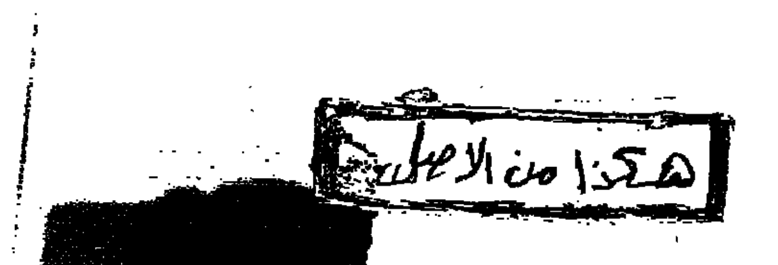


L'Economie : les rémunérations des patrons



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15430 – 7 F — MARDI 6 SEPTEMBRE 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La voix de la France à l'OTAN

A *la fin de septembre*, François Léotard participera à une réunion, à Séville, de tous les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN. C'est la première fois depuis le retrait, en 1966, de la France des commandements intégrés alliés que le ministre français de la défense assiste à une telle réunion. En avril dernier, le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, n'avait pas été autorisé, au dernier moment, à participer à un comité militaire de l'Alliance.

Pas à pas, avec une infinie prudence, comme si elle ne voulait pas briser trop ostensiblement les tabous du gaullisme, la France marque son rapprochement militaire avec celle-ci. Depuis l'an dernier, par exemple, le représentant français à l'OTAN a retrouvé sa voix délibérative – et non plus consultative – pour des questions qui mettent en jeu les armées françaises, comme la Yougoslavie. De même, il est acquis que la division française, au sein de l'Eurocorps, pourra être mise sous commandement de l'OTAN si besoin est.

MM. Mitterrand et Balladur sont en accord sur le sujet. La ligne de conduite globale reste la même : aucune réintégration des forces nationales dans les automatismes qui caractérisent les procédures des états-majors de l'OTAN. Mais certaines situations imposent de faire entendre la voix de la France, par son ministre des affaires étrangères (ce qui est la norme) et par son ministre la défense (ce qui ne l'était plus depuis vingt-huit ans). A l'heure où les Serbes de Bosnie accentuent leur pression militaire et où les « casques bleus » français sont en première ligne, il est naturel que la situation en ex-Yougoslavie, à l'ordre du jour de la réunion de Séville, incite la France à ne plus pratiquer la politique de la « chaise vide » à l'OTAN. Déjà, en févier dernier, M. Léotard s'était concerté avec quelques-uns de ses homologues de l'Alliance lorsqu'il s'était agi d'installer, en Italie et en Adriatique, le dispositif aéronaval chargé d'appuyer l'ultimatum de l'ONU (qui était une initiative franco-américaine).

MAIS, à Séville, on ne se contentera pas d'évoquer la crise bosniaque. On discutera aussi, à côté de la réforme de l'OTAN de l'après-« guerre froide », de la sécurité en Méditerranée.

Ce n'est pas un mince sujet de réflexion. Les derniers développements en Algérie, comme l'essor des mouvements fondamentalistes, en Afrique du Nord et hors du Maghreb, vont probablement donner du grain à moudre aux stratèges de l'OTAN. Certes, il n'existe pas de solution militaire à la montée du radicalisme islamique. Mais, la Méditerranée, longtemps comparée à un « lac de paix », peut devenir la mer de toutes les tempêtes. Trois des grands pays riverains présents à Séville, l'Espagne, l'Italie et la France, ont une conscience aiguë de ces périls. Ils souhaitent jeter les bases d'une force commune d'intervention aéronavale, que ses adeptes assimilent à un Eurocorps du Sud. Séville demeure une réunion informelle. La sécurité en Méditerranée méritait sans doute ce nouveau petit pas de la France.

Lire nos informations page 7

M 0147 - 0906 - 7,00 F

Confirmant son statut de candidat du RPR

M. Chirac perturbe la stratégie présidentielle de M. Balladur

Après l'université d'été des jeunes militants du RPR, au cours de laquelle M. Chirac, appuyé par MM. Juppé et Séguin, a confirmé son statut de candidat de son parti à l'élection présidentielle, les partisans de M. Balladur dénoncent le caractère prématuré et partisan du débat ainsi ouvert. Les proches du premier ministre observent que M. Chirac court le risque de se « RPR-iser » et de heurter une opinion publique méfiante vis-à-vis des partis. Après que Mme Veil et M. Léotard eurent, eux-mêmes, enfreint la consigne de silence imposée aux membres du gouvernement, en prenant parti pour M. Balladur il y a neuf mois, l'engagement explicite de M. Juppé au côté de M. Chirac perturbe la stratégie du premier ministre.



Lire nos informations pages 8 et 10.

ÉDITORIAL

Espérances

« *Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve.* » Citant cette parole du poète Friedrich Hölderlin, Edgar Morin rappelait, dans *Terre-Patrie*, que, parmi les principes d'espérance pouvant nous guider dans l'aventure inconnue du siècle finissant, il y a d'abord ceux de l'inconcevable et de l'improbable. Il est aussi, dans ce monde en désordre dont la marche semble si peu maîtrisée par l'humanité, des surprises, des transformations impensables, des bonheurs imprévus.

Afrique du Sud, Palestine, Irlande : en l'espace d'un an, trois hypothèques sur la paix du monde ont été levées ou sont sur le point de l'être... La fin de l'apartheid est, à cette heure, l'acquis le plus solide, grâce à l'ardente patience de Nelson Mandela et à la réaliste lucidité de son prédécesseur Frederik De Klerk. La reconnaissance du fait national palestinien autour de Yasser Arafat est encore fragile, travaillée par les inévitables contradictions d'une administration naissante et les arrière-pensées de la droite israélienne. Et, en Irlande du Nord, la trêve annoncée par l'IRA n'est que le préambule d'un long processus de négociation qui demande à être confirmé.

Réserves et prudences ne doivent cependant pas occulter l'essentiel : tout simplement qu'il s'agit là de bonnes nouvelles dont, à force de voir midi à notre porte franco-française, nous ne prenons pas toujours la mesure. L'apartheid, ou « développement séparé des races », était une politique d'Etat depuis 1948. La même année avait lieu l'exode de la population arabe palestinienne après la proclamation de l'indépendance d'Israël. Quant à l'Ulster, la guerre civile, legs d'un conflit ancestral qui perdurait tel un anachronisme au sein même de l'Europe, y faisait rage depuis le réveil des catholiques républicains à la fin des années soixante.

Ainsi, contre toute attente, le monde de l'après-guerre froide réussit-il à résoudre ou à apaiser des discordes que le monde d'hier entretenait comme à plaisir. Il y a là une leçon de choses inattendue : ancré dans la division en deux blocs, l'ordre ancien, dont l'apparente stabilité rassurait les chancelleries et figeait les idéologies, alimentait et prolongeait ces désordres ; dans une période d'incertitude où, depuis la chute du Mur de Berlin et l'effondrement du communisme, se brouillent les repères, le désordre nouveau est paradoxalement générateur d'ordre, ouvrant des brèches, facilitant des dialogues et ébauchant des paix.

J.-M. C.

Lire la suite page 7

Un entretien avec Alain Juppé sur la diplomatie française

Après les interventions de François Mitterrand et d'Edouard Balladur la semaine dernière, ainsi que celles de plusieurs membres du gouvernement, le ministre des *affaires étrangères* Alain Juppé, fait le point, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sur les grandes orientations de la politique extérieure et affirme qu'« *il n'y a aucun dysfonctionnement dans l'appareil d'Etat* ».

Considérant qu'« *il n'y a pas de solution toute sécuritaire* » au « *drame* » de l'Algérie, M. Juppé estime que les Algériens doivent trouver « *le moyen d'engager un dialogue avec toutes les forces qui acceptent de laisser les kalachnikovs au vestiaire* » afin de créer les conditions d'« *un processus démocratique aboutissant à des élections* ». A propos de l'ex-Yougoslavie, Alain Juppé lance l'idée de proposer aux Serbes de Bosnie une « *confédération* » avec la République de Serbie, pour tenter de sortir de l'impasse.

Le ministre présente les futurs élargissements de l'Union européenne comme « *l'enjeu majeur des cinq prochaines années* », et évoque lui aussi « *une différenciation* » entre les Etats membres. A propos du rôle que pourraient jouer les questions européennes dans l'élection présidentielle en France, M. Juppé estime que « *la majorité finit toujours par se retrouver sur une approche commune* » de l'Europe.

Lire page 6

7,5 milliards d'humains dans vingt ans

A la conférence sur la population et le développement qui s'est ouverte au Caire, le débat sur la liberté de procréation n'est pas le seul à mériter attention

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

La conférence des Nations unies sur la population et le développement s'est ouverte lundi 5 septembre au Caire. Elle doit s'attacher notamment aux moyens de ralentir encore la croissance démographique actuelle, qui porterait la population du globe à 7,5 milliards de personnes dans vingt ans. Les travaux, qui doivent s'achever mardi 13 septembre, risquent de donner lieu à de vives discussions sur l'avortement, la sexualité et sur la liberté des individus – notamment des femmes – en matière de procréation. Aux critiques du Vatican se sont ajoutées celles de divers milieux islamistes (*le Monde* du 1er septembre).

Les conférences des Nations unies sur la population sont-elles vouées à parler de morale ? Les polémiques qui ont précédé celle du Caire amènent à le penser, comme l'histoire des deux précédentes, en 1974 et 1984. En 1994, la « *bataille pour la vie* » lancée par le pape domine les débats, même si elle s'inscrit dans la position « humaniste » générale du Vatican. Le Saint-Siège refuse tout ce qui pourrait paraître « légaliser » l'avortement et accuse le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), organisateur de la conférence, de « *détruire la famille* » et de « *promouvoir une culture hédoniste et permissive* » (*le Monde* du 19 août).

Les mêmes combats avaient été menés par le Saint-Siège lors des deux conférences précédentes, à Bucarest en 1974 et Mexico en 1984.

GUY HERZLICH

Lire la suite et nos informations page 19

Algérie : les contacts se multiplient entre le pouvoir et le FIS

Tandis que le « dialogue » politique, lancé par le président Liamine Zeroual avec l'opposition légale, devait reprendre lundi 5 septembre, le pouvoir algérien et les dirigeants du Front islamique du salut (FIS) paraissaient de plus en plus engagés dans des tractations destinées à préparer de véritables pourparlers. Rabah Kébir, président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, a confirmé que le « numéro un » du mouvement islamiste, Abassi Madani, emprisonné en Algérie, avait évoqué « *l'éventualité d'une trêve* », dans une lettre adressée au président algérien. Un émissaire du général Zeroual a rencontré le président et le vice-président du FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj, à la prison militaire de Blida. D'autre part, le président de la commission des affaires étrangères du Conseil national de transition, assemblée consultative, a reconnu s'être entretenu, à Lausanne, avec deux représentants du FIS à l'étranger.

Lire page 26

Carlos entendu par le juge Bruguière sur l'attentat de la rue Marbeuf

Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'attentat de la rue Marbeuf à Paris, devait interroger Carlos pour la *première fois, lundi après-midi 5 septembre,* sur le fond de ce dossier relatif à l'explosion d'une voiture piégée qui avait fait, le 22 avril 1982, un mort et soixante-trois blessés. Depuis son arrivée en France, le 15 août, en provenance du Soudan, Illitch Ramirez Sanchez dément toute implication dans cet attentat.

Lire nos informations, et le portrait de Me Jacques Vergès, avocat de Carlos, pages 12 et 13

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

EUROPE

Les appels à l'arrêt de la violence se multiplient en direction des loyalistes

Le premier ministre de la République d'Irlande, Albert Reynolds, a affirmé, samedi 3 septembre, que son gouvernement était en contact avec les milices loyalistes d'Irlande du Nord afin de les persuader de cesser leur campagne de violence, à l'instar de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Dans un entretien accordé à la BBC-radio, M. Reynolds a laissé entendre que Londres était engagé dans des discussions secrètes similaires avec les paramilitaires protestants et ajouté qu'il *« espérait prudemment obtenir une réponse »* positive de la part de ces organisations qui, a-t-il dit, sont en train de discuter de la fin éventuelle de leur campagne de violence. M. Reynolds a encore relevé que ces contacts étaient antérieurs à la déclaration anglo-irlandaise, qui date du 15 décembre dernier. John Major, le premier ministre britannique, et Gerry Adams, le président du Sinn Fein, ont lancé pendant le week-end un appel similaire aux milices loyalistes. Malgré ce faisceau de déclarations convergentes, l'une de ces milices a fait exploser dimanche soir une voiture piégée devant le siège du Sinn Fein à Belfast (*voir ci-contre*).

M. Major – qui a de nouveau tenté d'apaiser les craintes des unionistes en affirmant samedi, dans un article publié par le *Sunday Express*, que Londres n'avait conclu *« aucun accord secret »* avec l'IRA en échange du cessez-le-feu – a estimé que la paix permanente en Irlande du Nord n'était *« pas encore certaine »* mais *« possible »*. Downing Street étudie toujours les clarifications apportées par Gerry Adams et Martin McGuinness, les deux dirigeants du Sinn Fein, pressés de préciser que le cessez-le-feu est « permanent ». Gerry Adams a indiqué vendredi, au cours d'une émission de la radio-télévision irlandaise RTE, que le Sinn Fein veut une *« paix permanente »*. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Une milice protestante revendique l'explosion d'une voiture piégée devant le siège du Sinn Fein à Belfast

BELFAST

de notre envoyée spéciale

Dimanche 4 septembre vers 21 h 45, des gamins jouent sur Falls Road, l'artère catholique symbole, quand une explosion secoue le quartier. Tout près du siège, désert depuis peu, du Sinn Fein – branche politique de l'IRA – dans Sevastopol Streat, une rue adjacente, une voiture piégée vient d'exploser. Par miracle, il n'y a ni mort ni blessé, rien que des voisins choqués et des vitres brisées. *« C'est la réponse des loyalistes* [protestants] *au cessez-le-feu de l'IRA ! »*, s'écrient des femmes accourues sur les lieux.

Tom Hartley, l'un des dirigeants du Sinn Fein, arrive très vite sur place. Dans les débris de la voiture calcinée, la police vient de retrouver la licence d'un chauffeur de taxi domicilié dans le nord de Belfast. Le véhicule a sans doute été volé. L'attentat sera revendiqué quelques heures plus tard par la milice paramilitaire protestante de l'Union des volontaires de l'Ulster (UVF).

Max, père de famille habitant une enclave catholique dans un fief protestant de la partie orientale de la ville, redoutait ce premier week-end après la trêve. *« Les paramilitaires de l'UVF ont assassiné hier un des nôtres. Ils veulent la guerre, non la paix. Ils vont encore tuer »*. La ville, pourtant, avait profité d'une fin de semaine calme pour faire le point : chaque camp s'est compté dans la rue et a répondu aux prises de position politiques, qui se succèdent.

Ainsi les « ultras » des milices de l'UVF et des Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF) ont-ils tenu à démentir toute velléité de déposer les armes. Certes, ils n'ont pas tué. Mais on les a vu braver l'opinion à la barbe des forces de l'ordre, alors que se terminait la parade organisée sur Shankill Road par les loyalistes protestants samedi après-midi. Deux hommes en treillis, le visage recouvert d'une cagoule, ont surgi de la centaine de manifestants encore présents. Ils se sont plantés devant le petit mémorial rappelant la mort au combat d'un jeune terroriste, cinq ans auparavant, et ont tiré deux salves vers le ciel avant de disparaître dans une ruelle obscure, sous les applaudissements de leurs partisans chauffés à blanc.

« Interrogations de la base »

La parade avait pourtant commencé dans une relative indifférence. La pluie tombe dru quand les premiers flonflons se font entendre, sous l'œil de quelques badauds à l'abri sur le seuil des boutiques. Derrière une banderole qui dit *« vingt-cinq ans* [de guerre civile] *et toujours Britaniques »*, le défilé d'une vingtaine de fanfares délaisse Shankill Road pour les ruelles adjacentes. Pas un arpent de bitume n'est oublié. *« On se serre les coudes en cette heure de crise »*, dit gravement un adolescent, canette de bière à la main et anneau à l'oreille, qui suit les marcheurs. Le quartier de Shankill peut se sentir rassuré. *« It's great » (« c'est super »)*, ajoute un gamin ému, en blouson sous son parapluie. Les forces de l'ordre sont absentes, excepté sur Mayo Street, qui conduit à une enclave catholique.

Dimanche, c'est, précisément, au tour des catholiques de se retrouver, dans la très républicaine Falls Road, pour un meeting pacifique devant le quartier général du Sinn Fein, où une foule compacte de quelques milliers de sympathisants est venue écouter avec passion Gerry Adams, président de l'organisation. *« Pour répondre à certaines interrogations de la base »*, celui-ci explique pourquoi le moment est venu de faire entendre la voix de la rue : *« Les négociations ne peuvent pas se faire dans votre dos. Nous, dirigeants, avons le droit de mener certaines discussions de manière confidentielle comme je viens de le faire avec John Hume* [le président du SDLP, catholique modéré]. *Mais, à la fin, c'est à vous de vous engager. Quelle Irlande voulez-vous ? La négociation ne marque pas la fin de la lutte. Elle en fait partie. Organisez-vous pour discuter en groupes de femmes, en groupes d'étudiants, en groupes de travail. C'est cela, la démocratie »*.

Gerry Adams conclut sous les applaudissements, en rappelant la position défendue par le Sinn Fein : la fin tant de la juridiction anglaise en Irlande que de la partition. Le cortège, alors, s'ébranle en direction de la caserne la plus proche, sur Springfield Road. Des manifestants inscrivent à la peinture blanche sur les murs : *« L'heure est venue de partir »*. D'une fenêtre grillagée de la caserne, des mains apparaissent pour applaudir. La foule apprécie. Quelques *lazzis* fusent : *« Vous allez être au chômage ! »* Puis on se sépare sans hâte ni crainte. *« C'est bon de pouvoir enfin librement manifester »*, commente joyeusement une femme qui pousse une voiture d'enfant. Belfast, après ce week-end tranquille, attend de pied ferme la suite des négociations.

Dans le sud de la province, à l'Ecky Bridge, sur la frontière avec la république d'Irlande, la route a été rouverte, dimanche à 13 heures, par des villageois munis de *bulldozers*. Une vingtaine de fois déjà ce poste a été « ouvert » et tout aussi souvent refermé par les soldats britanniques. Cette fois, ni l'armée ni la police ne se sont manifestées. Du moins pour le moment. Gerry Adams a vu dans le geste des habitants une *« action de démilitarisation par le peuple »*.

DANIELLE ROUARD

BOSNIE

Sarajevo attend Jean-Paul II dans la plus grande incertitude

SARAJEVO

de notre correspondant

« C'est le désir de ma vie qui va être enfin comblé ». Sœur Joakima a les larmes aux yeux; elle a le visage fatigué de tous ceux qui ont vécu deux ans et demi d'un siège harassant. Elle vient d'assister à la messe dans la cathédrale de Sarajevo. Les catholiques de la capitale bosniaque s'y sont retrouvés et commentent les rumeurs d'annulation de la visite du Pape. *« Il doit venir*, pense Tomislav. *Au moins, pour une fois, nous aurons ici un homme qui verra et qui dénoncera les souffrances de Sarajevo »*. *« Jean-Paul II ne se comportera pas comme tous ces visiteurs étrangers qui nous plaignent, mais ne nous aident pas »*, conclut-il sèchement.

« Cette visite nous permettra d'accéder au pardon de Dieu, poursuit Sœur Joakima. *Je suis très reconnaissante au Pape de venir en ces temps douloureux. Même s'il ne parvient pas à changer les hommes qui ne veulent pas changer, j'espère tout de même que la situation s'améliorera avec sa venue »*.

En attendant une ultime confirmation officielle de la venue du souverain pontife, la situation aurait plutôt tendance à se détériorer. Les combats ont repris sur les monts Igman, à l'ouest de Sarajevo, aux abords de l'aéroport contrôlé par les Nations unies, et la seule route d'accès à la capitale est régulièrement prise sous les tirs serbes, notamment sous celui d'un canon de 20 mm déjà responsable de nombreux morts ou blessés et susceptible de mitrailler l'aéroport ou d'abattre un avion. La FORPRONU, malgré des protestations repétées, n'est pas parvenue à obtenir le retrait de cette arme. Les « casques bleus », s'ils préparent la venue de Jean-Paul II avec la plus grande vigilance, ne savent comment procéder afin de neutraliser ce canon avant jeudi. *« Il est hors de question d'effectuer un raid aérien*, précise un porte-parole de la FORPRONU, *car le canon se trouve près d'endroits habités »*.

Une sécurité improbable

Dans le centre-ville, l'atmosphère demeure celle d'un été relativement paisible, malgré une série d'explosions qui a secoué le quartier de Marindvor, dimanche 4 septembre dans la soirée, à quelques dizaines de mètres d'une avenue qui sera empruntée par le Pape.

Sarajevo attend Jean-Paul II, tout en sachant que la visite peut être annulée à la dernière minute. Sur l'ancien site olympique de Zetra, des charpentiers achèvent de bâtir l'autel où le Pape célèbrera une messe. Dix mille personnes sont attendues, même s'il est peu probable – les chiffres sont invérifiables – qu'il reste 10 000 catholiques dans la capitale bosniaque. Ce sont principalement des ouvriers musulmans qui, patiemment, assemblent une rampe d'accès à l'autel, afin que Jean-Paul II n'ait aucune marche à monter. Il aura, face à lui, l'hôpital Kosevo, dont les vitres brisées et les murs éventrés temoignent du caractère impitoyable du siège.

Face à lui également, la colline de Trebevic, où les artilleurs serbes sont postés, en ligne sur près de dix kilomètres. Autant dire qu'il est impossible de garantir la sécurite de Jean-Paul II.

La police bosniaque, assistée de la FORPRONU, a tenté d'établir un plan de securité rigoureux. La circulation, y compris des piétons, sera réglementée; des tireurs seront positionnés sur tous les toits. *« Rien cependant n'empêchera un combattant incontrôle de tuer le Pape s'il en a envie*, explique un officier de la FORPRONU. *Soyons clair, nous sommes à Sarajevo, une ville où chacun peut se procurer l'arme de son choix. Et, posté sur la colline, un soldat serbe peut parfaitement viser Jean-Paul II avec un fusil lance-grenades ou un missile antichars. Donc, même si chaque armée respecte une trêve durant cette visite, un homme seul peut passer à l'action, sans que notre système de sécurité soit pour autant défaillant. Nous sommes dans une ville en guerre, et les lignes de front dominent cette ville »*. Dimanche, les Serbes de Bosnie ont encore affirmé qu'ils ne pouvaient pas garantir la sécurité du souverain pontife.

Menaces voilées

Les Serbes orthodoxes ont, depuis le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie, dénoncé sans relâche la politique du Vatican, accusé d'avoir soutenu les nationalistes croates – catholiques. Cependant, ces menaces voilées ne seront pas forcément suivies d'effet. Dès qu'une visite est annoncée à Sarajevo et leur deplaît, les Serbes avertissent qu'un incident n'est pas à exclure. Cela fut le cas pour des représentants de pays musulmans ou pour le président croate Franjo Tudjman, en juin dernier. Jamais cependant, le moindre tir n'est venu perturber le bon déroulement de ces visites.

La présidence bosniaque (à majorité musulmane) a officiellement souhaité être en mesure d'accueillir le Pape. *« Il a visité tous les endroits de souffrance humaine*, a declaré le president Alija Izetbegovic, *et ses mots encouragent l'espoir. Sa presence à Sarajevo est une visite dans la capitale mondiale de la douleur et de la résistance. (...) C'est une reconnaissance de la dignité et de la souffrance des Bosniaques »*. Les autorités religieuses musulmanes ont également exprimé leur désir de voir Jean-Paul II à Sarajevo. *« Cette visite est une confirmation de la volonté du Pape de dénoncer l'agression dont nous sommes victimes*, a commenté Mustafa Ceric, le chef de file de la communauté islamique. *Puisque dans ses prières, Jean-Paul II dénonce le crime et les criminels, nous espérons sincèrement que sa venue aidera à stopper les crimes quotidiens contre l'Humanité et qu'elle sera un message à tous ceux qui ont violé les valeurs humaines et commis des cruautés »*.

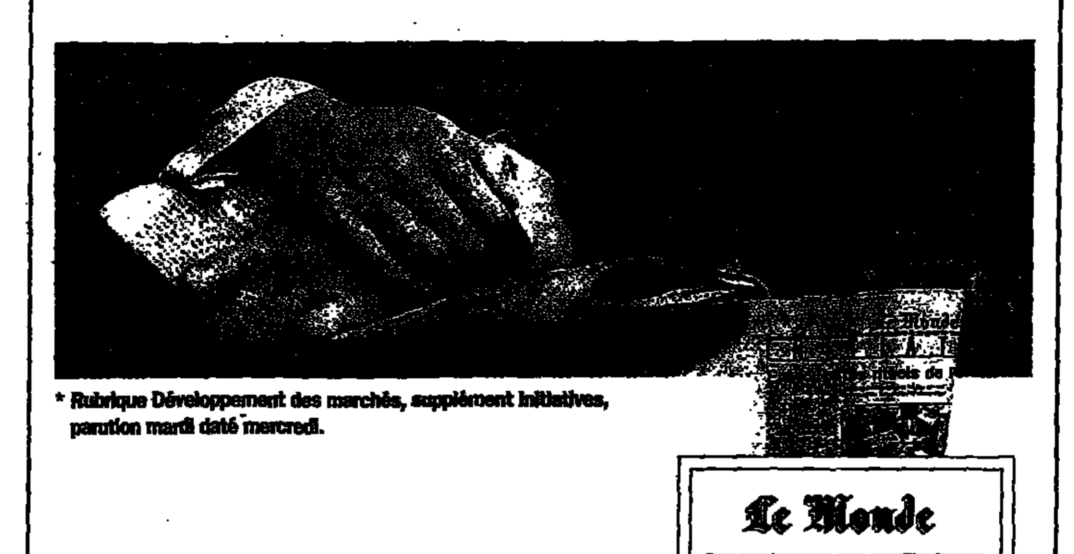
L'archevêché de Sarajevo n'a, lui, pas attendu la confirmation officielle du Vatican pour placarder sur tous les murs de la ville une affiche à l'effigie de Jean-Paul II. Le Pape y est représenté sur une carte de la Bosnie-Herzegovine. *« Vous n'êtes pas abandonnés; nous sommes avec vous »*, dit la légende.

Les habitants, cependant, s'ils discutent volontiers de la venue du Pape, ne sont pas convaincus qu'elle aura des conséquences positives, alors que la guerre semble gagner en intensité dans le pays. *« S'il se contente de réclamer la paix entre les communautés, il peut rester à Rome*, résume une journaliste. *S'il vient et s'il veut convaincre Sarajevo de sa réelle honnêteté, il lui faut dénoncer clairement les coupables de la guerre et de la purification ethnique, les assassins de ma ville et de mon pays. Moi qui suis peu concernée, étant mi-musulmane mi-orthodoxe, voilà ce que j'attends du porte-parole des catholiques »*.

RÉMY OURDAN

▶ Lire ausi page 11 : « Jean-Paul II : « la semaine de tous les défis »

Purification ethnique.- Un demi millier de Musulmans, expulsés par les Serbes bosniaques de Banja Luka et de Sanski Most, dans le nord du pays, ont été contraints de rejoindre, samedi 3 septembre, les territoires sous contrôle gouvernemental en Bosnie centrale. Dimanche, 900 Musulmans de Bijelina, au nord-est, ont été expulsés par les forces serbes bosniaques vers Tuzla. Selon le Comité international de la Croix Rouge, une centaine d'hommes en âge de travailler ont été séparés du groupe et vraisemblablement transférés vers le camp de travail de Lopare. *(AFP, Reuter)*



TCHÉTCHÉNIE

Moscou appelle le général Doudaev à « démissionner avec dignité»

Après un mois de guerre des nerfs, la situation s'est brusquement dégradée en fin de semaine en Tchétchénie, cette petite république indépendantiste du Caucase du Nord, avec les premiers affrontements armés entre l'opposition, soutenue par Moscou, et les forces loyales au président Djokhar Doudaev (*le Monde* daté 4-5 septembre). Les accrochages, qui auraient fait entre 6 et 20 morts, ont éclaté à quelques jours de la célébration, prévue le 6 septembre, des fêtes de l'indépendance, proclamée trois ans plus tôt par le bouillant général Doudaev, devenu peu à peu la bète noire du Kremlin.

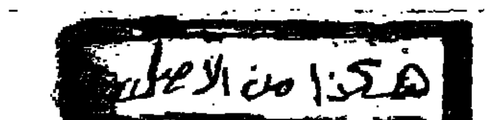
Si l'opposition a lancé un appel au *« renversement militaire »* du régime en place, le gouvernement russe, dans un communiqué adressé samedi à « la population tchétchène », demandait à M. Doudaev de *« démissionner avec dignité»* pour éviter *« l'effusion de sang »*. *« Toute nouvelle tentative armée de l'opposition vers Grozny* (la capitale tchétchène) *sera matée dans le sang »*, a averti Aslambek Dadaev, responsable de l'agence officielle Tchetchenpress, qui a fait état de la présence de *« nombreux mercenaires russes »* aux côté des forces de l'opposition. Les journalistes russes ont été priés de quitter la République. – *(AFP.)*

RUSSIE : Vladimir Volodin, nouveau président du Comité national de la presse. – Vladimir Volodin a été nommé, samedi 3 septembre, à la tête du Comité national de la presse par le premier ministre russe Victor Tchernomyrdine, en remplacement de Boris Mironov, limogé vendredi pour ses convictions ultranationalistes (*le Monde* daté 4-5 septembre). – *(Reuter.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE



ALLEMAGNE

Le SPD promet « une plus grande justice sociale »

La campagne électorale allemande est entrée dans sa phase finale six semaines avant le renouvellement du Bundestag. Dimanche 4 septembre, les dirigeants du Parti social-démocrate (SPD) ont réuni 50 000 personnes au stade de Dortmund, où le chef du Parti, Rudolf Scharping, assisté par l'ancien chancelier Helmut Schmidt, a appelé les électeurs « à ne pas se laisser troubler par les sondages », actuellement défavorables.

DORTMUND

de notre envoyé spécial

A Dortmund, au cœur de la Ruhr, on a depuis toujours le cœur à gauche. C'est ici, devant un public où se retrouvent ouvriers de la métallurgie et petits fonctionnaires « rouges », que le SPD a choisi d'effectuer sa rentrée politique, sous la forme d'un « show » à mi-chemin entre la grand-messe électorale à l'américaine et la fête populaire rhénane baignant dans les odeurs de saucisses et de bière. La mise en scène ne laissait rien au hasard, puisque le décor avait été planté dans le stade du club de football Borussia Dortmund, actuellement numéro un au championnat d'Allemagne de première division.

Mauvais sondages

Rudolf Scharping, président du parti et candidat à la chancellerie fédérale, a profité de ce cadre sportif pour tenter de convaincre ses supporters qu'une victoire était possible le 16 octobre. Les sondages d'opinion, toutefois, ne donnent actuellement guère de chances à son parti de présider à la formation du futur gouvernement : 61 % des Allemands « *ne croient pas à un changement de gouvernement en octobre* », selon les chiffres de l'institut Emnid publiés dans le *Spiegel* du 29 août. L'actuelle coalition, composée des chrétiens-démocrates et des libéraux, paraît le mieux à même de l'emporter, à moins qu'une forte présence des communistes et de l'extrême droite au Bundestag n'oblige la CDU à proposer au SPD une « grande coalition », en l'absence de toute autre majorité possible.

A Dortmund, Rudolf Scharping n'a pas révélé ses calculs politiques dans le détail, préférant parler des projets du SPD pour « *une plus grande justice sociale et une véritable protection de la nature* » en Allemagne. Dans ses dernières interviews, le leader du SPD a néanmoins évoqué le scénario d'une majorité composée des sociaux-démocrates et des écologistes. Or, d'après les sondages, une telle majorité (« rouge-verte ») ne pourrait voir le jour qu'avec le soutien tacite des communistes du PDS, comme dans le Land de Saxe-Anhalt, où les élections ont eu lieu à la fin du mois de juin dernier. Jusqu'ici, Rudolf Scharping répète qu'il n'acceptera pas la moindre voix du PDS pour se faire élire chancelier.

Mais cette hypothèse est caressée par certains hauts responsables du SPD (comme Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe). Les chrétiens-démocrates, qui ont fait de ce sujet un cheval de bataille, dénoncent le compromis historique entre le SPD et ceux qu'ils appellent les « *fascistes maquillés en rouge* ». Rudolf Scharping s'élève avec véhémence contre cette « *campagne de diffamation* » et en profite pour rappeler, à son tour, les compromissions de l'ancienne CDU de RDA avec le régime communiste. Exactement ce qu'il fallait pour « mettre de l'ambiance » dans un meeting...

Trio de choc

Debout face aux spectateurs du stade, le président du SPD a cherché à peaufiner sa nouvelle image de chef d'équipe. Contrairement à la CDU, qui a choisi de centrer sa campagne exclusivement autour de la figure du chancelier, le SPD a choisi d'avancer en formation regroupée, conscient que la personnalité de son président est encore trop peu convaincante. Rudolf Scharping s'est donc entouré de son rival Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, et d'Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre et ancien candidat malheureux à la chancellerie en 1990. Cette « troïka » forme le noyau dur du cabinet fantôme présenté il y a quelques jours à Bonn.

Comme si ce trio de choc ne suffisait pas, Rudolf Scharping avait également fait appel aux services d'Helmut Schmidt. Mais en acceptant de venir parler à la tribune du stade de Dortmund, l'ancien chancelier n'a pas tant vanté les mérites de son jeune émule que pris à partie le chancelier Kohl, accusé de diriger le pays en autocrate et d'avoir ruiné les chances de l'unification en introduisant le deutschemark à l'Est au taux de un contre un en 1990 : « *Regardez donc ce qui se passe en République tchèque. Là-bas, ils n'ont pas le soutien d'une puissante République fédérale pour les aider, et pourtant ils ont réussi, grâce à des mesures intelligentes en matière de droit de la propriété comme de politique monétaire, à maintenir un taux de chômage inférieur à 4 %.* »

Pour Helmut Schmidt, le salut de l'Allemagne passe par la convocation d'une « *table ronde* » où seraient réunis les partenaires sociaux, les responsables de la Bundesbank et des banques privées, les communes et le gouvernement. Cet aréopage serait chargé d'élaborer un « *pacte social* » visant à accélérer les investissements et à réduire la vitesse de progression des salaires.

Quant au futur gouvernement social-démocrate, si Helmut Schmidt n'avait qu'un conseil à lui donner, ce serait celui-là : « *Économiser, économiser, économiser !* ». Mais, plus prudent que Rudolf Scharping, Helmut Schmidt n'a pas envisagé une seule fois au cours de son allocution que le SPD puisse remporter les élections le 16 octobre.

LUCAS DELATTRE

Les libéraux : « Cette fois, c'est tout ou rien »

Le président du parti libéral (FDP) et ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, qui effectuait sa rentrée politique, dimanche 4 septembre, a encouragé ses troupes à aborder les élections la tête haute, malgré le mauvais score enregistré par sa formation lors des dernières élections (régionales et européennes), et sa piètre position dans les sondages.

« *Cette fois, c'est tout ou rien* », annoncent ainsi les affiches électorales du FDP, qui souhaite poursuivre l'actuelle coalition avec les chrétiens-démocrates après les élections du 16 octobre à condition d'obtenir le minimum de 5 % des voix nécessaire à l'entrée au Bundestag. Klaus Kinkel a profité de ce congrès pour réitérer ses critiques vis-à-vis des projets européens de ses partenaires de la CDU/CSU (*le Monde* daté 4-5 septembre). Il a souligné qu'il ne voulait pas d'un « *noyau dur européen composé de la France, de l'Allemagne et des pays du Benelux, mais d'une Europe à douze, bientôt à seize, avec une option d'adhésion claire pour les pays réformateurs d'Europe centrale et orientale* ». – (*Corresp.*)

TURQUIE : plus de quatre cents militants kurdes ont été tués en août. – Les forces de sécurité turques ont tué plus de quatre cents membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans le sud-est de la Turquie au cours du mois d'août, a déclaré, dimanche 4 septembre, le ministre de l'intérieur Nahit Mentese. Quarante-six autres rebelles se sont rendus aux autorités. Depuis que le PKK a lancé sa campagne en 1984, plus de douze mille sept cents personnes ont été tuées en Turquie. – (*Reuter.*)

ITALIE

Les industriels tentent de tirer parti des menaces de « déclassement » de leur pays en Europe

Le gouvernement italien a vivement réagi à la proposition des chrétiens-démocrates allemands qui, la semaine dernière, ont suggéré, notamment, de ne pas compter l'Italie dans le futur « noyau dur » de l'Union européenne (*Le Monde* daté 4-5 septembre).

ROME

de notre correspondante

Une Europe à deux vitesses, dans laquelle l'Italie déclassée jouerait en série B, comme titraient les journaux du week-end, est une idée inacceptable pour le gouvernement italien, qui se dit « *stupéfait* ». Le président du conseil, Silvio Berlusconi – en écho au premier tir de barrage lancé dès vendredi soir par son ministre des affaires étrangères, Antonio Martino, qui parlait de « *gaffe allemande* » –, a précisé samedi 3 septembre : « *Ce serait une décision désastreuse pour l'avenir de l'Europe, et contraire à l'esprit de Maastricht.* »

Pourtant, si la classe politique italienne, d'une façon générale, réagit vivement à cette initiative, des voix plus mesurées – ou plus réalistes – se sont fait entendre. Dans l'opposition, elles obéissent à des raisons de politique intérieure évidente, comme lorsque Massimo D'Alema, secrétaire du PDS (ex-PCI), déplore les déclarations allemandes, pour mieux s'en prendre à la majorité : « *C'est ce gouvernement qui, en fait, est de série B.* » Mais à l'heure où industriels et syndicats tentent de se mettre d'accord avec le gouvernement sur le prochain plan d'austérité qui, sans avoir été vraiment arrêté, a déjà fait couler beaucoup d'encre, certains essaient aussi de tirer parti de cette menace de « *déclassement* », afin de mieux franchir l'obstacle.

Pour le directeur général du patronat, Innocenzo Cipoletta, rouvrir les discussions sur la monnaie unique et sur la place de l'Italie en Europe pourrait ainsi être un stimulant : « *Je ne vois rien de scandaleux là-dedans*, a-t-il déclaré, *l'Europe à deux vitesses n'est pas la fin du monde, cela devrait pousser l'Italie a accélérer la recherche de son équilibre budgétaire.* » Même appréciation pour Cesare Romiti, administrateur délégué de Fiat, et Luigi Abete, président du patronat, pour qui « [la série B] *n'est pas le résultat d'un jugement, mais le résultat engendré par certains faits* ». En d'autres termes, les industriels italiens disent au gouvernement : à vous, en prenant des mesures d'austérité plus sévères que prévu – même si elles sont peu populaires –, de tenter sérieusement d'assainir les finances publiques du pays. Comme le résume le ministre du budget, Giancarlo Pagliarini : « *L'Italie est comme un avion en perte d'altitude, la prochaine loi de finances sera notre parachute. Si nous ne l'ouvrons pas, nous nous écraserons* »...

Une solution pour sortir de « Mani pulite »

D'autre part, comme pour faciliter et rendre plus réel l'effort économique voulu par les partenaires européens, Antonio Di Pietro, le principal juge de l'enquête « Mani pulite » (« Mains propres ») sur la collusion entre milieux d'affaires et politiciens corrompus, a fait samedi une proposition surprise : il s'agirait de sortir enfin de « Mani pulite », « *sans passer l'éponge* » ni adopter une « *solution khomeiniste* », a-t-il déclaré. Le juge Di Pietro, qui a pris, justement, la parole à Cernobbio, le grand rendez-vous annuel des spécialistes économiques et financiers, a proposé aux industriels et aux hommes politiques de travailler ensemble à une solution. Lui-même y a réfléchi et a exposé un projet, comportant en gros une solution judiciaire pour régler les affaires passées (délai de trois mois pour « confesser » ses erreurs, restitution de l'argent détourné, etc.) et une solution législative pour éviter que des abus se reproduisent à l'avenir, par exemple des peines qui seraient triplées dans le cas d'exactions et de fraudes envers l'administration publique.

Ces propositions devaient être transmises, dès lundi, aux différents groupes parlementaires. Pour l'instant, elles ont été accueillies avec le plus vif intérêt. D'autant que les deux dernières tentatives pour conclure l'enquête « *Mani pulite* » – l'une faite par le gouvernement Amato l'année dernière, l'autre par le gouvernement Berlusconi cet été – s'étaient traduites l'une et l'autre par une mini-crise de gouvernement, un affrontement ouvert avec la magistrature et un tollé général dans l'opinion. « *Après deux ans d'enquête*, a conclu Antonio Di Pietro, *j'ai réfléchi – et notamment à tous ceux qui disaient que les juges étaient en train de ruiner l'économie. Je suis convaincu qu'assurer la seule transparence, sans l'assortir d'efficacité, ne produit rien de bon en économie, et donc rien de bon pour la démocratie.* »

MARIE-CLAUDE DECAMPS

DIPLOMATIE

Un entretien avec le ministre français des affaires étrangères

Alain Juppé : « Je ne vois aucun dysfonctionnement dans l'appareil d'Etat »

« Successivement, MM. Mitterrand, Balladur et vous-même venez de vous exprimer sur la politique étrangère de la France. Comment ne pas avoir l'impression qu'il y a, dans ce domaine, une sorte de concurrence au sommet de l'Etat ?

– Le président de la République, le premier ministre, le ministre des affaires étrangères s'expriment sur la politique extérieure... Quoi de plus normal ! Il est vrai qu'un nombre grandissant de responsables politiques se trouvent tout d'un coup un goût de plus en plus marqué pour les affaires extérieures. Tant mieux ! Ce qui compte, c'est que les prises de position et les déclarations soient cohérentes. Or, de ce point de vue, je crois pouvoir dire que les choses se passent bien. Entre le président de la République, le premier ministre, le ministre des affaires étrangères, bien sûr. D'autres ministres sont associés en fonction des dossiers et des circonstances, le ministre de la défense, le ministre de l'intérieur, et d'autres encore. Je ne vois, pour ma part, aucun dysfonctionnement dans l'appareil d'Etat, dans la chaîne qui permet de passer de la proposition à la décision, puis à l'exécution. Qu'il s'agisse de la Bosnie, du Rwanda ou bien encore du GATT, la France a parlé d'une seule voix.

– Quant à l'Algérie, les propos de M. Pasqua correspondent-ils à ce discours commun entendu à l'occasion de la réunion annuelle des ambassadeurs de France ?

– J'ai entendu tout récemment M. Pasqua s'exprimer sur une radio au sujet de l'Algérie et je l'ai trouvé totalement en phase avec ce que le premier ministre a dit à plusieurs reprises. A savoir que notre première préoccupation est la protection de nos nationaux et le refus de toute implantation terroriste sur le territoire national. Que, d'autre part, le destin de l'Algérie appartient aux seuls Algériens. La France est là pour donner, le cas échéant, son avis. A savoir qu'il n'y a pas d'autre solution au drame actuel que dans la réconciliation du peuple algérien, un dialogue politique débouchant sur des élections. Voilà la politique de la France.

– Même si les déclarations de M. Pasqua ces dernières semaines n'avaient pour objectif que de veiller à la sécurité intérieure, n'ont-elles pas quand même été largement perçues comme un message de politique étrangère qui n'allait pas exactement dans le sens que vous dites, celui de la réconciliation nationale ?

– C'est le passé. Je ne l'ai pas ressenti ainsi. Qu'il y ait dans les déclarations du ministre de l'intérieur une connotation plus sécuritaire, c'est son métier. Cela ne m'a en aucune manière choqué, dès lors qu'il s'agit de lutter contre toutes les menées terroristes sur notre territoire. Je considère qu'il n'y a pas de solution toute sécuritaire au drame de l'Algérie. Il faut une solution politique. Il faut voir s'il existe, hors ceux qui refusent le dialogue et mènent le terrorisme, d'autres forces politiques prêtes à dialoguer avec le pouvoir en place.

» C'est ma position constante depuis plus d'un an. J'avais dit en août 1993 : *« Le* statu quo *n'est plus possible. »* Le *statu quo*, c'était, à l'époque, pas d'accord avec le FMI, pas de dévaluation du dinar, pas de réformes de structures de l'économie algérienne. Sur ce plan, il y a eu beaucoup de changement. Le *statu quo*, c'était aussi une situation politique où le dialogue n'existait pas et où le seul salut était recherché dans la seule politique du gros bâton. Je continue à penser que, pour que l'Algérie s'en sorte, il faut qu'elle trouve le moyen d'engager un dialogue avec toutes les forces qui acceptent de laisser les kalachnikovs au vestiaire, afin de trouver la voie d'un processus démocratique aboutissant à des élections.

– Il y a eu, en 1991, des élections en passe d'être remportées par les islamistes. Elles ont été interrompues et, à ce moment-là, on n'a pas entendu la France protester...

– Je n'étais, alors, pas à ce poste. Mais c'est le passé. Je voudrais souligner qu'une nouvelle tentative de dialogue politique a été récemment amorcée à Alger. C'est difficile puisque certaines forces refusent encore d'y participer, mais cela va dans la bonne direction, et on peut espérer, compte tenu notamment de certains clivages dans la mouvance islamique, qu'un jour ces tentatives puissent réellement déboucher. C'est aux autorités algériennes de dire dans quelles limites et avec qui ce dialogue peut être conduit et aux diverses forces politiques algériennes de déterminer les conditions de leur participation. Pour négocier, il faut cesser de tuer. Cela acquis, je n'ai aucune préférence, c'est aux Algériens de choisir.

– Il semble que la France ne soit pas tout à fait en phase avec ses partenaires européens et américains ?

– Qu'il y ait eu des divergences d'appréciation entre les différents pays européens, entre ceux-ci et les Etats-Unis, c'est vrai. Une des tâches que nous nous sommes assignées a été de faire comprendre un peu mieux la situation, puisque nous avons la prétention, sur le dossier algérien, d'avoir une certaine expérience ou expertise. Je pense que des progrès ont été réalisés. Il y a un an, les Douze considéraient que moins on en faisait pour l'Algérie, mieux cela valait. Nous les avons convaincus qu'une des manières de contribuer à la stabilité de l'Algérie et à son redressement était de l'aider financièrement. Des décisions ont été prises dans ce sens dès lors qu'Alger a fait preuve d'esprit de coopération, en parvenant notamment à un accord avec le FMI. Des crédits importants ont été dégagés : plusieurs centaines de millions d'écus par l'Union européenne.

« Pas de commentaire » sur Folembray

» De même, nous avons expliqué à nos partenaires européens que, quelle que soit la législation du droit d'asile en vigueur chez eux, il y a des déclarations politiques appelant au terrorisme qu'on ne peut pas indéfiniment laisser se développer. Des mesures ont été prises, contre Rabah Kébir en Allemagne par exemple. Avec les Etats-Unis, il y a aussi un effort de discussion à faire, car il est vrai que dans certains milieux américains on se disait : après tout, l'arrivée du FIS au pouvoir est inéluctable, pourquoi la retarder ? Nous avons expliqué tous les dangers que cela représentait, l'effet de contagion, les risques de déstabilisation globale. J'ai l'impression que là aussi on se comprend mieux. Je tiens beaucoup à ce que la France ne fasse pas cavalier seul dans l'affaire algérienne.

– Des islamistes qui « soutiennent une organisation qui se livre au terrorisme » ont été placés en résidence surveillée puis expulsés. Maintenant, ils sont libres de leurs mouvements. A quoi tout cela aura-t-il servi ?

– Le premier ministre et le ministre de l'intérieur ont dit à plusieurs reprises, et cela ne date pas du mois d'août, que nous ne laisserions pas le territoire français se transformer en base arrière du terrorisme. Des mesures similaires avaient déjà été prises récemment à l'encontre d'un mouvement kurde, le PKK. Ce n'est pas une nouveauté. Je n'ai pas de commentaire à faire au-delà de ce que je constate : des terroristes – ou présumés tels – ne sont plus sur le territoire national. C'était l'objectif, il est atteint.

– Les personnes concernées ont très mal pris l'annonce du changement de procédure pour la délivrance des visas français en Algérie. Cela revient à suspendre temporairement cette délivrance. Après la fermeture de la frontière algéro-marocaine, comment éviter que les Algériens n'aient le sentiment d'être de plus en plus isolés ?

– De la part de la France, il ne s'agit en aucune manière d'une fermeture de frontière. Je conteste tout à fait cette présentation des choses. Le 3 août, trois gendarmes et deux agents consulaires français ont été assassinés. Les précautions prises n'ont pas permis de l'éviter. Dans les bureaux de nos consulats à Alger, à Oran, à Annaba, plusieurs dizaines de fonctionnaires qui travaillent à la délivrance des visas peuvent connaître le même sort. Le gouvernement a-t-il le droit de prendre un tel risque ? Non !

» Il fallait choisir : ou bien continuer à exposer ces Français en maintenant la même procédure pour les visas, ou bien mettre ces fonctionnaires en sécurité et donc trouver une autre procédure. Je reconnais que pendant une période de transition cela va poser quelques problèmes. Nous installons à Nantes – où se trouvent les services de la circulation des étrangers – une cellule chargée de traiter les demandes de visa adressées par voie postale. Ces demandes seront instruites selon les modalités habituelles, il n'y aura pas de nouveaux critères, et, lorsque l'accord aura été donné, les consulats, qui restent ouverts – sauf pour l'instruction des demandes –, apposeront le visa sur le passeport. Pendant quinze jours, un mois, cela pourra allonger les délais. Mais, je le répète, notre devoir était de ne pas exposer nos propres agents.



– La capture de Carlos à Khartoum a laissé supposer que le Soudan pourrait obtenir de la France quelques compensations. La politique française n'a-t-elle vraiment pas changé à l'égard du Soudan ?

– Les autorités soudanaises ont expliqué qu'il n'y avait aucune contrepartie et j'ai dit que nous gardions vis-à-vis du Soudan la même attitude extrêmement prudente. Ce n'est pas sur une seule opération que l'on peut réviser le jugement porté sur un régime qui viole allègrement les droits de l'homme, qui mène une guerre sans pitié à toute une partie de sa population, dans des conditions souvent horribles, et qui est accusé par un grand nombre de pays voisins de favoriser les mouvements islamistes les plus extrémistes.

La France n'a pas lâché l'Afrique

– Bien des critiques de l'opération « Turquoise » au Rwanda se sont tues, mais on reproche encore aux Français de n'avoir pas mis la main sur des responsables des massacres.

– L'opération a été parfaitement maîtrisée de bout en bout et a abouti à des résultats positifs. Elle a permis, au moment où les combats faisaient rage au Rwanda, de mettre à l'abri des massacres un million et demi de personnes qui se sont réfugiées dans la zone humanitaire sûre, en plus de la population locale, et d'éviter l'exode de cette population. L'intervention a été de bout en bout strictement humanitaire. Il n'y a eu aucune espèce de dérapage. Cette opération a eu par ailleurs un effet d'entraînement incontestable. D'abord sur le plan humanitaire. La communauté internationale s'est effectivement mobilisée, trop tard, certes, mais elle l'a fait quand même.

» Autre effet : la constitution de la MINUAR II. Début juin, le secrétaire général des Nations unies nous expliquait qu'il fallait au minimum six mois avant de faire arriver 1 000 hommes au Rwanda. Nous avons exercé une pression quotidienne, à la fois à New-York sur le secrétaire général, sur les pays contributeurs potentiels, sur nos partenaires. Tout cela a incontestablement a accéléré le processus. Enfin, la relève s'est faite dans de bonnes conditions et l'exode annoncé par tout le monde ne s'est pas produit. Ce succès est bon pour l'image de la France en Afrique et démontre, s'il en était besoin, que la France n'a pas lâché ce continent.

» Nous sommes allés là-bas pour protéger des populations. Nous n'avions pas le mandat d'arrêter qui que ce soit. Nous avons rassemblé des informations, nous les avons transmises aux Nations unies. Il y a plus d'un mois, l'ONU a désigné un enquêteur spécial ; une commission d'enquête a été constituée. A eux de faire le travail, de traduire les responsables devant un tribunal international si c'est nécessaire. La France apportera sa contribution à leur action. »

– La cohésion entre les grandes puissances à propos de la Bosnie ne vous paraît-elle pas quelque peu ébranlée par les déclarations de M. Kozyrev, après ses récentes rencontres avec les dirigeants serbes de Belgrade et de Pale ?

– Ce n'est un secret pour personne que les points de vue ne sont pas les mêmes. Les Russes sont beaucoup plus sensibles à ce qu'ils peuvent entendre à Belgrade, les Américains beaucoup plus sensibles à ce qu'ils entendent à Sarajevo. Tout notre travail a consisté précisément à essayer de faire tenir tout cela ensemble. Il va falloir vraisemblablement recommencer à rapprocher les points de vue et c'est la raison pour laquelle je suis *a priori* favorable à une nouvelle réunion du groupe de contact [*Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Allemagne*].

» Un élément incontestablement nouveau est intervenu à la fin du mois de juillet : pour la première fois les autorités de Belgrade tiennent un langage clair, affirmant accepter le plan de règlement proposé par les grandes puissances le 5 juillet à Genève, condamner le refus que lui opposent les Serbes de Bosnie et, pour marquer leur réprobation, imposer à ces derniers un embargo. Les Russes estiment qu'il faut immédiatement récompenser les Serbes de Belgrade ; les Américains disent : attention, il faut vérifier cet embargo et voir s'il est solide. Je pense pour ma part que ce n'est pas simplement un jeu de la part des autorités de Belgrade, mais qu'il ne faut pas pour autant leur faire confiance les yeux fermés. Confirmons d'abord que nous sommes décidés à renforcer les sanctions contre les Serbes de Bosnie (gel des avoirs financiers, etc.) et à alléger les sanctions sur Belgrade si le président Milosevic nous donne des assurances sur le contrôle de sa frontière avec la Bosnie. Un premier projet de résolution renforçant les sanctions est actuellement sur la table du Conseil de sécurité des Nations unies, l'idée étant qu'il ne s'appliquerait pas à Belgrade. Pour l'autre résolution, il semble que M. Kozyrev n'ait pas obtenu l'accord de Milosevic à la mise en place d'un dispositif de contrôle militaire à la frontière. Le président de la Serbie a toutefois fait des déclarations ambiguës, dans lesquelles il n'a pas totalement exclu un dispositif diplomatique de contrôle.

– Combien faudrait-il d'observateurs pour surveiller la frontière efficacement ?

– Si vous voulez surveiller les sentiers de montagne, sans doute plusieurs centaines. Si vous voulez surveiller les quelques dizaines de points de passage par route – et des camions transportant du floul, cela ne passe pas dans la montagne –, il en faut beaucoup moins.

» Le projet de résolution qui a été préparé pour le cas où la Serbie accepte un contrôle de sa frontière prévoit une première étape de la levée des sanctions actuellement en vigueur contre Belgrade, que nous avons définie très précisément : réouverture de l'aéroport de Belgrade au trafic international, reprise des relations culturelles et sportives. Les Américains sont d'accord, les Russes disent qu'il faut aller plus loin et commencer à lever les sanctions contre la Serbie sans lui imposer de surveillance de sa frontière.

» J'ai déjà évoqué à Genève le 30 juillet, avec le soutien britannique et russe et une forte réticence américaine, un autre élément sur lequel nous pouvons jouer : l'aspect institutionnel d'un règlement. Le plan international prévoit jusqu'à présent essentiellement une carte des parties du territoire bosniaque revenant aux différentes communautés, qui n'est pas modifiable, sauf accord mutuel entre les parties.

– La carte n'est pas modifiable par le groupe de contact ?

– Non.

– M. Kozyrev l'a pourtant laissé entendre après ses entretiens avec les Serbes de Pale...

– M. Kozyrev a signé notre plan. Il a pris un engagement. Le groupe de contact ne reverra pas la carte ; seules des modifications par accord mutuel entre les parties sont envisageables. Ce sur quoi nous ne sommes pas allés assez loin, c'est l'aspect institutionnel. Il y a là un point à éclaircir et c'est la raison pour laquelle une réunion du groupe de contact pourrait être utile. On a accepté (ce sont les Américains eux-mêmes qui l'ont proposé) une confédération entre l'entité croato-musulmane de Bosnie et la Croatie. Au sein de cette future Bosnie, pourquoi ne réserverait-on pas un certain parallélisme de traitement à l'entité serbe ? Pourquoi ne pas lui reconnaître la possibilité de se confédérer elle aussi avec la Serbie, sans remettre en cause l'unité de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'Etat ? Je pense qu'il y a là un élément de négociation qui pourrait constituer ce signal vis-à-vis des Serbes de Belgrade qu'attend M. Kozyrev.

» De mon point de vue, la négociation n'est pas bloquée : essayons de voir si nous pouvons franchir une nouvelle étape à l'occasion d'une réunion à Genève. L'alternative, c'est de laisser se dissocier le groupe de contact. Dans ce cas nous nous retrouverons au mois d'octobre avec un Congrès américain qui demandera une levée de l'embargo sur la fourniture des armes à la Bosnie. Nous avons toujours dit que ce n'est pas une bonne solution. Ce serait la solution du désespoir, l'ultime recours si tout le reste échouait...

L'hypothèse d'un retrait de la FORPRONU

– Vous avez dit pendant longtemps que, puisque ce n'était pas une bonne solution, vous n'en vouliez pas...

– Je continue à dire qu'elle présente tellement d'inconvénients qu'il faut tout faire pour l'éviter. Elle est dangereuse pour les populations, pour la FORPRONU et pour l'équilibre général de la région. Toutefois, à Genève le 30 juillet, Britanniques, Français, Allemands et Russes ont accepté l'idée que, si rien de ce qui a été tenté ne marche, si nous nous heurtons à une obstination infinie des protagonistes, alors peut-être il faudra en venir là. Nous avons ajouté que cela passait par un préalable absolu qui est le retrait de la FORPRONU. Il est exclu que nous acceptions une résolution du Conseil de sécurité sur ce sujet si l'on n'a pas auparavant réglé ce retrait dans le détail. Nous avons demandé une planification précise à l'état-major français, à la FORPRONU et à l'OTAN. C'est en cours, j'espère que nous l'aurons rapidement. Il faut surtout, à l'occasion de cette planification, mettre les différents responsables face à leurs responsabilités : que signifie cette hypothèse-là pour Sarajevo, pour l'OTAN, pour les Etats-Unis ? On connaît le leur fameux slogan *« lift and strike » [levée de l'embargo et frappes aériennes, NDLR]*. On frappe quoi ? Et après qu'est-ce qui se passe ?

– Mais pourquoi ce que l'on a voulu éviter jusque-là deviendrait-il inévitable ?

– Parce que l'alternative, c'est de rester indéfiniment dans la situation où l'on est, en prenant le risque que chaque mois un « casque bleu » soit tué. Nous l'avons toujours dit, nous ne resterons pas éternellement.

– Comment considérez-vous les perspectives de l'élargissement de l'Union européenne à d'autres pays que l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède ?

– Nous n'avons pas de réticences de principe à l'entrée de ces autres pays dans l'Union européenne. Nous-même l'avons dit : il faut qu'ils entrent ; ce nouvel élargissement est l'enjeu majeur de la politique étrangère de la France dans les cinq ans qui viennent. Il pose évidemment de nombreux problèmes. D'abord, quelles limites géographiques ? J'ai une vision très claire : il faut faire nettement le partage entre les pays qui ont vocation à entrer, puisqu'ils sont membres de la famille européenne, et ceux qui ont vocation à être des partenaires proches, comme l'Ukraine ou la Russie. Nous avons d'ailleurs fixé une liste assez précise des futurs adhérents : les trois pays Baltes, six pays d'Europe centrale et orientale, voire d'autres dans les Balkans, s'ils retrouvent la paix et la sérénité. Deuxième difficulté : comment éviter le risque de dilution de l'Union ? L'Europe ne doit pas devenir un vaste ensemble qui ne serait plus qu'une zone de libre-échange.

» Enfin, est-ce que cette Grande Europe peut fonctionner avec les mécanismes que nous avons mis au point pour les six, les neuf puis les douze ? Non. Le rendez-vous intergouvernemental de 1996 est donc essentiel pour définir ce que doit être l'Europe de l'an 2000 et ne pourra se limiter à un simple replâtrage. Nous commençons à y travailler en étroite collaboration avec les Allemands, qui président actuellement l'Union, et nous poursuivrons durant notre présidence *[au premier semestre 1995]*. A l'évidence, une telle Europe sera plus souple, plus diversifiée que celle d'aujourd'hui.

L'enjeu majeur des cinq ans qui viennent

– N'est-il pas impossible, en effet, de demander à l'ensemble des pays cités de répondre, dans les dix ans à venir, à certains critères, dans le domaine monétaire entre autres ?

– Précisément, tous les pays n'en seront pas capables ; l'Europe monétaire ne s'adressera qu'à certains d'entre eux. Le principe de cette différenciation est déjà posé dans le traité : le SME, Schengen ou le protocole social en offrent des exemples. Il y aura sans doute une Europe à solidarité économique forte, entre pays qui ont des développements très proches et puis d'autres qui seront un peu à la périphérie. De même, il y aura des pays qui, en matière de sécurité, seront plus fortement impliqués, je pense à ceux de l'Eurocorps par exemple.

– Est-ce à dire que la France souhaite, après l'adhésion des Quatre, arrêter le processus d'intégration jusqu'à ce que soient fixés les mécanismes d'une Europe à plusieurs vitesses ? Les Allemands sont-ils d'accord ?

– La réforme des institutions est un préalable à tout nouvel élargissement. C'est très clair dans les conclusions du conseil européen de Corfou. Il y a évidemment la campagne électorale en Allemagne. Mais les Allemands, qui sont des avocats convaincus de l'adhésion, tiennent compte aussi des réalités économiques et politiques.

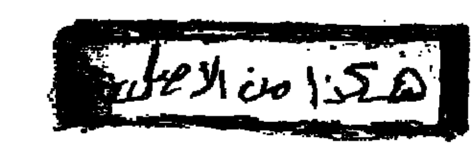
– Pensez-vous que l'Europe sera un sujet sensible de la campagne présidentielle en France ?

– Certainement, parce que c'est un sujet majeur pour l'avenir de la France. Mais ce ne sera pas tout. Les problèmes de vie des Français, d'emploi et de société, devraient être au centre du débat.

– Mais est-ce que les divergences s'exprimeront clairement au printemps prochain ?

– Aux candidats de dire quelle est leur vision de l'Europe. L'expérience prouve que la majorité finit toujours par se retrouver sur une approche commune.

Propos recueillis par
**FRANCIS CORNU,
ALAIN FRACHON
et CLAIRE TRÉAN**



AMÉRIQUES

Brésil : la gaffe qui relance la campagne présidentielle

Un mois avant le scrutin, les propos outranciers du ministre des finances, piégé par un micro resté ouvert, pourraient changer la donne

Dominique Dhombres est notre nouveau correspondant au Brésil où il remplace Denis Hautin-Guiraut, rentré à la rédaction centrale. Voici son premier article.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Un micro resté malencontreusement branché pourrait bouleverser la campagne pour l'élection présidentielle brésilienne. Le ministre des finances, Rubens Ricupero, a dû en effet démissionner, samedi 3 septembre, après avoir notamment déclaré qu'il n'*« aurait aucun scrupule »* à manipuler les chiffres officiels de l'inflation pour favoriser le candidat de son propre parti, Fernando Henrique Cardoso. M. Ricupero avait tenu ces propos imprudents vendredi, alors qu'il enregistrait une émission dans un studio de télévision, sans se rendre compte que ses paroles étaient diffusées à l'antenne...

Il s'agit d'une véritable catastrophe pour le Parti social-démocrate brésilien (PSDB) qui était jusqu'ici donné gagnant de l'élection présidentielle. M. Cardoso, lui-même ancien ministre des finances, soutenu par les milieux d'affaires, caracolait en tête des sondages, au point de paraître pouvoir l'emporter, sinon dès le premier tour du scrutin, le 3 octobre, en tout cas au second, le 15 novembre.

L'événement a d'autant plus choqué le pays que la jeune démocratie brésilienne a fixé des règles très strictes pour cette campagne. Les membres du gouvernement sont censés être totalement neutres. Le ton adopté par M. Ricupero a également surpris. On n'attendait pas un tel cynisme de ce personnage austère, catholique pratiquant, auquel son visage presque émacié donne une allure ascétique.

Le « fils du peuple » et le professeur

M. Ricupero a déclaré dimanche, après avoir assisté à Brasilia à une messe concélébrée par cinq moines bénédictins, qu'il n'allait pas tenter de *« justifier l'injustifiable »*. Il a en particulier regretté la *« vanité et l'arrogance »* dont il avait fait preuve en se présentant comme le *« grand électeur »* de M. Cardoso. Dans sa conversation, qu'il croyait à l'abri des oreilles indiscrètes, avec un journaliste de la chaîne de télévision Globo, M. Ricupero se vantait de faire gagner des voix au candidat du PSDB à chacune de ses interventions télévisées.

Il demandait de passer plus souvent encore à l'antenne. Et il déclarait froidement qu'après la victoire, inéluctable à ses yeux, de M. Cardoso, il faudrait faire donner la police pour casser les grèves qui éclatent ici et là pour revendications salariales.

Le président Itamar Franco a nommé dimanche un nouveau ministre des finances. Il s'agit de Ciro Gomes, tout jeune gouverneur de l'Etat du Ceara, dans le Nord-Est du pays, lui aussi membre du PSDB. La crise est donc officiellement close. Mais un nouveau climat s'est installé, qui peut rendre ses chances au candidat de la gauche, Luis Inacio Lula da Silva, chef du Parti des travailleurs (PT), que tout le monde ici appelle simplement Lula. Ce dernier avait déjà à plusieurs reprises dénoncé l'utilisation illégale de la « machine gouvernementale » au profit de M. Cardoso.

Il a déposé une nouvelle plainte au cours du week-end auprès du tribunal électoral supérieur, l'organisme chargé de superviser la régularité des élections, après les propos de M. Ricupero. *« Il est invraisemblable que ce ministre, qui avait l'air si chrétien et si honnête à la télévision, ait tout à coup l'impudence de dire qu'il n'a pas de scrupule à manipuler les chiffres de l'inflation »*, a commenté Lula.

Le chef du Parti des travailleurs était en tête des sondages ce printemps. Il avait vingt points d'avance sur M. Cardoso. Sa popularité s'est effondrée brutalement au milieu de l'été et les rôles se sont alors inversés. Avant les événements du week-end, M. Cardoso était crédité de 45 % des voix, tandis que Lula n'en obtenait plus que 23 %, selon le dernier sondage de l'Institut brésilien d'opinion publique en date du 30 août. Leonel Brizola, vétéran à 72 ans de la vie politique brésilienne, ancien gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro, arrivait en troisième position, avec seulement 5 %. Une poignée de petits candidats, qui se situent presque tous nettement à droite, tels l'ancien gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, Orestes Quercia, se partageaient les points restants.

Depuis des mois, et malgré tout le métier de M. Brizola, excellent orateur, le jeu électoral se limite en fait en un combat entre Lula – le « fils du peuple », ancien ouvrier de la sidérurgie, trapu, pas très à l'aise en costume et cravate – et Fernando Henrique Cardoso – élégant professeur aux tempes argentées, qui enseigna la sociologie à la Sorbonne, lors de son exil parisien du temps de la dictature militaire. M. Cardoso a l'appui des milieux d'affaires, même s'il n'est pas issu de leurs rangs.

M. Cardoso a été le ministre des finances du président sortant, Itamar Franco, qui, en tant que vice-président, a remplacé en 1992, conformément à la Constitution, Fernando Collor, destitué par le Congrès pour cause de corruption. Il a annoncé son intention de garder, s'il est élu, la même équipe économique que le président sortant et ce pour une bonne raison : c'est lui-même qui l'a choisie pour l'essentiel.

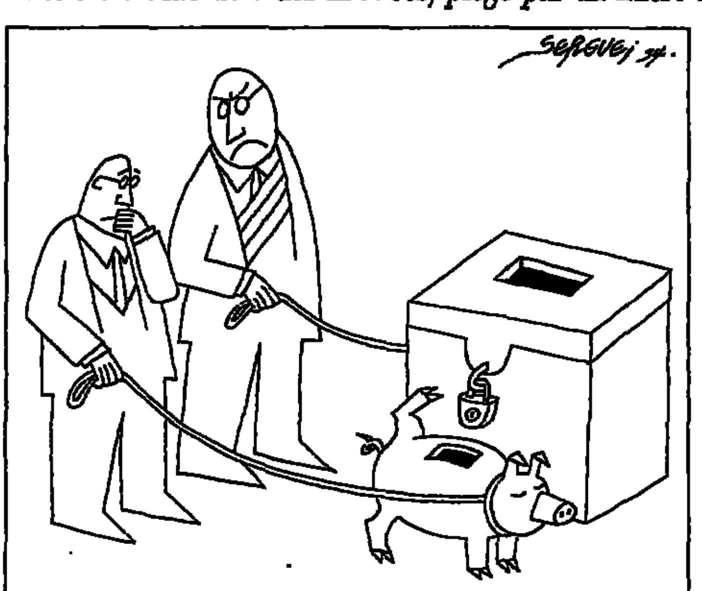
Les complaisances du gouvernement envers le candidat Cardoso étaient déjà apparues au grand jour lorsque le quotidien Folha de Sao Paulo avait publié le 23 août une note du ministre de l'énergie, Alexis Stepanenko, dans laquelle celui-ci demandait à un autre ministre de hâter l'inauguration d'un vaste travail d'électrification dans l'Etat du Mato Grosso *« conformément à la promesse que Fernando Henrique »*, alors ministre des finances, avait faite au gouverneur de cet Etat. M. Stepanenko s'est défendu en affirmant que *« toutes les décisions du gouvernement avaient fatalement, qu'il le veuille ou non, un caractère électoral dans les circonstances actuelles »*.

Une heure de propagande chaque soir

Le tribunal électoral supérieur a ouvert une enquête sur cette affaire. Le président Itamar Franco, de son côté, avait publié un communiqué offensé, au ton très solennel, dans lequel il proclamait sa neutralité dans le combat électoral. *« Je ne permettrai en aucun cas à ceux qui ont des responsabilités dans l'appareil institutionnel de s'en servir au profit d'un candidat »*, avait déclaré le président. Souvent décrit comme un personnage plutôt terne, propulsé par les circonstances au sommet de l'Etat, M. Franco est appelé à disparaître de la scène politique après l'entrée en fonctions de son successeur.

La campagne avait été jusqu'ici remarquablement courtoise. La seule réaction marquante du public est le sentiment de révolte de nombreux Brésiliens qui se voient infliger chaque soir une heure de propagande électorale gratuite à la télévision. Inutile d'essayer de zapper, toutes les chaînes diffusent implacablement le même programme.

Passe encore pour les candidats à la présidence, mais ce système s'étend à tous ceux qui briguent une fonction élective : gouverneur, sénateur ou député fédéral, député de l'Etat. La plupart n'ont que quelques secondes, juste le temps de décliner leur identité, le numéro de leur candidature et de dire : « *Votez pour moi !* ». Le réglement va jusqu'à imposer de laisser l'écran vide pendant le laps de temps alloué au candidat qui n'a pas pu ou voulu confectionner son « clip » électoral...



Aussi bien Lula que M. Cardoso ont adopté des positions modérées sur les grands sujets susceptibles de déchaîner les passions. Lula a réussi à imposer aux militants les plus à gauche de son parti de ne pas inscrire au programme de celui-ci l'imposition d'un moratoire unilatéral sur l'énorme dette extérieure du pays en cas de victoire électorale.

M. Cardoso a certes fait alliance avec le Parti du front libéral (droite) pour obtenir des voix dans le nord-est du pays où il est très peu implanté, mais il s'est gardé de demander la privatisation de l'entreprise pétrolière d'Etat Petrobras. Tout au plus prône-t-il une entrée minoritaire du capital privé dans cette dernière. *« Les privatisations ne sont pas affaire d'idéologie, mais de pratique »*, affirme-t-il dans un entretien à l'hebdomadaire VEJA.

En matière sociale, l'écart est considérable, mais pas démesuré. M. Cardoso juge démagogique le projet de Lula d'augmenter sur le champ le salaire minimum obligatoire mensuel (qui est actuellement de 415 F), mais il n'est nullement un ultra-libéral à la mode de l'école de Chicago. *« Nous ne sommes pas un pays sous-développé, nous sommes un pays injuste (...) : le marché résoud une partie des problèmes, mais pas celui de la pauvreté. Il la laisse en marge. C'est à l'Etat de jouer son rôle »*, explique-t-il encore dans le même entretien.

Alors qu'il était encore ministre des finances, avant de démissionner en mars dernier de son poste pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle, M. Cardoso a lancé un plan qui a abouti le 1 juillet à la création d'une nouvelle monnaie, le real, d'une valeur voisine de celle du dollar. Le but était de juguler l'inflation qui avait atteint, à la veille de l'instauration de la nouvelle monnaie, le rythme extravagant de 1,8 % par jour...

L'inflation est tombée en juillet au rythme, presque vertueux, selon les normes brésiliennes, de 4 % par mois. Mais elle s'est réveillée en août pour atteindre 6 % par mois. Le sort de M. Cardoso est évidemment lié à celui du real, qui est en quelque sorte son enfant, mais il n'avait certainement pas besoin que son successeur aux finances avoue aussi cyniquement le caractère politique des chiffres publiés à propos de l'inflation. Il reste à savoir si cette affaire est capable de renverser de nouveau la tendance, et de remettre en selle la candidature de Lula.

DOMINIQUE DHOMBRES

La droite face à l'élection présidentielle

Le soutien des responsables du RPR à M. Chirac est dénoncé par les partisans de M. Balladur

Pressé d'entrer en pré-campagne par les dirigeants du parti qu'il préside, en présentant son projet politique, Jacques Chirac a confirmé, samedi 2 septembre, à Bordeaux, lors de l'université d'été des jeunes de son mouvement, son statut de candidat du RPR.

■ CHEMIN. Alain Juppé, Philippe Séguin et Bernard Pons, respectivement secrétaire général du parti chiraquien, président de l'Assemblée nationale et président du groupe RPR au Palais Bourbon, ont souhaité que M. Chirac « montre le chemin » afin qu'ils le suivent.

■ PRÉMATURÉ. Devant les critiques des députés favorables au premier ministre Edouard Balladur, considérant que le RPR lance prématurément la campagne électorale, M. Juppé a revendiqué le droit de dire ce qu'il pense.

■ UNION. Les dirigeants du Parti républicain, proches du chef du gouvernement s'efforcent de ne pas entrer dans la querelle qui s'installe au sein du RPR. François Léotard et Gérard Longuet s'en tiennent à la réaffirmation de l'union *(page 10)*.

Au lendemain de la douzième université d'été des jeunes du RPR qui s'est achevée, dimanche 4 septembre, à Bordeaux, chiraquiens et balladuriens peuvent commencer à compter les points. Au secrétaire général du parti, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et au président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, est venu s'ajouter le « patron » des députés néogaullistes, Bernard Pons, qui, lui aussi, lors de l'émission RTL-*le Monde*, a demandé à Jacques Chirac de *« montrer le chemin et d'être notre porte-drapeau pour l'élection présidentielle » (Lire page 10)*.

Ces trois responsables du RPR forment, avec Jean-Louis Debré, porte-parole et secrétaire général adjoint du mouvement qui n'est *« plus seul »*, comme il le dit lui-même, la garde rapprochée de M. Chirac dont l'opinion publique peut interpréter la mise en mouvement comme une entrée dans la campagne présidentielle sans déclaration formelle de candidature. L'organe officiel du RPR, *la Lettre de la Nation*, ne s'y trompe pas, en soulignant, dans son numéro de lundi 5 septembre, que le maire de Paris est *« sorti de l'impasse dans laquelle il semblait s'être enfermé »*. En face, quatre députés qui font partie de la « FAR » (*le Monde* du 3 août), la force d'action rapide du premier ministre, ont réagi à la déclaration du président du RPR et aux propos de ceux qui le pressaient de descendre dans l'arène.

Ainsi Patrick Balkany (Hauts-de-Seine) estime que M. Chirac a été *« recalé à son oral de rentrée »* et qu'*« il a pris en otage un petit nombre de militants triés sur le volet en les contraignant à un choix prématuré et source assurée de division »*. Elus du même département, Patrick Devedjian a regretté que M. Juppé *« ait engagé si prématurément la campagne présidentielle »* et Jacques Baumel a exprimé son opposition *« à toute agitation électorale prématurée »* ; une opinion partagée également par Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise). Au moment de mettre un terme à cette université prochiraquienne, le secrétaire général a répondu vertement à ces contradicteurs balladuriens, en leur signifiant qu'il n'accepterait pas qu'*« on* [lui] *dénie le droit de dire ce qu'*[il] *pense »*.

Le tir groupé venant des Hauts-de-Seine met en valeur le fait que Charles Pasqua, président du conseil général, n'avait pas fait le déplacement de Bordeaux, non plus qu'Edouard Balladur. En envoyant seulement un message, alors qu'il était présent à l'université d'été de Strasbourg, en 1993, le ministre de l'intérieur a fait un service minimum. Sur les douze ministres RPR du gouvernement, seuls quatre, en dehors de M. Juppé, sont venus devant les jeunes néogaullistes : Michèle Alliot-Marie (jeunesse et sports), Jacques Toubon (culture), François Fillon (enseignement supérieur et recherche) et Roger Romani (relation avec le Sénat et chargé des rapatriés).

« Merci Alain »

La plupart d'entre eux entouraient M. Chirac, à l'occasion du dîner de gala, samedi soir, qui a suivi la déclaration du président du RPR. Il y avait aussi là quelques personnalités de l'UDF : Hervé de Charette, ministre du logement, Charles Millon, président du groupe à l'Assemblée, Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, tous trois plus ou moins proches de Valéry Giscard d'Estaing. Par sa présence, José Rossi, secrétaire général du Parti républicain, a rendu la politesse à M. Juppé qui s'était déplacé jusqu'à Carcans-Maubuisson (Gironde) où se tenait l'université du PR, et par la sienne, Jean-Antoine Giansily, président du CNI, tentait de conforter une position qui lui est contestée à la tête de son parti.

Décidé à ouvrir *« le grand débat national sur les réformes à mettre en œuvre pour relever le défi de notre temps »*, selon sa formule de candidature présidentielle implicite, destinée à pousser M. Balladur à se découvrir car il est persuadé que la campagne électorale se fera sur un projet et non pas sur un bilan, M. Chirac a bénéficié à Bordeaux d'un soutien clair et direct de M. Juppé qui a valu au secrétaire général du RPR un vibrant *« merci, Alain »*, et d'un appel plus contourné en sa faveur de la part de M. Séguin. Au terme d'un brillant discours écrit, exposant les qualités de l'homme qui, au nom de la majorité, occupera *« la fonction présidentielle »*, et qui ressemblait furieusement à un autoportrait, le président de l'Assemblée nationale a ajouté un *post scriptum* verbal, en reprenant la parole à la fin de son allocution. Il est vrai que des jeunes gens enflammés, mais frustrés, lui réclamaient *« un nom »* au terme de la description.

Rappelant que douze mois auparavant, il était dans le rôle de celui qui demandait à M. Chirac de bien vouloir *« ouvrir le chemin »* conduisant à l'Elysée, M. Séguin s'est félicité d'avoir entendu, à Bordeaux, M. Juppé reprendre cet appel à son compte, en assurant : *« Je me réjouis que tous ensemble, avec la même détermination, nous soyons engagés sur ce même chemin »*. Soulagés, les militants pouvaient laisser éclater un tonnerre d'applaudissements et provoquer un rugissement de montants en fer martelés par deux mille pieds. Le militantisme juvénile et sympathique des participants était éloigné, evidemment, de la préoccupation essentielle qu'ont MM. Juppé et Séguin de préserver, pour l'avenir, l'unité du RPR.

S'écartant d'un des fondements du gaullisme sur le rôle des partis, et en particulier de celui qui est censé soutenir un candidat à l'élection présidentielle qui se réclame de cette philosophie, le RPR court le risque d'inverser l'ordre des facteurs. Un danger que ne méconnaissent ni M. Juppé ni M. Séguin. Pour les balladuriens, le risque est déjà dépassé car, selon eux, la nouvelle donne bordelaise porte en germe l'éclatement du mouvement. Partisans d'une « finlandisation » du parti, il serait bien étonnant que M. Balladur et ses amis se compromettent dans le processus qui vient de s'enclencher.

OLIVIER BIFFAUD

COMMENTAIRE

Vingt ans après

LES partis politiques sont des conservatoires de la mémoire, que leurs adhérents ne partagent pas tous, mais à laquelle ils s'initient. Il y a une semaine, avec la réunion des amis de Jacques Delors à Lorient, les socialistes avaient été invités à un retour au début des années 70 et même, plus précisément, à 1974, année où l'actuel président de la Commission européenne avait rejoint le PS, comme l'avait fait aussi Michel Rocard, engagé dans la campagne présidentielle de François Mitterrand.

A Bordeaux, les 3 et 4 septembre, l'aide-mémoire de 1974 était aussi nécessaire pour suivre certains discours, particulièrement celui de Jacques Chirac. Le président du RPR s'exprimait dans la ville de Jacques Chaban-Delmas, auquel il avait préféré, il y a vingt ans, Valéry Giscard d'Estaing. Après avoir expliqué qu'il avait agi ainsi, à l'époque, afin de sauver le mouvement gaulliste du naufrage, il a compensé cette appréciation sévère pour l'ancien premier ministre par un hommage à la « nouvelle société », dont M. Chaban-Delmas s'était fait le champion, en 1969, conseillé par... M. Delors. S'étant rangé alors parmi les gardes du cardinal contre la noblesse gaulliste, M. Chirac revendique, « vingt ans après », la légitimité historique contre Edouard Balladur, qui était resté à l'écart des manœuvres de 1974.

Alors que s'achève le règne de M. Mitterrand et que les états majors politiques s'inquiètent d'une possible accélération de l'échéance en raison de la maladie du chef de l'Etat, l'identité des acteurs et la nature de leurs débats tirent l'actualité en arrière. M. Giscard d'Estaing, qui avait bénéficié en 1974 de la dissidence orchestrée par M. Chirac au sein du parti gaulliste, sous l'inspiration de Marie-France Garaud et de Pierre Juillet, fait cause commune avec le président du RPR pour tenter de désamorcer la candidature de M. Balladur à la prochaine élection présidentielle. Il se prépare à lancer lui aussi, dans les semaines qui viennent, une offensive sur le thème de la lutte contre le chômage, en présentant le plan de « retour au plein emploi » qu'il annonce depuis le printemps dernier.

Le président de l'UDF, formation qu'il avait inventée en 1978 pour faire pièce au RPR, a besoin d'un retour aux sources pour ressouder, face à l'impérialisme du parti néogaulliste, les centristes et les libéraux aujourd'hui attirés par le balladurisme. On avait déjà vu, dans les années 80, MM. Giscard d'Estaing et Chirac faire un bout de chemin ensemble afin de se débarrasser de Raymond Barre, qui les gênait également. M. Balladur s'était porté, alors, au secours de M. Chirac, qu'il avait convaincu de revenir à l'Hôtel Matignon pour prendre l'avantage sur M. Barre. Cette partie du programme avait été menée à bien.

Débat à contre-temps

Cette fois, l'adversaire commun de MM. Chirac et Giscard d'Estaing est à Matignon. A la différence du maire de Paris, qui n'avait pas su prendre ses distances avec son parti en 1988, M. Balladur n'a pas besoin de faire ce travail. Les partis le font pour lui. Alors que le premier ministre est situé au RPR, les centristes s'étaient proclamés, en 1993, sa « garde rapprochée » ; aujourd'hui, les libéraux du Parti républicain le plébiscitent en appelant à soutenir le gouvernement. Or, le RPR lui-même apporte sa contribution à cette œuvre salutaire pour M. Balladur en le prenant pour cible. Alors qu'Alain Juppé avait *« montré le chemin »* en expliquant que le RPR saurait, le moment venu, faire un choix entre les deux hommes (*le Monde* du 25 août), M. Chirac a préféré faire apparaître, à Bordeaux, que ce choix est déjà fait.

Le secrétaire général et ministre des affaires étrangères n'avait d'ailleurs pas tardé à corriger lui-même sa trajectoire, puisque, dès le lendemain de sa déclaration sur le « choix », il avait informé M. Balladur, le 25 août, que le sien était fait et qu'il le dirait à Bordeaux. Les partisans de l'entrée en campagne rapide de M. Chirac l'ont donc emporté sur ceux qui lui conseillaient d'éviter de paraître impatient ou inquiet. En écoutant les premiers, le maire de Paris fait le pari d'enrayer la progression de M. Balladur en lui imposant un débat présidentiel à contre-temps. Son argument principal est la liberté de discussion, opposée à l'impératif de la candidature unique. Face à une logique plébiscitaire, M. Chirac, tout en se réclamant de la filiation gaulliste, revendique la place et le rôle des partis, dont son lieutenant, Bernard Pons, a rappelé qu'ils sont inscrits dans la Constitution.

Du côté du premier ministre, le recours de M. Chirac à la légitimité partisane appelle naturellement une riposte classique : le maire de Paris se « RPR-ise » et prend ainsi le risque de connaître le même score que Michel Rocard après que ce dernier avait pris la direction du PS, alors que l'élection présidentielle met en jeu des hommes – et non des partis – devant les électeurs. Les différences n'en sautent pas moins aux yeux, le RPR étant certes un parti politique, c'est-à-dire un des ces groupements dont les Français se méfient, mais dans une tout autre sitiuation que le PS lorsque M. Rocard s'était fait fort de le rénover. L'entrée en opérations de la puissante machine que dirige M. Chirac, avec l'appui de Philippe Séguin et d'Alain Juppé, ne peut pas être traitée à la légère par M. Balladur.

L'irruption du passé

Vingt ans après la campagne au terme de laquelle M. Mitterrand avait manqué de peu la victoire, au second tour, face à M. Giscard d'Estaing, les socialistes sont confrontés, eux aussi, à l'irruption du passé. Celui de leur ancien chef de file, d'abord, dont la jeunesse pétainiste et les liens conservés avec certains maîtres d'œuvre de la collaboration avec l'Allemagne les troublent. Leur propre histoire, ensuite, alors que leur parti, dirigé par les mitterrandistes, a pour seul candidat sérieux à l'élection présidentielle Jacques Delors, c'est-à-dire le représentant le plus éminent, avec M. Rocard, de cette gauche sociale-démocrate contre laquelle M. Mitterrand et ses partisans avaient bataillé en l'accusant des pires dérives droitières.

Les premiers actes du combat pour la présidence de la République sont envahis par le passé. Il ne suffit pas, apparemment, de le commémorer pour s'en débarrasser.

PATRICK JARREAU

Les principaux extraits du discours de M. Chirac

« Que personne ne doute de ma détermination ! »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par Jacques Chirac, samedi 3 septembre, au cours de l'université d'été des jeunes du RPR, à Bordeaux, après qu'Alain Juppé, secrétaire général du parti, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, eurent demandé au maire de Paris de « montrer le chemin » en présentant un projet pour l'élection présidentielle :

« Vous êtes jeunes, vous êtes enthousiastes et, à ce titre, au-delà de tout clivage politique, vous êtes la France dans ce qu'elle a de plus prometteur. Vous devez être aussi la France dans ce qu'elle a de plus généreux *(...)*, mais vous savez, et c'est là votre force, que la vie n'est marquée d'aucune fatalité et que vous pouvez lui imposer votre volonté si vous en avez la détermination et le courage.

» Je suis un homme politique forgé par son expérience, sa réflexion, ses certitudes et ses interrogations, ses succès et ses échecs, et si l'on doit me reconnaître un jour un mérite, je souhaite que cela soit d'avoir réussi à maintenir, souvent contre vents et marées, un mouvement gaulliste dans notre pays – un mouvement dont, il y a vingt ans, on se disputait les dépouilles – et d'avoir fait de ce mouvement, lors des dernières législatives et de l'équilibre des pouvoirs qui s'en est suivi, la première force politique de notre pays. (...)

L'« intuition » de M. Chaban-Delmas

» Vous le savez, lorque la mer est mauvaise, que le bateau tangue et que l'inquiétude mine l'équipage, il faut au capitaine une force et une volonté sans faille, en un mot, une rage de vaincre. Le général de Gaulle nous l'a appris en 1940 comme en 1958 : le génie de l'homme d'Etat, en temps de crise, suppose des convictions tirées de l'expérience. Il suppose une vraie détermination, fondée sur la conscience que le temps n'est pas un allié et que l'immobilisme ou l'apparence de mouvement sont les pires ennemis. (...) Il suppose, enfin et surtout, la générosité qui met l'homme au centre de nos préoccupations et refuse la misère et l'oppression, l'injustice et les inégalités.

» Cette exigence sociale mérite réflexion. Les gaullistes en prennent-ils toujours la mesure ? Je n'en suis pas sûr. (...) La croissance, puis la crise, dix ans de socialisme, un comportement d'opposition trop systématique parfois, le manque de vision peut-être, ne nous ont-ils pas perdre ce cap ? (...) Nos dirigeants, depuis vingt ans, n'ont-ils pas été aveuglés par les problèmes économiques, au point de mal distinguer la finalité sociale de toute action politique ? Et je voudrais saluer ici, à Bordeaux, l'un des nôtres, qui avait cette intuition : Jacques Chaban-Delmas l'avait en effet exprimée dans un discours sur la « nouvelle société », dont on n'a peut-être pas pris, alors, toute la mesure. (...)

» Face à une crise sociale sans précédent, nous devons retrouver l'ambition humaine du gaullisme. Nous devons, pour cela, changer nos habitudes et nos mentalités. En clair, il faut lever les tabous et débattre librement et sans idée préconçue des grands problèmes : que doit être l'Europe de demain ? Quelle doit être la politique économique et financière de la France ? Comment l'activité peut-elle être accrue et comment doit-elle être partagée ? Quelle est la réforme qui s'impose pour financer notre protection sociale ? Et aussi comment la France doit-elle être gouvernée ? Quel doit être l'équilibre de nos institutions ? Comment rendre au pouvoir politique la responsabilité qui lui incombe ? (...)

» Il y a deux ans, avec l'ensemble des responsables de notre mouvement, avec ceux de l'opposition d'alors (...), nous avons fait campagne contre le socialisme et nous avons pris des engagements vis-à-vis des Français. Ceux-ci nous ont fait confiance, et il faut tenir ces engagements. Je m'en étais à l'époque porté garant et je ferai en sorte qu'il en soit ainsi. Que personne ne doute de ma détermination !

» Aujourd'hui, alors que la gauche ne parvient pas à retrouver un minimum d'assurance, beaucoup scrutent les rapports entre Edouard Balladur et moi et glosent sur leurs évolutions supposées ou souhaitées. La moindre phrase est interprétée ; le silence aussi ; chaque suggestion devient critique. On essaie de nourrir une querelle entre nous deux. Ceux qui agissent ainsi, par intérêt ou par ignorance, ont tort. Ils alimentent une polémique vaine et inutile. Ils ont une vision très réductrice de la politique française.

» Depuis bien des années, j'ai donné à Edouard Balladur toute ma confiance. Au lendemain d'une victoire législative à laquelle j'ai ardemment contribué, j'ai voulu sa nomination à Matignon et j'ai fait ce qu'il fallait pour cela. Je ne le regrette pas. J'ai soutenu la politique qu'il a menée et j'ai approuvé l'action de son gouvernement, conduite dans des conditions que la cohabitation ne facilite naturellement pas.

» Voilà pour les faits.

« Une vision de l'avenir »

» Pour l'avenir, il ne saurait y avoir de place, au sein de notre famille, face aux défis auxquels est confronté notre pays à l'aube de l'an 2000, pour des divisions ou pour des querelles. Qu'il y ait parmi nous des personnalités fortes et capables, il faut s'en réjouir. Edouard Balladur, Charles Pasqua, Philippe Séguin, Alain Juppé sont et font la richesse de notre mouvement. Que des ambitions s'expriment, c'est humain, mais, en fin de compte, l'union doit l'emporter, car c'est l'intérêt de la France qui l'exige, et cela n'est pas un vain mot pour des gaullistes.

» Ce qui est en cause aujourd'hui et le sera plus encore demain, ce n'est pas une rivalité de personnes et, la gauche étant ce qu'elle est, ce n'est plus une rivalité de partis. Ce n'est pas, non plus, le jugement porté sur un bilan dont toute l'actuelle majorité est solidaire. Ce qui est en cause, c'est une vision de l'avenir et le choix d'un art de gouverner.

» Va s'ouvrir maintenant, à la veille de l'élection présidentielle, le grand débat national sur les réformes à mettre en œuvre pour relever le défi de notre temps : assurer à la nation la cohésion et la croissance, renforcer les solidarités, combattre pour l'emploi et contre l'exclusion. Ce débat exigera de la foi et de l'imagination. Je vous demande, ce soir, d'y participer, sans sectarisme, mais avec une passion que je souhaite égale à celle que j'y mettrai moi-même. Et s'agissant de la passion, je sais que je peux vous faire confiance ! »

DIPLOMATIE

Pour la première fois depuis 1966

Le ministre français de la défense participera à une réunion de l'OTAN

Le ministre français de la défense, François Léotard, participera du 28 au 30 septembre à Séville (Espagne) à une réunion informelle des ministres de la défense des pays de l'OTAN. La situation en ex-Yougoslavie, où sont déployés six mille « casques bleus » français de la force de protection de l'ONU, figure notamment à l'ordre du jour de cette réunion.

C'est la première fois depuis que la France a quitté le commandement militaire intégré de l'OTAN, en 1966, qu'un ministre français de la défense participe, avec ses quinze collègues de l'Alliance atlantique, à une telle rencontre.

A la fin de l'an dernier, il avait été indiqué que le ministre de la défense et le chef d'état-major des armées pouvaient, après accord au cas par cas du président de la République, assister à des réunions de l'OTAN dès lors que les intérêts des armées françaises étaient concernés. Ce changement de politique, par rapport à la tradition de la « chaise vide » instaurée par le général de Gaulle, figure en clair dans les orientations du Livre blanc de la défense que le gouvernement de M. Balladur a présenté au printemps et que François Mitterrand a avalisé en tant que chef des armées.

C'est la deuxième réunion informelle – ce qui signifie qu'il n'y a pas de décision prise – des ministres de la défense de l'OTAN depuis octobre 1993, la première ayant eu lieu à Travemünde (Allemagne) en l'absence de la France.

Outre la situation en ex-Yougoslavie, qui pourrait évoluer avec la double menace d'une levée de l'embargo et d'un retrait des « casques bleus », la réunion prévue à Séville a pour objet d'examiner la réforme de l'Alliance atlantique et, sur la demande de l'Espagne, la sécurité en Méditerranée. Autant de thèmes qui mettent directement en jeu les armées françaises.

Le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, a indiqué, vendredi 2 septembre, que la présence de M. Léotard à Séville ne constitue « *en aucune manière un changement de doctrine* » de la France. « *L'autonomie de décision de la France demeure totale par rapport au commandement intégré* », a-t-il ajouté.

Espérances

Suite de la première page

On se prend à rêver qu'il en aille de même, prochainement, pour les Caraïbes, avec l'espoir que s'achève l'interminable calvaire d'Haïti, par le retour à la légalité qui avait porté à sa présidence le père Aristide ; et aussi que se termine, pour reprendre le titre d'un roman de Gabriel Garcia Marquez, « *l'automne du patriarche* » Castro dans le libre arbitre du peuple cubain qui, pour autant, ne souhaite certainement pas revenir à sa condition d'avant la révolution.

⁂

CES bonnes nouvelles mettent d'autant plus en relief les échecs récents et les nouvelles menaces. Dans ce cycle entre ordre et désordre où s'ébroue un monde en devenir, hier corseté par l'affrontement Est-Ouest, de nouveaux dérèglements voient le jour. Tandis que s'effacent d'anciens conflits, d'autres naissent face auxquels la communauté internationale semble désemparée et impuissante. Depuis plus de deux ans, une guerre s'est installée à demeure en Europe sur les décombres de l'ex-Yougoslavie. Durant la même période, sur la rive sud de la Méditerranée, le Maghreb, dont l'Algérie est le poumon démographique, est aux prises avec la tentation islamiste. Dans les deux cas, l'Europe, concernée au premier chef, paraît tétanisée, affolée ou craintive. Dans les deux cas, tout se passe comme si, dans une marche obligée à l'irréparable, elle ne pouvait que payer le prix de ses erreurs originelles.

En ex-Yougoslavie, l'Europe n'a pas su prendre la mesure de l'agression serbe et de la nécessité de préserver, quand il était encore temps, l'intégrité territoriale de la Bosnie multi-ethnique. Du coup, elle ne peut plus que s'efforcer de convaincre les camps en présence d'accepter un partage ethnique du territoire, dont l'esprit contredit pourtant toutes les valeurs dont elle se réclame. Mais, à cause de sa tardive prise de conscience, elle n'a guère aujourd'hui les moyens de les y contraindre, confrontée à l'entêtement des Serbes de Bosnie, tandis que les Bosniaques veulent une bataille de longue durée.

S'agissant de l'Algérie, l'erreur fut sans doute de bloquer le processus électoral après que les islamistes eurent accepté de jouer le jeu. Comment rendre aujourd'hui crédible l'espérance démocratique face au danger intégriste quand il fut tacitement admis que les élections n'étaient bonnes qu'à condition que le FIS les perdent ? Terrifiante dans ce qu'elle laisse présager de l'avenir, la radicalisation des groupes armés islamistes s'est trouvée malheureusement accélérée par ce pas de clerc qui a donné crédit à la propagande anti-occidentale des islamistes, dans un pays essentiellement miné par un désastre économique et social.

Tandis que, de l'Afrique du Sud à la Palestine, en passant par l'Irlande, les Etats-Unis de l'administration Clinton montrent leur capacité à intervenir, non plus, comme ce fut souvent le cas dans le passé, de façon répressive, mais – hormis le fâcheux blocus de Cuba – de façon conciliatrice, l'Europe tarde à manifester son existence et son poids diplomatique. Son unité économique, commerciale et marchande, ne se traduit pas par une présence politique commune. Elle doute d'elle-même et de l'avenir de sa construction, comme en témoigne le débat lancé par l'Allemagne sur ses cercles concentriques. On peut y déceler le rêve d'un retour en arrière, à l'Europe des six – ou plutôt des cinq, puisque l'Italie en serait exclue. On peut aussi bien y apercevoir la condition d'une remise en marche : dans une Europe qui nécessairement s'élargit, donc prend inévitablement le risque de se diluer, il faudra bien un moteur puissant pour aller de l'avant. Il n'est pas indifférent, de ce point de vue, qu'Helmut Kohl et Edouard Balladur aient pu dire la même chose au même moment.

⁂

DANS le nouveau paysage mondial, où l'espérance s'offre donc des rendez-vous inattendus, c'est paradoxalement l'Europe, sur laquelle ne pèse pourtant plus l'hypothèque de la guerre froide, qui semble fragilisée. Et, au sein de cette Europe, c'est surtout la France qui, face à l'unité retrouvée d'une Allemagne désormais plus assurée et plus confiante, semble en retrait, moins préoccupée de l'avenir du monde que de savoir qui, d'Edouard Balladur ou de Jacques Chirac, fut le plus loyal... Il serait temps de s'en inquiéter, si l'on veut bien admettre que c'est de l'inquiétude que naît l'espérance.

J.-M. C.

REPÈRES

BULGARIE

Les principaux partis appellent à des élections anticipées

Après l'annonce, vendredi 2 septembre (*Le Monde* daté 4-5 septembre), de la démission du gouvernement, formé d'« *experts* », du premier ministre Luben Berov, les principales forces politiques ont confirmé leur volonté de résoudre la grave crise politique et économique en cours par la tenue d'élections anticipées

Le président du Parti socialiste (PSB, ex-communiste), Jean Videnov, en tête des derniers sondages, a déclaré que « *les socialistes étaient en faveur d'élections et refuseraient très probablement de former un cabinet* » sur la base de l'actuelle assemblée. Le président du principal parti d'opposition, l'Union des Forces démocratiques (UFD), Filip Dimitrov, s'est également prononcé indirectement en faveur d'élections anticipées. M. Berov a déclaré, pour sa part, qu'il « *se verrait obligé de demander un vote de confiance pour gouverner jusqu'au printemps prochain* », si le Parlement, qui se réunit mercredi 7 septembre, refusait la démission de son gouvernement. – (*AFP.*)

JAPON

Les socialistes révisent leur programme politique

Le Parti socialiste japonais (PSJ), associé depuis le 30 juin au gouvernement avec les libéraux démocrates du PLD, a révisé, samedi 3 septembre, son programme sur plusieurs points cruciaux, apportant ainsi son appui à son président, le premier ministre Tomiichi Murayama. Revenant sur son dogme pacifiste, le PSJ a, en particulier, admis, lors d'une convention, la constitutionnalité des Forces d'auto-défense (nom donné après 1945 à l'armée). Les socialistes ont aussi approuvé le traité de sécurité américano-nippon, adopté comme emblème du pays le drapeau utilisé pendant la deuxième guerre mondiale, et reconnu comme hymne national le *Kimigayo* (chant à la gloire de l'empereur). Deux anciens vice-présidents du PSJ ont démissionné en signe de protestation. – (*AFP.*)

PHILIPPINES

La guérilla musulmane libère sept otages sud-coréens

Le Front de libération islamique Moro (MILF) a libéré dimanche 4 septembre sept otages sud-coréens qu'il détenait depuis le 27 août. Après un accrochage avec l'armée, 200 rebelles avaient alors occupé le chantier où étaient employés les Sud-Coréens, et s'étaient servis des travailleurs comme bouclier. Les libérations sont apparemment survenues après que les autorités eurent accepté certaines exigences des rebelles. Le MILF est une fraction du Front de libération nationale Moro, qui a pris les armes en 1970 pour obtenir l'indépendance des musulmans du sud, mais a récemment engagé des négociations avec Manille. – (*AFP.*)

RUSSIE

Accueil sans enthousiasme pour les soldats rentrant d'Allemagne

Si les derniers soldats russes de retour de Berlin ont été accueillis, samedi 3 septembre, en grande pompe à Moscou, avec tapis rouge, fanfare et discours de bienvenue du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, seuls quelques centaines de Moscovites s'étaient dérangés pour venir les acclamer.

Environ 500 soldats d'un bataillon d'infanterie, baïonnette au fusil, suivis du choeur qui avait chanté au moment du départ de Berlin, puis des soldats d'un bataillon de blindés, sont sortis de la gare de Biélorussie sous les « hourras » d'une foule constituée en majorité de lycéens, amenés par leurs professeurs à la demande de la municipalité. Un peu plus loin, leurs cris étaient noyés par les « *Honte !* » et « *Vive l'Union soviétique* » scandés par 200 à 300 communistes brandissant des drapeaux soviétiques. – (*AFP.*)

RUSSIE-CHINE

« Ni affrontement ni alliance »

La Russie et la Chine « *sont convenues de la nécessité de construire un nouveau type de partenariat constructif, ce qui signifie ni affrontement ni alliance politique* », a déclaré, dimanche 4 septembre à Moscou, le ministre chinois des affaires étrangères Qian Qichen, à l'occasion de la visite officielle dans cette capitale du président Jiang Zemin. Le chef d'Etat asiatique et son homologue russe Boris Eltsine se sont mutuellement engagés, samedi 3, à ne plus viser le territoire de l'autre partie avec leurs missiles nucléaires stratégiques. Les ministres des affaires étrangères ont, par ailleurs, signé un accord portant sur la délimitation de la partie occidentale de la frontière commune, objet d'un long litige entre les deux Etats. – (*Reuter.*)

UKRAINE

Le président Koutchma réaffirme l'intégrité du territoire national

Le président ukrainien Léonid Koutchma a réaffirmé, samedi 3 septembre, « *l'intégrité* » de l'Ukraine devant les responsables de la presqu'île de Crimée, qui demandent une plus grande autonomie, voire leur rattachement à la Russie, tout en leur promettant de leur accorder des pouvoirs élargis en matière économique et culturelle.

Lors d'une rencontre avec le président de Crimée, Iouri Mechkov, et le président du Parlement de la péninsule, Sergueï Tsekov, le président Koutchma, en vacances en Crimée, a assuré qu'il entendait garantir l'intégrité de l'Ukraine et l'inviolabilité de ses frontières. M. Koutchma a réaffirmé que la décision du conseil municipal de la ville de Sébastopol, qui a demandé le 23 août le statut de « ville russe » « *n'avait aucune force juridique* ». – (*AFP.*)

EN BREF

BIRMANIE : la junte veut discuter avec Aung San Suu Kuy. – La junte militaire au pouvoir à Rangoon depuis 1988 (SLORC) entamera des discussions avec le chef de l'opposition Aung San Suu Kyi d'ici la fin de l'année, a déclaré un responsable de la Défense. Il s'agit là d'une confirmation officielle de la volonté prêtée au Conseil d'Etat pour la loi et l'ordre de nouer un dialogue avec Mme Suu Kyi, prix Nobel de la Paix 1991, qui est assignée à résidence depuis plus de cinq ans, malgré la victoire électorale de son parti en 1990. – (*AFP.*)

CHINE : Pékin ne se joindra pas au moratoire nucléaire. – Le ministre des affaires étrangères chinois a implicitement confirmé dimanche 4 septembre que son pays ne se joindra pas dans l'immédiat au moratoire sur les essais atomiques observé par les puissances nucléaires – Etats-Unis, Grande-Bretagne, Russie et France. Selon Qian Qichen, la Chine n'a pas pris en ce domaine « *d'engagement unilatéral* » ; elle est « *favorable à une suppression totale des essais nucléaires et vise à conclure un accord sur ce problème d'ici à 1996* ». La déclaration a été faite à Moscou, où le président Jiang Zemin est en visite. Pékin avait procédé à un nouvel essai en juin. (*AFP.*)

CUBA : le Panama accueillera 10 000 réfugiés. – Le Panama a accepté, samedi 3 septembre, d'accueillir au moins 10 000 réfugiés cubains dans les bases militaires américaines situées le long du canal, pendant une durée maximale de six mois. Le Mexique et le Guatemala recevront de leur côté des réfugiés cubains ayant de la famille dans le pays. Par ailleurs, la garde-côtière américaine a intercepté 1 353 boat-people cubains vendredi et 946 samedi. Commencés jeudi, les négociations américano-cubaines sur l'immigration devaient se poursuivre lundi à New York. – (*AFP, Reuter.*)

HAÏTI : les putschistes partiront « d'une manière ou d'une autre », selon Albert Gore. – Une invasion d'Haïti « *n'est pas inévitable* » si les militaires au pouvoir à Haïti se retirent mais les Etats-Unis « *ont fait très clairement comprendre* » que les putschistes « *partiront d'une manière ou d'une autre* », a déclaré, dimanche 4 septembre, le vice-président américain Albert Gore. Par ailleurs, selon le quotidien *Los Angeles Times*, le président Clinton envisagerait d'envoyer à Port-au-Prince une dernière mission diplomatique, avant de lancer un ultimatum à la junte. – (*AFP, Reuter.*)

La droite et l'élection présidentielle

M. Pons : « Tout ce qui existe » au RPR « procède » de M. Chirac

Invité du « Grand-Jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 septembre, Bernard Pons a déclaré que les principaux dirigeants du RPR avaient *« cessé d'accepter de jouer les Tartufe »* en se prononçant en faveur de la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle à l'occasion de l'« université d'été » des jeunes néogaullistes, réunie à Bordeaux.

« C'était un secret de Polichinelle », a affirmé le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, précisant qu'il demande, lui aussi, à M. Chirac de *« montrer le chemin et d'être* [le] *porte-drapeau »* du mouvement néogaulliste pour l'échéance de 1995. *« Il est le candidat légitime du RPR »*, a-t-il souligné, car *« tout ce qui existe au sein du mouvement gaulliste procède, soit directement soit indirectement, de* [son] *action »*.

M. Pons a notamment évoqué les circonstances dans lesquelles Edouard Balladur avait accédé aux plus hautes responsabilités politiques. *« Si M. Balladur est devenu député*, a-t-il rappelé, *c'est parce qu'on lui a proposé une circonscription de Paris, et Jacques Chirac n'est pas étranger à sa nomination au poste de premier ministre. »* Tout en se défendant d'*« accuser (...) de conservatisme »* un gouvernement que les deux groupes parlementaires RPR *« soutiennent tout à fait loyalement »*, M. Pons estime qu'il convient de *« revenir à l'inspiration du gaullisme, et en particulier du gaullisme social »*.

« L'élection présidentielle de 1995 n'est pas une parenthèse, c'est un nouveau départ », a-t-il assuré. *« La France va mieux, mais elle n'est pas guérie »*, a ajouté l'ancien secrétaire général du RPR, en observant, au sujet de la perspective d'une reprise économique, que *« la confiance n'est pas encore totalement rétablie »*.

Le Parti républicain réitère ses appels à l'union de la majorité

Au dernier jour de son « université d'été », samedi 3 septembre, à Carcans-Maubuisson (Gironde), le Parti républicain a choisi de ne pas se mêler de la querelle qui agite le RPR. Alors qu'Alain Juppé, secrétaire général du mouvement néogaulliste, avait rappelé, la veille, son engagement en faveur de Jacques Chirac, les responsables du PR se sont contentés d'un rappel vibrant à la nécessaire union, seule clé, selon eux, de la victoire à l'élection présidentielle pour la majorité.

« Nous savons ce que coûtent les querelles de personnes », a assuré Alain Madelin, ministre des entreprises, qui s'était rendu à l'université d'été du RPR pour entendre M. Juppé. A la fois plus direct et plus martial, François Léotard, président d'honneur du PR, s'en est pris aux *« snipers de la majorité »*, qu'il faut mettre *« hors d'état de nuire »*. *« Après les deux échecs immérités et injustes de 1981 et 1988, je suis convaincu qu'une troisième défaite entraînerait une dislocation de la majorité ; aucun parti, même le nôtre, aucun homme politique, aucun projet ne subsisterait »*, a affirmé le ministre de la défense, donnant à choisir, en quelque sorte, entre l'union et le chaos.

M. Léotard a également assuré que la majorité se doit de *« soutenir jusqu'au bout la politique du gouvernement »* et qu'elle ne doit pas faire de *« la démagogie »* sa *« ligne de conduite »*. Il a déclaré qu'aucun candidat de la majorité à l'élection présidentielle *« ne doit être prisonnier d'un parti politique »*. Gérard Longuet a renchéri en estimant, à propos de M. Juppé et de M. Chirac, que le premier rendait *« un bien mauvais service »* au second en le rendant *« prisonnier d'une formation partisane »*.

Le président du PR a défendu également le choix de la candidature d'union, alors que les présidentiables les plus en vue se trouvent au RPR. *« Il vaut mieux être plusieurs à soutenir un bon candidat que seul à soutenir un candidat qui n'aurait pas de chance*, a-t-il dit. *Contrairement à l'esprit des Jeux olympiques, l'important c'est de vaincre et non pas de participer. »*

Avertissement à M. Giscard d'Estaing

Le choix de l'union ayant son prix, comme tout service qui se conçoit, les dirigeants du PR ont proposé discrètement leur devis. M. Madelin a été le premier à évoquer le sujet en souhaitant que *« l'équilibre »* s'impose au sein de la majorité *« entre l'UDF et le RPR »*, *« entre l'Elysée et Matignon »*. Adepte fervent, lui aussi, de *« l'équilibre »*, M. Longuet a ensuite lourdement vanté les qualités de M. Léotard, ses *« vingt ans d'expérience, dans l'enthousiasme comme dans l'épreuve »*. *« Quel meilleur exercice que la prise en main du ministère des armées ? »*, s'est-il demandé, en commis voyageur d'un futur premier ministre membre du PR.

Le président du PR a enfin rappelé l'avertissement, désormais traditionnel, qu'il adresse à Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, chaque fois qu'il en a le loisir. *« Nous sommes bien dans l'UDF »*, a-t-il assuré, avant d'insister sur le fait que le PR ne tolérera aucune ambiguïté *« sur l'enjeu que représente la bataille de l'union »*. Si M. Giscard d'Estaing décide donc de s'engager, de son propre chef, dans la bataille présidentielle, *« nous préférons choisir l'indépendance et l'union plutôt que l'équivoque et l'ambiguïté »*, a menacé M. Longuet. Le ministre du commerce extérieur a également évoqué *« la ligne directrice »* pour l'union – et, par conséquent, pour le premier ministre – qu'il se fait fort d'imposer au sein de l'UDF avec le renfort du Parti radical et du Centre des démocrates sociaux, avec lequel, selon lui, *« il n'est pas de fossé qui soit infranchissable »*.

M. Longuet a conclu son intervention en tirant la leçon, avec un peu de recul, du désordre qui avait saisi le PR à la fin du printemps lors de la tentative avortée de constitution d'un groupe autonome à l'Assemblée nationale. Ministre et président de région, M. Longuet, qui n'avait pas facilité la tâche du secrétaire général d'alors, Philippe Vasseur, « débarqué » à cette occasion et remplacé par José Rossi, en gérant au jour le jour cet épisode, a annoncé son intention de se retirer des commandes du PR après les élections présidentielle et municipales de 1995. Il a préconisé la désignation d'un successeur qui soit *« statutairement »* chargé exclusivement de la gestion du PR.

GILLES PARIS

Une élection cantonale partielle

CREUSE : canton de Gentioux-Pigerolles (1er tour).

I., 1 343 ; V., 1 000 ; A., 25,53 % ; E., 975.

Pierre Gourdy, RPR-UDF, m. de La Nouaille, 469 (48,10 %) ; François Chatoux, sout. PS, m. de Faux-la-Montagne, 274 (28,10 %) ; Roger Fidany, PC, 140 (14,35 %) ; Patrick Thévenot, div. g., 92 (9,43 %). *BALLOTTAGE.*

[Il n'a manqué que dix-neuf voix à M. Gourdy pour enlever à la gauche, dès le premier tour, le siège laissé vacant par le décès de Pierre Laurent (PS). Confirmant son déclin dans ce département, longtemps bastion socialiste perdu au profit de la majorité aux élections cantonales du printemps dernier, la gauche recule de près de 14 points par rapport à 1992. Ce mauvais résultat est dû à l'effondrement du candidat soutenu par le PS, qui recueille un peu plus que le total des voix obtenues par le candidat communiste et le divers gauche, qui fut le candidat du PCF il y a deux ans.

22 mars 1992 : I., 1 429 ; V., 1 051 ; A., 26,45 % ; E., 1 011 ; Pierre Laurent, PS, 503 (49,75 %) ; François Christin, RPR, 232 (22,94 %) ; Patrick Thévenot, PC, 162 (16,02 %) ; Philippe Eychène, Verts, 80 (7,91 %) ; Max Roux, FN, 34 (3,36 %).]

Face aux exigences du candidat éventuel

M. Emmanuelli répond à M. Delors que le PS ne doit pas « délibérer sous la contrainte »

L'université d'été du Parti socialiste, organisée à La Rochelle du 2 au 4 septembre, s'est achevée par un discours d'Henri Emmanuelli, extrêmement combatif contre la politique d'Edouard Balladur. Face aux divisions de la droite, le premier secrétaire du PS a invité ses militants à se rassembler « avec clarté, sincérité et loyauté ». Concernant la candidature de Jacques Delors, M. Emmanuelli a répondu qu'il n'y aura pas de *« bras de fer »*, mais que le PS n'acceptera pas de délibérer sous *la contrainte »*.

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

S'opposer, rassembler, convaincre : les trois mots d'ordre socialistes du congrès d'octobre 1993, au Bourget, sont restés les mêmes en cette rentrée, mais il y a deux façons de les agiter. Michel Rocard se posait en directeur de toutes les consciences, parlait certes de dérive libérale mais, pour ne pas nuire à la cohabitation, critiquait Edouard Balladur avec les formes républicaines. Son successeur, Henri Emmanuelli, n'est pas gêné, lui, de jouer les adjudants-chefs, de s'attaquer, casque lourd sur la tête, au camp retranché des conservateurs et d'exécuter pour finir M. Balladur à l'arme blanche. Ce qui a donné de sa part, dimanche 4 septembre, pour la clôture de l'université d'été du PS, à La Rochelle, un discours de combat, susceptible de redonner le moral aux militants.

Les consignes furent strictes. S'opposer ? *« J'encourage tous les socialistes*, a-t-il lancé, *à mener résolument un combat d'opposition sans concession. »* Près des deux tiers de son discours furent ainsi consacrés à un démontage scrupuleux de toutes les pièces de la machine balladurienne. Il est clair que M. Emmanuelli n'a pas beaucoup de respect ni de tendresse pour M. Balladur, coupable selon lui de tous les abus de confiance et de médias et d'incarnation d'un pompidolisme désuet, à ses yeux insupportable. *« Non seulement*, a-t-il encore dénoncé, *c'est un conservateur, mais de surcroît l'essentiel de son talent consiste à tromper les Français avec l'aide de nombreux zélateurs dont l'enthousiasme a fini par obliger le CSA à sortir de sa réserve. »* Dossier par dossier, le premier secrétaire du PS a dressé un inventaire sans appel de tous les mensonges du premier ministre présenté comme *« le recordman de la régression sociale et le champion incontesté et incontestable de l'inégalité, de l'injustice et de l'exclusion »*. Il l'a accusé de gabegie dans les finances publiques. De noyautage dans les grands groupes industriels. Il lui a reproché de couvrir *« les exploits de M. Pasqua, ministre de l'intérieur et des affaires algériennes »*, d'avoir abusé même de la maladie de François Mitterrand pour étendre son emprise sur la politique extérieure de la France. Il a dénoncé, enfin, sa volonté d'attenter à la liberté de la communication. Faisant référence à la charge de Nicolas Sarkozy cumulant ministères du budget et de l'information, *« lui seul*, a-t-il ironisé, *a osé mettre entre les mêmes mains le pouvoir de nommer, celui de payer et le pouvoir de commenter »*. *« Même sous Pompidou, on n'avait jamais fait mieux ! »*, s'est exclamé.

« Rassembler les siens »

M. Balladur a été clairement désigné par le patron du PS comme le véritable ennemi numéro un, en attendant que Jacques Chirac – qui reste secrètement le candidat de droite rêvé pour la gauche – revienne à la surface. Car inutile de dire que le spectacle offert ce même week-end par le RPR à Bordeaux a procuré aux gorges socialistes le goût d'un grand cru. *« Déjà, ils ne se parlent plus*, a constaté avec ravissement M. Emmanuelli. *Les commandos de choc sont prêts à sortir des tranchées. Déjà, les couteaux commencent à sortir des gaines. Dans les regards qui ne se croisent plus, la haine a déjà remplacé une amitié trentenaire. Demain, la bataille va faire rage au mépris de l'intérêt des Français et des Françaises. »*

Chacun son tour, semblaient penser très fort tous ceux qui n'ont pas oublié le congrès de Rennes et qui, cette fois, pouvaient entendre avec plaisir le radical Michel Crépeau, l'hôte des lieux, leur servir son théorème : *« En politique, on est toujours servi par ses adversaires et moins souvent par ses amis. »* Conscient, tout de même, que la démonstration était un peu courte, M. Emmanuelli a insisté à son tour sur la double urgence pour son parti de se rassembler et de proposer, afin de convaincre les Français qu'une nouvelle page du socialisme pouvait demain s'écrire. *« Dans une bataille*, a-t-il expliqué, *il faut d'abord rassembler les siens au premier tour. Il ne faut jamais sacrifier le corps central des troupes à la protection des ailes. »*

M. Emmanuelli a donc redit qu'à l'occasion du congrès de Liévin il souhaite provoquer, à la fois, une clarification sur les projets socialistes pour échapper *« aux compromis alambiqués »* et une clarification sur le fonctionnement interne du parti. Semblant désormais se résoudre à l'accouchement possible à Liévin d'une motion de synthèse, M. Emmanuelli s'est promis, en toute hypothèse, de se doter *« d'une direction homogène et cohérente partageant les mêmes convictions »*. *« Je n'accepterai pas*, a-t-il prévenu, *d'être premier secrétaire d'une équipe dont certains des membres auraient comme premier souci d'aller se répandre dans les médias pour jeter le trouble sur les positions exprimées majoritairement ou unanimement par les militants ou pour dénigrer la direction à laquelle ils appartiennent, dans l'espoir d'être mieux placés dans l'équipe suivante. »*

En cette rentrée, le nouvel instituteur Emmanuelli veut donc imposer à la classe socialiste le port de la blouse grise et ne plus voir qu'une seule tête. Il refuse même que cette classe se dissipe *« avec les querelles médiocres et inutiles »* autour de l'éventuelle candidature de Jacques Delors. *« Il n'y aura pas*, s'est-il cette fois engagé, *de bras de fer, de polémiques ou de suspense. »* Il a ajouté, cependant, que le PS n'acceptera pas *de « délibérer sous la contrainte »*, avant de conclure : *« Nous ne sommes pas aussi stupides que certains le voudraient ! »* Le seul chahut sur lequel on pourra s'attarder sera donc celui de la droite.

Les bonnes résolutions sont inscrites au tableau. Jamais à court de formules, Henri Weber, l'homme-orchestre de cette université d'été, a émis ce rappel : *« Les batailles politiques se perdent dans les têtes avant de se perdre dans les urnes. »*

DANIEL CARTON

En compagnie de quelque cent cinquante militants des Verts

M. Waechter crée le Mouvement écologiste indépendant

CHÂTELGUYON (Puy-de-Dôme)

de notre envoyé spécial

Antoine Waechter croit aux rythmes décennaux. Après Montargis (Loiret), qui avait vu se rassembler les premiers groupes écologistes favorables à la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974, puis Clichy (Hauts-de-Seine), où les Verts s'étaient constitués en 1984, M. Waechter souhaitait que la refondation d'une écologie politique indépendante du *« vieux clivage »* droite-gauche ait lieu symboliquement en 1994, dans une ville moyenne située au cœur de la France.

Après bien des hésitations et – déjà – quelques votes contradictoires sur son libellé exact, le Mouvement écologiste indépendant est donc né, samedi 3 septembre, à Châtelguyon, petite cité thermale connue pour remédier aux maux de l'appareil digestif, peu avant que M. Waechter, seul candidat, en ait été élu président par 119 voix sur 126 votants. Et seuls de mauvais plaisants retiendront, pour la petite histoire, que le nouveau mouvement a été lancé dans une gare désaffectée, symbole du *« déménagement du territoire »*, où, selon M. Waechter lui-même, *« on délivre encore des billets, mais où ne passe plus aucun train »*.

Accompagné dans son entreprise par quelque cent cinquante militants Verts et secondé par l'ancien député européen Gérard Monnier-Besombes, élu secrétaire national du MEI, l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1988 ne cache pas, pour autant, ses ambitions. *« Nous plantons dans le paysage politique français une force nouvelle qui portera les écologistes au niveau des grandes formations avant l'an 2000 »*, a-t-il affirmé. Le nouveau parti devra regrouper trois mille adhérents à la fin de l'année. Parmi ceux-ci, il compte déjà sur le soutien de près d'un quart des quelque cent conseillers régionaux Verts élus en 1992.

Soucieux de sauvegarder la chance de constituer, dans l'avenir, une confédération de l'ensemble des écologistes, les organisateurs de la rencontre de Châtelguyon ont prudemment tenu à distance les « ultras » du mouvement écologiste – surnommés « les Khmers » –, qui avaient fortement contribué, ces dernières années, à isoler M. Waechter chez les Verts. Le Languedoc-Roussillon compte ainsi parmi les régions où le MEI est sous-représenté, à sa naissance. Dans un semblable souci d'efficacité, sans doute, le nouveau mouvement ne s'embarrasse plus, d'autre part, de principes jusqu'ici intangibles : la parité hommes-femmes, le refus du financement du parti par les entreprises, la règle de la majorité à 60 %, la rotation à mi-mandat ou « tourniquet », la direction collégiale.

Est-ce à dire que le MEI serait davantage présidentialiste que les Verts dont il est issu ? Soucieux de ne pas voir la création de son mouvement être *« interprétée comme la constitution d'une nouvelle écurie présidentielle »*, Antoine Waechter a renvoyé, opportunément, l'annonce de sa propre candidature au mois de janvier 1995. Le démarchage des signatures d'élus locaux n'en a pas moins commencé.

JEAN-LOUIS SAUX

▶ **Mouvement écologiste indépendant, 82, rue Joseph-de-Maistre, 75018 Paris.**

Les Verts souhaitent « longue vie au président Waechter ». – Les Verts ont salué sur le mode ironique la création, par leur ancien porte-parole, du Mouvement écologiste indépendant, en publiant, dimanche 4 septembre, un communiqué intitulé *« Longue vie au président Waechter »*. Ils reprochent à M. Waechter de n'avoir pas accepté l'alternance lorsqu'il est devenu minoritaire chez les Verts, en précisant que vouloir *« changer de peuple lorsque celui-ci ne soutient plus vos ambitions présidentielles n'est pas précisément le fait d'un démocrate »*.

Génération Ecologie souhaite des « primaires ». – Le conseil national de Génération Ecologie, réuni dimanche 4 septembre à Dourdan (Essonne), s'est prononcé pour l'organisation de « primaires », ouvertes aux électeurs, afin de désigner un candidat écologiste à l'élection présidentielle. Le mouvement présidé par Brice Lalonde estime qu'une candidature unique des écologistes aurait davantage de chances de peser sur le résultat du second tour.

Après les révélations sur la jeunesse de M. Mitterrand

Les socialistes dissimulent leur trouble

Ils ont tout fait pour le cacher, mais comme aurait dit en d'autres temps Laurent Fabius, les militants socialistes réunis à La Rochelle ont été « troublés » par les révélations contenues dans le dernier livre de Pierre Péan sur les engagements nationalistes et pétainistes de François Mitterrand (*le Monde* du 2 septembre). Discipline de parti oblige, aucune allusion à ces pages douloureuses n'a été faite sur les estrades. *« Ce n'est pas un « scoop », en gros, on savait »*, arguaient les dirigeants du parti pour justifier leur manque officiel d'émotion.

« Je ne suis pas surpris, on a toujours su que le président était issu d'une famille catholique, nationale, bourgeoise et maréchaliste, confiait ainsi le président du groupe socialiste du Sénat et compagnon de route de François Mitterrand, Claude Estier. *Le seul fait intéressant est qu'il ait voulu qu'on en parle maintenant. »* Henri Emmanuelli, qui s'est interdit lui aussi toute émotion officielle, disait en privé tenir une explication de la bouche même du chef de l'Etat. *« Depuis l'affaire de l'Observatoire*, disait-il, *il sait qu'on ne le lâchera jamais sur ces histoires. En se confiant à Péan, il a voulu, cette fois, contrôler tout ce qui pourra encore être déversé sur lui demain. Mais nous savons d'où cela vient ! »*

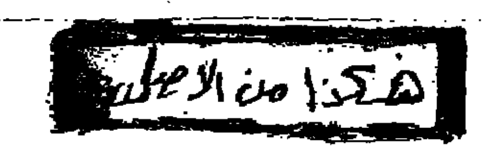
Cette consigne de silence fut pourtant enfreinte par l'ancien trésorier du parti et parlementaire européen, Pierre Moscovici, qui a tenu à réagir devant les micros *« en tant que Français, en tant que socialiste et en tant que juif »*. *« Je ne suis pas tellement choqué par le parcours de François Mitterrand pendant la guerre*, a-t-il dit. *C'est l'histoire d'une jeunesse ordinaire, qui s'est laissée entraîner dans les mauvais choix avant de faire les bons. Ce qui me choque, c'est qu'en 1994, François Mitterrand avoue avoir fréquenté jusqu'en 1986 René Bousquet, grand ordonnateur de la déportation des juifs en France, et explique que cet homme n'est pas ce que l'on croyait et qu'il avait grand plaisir à le voir. »*

Dénonciation publique

Cette dénonciation publique a contrarié certains responsables du secrétariat national. « Les historiens jugeront la statue, ce n'est pas la peine de la démonter nous-mêmes », conseillait Gérard Fuchs, rocardien. Henri Weber, fabiusien, a condamné *« les grands courageux qui, considérant que François Mitterrand est en fin de parcours, jugent utile de se joindre à la meute »*. Laurent Fabius s'y est refusé. *« La thèse de Pierre Péan*, a-t-il accepté d'expliquer devant les caméras, *c'est un homme qui, dans sa toute jeunesse, était à droite et qui est passé à gauche. Ce qui compte, c'est le cheminement que fait un homme tout au long de sa vie, et je préfère de loin ce parcours-là à l'inverse (...). Il reste enfin que François Mitterrand a été le grand artisan du rassemblement de la gauche et que c'est là l'essentiel. »*

Mais, en confidence, les petits cadres du parti ne pouvaient repousser le sentiment amer d'avoir été floués. *« La gauche a été complètement absente des cérémonies de la Libération, et voilà, maintenant, ce qu'on nous sert*, s'épanchait une militante de Blois. *On s'aperçoit que, pendant quatorze ans, plein de choses que François Mitterrand nous a dites étaient fausses. Les fleurs sur la tombe de Pétain ! Il nous disait que de Gaulle le faisait avant. On comprend mieux, maintenant. »*

D. C.



'R à M. Chirac
M. Balladur

Si vous avez plus de 8 ans, vous pouvez lire cette page sur les restaurants McDonald's®.

Pour vous mettre en appétit, vantons rapidement la gourmandise de nos petits "pains spéciaux", la forme dodue de nos hamburgers, le sourire de nos hôtesses, la gentillesse de nos équipiers et les décors colorés de nos restaurants. Saluons aussi notre clown Ronald McDonald et son beau nez rouge et tous les petits jouets que vous découvrez chaque fois que vous ouvrez votre Happy Meal. Ce sont là des éléments-clés en faveur des restaurants McDonald's, mais il y en a aussi une quantité d'autres qui sont loin d'être négligeables.

En France, McDonald's et ses franchisés ont créé en 1 an 3900 emplois.

Vous ne le saviez pas mais les restaurants McDonald's emploient aujourd'hui 23 000 personnes en France. Ce qui équivaut en tout à un peu plus de 4 emplois créés par jour, tous les jours depuis 15 ans. En grande majorité à temps partiel avec des contrats à durée indéterminée, les emplois proposés permettent notamment à des parents de trouver du temps pour s'occuper de leurs enfants ou à des étudiants de poursuivre leurs études. Sans compter les 700 emplois créés chez les fournisseurs de McDonald's.

4 nouveaux restaurants ouverts chaque mois, c'est 4 nouvelles entreprises créées localement.

Chaque fois qu'un restaurant est construit dans une ville, c'est véritablement une nouvelle entreprise qui voit le jour. McDonald's se développe dans 80% des cas en partenariat avec des franchisés. Ces franchisés sont des chefs d'entreprise indépendants, responsables de la qualité McDonald's et de la bonne marche de leur établissement. C'est le plus souvent avec l'aide des ANPE locales que les nouveaux restaurants recrutent dans le quartier, l'arrondissement ou la ville où ils s'installent. McDonald's contribue de plus au dynamisme économique en ayant recours à des entreprises françaises pour la maintenance et la construction des restaurants. Cette année, les investissements s'élèvent à près de 900 millions de francs.

Chaque année, 2 000 personnes suivent des cours au Centre de formation de McDonald's.

C'est à peu près autant que le nombre d'étudiants de trois écoles supérieures de commerce réunies. McDonald's croit en la capacité de chacun de ses collaborateurs à développer l'entreprise et à y progresser, quel que soit le poste pour lequel il est engagé. Tout collaborateur reçoit ainsi une formation pratique sur le terrain. Et dès que l'un d'eux se voit confier la responsabilité d'un restaurant, il suit aussitôt un cycle de 120 heures de cours. Pour cela, McDonald's emploie en permanence 15 professeurs qui dispensent des cours, non seulement sur le fonctionnement d'un restaurant, mais aussi sur des disciplines telles que le marketing, les finances, la gestion des ressources humaines.

840 millions de francs d'achats à des fournisseurs français, dont plus de la moitié dans l'agro-alimentaire.

McDonald's a choisi de faire son marché auprès de fournisseurs français pour les ingrédients les plus importants : viande de boeuf, poulet, salades, "pain" et pommes de terre. Voilà pourquoi la viande qu'il y a dans votre Big Mac ne vient pas d'Amérique, mais d'Auvergne, de Bretagne, de Franche-Comté, du Midi-Pyrénées, de Normandie ou des Pays de la Loire. La salade de Perpignan. Les pommes de terre de Picardie ou du Nord-Pas-de-Calais. Le "pain" de la région parisienne. En tout, plus de 150 tonnes de nourriture achetées et transformées chaque jour.

Les restaurants McDonald's apportent leur soutien à l'hôpital du quartier ou à des associations pour enfants.

Dans leurs villes, les franchisés McDonald's sont des entrepreneurs locaux qui cherchent toujours à participer à la vie de leur quartier. Par leurs multiples actions, les restaurants soutiennent des services pédiatriques, des instituts ou des associations pour enfants, souvent pour l'achat de matériels ou d'équipements. En 1993, par exemple, 76 projets différents ont été financés par des Big Mac Dons. C'est le même état d'esprit qui a conduit tous les restaurants McDonald's de France à unir leurs efforts à l'Association Isis et à l'Institut Gustave Roussy pour créer, en 1991, la première Maison Ronald McDonald à Villejuif. Cette Maison accueille et héberge les familles dont les enfants sont atteints de maladies graves et permet ainsi à ces enfants de garder leurs parents auprès d'eux.

Dans tout ce que nous entreprenons, nous essayons toujours de faire mieux. Bien sûr, comme toute grande entreprise, nous sommes confrontés à des problèmes, parfois même à des erreurs. Et comme toute grande entreprise, nous voulons les résoudre le mieux possible et continuer d'apporter qualité et accueil à toute personne qui pousse la porte d'un de nos restaurants.



McDonald's®
Il n'y a pas que des enfants qui nous apprécient.

Carlos n'entend pas revendiquer l'attentat de la rue Marbeuf

Le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière devait procéder, lundi 5 septembre dans l'après-midi, à la première audition de Carlos sur le fond du dossier de l'attentat de la rue Marbeuf (un mort et soixante-trois blessés dans l'explosion d'une voiture piégée, le 22 avril 1982 à Paris). Le précédent entretien du terroriste et du magistrat avait seulement porté, le 16 août – au lendemain de l'arrivée de Carlos en provenance du Soudan –, sur la notification formelle de sa mise en examen dans l'affaire de la rue Marbeuf. Face à un dossier d'enquête qui reste à étayer, le prévenu, défendu par Mes Jacques Vergès et Mourad Oussedik, entend laisser la justice établir son éventuelle culpabilité.

« Je reconnais m'appeler Ilitch Ramirez-Sanchez, alias Carlos, révolutionnaire international né en 1949 à Caracas », avait proclamé le prévenu, le 16 août, en guise de déclaration d'identité et de profession de foi. Le « révolutionnaire international » n'entend pourtant, aujourd'hui, ni reconnaître ni revendiquer les faits qui lui sont reprochés par la justice française. On n'est plus en février 1982, quand Carlos signait ouvertement de l'empreinte de ses deux pouces une lettre de menaces d'attentats adressée au ministre de l'intérieur Gaston Defferre pour exiger la libération de ses deux lieutenants, Magdalena Kopp et Brugo Bréguet, interpellés le 16 février 1982 à Paris. Depuis qu'il est sous les verrous, prévient l'un de ses deux avocats, Me Mourad Oussedik, Carlos veut laisser au juge Bruguière le soin de démontrer son éventuelle participation à l'attentat qui avait eu lieu rue Marbeuf, le 22 avril 1982, le jour même où s'ouvrait le procès de Kopp et Bréguet.

Douze ans après les faits, le dossier de cette instruction au long cours s'est étoffé d'éléments nouveaux et de témoignages auxquels le prévenu va être confronté. Après le démantèlement du bloc soviétique, le juge Bruguière va pouvoir s'appuyer sur la coopération des autorités des ex-pays de l'Est qui ont longtemps protégé le groupe Carlos tout en le surveillant de très près. Le dossier d'instruction comporte ainsi des rapports émanant du parquet général de Hongrie, pays où Carlos et son groupe ont régulièrement séjourné de 1979 à 1985, et des informations en provenace des services policiers allemands nourris des archives de la Stasi. Ces renseignements s'efforcent de reconstituer la trame chronologique de l'attentat de la rue Marbeuf en démontrant la participation du groupe Carlos.

Un rapport de la DST daté du 3 juin

Pendant les deux années précédant l'explosion d'une voiture piégée devant les locaux du journal *Al Watan al Arabi*, le 22 avril 1982 rue Marbeuf, ce périodique pro-irakien aurait ainsi été l'objet de multiples repérages opérés par des membres du groupe Carlos. Des notes prises par Carlos et datées de mai 1980 font d'abord état, selon le rapport de synthèse de la DST adressé le 3 juin au juge Bruguière, d'une surveillance du bâtiment de la rue Marbeuf. Selon la justice hongroise, plusieurs membres du groupe Carlos, dont Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, ont ensuite procédé, en janvier et février 1982, à des *« surveillances du bâtiment abritant le journal »*.*« Dans les archives hongroises, il apparaît que l'arrestation de Magdalena Kopp et Bruno Bréguet a neutralisé un attentat probablement dirigé contre l'immeuble et son directeur »*, note encore la DST.

Au dossier d'instruction figurent aussi les éléments recueillis sur une première tentative d'attentat contre le journal pro-irakien, le 19 décembre 1981. L'enquête de la brigade criminelle avait permis d'identifier l'acheteur du paquet ayant servi d'emballage à l'engin explosif désamorcé sur place : Michel Kasouha, attaché culturel à l'ambassade de Syrie, qui avait été expulsé à la suite de l'explosion du 22 avril 1982. L'hypothèse d'un attentat effectué par le groupe Carlos et pour le compte de la Syrie est dessinée de la sorte en pointillés.

L'attentat de la rue Marbeuf serait, aux termes des enquêtes policières, l'œuvre d'une action dirigée par Carlos avec le soutien actif de Christa Margot Fröhlich, une terroriste allemande qui, selon les policiers allemands, *« entretenait des relations suivies avec cette organisation qu'ils pensent dirigée par Carlos »*. Pour les autorités policières allemandes, dont les rapports figurent au dossier d'instruction, Christa Frölich aurait participé à la préparation de l'attentat du 22 avril 1982. La voiture ayant explosé rue Marbeuf avait en effet été louée le 19 avril 1982 dans une agence de location yougoslave par une femme présentant des papiers au nom de Margit Stadelmann, une des identités d'emprunt de Christa Fröhlich. Interpellée le 18 juin 1982 en possession d'explosifs à l'aéroport de Rome, Christa Frölich a purgé six années de prison en Italie. Elle serait actuellement libre en Allemagne, selon la DST.

Outre l'audition de Christa Fröhlich par le juge Bruguière, deux éléments d'enquête essentiels font encore défaut au dossier d'instruction. L'éclatement de la Yougoslavie a empêché les policiers français d'entrer en possession de la liste des passagers du vol Berlin-Zagreb du 18 avril 1982, qui permettrait de certifier la présence à son bord de Christa Fröhlich ; celle-ci n'a pas davantage pu être présentée aux témoins yougoslaves, notamment aux employés de l'agence de location. Ce qui n'empêche pas la DST de conclure, dans son rapport de synthèse sur l'attentat de la rue Marbeuf, que *« Carlos est l'instigateur, le commanditaire et l'organisateur de cette action criminelle réalisée par ses lieutenants »*. Des convictions policières auxquelles le terroriste rétorque, depuis son incarcération, qu'il n'était pas à Paris au moment de l'attentat de la rue Marbeuf et qu'il est étranger à cette affaire.

ERICH INCIYAN

LIBYE : Tripoli a renvoyé Carlos à deux reprises. – Le chef de la diplomatie libyenne Omar el Mountasser a déclaré, samedi 3septembre à l'AFP, que Tripoli n'avait *« aucun rapport avec Carlos »*, qu'elle a refusé d'accueillir à deux occasions. *« Il est venu par deux fois et nous l'avons renvoyé à chaque fois »*, au cours des trois dernières années, a ajouté le ministre, sans préciser de date.

Le préfet Maurice Grimaud dément la version de Me Vergès sur ses contacts de 1982 avec le ministère de l'intérieur. – Directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Gaston Defferre, en 1982 – au moment des contacts entre Me Jacques Vergès et Roland Kessous, ancien conseiller du ministre –, le préfet Maurice Grimaud a démenti, dans un entretien accordé à *InfoMatin* du 5 septembre, la version présentée par l'avocat. M. Grimaud affirme que les deux hommes ne se sont rencontrés que deux fois et à l'initiative de l'avocat. Il situe ces rencontres entre le 25 février (lettre de menaces envoyée par Carlos à Gaston Defferre) et le 23 mars 1982 (attentat contre le train le Capitole).

EN BREF

IMMIGRATION : Publication de trois décrets d'application des lois « Pasqua ». – Le *Journal officiel* du dimanche 4 septembre a publié trois décrets d'application des lois Pasqua du 24 août 1993 et du 30 décembre 1993 sur *« la maîtrise de l'immigration et les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers »*. Ces textes datés du 2 septembre précisent les cas dans lesquels les titres de séjour peuvent être délivrés et retirés (expulsion, regroupement familial irrégulier, polygamie, etc.). Les décrets traitent également des formalités à remplir par les demandeurs d'asile, des conditions de remise d'un étranger en situation irrégulière à un autre pays de l'Union européenne, ainsi que de la nouvelle procédure de délivrance des certificats d'hébergement établis par les personnes recevant des étrangers pour des visites privées ou professionnelles.

NICE : un client d'un magasin de bricolage meurt écrasé sous des sacs de ciment. – Un homme de quarante-six ans a péri écrasé, samedi 3 septembre, sous le poids d'une vingtaine de sacs de ciment dans la zone libre-service du magasin Leroy-Merlin de Nice. La victime, Gérard Boyat, originaire de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), tentait de saisir un sac de ciment au sommet d'une palette lorsqu'une pile d'une vingtaine de sacs de 50 kilos s'est abattue sur lui.

La première audition du terroriste sur le fond

Jacques Vergès

Comme souvent, l'énigmatique avocat d'Illitch Ramirez Sanchez

Jacques Vergès ne s'en indignerait pas. Sauf pour jouer à s'indigner. Donc, feu à volonté sur les misérables distinctions qui nous entravent, vous, moi. Feu sur le couple vérité-mensonge. Feu sur le principe de non-contradiction. Feu sur le réel : c'est du toc. Feu sur le virtuel : du réel qui n'ose pas dire son nom. Feu sur le crime – mais minute ! : juste pour faire glisser les oripeaux horribles dont l'affublent les zozos ; dessous, c'est beau.

Feu, enfin – mais ne vous réjouissez pas trop vite, car le répit est toujours court avec notre héros – sur la sincérité ou la vertu, même soupesées en toutes petites onces : « merdes » que tout cela – pour emprunter un instant à l'avocat le plus médiatisé de cet été glauque un registre verbal qu'il ne dédaigne pas ; merdes bonnes à faire bouffer aux esclaves, s'ils n'en sont pas rassasiés.

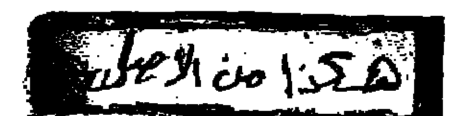
Alors carte blanche. Pour tout, pour rien. Tiens, pour secouer l'album aux images. Fort. Elles vont se répandre, pêle-mêle insensé ou éloquent. pas moyen de faire le tri entre les clichés qui vraiment y ont été un jour glissés (par qui d'ailleurs, et pourquoi ?) et les fantasmes. Ni entre les poses complaisantes et les scènes volées. Ou entre les photos « sincères » et les montages. Quant à la chronologie, aux lieux, à l'envers ou l'endroit du miroir..., foutaises, probablement, dirait l'intéressé.

Des torturés aux tortionnaires

Jacques Vergès s'entretient avec le président Mao Zedong. Avec Alexandre Chelepine, qui deviendra patron du KGB en 1958 mais n'est encore qu'un grand apparatchik du monde (entier !) estudiantin communiste, assisté par un petit apparatchik français... Avec Pol Pot _ impossible de localiser l'endroit où la photo a été prise. Avec François Genoud, ancien financier de l'ombre helvétique qui, en soixante ans, n'a pas épuisé la brûlante jouissance d'une poignée de mains avec Hitler.

Maître Vergès et ses clients d'aujourd'hui : Klaus Barbie, bourreau nazi de Lyon ; Louis Capet, ci-devant Louis XVI, roi des Français (merci, la télévision, merci pour tout : la volupté de paraître, les dividendes infinis de Narcisse, le grand feuilleton en boucle à quoi tout se ramène) ; Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises ; Wahid Gordji, mystérieux numéro deux d'une ambassade d'Iran soupçonnée de lourds péchés contre la paix publique ; Jean-Marc Dufourg, pandore des Renseignements généraux compromis dans la ténébreuse affaire Doucé ; Paul Barril, glorieux capitaine et faux témoin de l'affaire des Irlandais de Vincennes ; un temps, la famille d'un ministre de la République retrouvé noyé dans un étang, etc. Des torturés défendus pendant la guerre d'Algérie, passage aux tortionnaires, entre affairés et affairistes, policiers et terroristes. Encore des terroristes. Au propre comme au figuré et sans rire, bien sûr : toutes ces causes qui font boum et un ou cent passages au journal télévisé de 20 heures.

S'il en fut toujours ainsi ? Allez savoir... Non, bien sûr. Ou oui. Brouillages. Jacques et sa femme, Djamila Bouhired, poseuse de bombes du FLN : condamnée à mort, elle avait été graciée par le président de la République René Coty ; Me Vergès avait refusé, à la demande de celle qui n'était encore que sa cliente, de présenter un recours en grâce. Jacques dans sa baignoire : mousse, havane et zen. Jacques Vergès en train de se recueillir devant la croix de Lorraine de Colombey-les-Deux-



RELIGIONS

Jean-Paul II : la semaine de tous les défis

Au Caire, à Sarajevo, à Zagreb, un triple combat pour la « vie », la paix et l'œcuménisme. Perdu d'avance ?

En une semaine, un pape vieillissant, physiquement diminué par des accidents de santé, devra relever trois des plus pressants défis de son pontificat : celui de la *« vie »*, comme il l'appelle, face aux perspectives de planification démographique ouvertes au Caire par la conférence mondiale de l'ONU sur la population (5-10 septembre) ; celui de la *« paix »*, en se rendant, jeudi 8 septembre, à Sarajevo, ville-symbole d'un siècle de guerres et d'atrocités où, en 1914 comme en 1994, l'Europe a manqué de s'effondrer : celui, enfin, de l'œcuménisme, à Sarajevo et aussi à Zagreb, la capitale croate, où il sera les 10 et 11 septembre, c'est-à-dire dans cette zone frontière de confessions, de cultures et de civilisations, où l'Orient se sépare de l'Occident, l'islam du christianisme, le monde latin du monde byzantin, l'orthodoxie du catholicisme.

Depuis seize ans, bravant l'impopularité, récoltant des échecs autant que des succès, ce pape polonais a lié son nom à la lutte pour la liberté contre le communisme, pour la démocratie contre les dictatures, notamment tiers-mondistes, pour les droits de l'homme contre l'oppression. A présent, ramant une fois de plus à contre-courant, avec une sorte de pugnacité,– voire d'entêtement –, renforcée par l'âge, il se répand – en messages, en encycliques, en voyages, même raccourcis et diminués – contre ce qu'il a appelé, en août 1993 à Denver aux Etats-Unis, la *« culture de la mort »*, qu'illustrent, selon lui, l'avortement, l'euthanasie, le terrorisme, les guerres nationalistes, etc., et qu'il attribue à l'effondrement de toutes les références éthiques proposées par les religions révélées. En moins de huit jours, au Caire, à Sarajevo, à Zagreb, il pourra compter ses alliés, mais mesurer aussi les impasses de ces ultimes combats.

C'est un signe des temps. Il y a dix ans, lors de la précédente conférence mondiale sur la population à Mexico, la délégation du Saint-Siège avait pu compter sur un soutien, au moins partiel, de l'administration Reagan dans sa lutte contre un projet des Nations unies déjà soupçonné d'encourager l'avortement, de menacer l'institution conjugale et familiale, de développer des modèles sexuels permissifs. Depuis, la présidence aux Etats-Unis a changé deux fois. Les seuls alliés « objectifs » du pape semblent devenus aujourd'hui les pays islamiques, au point de faire ressurgir la peur d'une coalition des religions combattant tout ce qui touche à la modernité, à la femme et à sa libération.

N'est-ce pas une mauvaise querelle ? Certaines des objections formulées au Caire méritent d'être entendues : des politiques de planification familiale contrainte sont-elles compatibles avec les droits de l'homme et du couple ? Tous les moyens de régulation des naissances sont-ils, au plan éthique, équivalents ? Quel est le coût pour la société des « dégradations » de l'institution familiale ? Le « développement » n'est-il pas le meilleur moyen de freiner la croissance démographique ?

Les droits de toutes les minorités

On ne peut pas, pour autant, réduire l'enjeu de la conférence mondiale du Caire à une lutte pour ou contre l'avortement. Il est au contraire de permettre à la femme de mieux maîtriser – par l'éducation, par l'accès aux soins et à la contraception – sa fécondité. Si le débat sur les moyens d'y parvenir est légitime, qui pourrait raisonnablement aller contre un tel objectif ? Or, le ralentissement de la croissance démographique dans les pays d'Occident (majoritairement chrétiens), son explosion dans les pays pauvres d'Afrique et d'Orient sont des phénomènes qui prennent de court la réflexion de l'Eglise. En attendant, son magistère tente d'imposer des critères de morale sexuelle individuelle (comme la condamnation de la contraception et de l'avortement) dans un domaine où devraient prévaloir des impératifs de morale sociale. L'observation vaut naturellement pour le refus du préservatif (à quelques conditions près) dans la prévention contre l'épidémie du sida.

Le défi de la paix dans les territoires de l'ex-Yougoslavie est, au moins à court terme, autrement plus redoutable. La tâche que Jean-Paul II compte accomplir jeudi 8 septembre à Sarajevo est démesurée : rencontrer les communautés en conflit, calmer les passions, lancer des appels à la réconciliation. Comme celui du Caire, c'est aussi un combat perdu d'avance, sauf à considérer l'Histoire, même récente, en Israël ou en Afrique du Sud, qui atteste, de manière spectaculaire, du rôle de certains hommes, de certains gestes et symboles, pour renverser le cours des événements.

L'importance qu'il attache à sa visite – si elle peut avoir lieu – à Sarajevo, au-delà de l'épreuve physique qu'elle représente, tient entièrement dans sa vision du destin de l'Europe. Avec ce pape, le premier venu des terres slaves, la cause des cultures et des peuples appartenant aux pays anciennement communistes a pris un relief sans précédent dans l'Eglise catholique. Quand il évoque les droits historiques à l'affirmation de leur existence de certains pays, comme hier la Pologne ou la Lituanie, aujourd'hui la Croatie et la Bosnie, personne n'ignore que Jean-Paul II sait de quoi il parle et pourquoi il le fait. Mieux qu'aucun autre, il connaît le prix à payer pour la liberté et la défense de peuples et de minorités opprimés.

A Sarajevo, il ira donc répétant ce qu'il a dit maintes fois dans ses discours et ses voyages précédents, à savoir que face au danger de sacralisation des particularismes nationaux, les droits des peuples et des minorités, dans les Etats pluriethniques, doivent être strictement défendus et préservés. Dès 1991, en voyage en Hongrie, il avait pris la défense des minorités hongroises de l'étranger, insistant, dans la ville de Mariapocs voisine des frontières roumaine, ukrainienne et slovaque, sur leur droit *« à exister, à préserver leurs cultures spécifiques, à utiliser leurs langues, à avoir des relations avec des groupes qui partagent leur héritage commun de culture et d'histoire »*.

On comprend mieux alors la reconnaissance, jugée prématurée, de la Croatie par le Vatican, le 15 janvier 1992, soit deux jours avant les pays de l'Union européenne. Nul doute que ce fut un acte personnel de Jean-Paul II. En Bosnie, immédiatement reconnue aussi par le Saint-Siège, le pape appellera donc à l'unité et à la souveraineté du territoire, mais dans un respect strict des droits de chacune des communautés et minorités présentes sur son sol. Avec quelles chances d'être un jour entendu ? C'est une autre histoire.

Les chausse-trapes d'un pèlerinage œcuménique

Sarajevo, Belgrade, Zagreb : ces trois villes devaient être les trois étapes du pèlerinage œcuménique dont rêvait depuis longtemps le chef de l'Eglise catholique dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Il se réduira peut-être à la seule étape chez les catholiques croates. Une visite de Jean-Paul II à Belgrade s'est révélée impossible, non pas du fait de Slobodan Milosevic – qui n'aurait pas refusé une telle caution internationale –, mais de l'Eglise orthodoxe de Serbie. De même qu'il avait déjà boycotté des rencontres également convoquées par le pape à Rome en décembre 1991 et à Assise pour une réunion de prières en janvier 1993, le patriarcat de Belgrade considère Jean-Paul II comme *personna non grata* sur son territoire. Une partie de sa hiérarchie s'étonne même de son projet de visite en Bosnie et certains historiens relancent le vieux fantasme de l'alliance anti-orthodoxe entre le catholicisme et l'islam.

Ouverte au lendemain du concile Vatican II (1962.1965) par la levée réciproque d'anathèmes millénaires, symbolisée par les rencontres fraternelles de Paul VI et d'Athénagoras, alors patriarche de Constantinople, la réconciliation œcuménique entre le catholicisme et l'orthodoxie bute donc sur la situation dans les Balkans. Typique des Eglises orthodoxes, l'identification de la religion à la nation atteint un niveau paroxystique dans cette région du monde – Serbie, Grèce – ballotée par l'histoire, écartelée entre, d'une part, les invasions ottomanes et, d'autre part, les projets de reconquête romaine à partir de l'empire catholique des Habsbourg. Pour les Serbes, ignorant volontairement les révisions opérées à Vatican II, l'œcuménisme est l'autre nom donné à l'« uniatisme » honni, c'est-à-dire à ces tentatives de rattachement à Rome, parfois au prix de l'épée et du sang, des territoires orthodoxes du sud et de l'est de l'Europe.

Mais c'est un expansionnisme dans l'autre sens qui se développe aujourd'hui. L'Eglise orthodoxe s'identifie au rêve de Grande Serbie, qui fait dire encore à certains de ses porte-parole que *« là où il y a une église orthodoxe, là où il y a un cimetière orthodoxe, là est la Serbie »*. La hiérarchie orthodoxe de Belgrade n'a rien fait pour freiner, depuis 1989, les aspirations nationalistes. Au contraire, sur des églises catholiques rasées, on a vu des prêtres orthodoxes bénir les fondations d'un nouveau lieu de culte et le patriarcat vient de créer un nouveau diocèse en Slavonie orientale occupée par la Serbie. Dans les territoires croates occupés, il ne reste d'ailleurs plus un seul prêtre catholique.

Cette crise œcuménique majeure était sans doute largement prévisible. Depuis la fin des années 80, l'Eglise serbe orthodoxe se nourrissait de l'évocation de son passé de *« martyre »*, rappelant la complicité de l'Eglise croate avec les oustachis pendant la guerre, les atteintes aux droits des Serbes en territoire croate ou bosniaque. Après la reconnaissance par le Vatican de la Croatie indépendante, on avait vu des affiches surgir dans les rues de Belgrade : *« Papa = oustacha »* ? Une guerre de religions ? C'est une guerre où, en toute hypothèse, rien ne s'explique et où aucune solution ne pourra être obtenue sans elles. Le voyage de Jean-Paul II en Bosnie et en Croatie est sans doute celui de beaucoup de désillusions et le pape aura fort à faire pour tenter, contre tout espoir, de tracer les voies d'un nouvel avenir.

HENRI TINCQ

TOULON : Un père algérien tente d'enlever son bébé. – Fouad, un Algérien âgé de vingt-six ans, s'est présenté, dimanche 4 septembre à l'aube, dans une maternité de Toulon pour y chercher sa petite fille, Chahinez, née le 25 août. Séparé de la mère, mais ayant reconnu l'enfant, il s'en est emparé sous la menace d'un couteau. Il a traversé Toulon à pied puis a emprunté l'autoroute vers Marseille à contre-sens. Suivi par plusieurs voitures de police, l'homme a ainsi parcouru sept kilomètres avant d'être maîtrisé par le GIPN. Le bébé a été aussitôt transporté à l'hôpital de la Timone de Marseille.

ÉDUCATION

Selon le mensuel « Que choisir ? »

La sécurité aux abords des écoles est mal assurée dans un établissement sur deux

« Une fois sur deux, la sécurité aux abords des établissements scolaires n'est pas correctement assurée », estime le mensuel *Que choisir ?*, dans son numéro du mois de septembre. L'enquête a été réalisée du 1er mai au 15 juin auprès de 750 établissements urbains, écoles, collèges et lycées.

Au cours de l'année scolaire 1992-1993, aux abords des écoles, 8 enfants ont été tués et plus de 1 700 blessés. Près d'un accident sur quatre concernant des enfants circulant à pied intervient pendant le trajet entre le domicile et l'école ou à proximité de l'établissement scolaire.

Première cause d'accident : la sortie directe sur une rue à fort trafic. Dans la grande majorité des établissements étudiés, aucun aménagement – chicane, ralentisseurs, rétrécissement de chaussée, etc. – n'était prévu. Pourtant, nombre de municipalités – parfois sous la pression des parents – tentent de protéger les écoliers en employant notamment des agents de surveillance. Mais un établissement sur six ne dispose pas d'une telle aide et n'est pas, non plus, équipé de feux de signalisation. Si l'infrastructure aux abords des écoles est mise en cause dans un accident sur deux, la responsabilité des parents est aussi engagée. Ceux-ci sont nombreux à stationner de manière anarchique devant les établissements, insiste le mensuel. Consciente de ce problème, la sécurité routière a déjà axé plusieurs de ses campagnes sur les sorties d'école. Mais seulement un tiers des établissements dispensent une éducation routière aux élèves.

Les transports scolaires reçoivent, quant à eux, un satisfecit de *Que choisir ?* Avec 394 millions de kilomètres parcourus chaque année et plus de 2 millions d'enfants transportés, les cars scolaires restent le moyen de transport le moins risqué. Pourtant, le parc est plutôt vieillot, avec une moyenne d'âge de douze ans. Il devrait être renouvelé. Une directive européenne prévoit que le port de la ceinture de sécurité sera obligatoire en 1995 dans les cars de transport scolaire.

M. A.

JUSTICE

Les suites de l'enquête sur la fusillade de Marrakech

La police française aurait mis au jour un réseau opérationnel proche des milieux islamistes

Huit hommes, sur la trentaine de personnes interpellées depuis le 1er septembre à Orléans, Chartres, en région parisienne et à Avignon, devaient être déférés lundi matin 5 septembre au parquet de Paris. Ils devraient se voir signifier par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière leur mise en examen pour *« association de malfaiteurs en liaison avec une entreprise terroriste »*, dans le cours de l'enquête sur la fusillade meurtrière du 24 août dans un hôtel de Marrakech. C'est à la suite de l'arrestation au Maroc de quatre membres de ce commando – dont certains sont de nationalité française – que la police française a mis au jour ce que certains enquêteurs présentent aujourd'hui comme *« une véritable petite structure terroriste proche des milieux islamistes »*, et financée au moins en partie par des hold-up.

Ainsi les policiers ont-ils établi la responsabilité de deux membres du groupe dans des vols à main armée, perpétrés en janvier, mai et juin de cette année contre des commerçants à Paris et à Aubervilliers (*le Monde* du 3 septembre). Le butin de ces vols aurait servi à financer l'achat d'armes que les agresseurs convoyaient ensuite jusqu'au Maroc, indique-t-on de source policière. De semblables livraisons avaient été effectuées en octobre et novembre 1993. Ces armes pourraient avoir été entreposées à Aknoul, où la police marocaine a découvert un véritable arsenal, au domicile d'Abderrahmane Boujedli. Celui-ci, soupçonné de complicité avec les tueurs de Marrakech, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, lancé samedi par les autorités marocaines.

Les liens suspectés de ce « commando » avec la mouvance intégriste musulmane étant semble-t-il largement corroborés par les perquisitions à leurs domiciles – des documents et un tampon officiel de l'Armée islamique du salut (AIS), branche armée du FIS, ont été découverts – et par les interrogatoires de certains de ses membres, les enquêteurs soupçonnent cette infrastructure d'avoir été destinée à préparer des actions terroristes. Mais aucun élément ne permet de penser que de telles actions auraient pu être envisagées sur le sol français.

En revanche, les auditions des personnes interpellées au Maroc, puis en France sur commission rogatoire du juge Bruguière, ont permis d'établir que des *« stages d'entraînement »* au tir étaient organisés, depuis 1988, à l'attention des futurs membres du « commando », dans les environs d'Orléans. L'homme qui passe pour être l'organisateur de ces stages, et pour l'un des chefs du réseau franco-marocain, désigné sous le prénom « Saïd », né au Maroc en 1960, est activement recherché par la police française. Certains habitués de ces entraînements ont reconnu s'être rendus en Afghanistan (*via* le Pakistan), afin de parfaire cette formation. Deux autres, interpellés samedi à Avignon, ont évoqué l'existence d'un camp d'entraînement similaire en Ardèche, dont les enquêteurs n'ont pour l'heure pas trouvé l'emplacement. Ces deux jeunes gens, confirme-t-on de source policière, ont un lien avec l'un des vingt expulsés de Folembray, Mohammadi Chellah, ressortissant marocain qui dirigeait une petite salle de prière et que la DST avait arrêté à Avignon. Se rendant dans cette ville pour prendre en charge une voiture transportant des armes, les deux hommes étaient passés par le domicile de Mohammadi Chellah, sans que la police en connaisse la raison précise.

HERVÉ GATTEGNO

Le réseau RFM change de « format »

L'essor des radios musicales « adultes »

Europe 2, Chérie-FM, Nostalgie, et maintenant RFM : après les radios « jeunes », les réseaux FM musicaux destinés aux 35-49 ans ont le vent en poupe.

Brel et Barbara, Wind and Fire et Elton John, Jean Ferrat et Charles Aznavour : en lançant, après une période de préparation, et depuis le 4 septembre, son nouveau format *« gold »* – ce qui signifie qu'il est fondé sur la diffusion de chansons des années 1955 à 1985, sans « tubes » récents –, RFM est entrée dans le pré carré des radios dites « musicales adultes ». Après Nostalgie et Chérie-FM, plutôt populaires, après Europe 2, plus urbaine, RFM joue son va-tout et tente à son tour de séduire les « 35-49 ans ».

Est-ce le dernier avatar d'une histoire tourmentée ? Treize ans après sa naissance, le remodelage de ce réseau historique, aujourd'hui en perte d'identité et de vitesse – il couvre plus de cent villes en France, mais son audience se réduit à une peau de chagrin – témoigne des évolutions du paysage radiophonique français. Le réseau devrait entrer dans le giron du groupe Europe 1 Communication, qui contrôlait déjà sa régie publicitaire et qui devrait bientôt détenir 29 % de son capital (*le Monde* du 30 juillet). Le temps où RFM, la radio « tout-couleurs », troquait un profil contre un autre, sans crier gare et en laissant en chemin bon nombre d'auditeurs, est aujourd'hui révolu. Finis le rock ou les accents californiens chers à son fondateur, Patrick Meyer : RFM doit aujourd'hui compléter l'offre radiophonique du groupe Europe 1, autour de sa radio généraliste historique, Europe 1, et de son premier réseau musical, Europe 2.

L'affaire « Love in fun », au printemps dernier, a révélé l'ampleur de la concurrence que se livraient entre elles les radios musicales jeunes (NRJ, Fun, Skyrock). Au-delà des polémiques avec le CSA et des échauffourées entre programmateurs, l'enjeu se comptabilise en points d'audience et en rentrées publicitaires. Construite par des spécialistes des études et du marketing, le média radio bâtit désormais ses programmes dans une « niche d'audience » facilement identifiable par les annonceurs.

Mais le marché radiophonique, en France, est national et non local, comme aux Etats-Unis. Les réseaux FM ont donc intérêt à proposer des titres et des formats musicaux définis, plutôt que des artistes et des programmes thématiques. La France n'a plus de radio jazz, alors que Los Angeles dispose d'une « radio Beatles »... Hormis quelques FM locales (comme, à Paris, Ouï-FM, pour le rock ; Voltage-FM, pour la « dance music» ; FG, pour la « techno » ; Nova, pour la « musique mondiale » ou encore Chante-France, la *« radio 100 % chanson française »*) les niches françaises accueillent les auditeurs âge par âge : jeunes, « senior » (comme Radio-Montmartre), et enfin adultes, le succès de Nostalgie ayant donné des idées aux concurrents du groupe RMC. La dernière, RFM, suit le mouvement, en choisissant de *« suivre ses auditeurs historiques – les « 20-30 ans » de 1981 »* pour les retrouver quinze ans plus tard, explique Frédéric Schlesinger, de la direction générale.

Risque d'embouteillage

« La pyramide des âges se modifie : aujourd'hui, les 15-25 ans se raréfient », fait remarquer Christophe Sabot, directeur des programmes de Chérie-FM. *« Les 39-45 ans sont aussi un réservoir d'auditeurs à fort pouvoir d'achat »*, justifie pour sa part Nicolas Lespaule, directeur de l'antenne de Nostalgie. Les folles années de la FM et des amoureux de « zique » ont vécu, les annonceurs ont dicté leur loi. Aujourd'hui, NRJ « dope » Chérie-FM, un réseau que le groupe cherche à étendre. Et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui détient notamment RTL et Fun) n'attend que l'aval du CSA pour racheter le réseau M 40, et lui donner un nouveau nom ainsi qu'un format « adulte ».

Des embouteillages sont possibles et le pari de RFM est loin d'être gagné. *« Il risque de se produire la même chose que sur les réseaux* « jeune » *: la concurrence va renforcer le leader »*, note Christophe Sabot. *« RFM va venir puiser dans le réservoir des auditeurs adultes, mais il n'y aura pas pour autant de nouvelle génération spontanée d'auditeurs, s'inquiète de son coté Nicolas Lespaule. Petit à petit, la tranche va à nouveau se segmenter. »* Tandis que les formats s'uniformisent, les FM devront trouver leurs différences. Chacun peaufine sa couleur : taux de rotation (nombre de fois où le titre passe à l'antenne), type des artistes parrainés en concerts, etc. En programmant les Négresses vertes ou MC Solaar, Europe 2 prouve qu'elle a déjà anticipé « l'effet RFM » : glisser vers les 30 ans, ces chers « jeunes adultes », et *« se caser entre les jeunes et les plus vieux »*...

ARIANE CHEMIN

► Pour connaître les fréquences de RFM, on peut consulter le Minitel (36-15 RFM) ou téléphoner au 36-68-20-70.



La rivalité en matière de recettes publicitaires à la télévision

TF 1 et M 6 saisissent le CSA à propos de « Studio Gabriel »

Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, a gagné : l'émission quotidienne de Michel Drucker, « Studio Gabriel », diffusée de 19 à 20 heures sur France 2 à partir du lundi 5 septembre, pourra être coupée par la publicité. Les deux rivales de France 2, TF 1 et M 6 tentent toutefois de contrarier cette victoire en accusant « Studio Gabriel » d'anticiper l'adoption et la publication du cahier des charges des chaînes publiques au *Journal officiel*, qui ne devrait intervenir que dans une quinzaine de jours. Dans un communiqué du vendredi 3 septembre, les deux chaînes privées rappellent que *« les nouvelles dispositions des cahiers des charges du secteur public* [...] *ne sauraient entrer en application avant publication au* Journal officiel, *précédée de l'avis du Conseil d'État »*, et qu'après *« l'accord exprès et préalable du CSA »*, instance de régulation que les deux chaînes privées ont d'ores et déjà saisie.

Mettant un terme à une polémique née sous la présidence d'Hervé Bourges (*le Monde* du 16 juillet), le nouveau cahier des charges de France Télévision avalisera les promesses du ministre de la communication, Nicolas Sarkozy, à la 15e Université de la communication d'Hourtin (*le Monde* du 30 août). En substance, M. Sarkozy disait « oui » aux coupures publicitaires lors des retransmissions sportives – ce qui était déjà pratiqué compte tenu du « flou » réglementaire – et dans les émissions « de flux » (jeux, variétés), mais à trois conditions : les écrans doivent être situés *« entre des séquences autonomes et clairement identifiées comme telles»* ; ces « coupures » devront intervenir *« avant 20 heures »* et devront être autorisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ponctuellement ou en début d'année télévisée, lors de la mise aux points des grilles de programmes.

Ces décisions permettent à « Studio Gabriel » – interrompu à 19 h 20 par le lancement des titres du journal de 20 heures – d'avoir accès à la manne publicitaire. En réalité, elles doivent surtout permettre à France 2 d'aligner ses recettes sur celles de 1993, année où une publicité coupait déjà deux émissions d'une demi-heure, dans la tranche stratégique du 19-20 heures, et permettait d'engranger 83 millions de francs. Sur l'ensemble de la journée, ces nouvelles dispositions ne devraient rapporter qu'une dizaine de millions de francs de plus à France 2. Quant à la plainte de TF 1 et de M 6, elle fait figure, pour les observateurs, de « baroud d'honneur».

Fort d'un bénéfice en hausse de 50 % au premier semestre

Le groupe Pearson va lancer en 1994 deux chaînes européennes par satellite

Le groupe britannique Pearson, propriétaire, notamment des quotidiens le *Financial Times* et *les Echos*, a annoncé, vendredi 2 septembre, une hausse de 50 % de son bénéfice avant impôts au premier semestre 1994. Le résultat net passe de 46,3 millions de livres en 1993 à 69,3 millions de livres (1) malgré une baisse, conforme aux prévisions des analystes, de 21 % de son chiffre d'affaires (648,8 millions de livres contre 824,4 millions).

Les bénéfices du groupe, au premier semestre de 1994, progressent grâce à la reprise de la publicité dans la presse et par les *« saines contributions »* de Thames Television, de British SkyBroadcasting (BSkyB) – dont Pearson détient 17,5 % – et de l'agence de presse Extel Financial. Le bénéfice imposable de l'activité presse du groupe Pearson a crû de 66 % (36,8 millions de livres). Celui de la branche audiovisuelle atteint 18,3 millions de livres (0,3 million en 1993). Forts de ces résultats, Pearson prévoit de lancer, en 1994, deux chaînes de télévisions par satellite en partenariat avec la BBC.

(1) Une livre sterling vaut actuellement 8,30 francs.



DANS LA PRESSE

La conférence mondiale sur la population

The Times : « Les négociateurs du Caire ont la possibilité de produire un document clairvoyant qui servirait de modèle pour les nations, celles-ci l'interprétant selon leurs lois et leurs mœurs. Mais les femmes et les hommes – dans cet ordre – qui se rassemblent maintenant au Caire doivent utiliser toute leur habileté diplomatique, leur maturité de négociateurs et leur bon sens pour prévenir une querelle publique qui pourrait ruiner toute chance d'accord.»

The Daily Telegraph : « Le Vatican, ainsi que les quelques pays qui suivent ses recommandations sur l'immoralité des méthodes artificielles de contrôle des naissances, devront accepter le fait que laisser les gens choisir la taille de leur famille ne signifie pas leur refuser des méthodes acceptables pour que ce choix devienne réel. L'insistance du pape sur l'autonomie de la famille et son opposition à l'usage de la contraception semblent de plus en plus contradictoires. Plus il met l'accent sur la première alternative [...], moins la seconde est convaincante.»

Libération (Jacques Amalric) : « Restent tout de même quelques certitudes : la stabilisation uniforme de la population mondiale est une utopie, tant le taux de croissance démographique dépend de conditions locales très précises – niveau de vie, urbanisation, scolarisation, information, etc. L'évolution du statut de la femme sera déterminant dans nombre de pays, en particulier musulmans, comme il l'a été hier dans les nations catholiques ; l'avortement, qui doit rester ou devenir un droit, ne devrait cependant en aucun cas être considéré comme un moyen normal de limitation des naissances. »

Les Échos (Daniel Bastien) : « Les Nations unies [...] ont estimé dans leur texte préparatoire qu'il fallait au minimum donner aux femmes – particulièrement dans les pays en développement – les moyens de ne plus supporter des maternités non désirées et de réguler librement leur fécondité. Une option liant démographie et culture, qui suppose que les femmes puissent prendre des décisions concernant non seulement leur maternité, mais leur corps et leur santé, et qui, à l'évidence, bouscule pas mal de règles sociales déniant à la femme toute autonomie de décision et de préceptes religieux valorisant l'homme procréateur. »

RTL (Jean-Yves Hollinger) : « Les solutions ne sont pas simples. La maîtrise de la démographie passe par des politiques de planification familiale. Et là, vous touchez au libre choix des femmes, à des tabous culturels, religieux. [...] Et puis vous avez les questions de gros sous : qui va payer le développement des transports, des écoles, des centres de santé, la fourniture d'eau, de nourriture ?... »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Ce pape qui guerroie-là en faveur d'une morale traditionnelle et rigide, c'est aussi lui qui tempête pour que, à la multitude infinie des pauvres, on se soucie de proposer plutôt que la réduction des naissances une redistribution plus égale et rationnelle des richesses. Une redistribution des richesses : il y a des points de vue plus conservateurs. »

Jacques Vergès

par le juge Jean-Louis Bruguière

et l'obscurité du crime

fait de l'ombre à son client. A ses risques et périls...

Eglises – version télé sonorisée : « *Mon général, revenez, ils sont devenus fous...* » Jacques et Illitch (Ramirez Sanchez) ou maître Vergès et Carlos ou Jacques et Carlos ? M. Vergès ou Jacques ou l'avocat Jacques Vergès, partout, tout le temps. Ou presque : de 1970 à 1978, des dizaines de pellicules restées noires ou saturées par une lumière aveuglante, on ne sait trop.

Et encore : portraits d'un avocat pauvre, aisé, riche. Sybarite, encore, toujours, du sépia pâli jusqu'au bout du Technicolor criard. Elégamment vêtu. Simplement, avec le pull tout simple qu'a tricoté en prison Magdalena Kopp, terroriste, femme de Carlos : pour vous, maître ; pour toi, Jacques. Photos maculées de crachats quelquefois : Omar Raddad, jardinier marocain, chargé d'un crime incertain, marionnette involontaire d'un défenseur qui n'a oublié qu'un détail, son client, changera d'avocat.

Il faut bien l'avouer : l'album jeté, le pêle-mêle bousculé, on en est toujours au même point. Obscur. Maxime provisoire de rechange : ne pas infliger à Jacques Vergès l'insoutenable prétention que ce dernier émit il y a quelques années, ne pas chercher à se faire le Freud aux petits pieds de celui qui se proposait alors de devenir « *le docteur Freud de la société française* ». Simplement, jeter un coup d'œil sur quelques épisodes qui se laissent visiter. Ou revisiter. Et poser quelques questions.

Du jeune Réunionnais, dix-sept ans, qui en 1942 s'embarque pour l'aventure militaire au long cours et périlleuse de la guerre contre l'Allemagne nazie, en compagnie de son frère jumeau Paul, à l'avocat très engagé, au cours de la période de la guerre d'Algérie, de la fin des années 50, un trait de caractère évident s'affirme : le courage. Plus d'un témoin dira, en particulier à propos de la période des procès de militants du FLN : « *un courage extrême* » ou, expression qui devrait retenir notre attention, « *un courage insensé* ».

Contre et au cœur de l'« establishment »

Plus d'un demi-siècle a passé depuis ces débuts dans une vie très active. Il n'est aujourd'hui interdit ni de réitérer la remarque, après tant d'autres épisodes (parmi ceux du moins qui sont publics et donc connus), ni d'évoquer l'étrange impression que laissent les manifestations les plus récentes de ce comportement : au sens strict, dépourvues de sens. Comme si leur auteur n'avait désormais d'autre souci que la répétition de pures gesticulations assorties d'une glose infinie et souvent diaboliquement sophistiqué.

M Vergès ne se fait du reste pas faute de souligner en toutes occasions, comme dans son livre d'entretiens avec le journaliste Jean-Louis Remilleux Le Salaud lumineux (Édition° l-Michel Lafon, 1990) : « *Il y a une très grande cohérence dans ma vie.* » Prenons cette remarque au sérieux. De ses débuts – fort brillants – d'avocat à nos jours, Jacques Vergès a constamment marié avec la plus parfaite assurance lutte farouche contre l'establishment et solide et tranquille installation au cœur de cet establishment.

Avant la guerre d'Algérie, premier secrétaire de la conférence du stage, ce qui lui assure simultanément, au mérite, une immédiate et forte agrégation à l'univers du barreau de Paris et un lancement mondain tout à fait inattendu, le nouveau venu, membre du Parti communiste, utilise pleinement le comité du Parti des avocats qui l'aidera, jusqu'à son « divorce » d'avec le PCF. Plus tard, Jacques Vergès instaurera à son profit une loi discrète et efficace de fonctionnement qui maximalise systématiquement, jusqu'à l'extrême, son double registre d'intervention : mieux « l'ordinaire » est assuré, plus la marge de manœuvre est grande pour des interventions à grand spectacle qui renforcent sa notoriété et facilitent en retour son accès à d'autres affaires classiques. S'il est bien loin d'avoir le monopole de ce double registre somme toute assez classique, le défenseur de Carlos est l'avocat qui en a poussé le plus loin et avec le plus de jubilation l'exploitation.

C'est ainsi que l'intrépide défenseur des militants du FLN saura plus tard installer un cabinet des plus classiques en Algérie après l'arrivée d'Houari Boumediene au pouvoir (1965). Non sans avoir dans la période précédente tiré les fruits plus politiques de ses interventions avant la mise à l'écart d'Ahmed Ben Bella. Aujourd'hui, aux coups d'éclat associés aux noms d'Abdallah, de Klaus Barbie, des « amis de Carlos » et, peut-être demain, de ce dernier correspond la gestion discrète d'une clientèle fortunée où se rencontrent à l'occasion des chefs d'Etat africains peu enclins à tolérer la subversion chérie par l'avocat.

Cohérence encore ? Ou fixation devenue à la longue procédé rhétorique, ou indice d'une certaine propension à la psycho-rigidité ? *Jacques* Vergès ne se départira plus, après la guerre d'Algérie, dans toutes les affaires les plus spectaculaires où il intervient, de la désormais célèbre « *défense de rupture* ». Invention – collective, il faut peut-être le rappeler – née du contexte de la guerre d'Algérie, elle se définit simplement, à l'aide de cet exemple fourni par Jacques Vergès lui-même dans *Le Salaud lumineux* : « *Le magistrat :* « Vous avez commis des incendies volontaires et des homicides volontaires. » *Nous :* « Ils ont accompli sous l'ordre de leur chef des actions de guerre ! » *C'est ce que j'appelle la* rupture. *La* connivence, *c'est quand accusé, défenseur, accusation et juge sont d'accord sur les mêmes règles fondamentales.* »

Hypothèse : ce *style invariant, que* l'expérience a souvent révélé plus propice à l'expansion du narcissisme et de l'esprit subversif teinté d'esthétisme de M Vergès qu'à l'intérêt modestement compris de ses clients-prétextes, peut désormais tourner à vide. La « spectacularisation » de l'avocat-vedette ne s'en trouve en rien altérée. Il sera parlé à l'infini du défenseur, derrière lequel l'accusé finit quelquefois par s'estomper et de rien d'autre puisque nulle argumentation renouvelée n'est plus jamais avancée. Restent les variations sur l'outrance... et l'image.

Il est singulier, dans ces conditions, de voir M Vergès se référer avec nostalgie aux ténors du barreau contemporains de sa propre entrée dans la carrière : Maurice Garçon et René Floriot _ il aime aujourd'hui y ajouter, jusqu'à leur donner sa préférence, les très droitiers Jacques Isorni et Jean-Louis Tixier-Vignancour. Coquetterie, complicité un peu forcée pour s'enfermer avec eux dans le petit club des « grands » ? Dénégation d'une évolution portée par le « salaud lumineux » lui-même à une forme de paroxysme ?

Beauté du crime, beauté dans le mal, impossibilité de « *comprendre un criminel sans avoir soi-même, fût-ce une fois au moins en imagination, goûté aux racines du crime* », ainsi qu'il l'écrit en 1968 dans *De la stratégie judiciaire* : Jacques Vergès a trop souvent, après d'autres mais dans une ambiguïté redoublée qui éclate aujourd'hui, cultivé ces thèmes. Impossible donc de ne pas les aborder après lui.

Beauté du crime ? L'expression eût paru forte de café à celui qui fut, jusqu'à sa mort en 1987, un ami très proche de Jacques Vergès, Georges Arnaud. L'écrivain-journaliste immortalisé par *le Salaire de la peur*, qui cosignera avec Jacques Vergès *Pour Djamila Bouhired*, avait connu en 1941 une aventure singulière. Dans le château familial du Périgord, on trouve un matin déchiquetés à coups de serpe le père et la tante de Georges Arnaud (de son vrai nom Henri Girard), ainsi que leur domestique. Seul survivant, Georges Arnaud, qui dormait à l'autre bout du château, est accusé de ce triple meurtre et arrêté. Dix-neuf mois en prison, puis Maurice Garçon obtient l'acquittement de Georges Arnaud. Exil, retour, le soupçon poursuit toujours l'écrivain alors débutant. « *Jamais*, lui dira son avocat, *on ne vous pardonnera d'être innocent* (...). *L'acquittement donne l'impression d'un dernier acte raté.* » On songe, dans le cas de Jacques Vergès, à une forme de perversité supérieure : il n'aime pas que le dernier acte soit raté.

Pour certains détracteurs de M Vergès, il y a plus grave : rien de ce qui serait usage pervers des ressorts du procès ou de la rhétorique de l'argumentation glissante ne lui serait étranger. Le paradoxe, l'analogie contagieuse, le soupçon, l'infamie, la salissure et l'horreur n'ont pas, dans cette logique, à être évalués, circonscrits ou démontés, mais simplement partagés. Et toujours, s'il y en a pour un, il y en a pour dix, pour mille, pour beaucoup de monde.

Beauté du crime ? Voilà bien la plus belle machine à fabriquer masques et pirouettes que Jacques Vergès ait, sinon inventée, du moins modernisée. Pour les autres, quand s'use le thème répétitif des soldats de l'ombre en mission. Pour lui-même ? On verra bien. Peut-être. S'il y a quoi que ce soit à voir.

Nouveau roman ou littérature de gare ?

Tel est le mystère, vrai ou faux, de l'heure. Celui qui a tout de même réussi à reléguer temporairement au second plan le cas de Carlos. Excusez du peu. Il en est un autre, auquel tous s'étaient peut-être un peu trop vite habitués : avocats du conseil de l'ordre d'abord, puis tout un chacun. C'est la disparition de Jacques Vergès, du début de 1970 à la fin de 1978. Rires, boutades, allusions indéchiffrables : les bulles du champagne vergésien ont eu rapidement raison du breuvage lui-même. Pas si facile à avaler, pourtant.

Un simple épisode de vie privée, ou d'autopromotion bien comprise ? L'affaire parut sans doute un temps moins futile, pour qu'un fils de Jacques Vergès en vienne, en 1977, à prendre contact avec un avocat aux fins de déclencher une procédure d'absence, première étape de l'officialisation d'un constat de disparition définitive. Une disparition de près de neuf années sans motif sérieux, impérieux, éventuellement contraignant ? Difficile à imaginer. On ne prétendra pas pouvoir dissiper ici cette immense zone d'ombre. Tout au plus suggérer que cette élucidation, devenue plus nécessaire que jamais, nous livrerait peut-être plus d'éléments d'explication du système Vergès que la distillation des archives de la Stasi. Pour l'heure, rien n'est connu, ou presque rien : le 12 mars 1970, l'avocat disparaît à Alger ; dans les derniers jours du mois de mai, un messager dépose dans la boîte aux lettres de son éditeur Jérôme Lindon un message assurant que l'avocat est en bonne santé à l'étranger. Puis plus rien jusqu'à la réapparition de la fin de 1978 à Paris.

Où est la clef principale sans laquelle nul portrait de Jacques Vergès ne peut dépasser, au mieux, le stade de l'esquisse incertaine ? Haine. Haine absolue contre l'Occident de Vergès l'eurasien, haine de damné de la terre imaginaire, haine de métis en mal de revanche inatteignable contre une adversité fantasmée, répondent ceux qui l'observent, d'un œil devenu progressivement critique, depuis parfois quarante ans. Ici encore, il faut se garder d'attribuer au Vergès de la dernière période cette vision du monde. La tonalité en était déjà perceptible en 1960, lors du procès du « réseau Jeanson » de soutien au FLN. Lucidité, rétorquent ses amis, car il en a, et de fidèles. Lucidité absolue, corrosive, indestructible. Miroir grimaçant où nos hypocrisies benoîtes ne sauraient se refléter sans acrimonies, sans dégâts. Machine à mouliner les cadres mentaux rouillés qui font tourner le manège humain ordinaire.

« *En lisant un dossier*, a expliqué Jacques Vergès, qui ne s'est jamais sous-estimé, *je me trouve dans la position d'un monteur de cinéma devant ses rushes* (...). *C'est un métier d'art. Le procureur est dans la même situation mais, lui, fera de la littérature de gare, à partir des lieux communs de la société, en respectant l'ordre chronologique. Moi, je suis contraint de faire un nouveau roman, d'affirmer une originalité.* » Il est des débuts de chef-d'œuvre du septième art qui tournent au piètre film de série B, des romans dits nouveaux qui déraillent en littérature de gare. Dans son rôle âprement cultivé de Fantômas du barreau, voici l'avocat symbole de toutes les transgressions et de leur mise en scène poussée à l'extrême sommé, pour la première fois, de sceller l'unité de l'œuvre, ou de consommer sa cassure. Si c'est lui qui décide.

MICHEL KAJMAN

Après les travaux d'aménagement de la « plus belle artère du monde »

Les nouveaux habits des Champs-Elysées exigent une mobilisation permanente des services d'entretien et de police

Jacques Chirac doit inaugurer, lundi 26 septembre, les nouveaux habits des Champs-Elysées. Les revêtements de l'avenue ayant été rénovés, il s'agit maintenant de rendre la « plus belle artère du monde » agréable à tous moments à ses nombreux utilisateurs. Cela nécessite de la part des services de la ville, comme de ceux de la préfecture de police, une mobilisation exceptionnelle et permanente.

Les Champs-Elysées, sont, sans doute, l'une des seules avenues du monde sur laquelle un bout de papier tombé à terre n'y reste pas plus d'une demi-heure. Telle est la consigne donnée par la mairie de Paris, qui exige une *« propreté permanente »* sur les trottoirs de l'artère rénovée (*le Monde* du 17 août). A chaque instant, les hommes en vert de la Propreté de Paris, balaient, aspirent ou lavent à grande eau les larges promenoirs dallés de granit clair.

Les agents municipaux ne sont pas les seuls à participer de manière intensive et permanente au bon fonctionnement de l'avenue. Avec près de 200 000 visiteurs par jour, 165 commerces, des milliers de mètres carrés de bureaux, des restaurants et des salles de spectacle, mais aussi des centaines de platanes à entretenir et, désormais, de nouveaux aménagements à préserver, l'avenue s'apparente à une entreprise qui fonctionne sans interruption. Après l'avoir réhabilitée, il faut à présent la gérer.

Les Champs-Elysées ne s'endorment jamais tout à fait, mais l'avenue connaît un regain d'activité dès 6 heures du matin, avec les premières livraisons. L'heure aussi de la toilette matinale : les trottoirs sont lavés à grande eau. Ils le seront à nouveau régulièrement pendant la journée. Aux spécialistes du service Propreté de Paris on a confié une flotille de véhicules qui slaloment au milieu des promeneurs et font l'admiration des touristes japonais.

Chasse à la saleté

Mais aucune formule miracle n'a encore été trouvée pour venir à bout des chewing-gums collés sur le dallage. Un vrai casse-tête pour les ingénieurs. *« C'est un phénomène universel*, explique Alain Le Troquer, chef des services techniques de Propreté de Paris. *Nous en trouvons en moyenne dix par mètre carré »*. Consultés, la RATP et Eurodisney ne connaissent pas de solution. Le dissolvant ? Il n'en existe pas pour le caoutchouc à mâcher. Le durcissement par congélation ? Il est inefficace quand la gomme s'est incrustée dans le granit rugueux. Alors, toutes les nuits, les trottoirs sont décrassés à l'eau chaude sous pression. Parfois un fonctionnaire municipal gratte les plaques de chewing-gum à la main et en plein jour. *« Cela aura peut-être une vertu pédagogique »* espère M. Le Troquer.

La chasse à la saleté est d'autant plus nécessaire que les trottoirs ont été conçus dans des teintes claires, et que ces rénovations, tout en espérant attirer de nouveaux promeneurs, doivent restaurer l'image des Champs-Elysées. Riverains, mairie de Paris, préfecture de police y travaillent en commun.

« Dès 1985, nous avons pris conscience de la dégradation de l'environnement sur les Champs-Elysées », rappelle Roland Pozzo di Borgo, président du Comité des Champs-Elysées, l'association qui rassemble les commerçants. Aujourd'hui, les commerçants sont *« en contact permanent »* avec la police pour évaluer et prévenir les *« nuisances. »*

La nouvelle politique, menée depuis juillet 1993, consiste à afficher une présence massive et ostentatoire des forces de l'ordre. Un ilotage très serré mobilisant une quarantaine de gardiens de la paix a été mis en place dans la journée. On y ajoute des équipes de nuit, patrouillant de 23 heures à 6 heures du matin, et quelques renforts de CRS. *« Nous devons occuper le terrain pour empêcher la criminalité de revenir et redonner aux Champs-Elysées une physionomie normale »*, explique Eric Le Douaron, chef du premier district de la police nationale, qui comprend les 8e, 16e et 17e arrondissements.

Les touristes ne sont-ils pas choqués par un tel déploiement d'uniformes ? *« C'est rassurant »*, selon M. Pozzo di Borgo, qui se dit satisfait que son avenue soit devenue *« la plus sûre de Paris »*.

Pourtant, coté circulation, persiste un inconvénient déjà ancien : l'entrée du tunnel sous la place de l'Etoile, limitée à 2,40 mètres de hauteur et mal signalisée.

Les commerçants du quartier ont dépensé 30 millions de francs pour s'adapter aux consignes de la ville : alignement des terrasses, installation de fauteuils et de bacs à fleurs en rotin, harmonisation des couleurs des stores, suppression des enseignes trop voyantes. La concertation avec les services municipaux devrait se poursuivre grace à un Comité de suivi présidé par Camille Cabana, adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Les commerçants sont déjà consultés lorsque l'implantation de nouvelles boutiques est envisagée : ils ont ainsi refusé l'installation d'une salle de jeux.

L'objectif du Comité est de défendre la réputation de l'avenue, symbole de Paris, dans le monde, mais aussi auprès des habitants. M. Pozzo di Borgo souhaite *« créer un esprit nouveau, marier la boutique Cartier avec un restaurant grand public »*. L'inauguration par Jacques Chirac, lundi 26 septembre, doit s'accompagner d'une mise en lumière de l'avenue, conçue par Yann Kersalé. Fixés sur les platanes, des luminaires spéciaux adapteront leur intensité à la densité des promeneurs. Après l'artère, son nouveau mobilier et les hommes qui la gèrent, ce sont les passants eux-mêmes qui seront sous les feux de la rampe.

PASCALE CAUSSAT

La rénovation de l'Est parisien

La justice donne raison aux « squatters » du quartier des Amandiers (Paris 20e)

Le tribunal d'instance du vingtième arrondissement de Paris vient de donner raison à certains « squatters » du quartier des Amandiers, contre l'organisme aménageur qui les menacait d'expulsion sans relogement. Cette affaire illustre les difficultés et les lenteurs des opérations de rénovation.

Trente-cinq familles habitant dans la ZAC des Amandiers, secteur du vingtième arrondissement en cours de rénovation depuis 1953, et qui étaient considérées comme des squatters par la société d'économie mixte chargée d'aménager le quartier, la Semea XV, sont d'authentiques locataires. A ce titre, elles devront être relogées sur place. Tel est l'essentiel d'un jugement rendu le 19 août dernier par le tribunal d'instance du vingtième arrondissement. Cette décision a fait sensation dans le quartier et suscité un commentaire du conseiller communiste, Henri Malberg, invitant la mairie de Paris *« à prendre réellement en compte les réalités humaines des quartiers »*. Elle a suscité une certaine émotion au sein des sociétés d'économies mixte actuellement en pleine restructuration (*le Monde* du 3 août).

Considéré comme insalubre, l'îlot 11, situé dans le quartier des Amandiers, non loin du cimetière du Père-Lachaise et de la mairie du vingtième fait l'objet d'une opération de rénovation depuis plus de quarante ans. Elle suppose le déplacement des personnes habitant les bâtiments vétustes, la démolition de ceux-ci,la construction d'immeubles neufs le plus souvent sociaux et le relogement des « déménagés ». Au début menée par l'Etat, l'opération a été concédée à la Semea XV en 1975 dans le cadre d'une ZAC. Les conventions signées à l'époque et qui ont été reconduites par Jacques Chirac après son élection en 1977 obligent la société d'aménagement à reloger sur place les familles. C'est ce qu'elle a fait, mais certaines ont été déplacées plusieurs fois dans des immeubles dits « de transit » qui à leur tour ont été classés comme« à démolir ».

Le PS et le PCF « au ras du pavé »

Progressivement on a « oublié » ou perdu les documents initiaux établissant leur droit au relogement. Quelques-uns de ces foyers se sont agrandis, d'autres ont profité des circonstances pour s'installer illégalement. Finalement la Semea XV, dont les archives sont apparemment incomplètes, les a considéré pêle-mêle comme de vulgaires squatters à expulser sans ménagement. Dans un premier temps elle a même obtenu du tribunal de grande instance des ordonnances d'expulsion, confirmées par la cour d'appel, à l'enconrre d'une cinquantaine de familles réparties dans plusieurs immeubles.

Appuyées par des associations et par les élus de gauche de l'arrondissement ces futurs expulsés ont fini par réagir. A leur tour ils ont assigné la Semea XV devant le tribunal d'instance du vingtième arrondissement. Leurs avocats, parmi lesquels Me Brigitte Plaza, ont dû accomplir un véritable travail d'archéologie administrative et juridique pour exhumer des conventions vieilles de plusieurs décennies. Le juge a, semble-t-il, reconnu la solidité de leurs arguments. Sur quarante-six familles plaignantes, onze ont été déboutées, mais trente-cinq ont obtenu satisfaction. Elles sont reconnues comme locataires de bonne foi et le magistrat a ordonné leur relogement. Le cas de douze autres familles sera jugé au cours du mois de septembre. D'autres encore se trouveront ultérieurement dans la même situation car les immeubles qu'elles habitent pourraient être eux aussi promis à la démolition.

Ce retournement inattendu intervient à un moment doublement délicat. Dans l'arrondissement, les socialistes et les communistes mènent déja une active campagne « au ras du pavé » dans la perspective des élections municipales de 1995. Les démolitions et les expulsions qui les précèdent font partie de leur arsenal critique. Le maire, Didier Bariani, député (UDF-radical) de Paris, a fait part récemment de sa vive préoccupation aux représentants de la Sémea XV. Celle-ci est présidée par René Galy-Dejean, maire du quinzième arronissement et député (RPR) de Paris. Sa société a plutôt pour vocation de mener des opérations d'aménagement dans son arrondissement. Si elle est intervenue aussi loin de ses bases, c'est à la demande de l'Etat et il y a déja vingt ans.

Or, entre temps, une autre société d'écomomie mixte a été crée dans le vingtième arrondissement, la Saemar Saint-Blaise, aujourd'hui présidée par M. Bariani. On comprend que celui-ci soit préoccupé par les conséquences des actions menées sur son territoire par une autre institution que celle qu'il contrôle. En outre, la Saemar Saint-Blaise, qui a connu des difficultés, devrait disparaitre et fusionner avac une autre société d'economie mixte. Après une intervention énergique de son président on a reporté cette décision au dela des élections de 1995. Au contraire, la gestion de la Semea XV était considérée comme « brillante ». Cette société devait donc recueillir les restes d'autres SEM. moins bien placées. Cet« échec juridique » altère son image de marque et pourrait modifier la position des différents protagonistes de la retructuration en cours.

MARC AMBROISE-RENDU

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

KILLING Z. (**) Film américain de Roger Avary, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

OPÉRATION SHAKESPEARE (à partir du 3 septembre). Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

REGARDE LES HOMMES TOMBER. Film français de Jacques Audiard : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

RUE PRINCESSE. Film ivoirien d'Henri Duparc : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAUVE ET PROTÈGE MME BOVARY. Film russe d'Alexandre Sokourov, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SOLEIL TROMPEUR. Film franco-russe de Nikita Mikhalkov, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

WYATT EARP. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Le cinquantenaire de la Libération

Les dernières cérémonies commémoratives

Un spectacle organisé sur le thème des barricades a clôturé, samedi 3 septembre, place du 18-juin-1940, devant la gare Montparnasse, l'ensemble des cérémonies commémoratives de la Libération de Paris. Depuis cinquante ans, un rassemblement a lieu à la même date, le premier week-end de septembre, à l'initiative des anciens résistants du Comité parisien de libération (CPL), le relais local, pour l'ancien département de la Seine, du Conseil national de la Résistance. Pour le cinquantième anniversaire de la libération de la capitale, il a bénéficié de l'appui de la Ville de Paris.

Le premier ministre, Edouard Balladur, et le maire de Paris, Jacques Chirac, ont, quant à eux, inauguré, samedi 3 septembre, le Musée Jean-Moulin, créé, à l'initiative de la Ville de Paris, à Montparnasse, sur la dalle-jardin recouvrant les voies TGV, dans le même bâtiment que le mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris. Comme celui-ci, le Musée Jean-Moulin réunit de nombreux témoignages sur la vie et l'action de l'une des figures les plus illustres de la Résistance et, en particulier, ses archives personnelles et son *Journal des années sombres*.

« A la Libération, nous avons reçu un dépôt précieux, la mémoire des héros qui ont sauvé la patrie, Jean Moulin est de ceux-là », a souligné le premier ministre dans son hommage. *Mais les héros véritables sont ceux des causes éternelles, la liberté, la patrie, le refus de la haine, le respect de l'homme et non ceux que portent parfois dans l'opinion publique des sentiments ou des entraînements passagers. »*

Auparavant, Jacques Chirac avait évoqué « la brillante carrière » de Jean Moulin, qui fut *« le plus jeune préfet de France »*, et rappelé que, le 17 juin 1940, *« Jean Moulin fut le premier à s'insurger »*. *« Il n'entendra pas l'appel du général de Gaulle lancé le lendemain, mais il est déjà résolu à poursuivre le combat »*, a souligné M. Chirac en retraçant le parcours de Jean Moulin, *« unificateur de la Résistance (...) dont le seul nom évoque aujourd'hui ce que le patriotisme républicain a donné de plus pur, de plus grand »*.

Le Musée de la Résistance de Champigny propose livres, cassettes vidéo et CD-ROM

Le Musée de la Résistance nationale à Champigny (Val-de-Marne) multiplie les initiatives en cette année du cinquantenaire de la Libération. Un coffret constitué de deux livres et d'une cassette vidéo, édité par France-Progrès à Ivry, a été mis en vente par souscription sous le titre *France 44-45, la Libération.*

Le film, tourné par René Vautier, en cours de réalisation, sera consacré à l'art et à la poésie comme actes de résistance, avec les témoignages d'une douzaine de poètes, dont Aragon et Jean Tardieu. Un autre livre, *la Déportation, la dignité en héritage*, sortira en avril 1995, pour le cinquantième anniversaire de la libération des camps de concentration. Des négociations sont en cours avec plusieurs éditeurs.

Le 17 octobre, le parc du musée, qui domine la Marne, sera baptisé du nom de *Vercors*, et la première pierre de son centre de documentation sera posée dans ce même parc. Une banque de données sera créée en 1995 avec le lancement d'un premier disque CD-ROM (en vente au musée), *Mille images pour la Libération*. Trois projets de concours pour la réalisation de films sont à l'étude. Ils portent sur la transmission de la mémoire de la déportation dans les familles de déportés ; sur le rôle de la banlieue à travers le récit des grands témoins de la libération de Paris ; sur l'histoire de la prison de Fresnes et du Carré des fusillés d'Ivry. Une exposition sur l'histoire de la protection sociale est en cours de montage pour 1995.

Un important effort est fait en matière musicale avec la sortie de deux CD (label Arion), enregistrés par l'orchestre 2E2M : *Ani Maamin*, une cantate de Darius Milhaud sur un texte d'Elie Wiesel, et des compositions écrites dans le camp de Terezin par un jeune compositeur tchèque, Gédéon Klein, qui devait mourir à Auschwitz à vingt-cinq ans. D'autres œuvres écrites à Terezin, dont un opéra de Victor Ullmann, *Der Kaiser von Atlantis*, feront l'objet d'autres disques et, très probablement, d'un ou plusieurs concerts dans une salle parisienne.

FRANCIS GOUGE

► **Musée de la Résistance nationale, 88, rue Marx-Dormoy (RN 4) 94500 Champigny. Tél. : 48-81-00-80.**

TOURISME : un nouveau service pour les visiteurs de la capitale. – Depuis le 1er septembre, le bureau de l'office du tourisme de Paris situé en haut des Champs-Elysées offre un nouveau service aux visiteurs de la capitale et à ses habitants. De 9 heures à 20 heures et sept jours sur sept ils peuvent y réserver des places pour certains spectacles et certaines expositions à Paris et en Ile-de-France. Ce nouveau service est organisé en partenariat avec la FNAC.

► **Office du tourisme de Paris ; 127, avenue des Champs-Elysées ; tél. : 49-52-53-54.**

ATHLÉTISME

La finale du Grand Prix à Charléty

Noureddine Morceli enrichit sa fin de saison

L'Algérien Noureddine Morceli, sur 1 500 mètres, et l'Américaine Jackie Joyner-Kersee, au saut en longueur, se sont classés premiers du classement général du Grand Prix de la Fédération internationale (IAAF) lors de sa finale, samedi 3 septembre au stade Charléty. La Française Marie-José Pérec a réussi la meilleure performance de l'année sur 400 mètres, en 49 s 77.

En accueillant la finale du Grand Prix de la Fédération internationale d'athlétisme pour son inauguration, le stade Charléty aura rattrapé en une seule journée quinze années de retard. Quatre heures de compétition auront suffi à le baptiser et à l'instruire des mœurs du temps. Le stade avait quitté les athlètes au début des années 80, à l'époque où les petits cadeaux commençaient à peine à s'effacer devant les primes de victoire. Samedi, sur sa piste neuve, 2 240 000 dollars (environ 12 millions de francs) auront été distribués aux concurrents. Chaque vainqueur d'épreuve a touché près de 165 000 francs. Les candidats aux premières places des classement généraux féminin et masculin du Grand Prix espéraient empocher le gros lot de la saison : 130 000 dollars (environ 700 000 francs) attribués selon un barème de performances dont la difficulté de compréhension était presque supérieure à celle de garer son véhicule à proximité du nouveau stade parisien.

La somme valait bien en tout cas que Noureddine Morceli, en tête au classement provisoire, consente une exception à son code de conduite. Agé de vingt-quatre ans, le prodige algérien du demi-fond a pris depuis longtemps l'habitude de se méfier des blessures et des imprudences qui pourraient compromettre sa carrière. Il gère son talent sans prendre le risque de le dilapider en un coup de folie. Samedi matin, ressentant encore les effets d'une mauvaise bronchite, Morceli avait choisi de renoncer à sa participation à la finale du Grand Prix.

Les dividendes de la régularité

Quelques heures plus tard, alors que l'apparition de la pluie et du vent venait de confirmer la vieille croyance des membres du PUC en un micro-climat polaire au-dessus de Charléty, l'Algérien pointait en tête du 1 500 mètres. La tête encore plus engoncée dans les épaules qu'à l'habitude, il a prouvé qu'aucun virus ne saurait le séparer de sa distance de prédilection. Loin des temps de son record du monde, Noureddine Morceli a gagné dans son jardin et enrichi sa fin de saison d'une somme rondelette et d'un titre officieux de meilleur athlète de l'année.

L'Algérien venait ainsi de mette un point final à une saison à deux vitesses, partagée entre la confirmation de sa domination sur le demi-fond mondial et ses échecs à étendre son pouvoir à d'autres disciplines. Morceli avait en effet choisi de combler le creux de cette année sans Jeux olympiques ni championnat majeur par des records du monde. Il en a réussi un, celui du 3 000 mètres, pas très loin de ceux du 1 500 mètres et du *mile*, qu'il détenait déjà. Mais il prétendait surtout peaufiner son image de décathlonien du fond, d'homme capable d'imposer aux coureurs kenyans son talent sur toutes les distances. Pour effacer le souvenir du Marocain Saïd Aouita, l'athlète des années 80 sur ces distances, il lui fallait tenter la glissade, toujours dangereuse, vers les rapides du 800 mètres, et oser l'ascension, forcément risquée, vers les sommets du 5 000 puis du 10 000 mètres.

En descente ou en montée, Morceli aura échoué. Au mois d'août, à Zurich et à Rieti (Italie), il n'est pas parvenu à déloger l'Ethiopien Gebresilasie du record du monde du 5 000. A Cologne, il n'est pas davantage arrivé à congédier le vieux Sebastian Coe des tablettes du 800 mètres. Lors de cette course où il s'est classé troisième, il a même perdu une invincibilité de deux années, toutes distances confondues. L'athlète n'en est pas paru mortifié pour autant. Il sait qu'il n'a pas encore atteint la plénitude de son don. Ces tentatives n'étaient que des ébauches d'approche avec des distances qu'il n'a pas encore vraiment pris le temps d'amadouer.

Sans péché d'orgueil, en employant cette même prudence qu'il utilise pour décrire les événements dans son pays – longtemps soupçonné de sympathies pour le FIS, l'athlète condamne aujourd'hui sans distinction les violences en Algérie –, il a encore des années pour explorer les disciplines qu'il ignore. En attendant, Noureddine Morceli, qui aimerait, selon ses déclarations à *l'Equipe Magazine*, laisser sa marque dans l'athlétisme *« comme grand athlète et comme personne aimable »*, a touché à Charléty les dividendes de sa régularité.

JÉRÔME FENOGLIO

TENNIS

Les Internationaux des Etats-Unis

Les forbans des courts

Quatre nouvelles têtes de série sont tombées, les 3 et 4 septembre aux Internationaux de tennis des Etats-Unis, à Flushing-Meadow. Après Wayne Ferreira (nº 12), le Suisse Marc Rosset (nº 15) et l'Américaine Lindsay Davenport (nº 6), samedi, le Suédois Stefan Edberg (nº 5) a été éliminé au troisième tour, dimanche, par son compatriote Jonas Bjorkman, 71e joueur mondial. Finaliste en 1993, Cédric Pioline a été battu par le Péruvien Jaime Yzaga.

Trois petits sets et, dans le vent tourbillonnant de Flushing Meadow, Stefan Edberg s'en est allé dans un souffle, balayé en une petite heure et demi. Le Suédois est parti avec ses illusions en bandoulière, une nouvelle fois. Pas une victoire en tournoi du grand chelem en deux ans tout juste, depuis ce succès sur Pete Sampras, à New-York, en 1992. « *Dommage*, a dit Edberg, *c'était ma dernière chance, cette année, dans un grand rendez-vous.* » Et, avec lui, ce sentiment du temps qui file et d'un tennis qui n'en finit plus de survivre au lieu d'exister. A vingt-huit ans, Stefan Edberg défend le service-volée comme on se bat pour sa peau. Il a eu la défaite élégante comme il sait si bien le faire. Non, sa dérive n'a rien à voir avec cette légère blessure au poignet – tordu –, au premier set, ni avec ce vent entêtant dans la deuxième manche, qui a joué à cache-cache avec la balle, ni avec cette baisse de régime, au troisième set perdu 6-0 devant un adversaire au jeu ennuagé. *« Pour Jonas, c'était Noël »*, a lâché Edberg.

Le tombeur du tombeur du tombeur

Et voilà Jonas Bjorkman embrigadé dans la cohorte des petits poucets culbuteurs de têtes de série. Pour la première fois depuis six ans, il ne reste que sept des seize « vedettes » du départ dans le tableau masculin. Mais Flushing Meadow ne se formalise pas, toujours à la recherche d'un chouchou entre deux matches d'Andre Agassi et Pete Sampras.

Vingt-deux ans, 1 m 84, 76 kilos, palmarès en tournois du grand chelem quasiment vierge. Bref, rien à perdre et droit devant, survolté comme un homme qui a la vie devant lui, Jonas Bjorkman rencontrera, mardi, Joern Rezenbrink, tombeur du tombeur du tombeur de Jim Courier, Andrea Gaudenzi : les petits poucets se croquent parfois entre eux. Le public grince, déplore le gâchis.

Au registre des empêcheurs d'en découdre tranquille entre champions, Flushing Meadow aura découvert, cette année, les forbans des courts, ceux qui sont là depuis toujours et que l'on attend plus, si tant est qu'on les a attendus un jour.

1 m 83, 79 kilos, trente ans, Roger Smith s'est amusé comme un fou, galopant, depuis les qualifications, pour aller chiper, sur le central, un set au numéro un mondial, Pete Sampras. « *Cela fait pas mal de temps que je roule ma bosse,* a-t-il confié. *J'ai joué contre Ivan Lendl quand il était numéro un et je l'ai battu.* » Le Bahaméen jovial est reparti sous une ovation dont on ne sait encore si elle fut donnée par amour du jeu ou bien du soulagement que Smith n'ait pas remis pareil exploit à exécution.

Pioline trébuche

Jaime Yzaga n'est pas non plus un jeunot. A vingt-sept ans, le Péruvien écume le circuit depuis près de dix ans, plus enclin à gagner des petits tournois qu'à briller dans des rendez-vous du grand chelem. Dix ans de carrière et un quart de finale aux Internationaux d'Australie en 1991. Réputé teigneux pour ses incessants déplacements et pour la profondeur de ses balles, Jaime Yzaga se sera accroché à tout, dans sa rencontre en cinq manches, sauf au rêve de Cédric Pioline qui voulait retrouver Pete Sampras en huitième de finale pour une revanche de la finale de 1993. Dix-huitième joueur mondial, le *frenchie* venait, cette fois, en outsider (*le Monde* du 30 août). Il mena deux sets à zéro, se tordit la cheville, puis trébucha.

Pour la France, il ne reste donc plus que Mary Pierce, qui devait affronter, lundi, en huitième de finale un autre prodige, la Croate Iva Majoli. Seule indication, chez les femmes, le tournoi semble répondre à davantage de logique. Qualifiée en quarts de finale, Arantxa Sanchez (nº 2) s'offre, pour l'heure, des promenades de santé et Gabriela Sabatini (nº 8), autre qualifiée, s'en refait une. La surprise est venue de l'Américaine Gigi Fernandez, au tennis de jouvence : à trente ans, la championne du monde de double confirme, à chaque tour, sa valeur révélée à Wimbledon où elle fut demi-finaliste. Quant à Mana Endo, en éliminant Lindsay Davenport – l'une des prétendantes à la relève de Steffi Graf –, elle a confirmé la soudaine vivacité du tennis féminin japonais.

BÉNÉDICTE MATHIEU

TAUROMACHIE

« Le Fakir » d'Albacete et « le Pharaon » de Séville

Damaso Gonzalez a toréé pour la dernière fois, en France, mi-août, et Curro Romero a fait ses adieux à Bayonne, le 3 septembre

BAYONNE

de notre envoyé spécial

Il est né à Camas, rue de l'Ange, le 1er décembre 1933. Il n'a pas d'âge. Jamais il n'a été mince comme sont les toreros. Le sourire flotte parfois sur son visage. Il a conquis Séville un soir de mai, en 1957, il pleuvait. C'était un remplacement. Très vite, il s'est mis à la désespérer. Puis à la reconquérir. On ne sait jamais quand, lui non plus. Il a commencé d'échouer très tôt. Il est le plus ancien des toreros en activité. On l'appelle Romero. Si l'on veut ironiser ou s'emballer, on l'appelle Curro.

Chaque année, depuis des lustres, il lui faut démentir la rumeur qui veut qu'il se retire. Jamais on n'avait vu quelqu'un toréer « de salon » comme lui. Il émerveillait à ce point la *calle* Angel et l'arrière-boutique du pharmacien dont il était coursier, que Camas l'a poussé dans l'arène. Il n'y tenait pas. Depuis lors, pas si souvent, il torée des fauves comme au salon. Il est alors l'enchantement du monde. Le reste du temps, il se sauve. Il ne sait pas toréer mal. Tous les toreros apprennent à toréer mal. Lorsqu'il entend sa peur, il ne sait plus toréer. Tous les toreros, les plus grands, ont connu des jours de déroute. Lui, des années. Trente-sept ans que ça dure.

Digne sous les coussins

Le jour où il a pris son alternative, le 18 mars 1959, aucun des toreros qui occupent le haut de l'échelle n'était né. Il est allé prendre son alternative à Valence, lui, le torero de Séville en qui Séville se mire jusqu'à la rage. Il est l'homme le plus discret et ne fait rien comme les autres. Sévillanissime, il habite Marbella, ne se signe pas sur le sable, et chavire Saint-Sébastien, au Nord, là-haut, un soir de 1973. Par une ultime bizarrerie, lui que l'on dit inexportable, lui dont l'Espagne se fiche comme d'un caprice, lui dont la France se méfie comme d'une vieille lune (faena légendaire, à Nîmes, le 21 septembre 1991), il est le torero de Madrid... Sept fois, il est sorti par la Puerta Grande de Madrid. Cinq fois par la Porte du Prince de Séville. Il n'y a pas de fumisterie sans feu.

Quand il sent qu'il peut, il donne de l'Arte l'épure la plus saisissante. Il sert des véroniques que la plupart des toreros, même brillants, ne sauront jamais servir, même « de salon ». Un soir d'affliction, un soir qu'il venait d'abandonner ses fidèles à leur déréliction, il offre le septième taureau et, comme en marchant dans le rêve d'un autre, aligne dix-huit véroniques. Quand le *duende* l'envahit, ce mystère gitan, alors, le corps abandonné et si digne, il est l'image la plus réelle du rêve. Il devient un torero d'estampe sans la moindre faute. Le reste du temps, des années entières parfois, il fait de la figuration dans les dessins de Dubout. Le sublime ou l'abîme, et dans l'abîme, nulle grandeur, nul pathétique : le grotesque pur. Son idée est très haute. C'est le seul torero dont on précise toujours : il n'est pas gitan.

Il torée comme les Gitans sans cette pointe de narcissisme. Rafael de Paula, son contemporain de Jerez, a plus d'art, mais moins de lié. Et plus d'irrégularité encore. Romero rappelle Gitanillo de Triana et sa subtilité gracieuse, El Gallo, qui comme lui faisait pleurer, Cagancho enfin, aux fuites mémorables (*« Tous les toreros du monde ont peur, et moi, j'ai encore plus peur que tous les toreros »*). On dit d'eux que leur peur quand elle se voit est comique. Ils n'ont aucun recours, aucun truc, pas même l'agilité physique des sportifs. Ils toréent. Les autres « travaillent » le taureau, ou on ne sait quoi. Eux se confient corps et âme, toréent avec les anges, s'offrent sans réserve, n'ont que leur peur à boire. Le seul été 1962, Curro Romero se fait prendre à Algésiras (le 17 juin), à Linéa de la Concepcion (le 15 juillet, la corne entrée à l'aine ressort sous la hanche), à Zafra (une corne dans chaque cuisse, le 12 octobre). L'année suivante, il se fait prendre à Mallorca, en 65 à Almeria, en 72 à Malaga, en 81 à Almeria, en 82 au Puerto, en 89, très grièvement à Aranjuez : *« Du moins*, murmure-t-il quand on le transporte, *ils sauront que je torée vraiment... »*

Quand il ne « voit » pas le taureau, c'est le désastre. Au mieux, il ne se passera rien. Sinon, il fait n'importe quoi. Il est le torero qui aura attiré plus de méchancetés, plus de rires, plus de moqueries et plus de coussins que quiconque. Dans les bars à sa dévotion, il y a toujours une photo de ses désastres. Il sort dignement sous une bourrasque d'objets divers et de coussins de la Croix-Rouge. Séville le hait comme la part maudite de son caprice. Séville l'adore puisqu'il l'enchante. Sous la tempête, on dit que ses anges gardiens, sa *cuadrilla*, aimantent les coussins, que lui n'en a jamais reçu un seul. Il passe la tête haute, les coussins s'écartent.

Comme El Paula, et avant lui El Gallo, Cagancho, Antonio Fuentes, Romero ne va qu'à l'impossible. Quand souffle le génie, il torée comme personne, invente la lenteur, compose des cadences aux fins inimitables. Il dit la rencontre en musique secrète. Et sinon, non. On le regarde plus fort, avec plus de tension, que les toreros ordinaires. Sa façon de marcher, ses poignets, la ligne du corps quand il accompagne le fauve, le port de la tête, la douceur du geste, ce tombé de la main qui ne torée pas, la complète franchise de l'étoffe jamais touchée, tout est rare. En 1905, Fuentes défila de façon si torera que Séville debout lui demanda de recommencer... Après les défilés de Curro, le public se moque : *« C'est fini, on a vu le meilleur ! »* Puis, à la moindre citation d'allusion de geste éventuel, il se lève d'un bond en gémissant. On ne sait jamais !

Tout est fini

On l'appelle « le Pharaon », et Damaso Gonzalez « le Fakir », comme on disait « le Duc » pour Ellington ou « le Comte » pour Basie. Un soir qu'il pleuvait des coussins sur Albacete, accoudé aux planches à côté d'un Damaso consterné, Romero lui glissa au milieu de la bronca : *« Ecoute Damaso ! Comme il faut qu'ils m'aiment... »*

Fin de partie : au premier taureau de Jandilla, ce 3 septembre à Bayonne, dans une émotion exagérée et moqueuse, il donne sept passes, deux *trincheras*, fait courir le frisson, se montre tel qu'il est, interrompt tout d'un coup, termine dans le médiocre. Au deuxième, on aperçut en un éclair ce qu'on aurait pu voir. Le taureau a près de six ans d'âge, il est roux, brun, se comporte en taureau qui sait qu'il vient de tomber sur Romero. Tout est idéal. Romero l'a vu, est sorti, le frisson devient vague de l'océan. Curro se fait désarmer. Court piteusement, freine sur la pointe des pieds, une fuite inutile sous les yeux éberlués du fauve. Tout est fini. Il conclut n'importe comment avant d'entendre, avec une dignité consommée, l'ovation qui salue le courage de Cesar Rincon et la fête réservée au superbe et solide Joselito. Après quoi, contre toutes les lois, il part sans se montrer par la contrepiste ou par une trappe secrète on ne sait où ouverte sous toutes les arènes du monde pour abriter son rêve et ses essences.

FRANCIS MARMANDE

RÉSULTATS

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GROUPE A
Première journée
Poule 1

*Montpellier b. Périgueux 12-6
*Châteaurenard b. Graulhet 20-15
*Toulouse et Narbonne 16-16
*Perpignan b. Auch 34-7

Classement. – 1. Perpignan, Montpellier et Châteaurenard, 3 ; 4. Narbonne et Toulouse, 2 ; 6. Graulhet, Périgueux et Auch, 1.

Poule 2

*Castres et Montferrand 9-9
*Bourgoin b. Racing CF 9-3
Nice b. *Saint-Paul-lès-Dax 23-16
*Brive b. Tarbes 44-9

Classement. – 1. Brive, Nice et Bourgoin, 3 ; 4. Castres et Bourgoin, 2 ; 6. Saint-Paul-les-Dax, Racing CF et Tarbes, 1.

Poule 3

*Biarritz b. Nîmes 25-21
*Agen b. Valence-d'Agen 28-15
*Pau b. Bègles-Bordeaux 15-12
Dax b. *Mandelieu 23-10

Classement. – 1. Agen, Dax, Biarritz et Pau, 3 ; 5. Bègles-Bordeaux, Nîmes, Valence d'Agen et Mandelieu, 1.

Poule 4

*Dijon b. Grenoble 25-13
*Toulon b. Bayonne 19-15
*Rumilly b. Tyrosse 27-14
Colomiers b. *SBUC 19-13

Classement. – 1. Rumilly, Dijon, Colomiers et Toulon, 3 ; 5. Bayonne, SBUC, Grenoble et Tyrosse, 1.

TENNIS

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS
Simple messieurs
TROISIÈME TOUR
Premier quart de tableau

P. Sampras (EU, nº 1) b. R. Smith (Bah.) 4-6, 6-2, 6-4, 6-3 ; J. Yzaga (Pér.) b. C. Pioline (Fra.) 1-6, 5-7, 7-5, 6-1, 6-4 ; J. Frana (Arg.) b. M. Ondruska (RSA) 6-3, 6-1, 6-7, 3-6, 6-4 ; K. Novacek (Rép. Tch.) b. T. Woodbridge (Aus.) 1-6, 5-7, 7-6, 6-2, 7-6.

Deuxième quart de tableau

M. Stich (All., nº 4) b. B. Black (Zim.) 7-6, 6-2, 6-1 ; E. Kafelnikov (Rus.) b. C. Costa (Esp.) 6-3, 6-4, 6-2 ; J. Renzenbrink (All.) b. A. Gaudenzi (Ita.) 6-4, 6-1, 6-3 ; J. Bjorkman (Suè.) b. S. Edberg (Suè., nº 5) 6-4, 6-4, 6-0.

Troisième quart de tableau

M. Chang (EU, nº 6) b. J. Grabb (EU) 6-1, 4-1, ab. ; A. Agassi (EU) b. W. Ferreira (RSA, nº 12) 7-5, 6-1, 7-5 ; T. Muster (Aut., nº 13) b. T. Enqvist (Suè.) 6-0, 6-4, 6-2 ; S. Bruguera (Esp., nº 3) b. M. Goellner (All.) 1-6, 6-4, 6-2, 6-7, 6-1.

Quatrième quart de tableau

R. Reneberg (EU) b. R. Fromberg (Aus.) 2-6, 6-1, 7-6, 6-2 ; T. Martin (EU) b. P. Rafter (Aus.) 7-5, 6-3, 6-7, 6-2 ; B. Karbacher (All.) b. M. Rosset (Sui., nº 15) 4-6, 6-4, 4-6, 6-1, 6-2 ; G. Pozzi (Ita.) b. M. Zoecke (All.) 2-6, 6-4, 6-2, 6-2.

Simple dames
TROISIÈME TOUR
Premier quart de tableau

S. Graf (All., nº 1) b. R. Bobkova (Rép. Tch.) 6-2, 6-2 ; Z. Garrison Jackson (EU, nº 10) b. A. Dechaume-Balleret (Fra.) 2-6, 6-4, 7-6 ; A. Coetzer (RSA, nº 11) b. M. de Swardt (RSA) 6-1, 6-3 ; M. Endo (Jap.) b. L. Davenport (EU, nº 6) 6-3, 7-6.

Deuxième quart de tableau

M. Pierce (Fra., nº 4) b. J. Wiesner (Aut.) 6-2, 6-4 ; I. Majoli (Cro.) b. A. Smashnova (Isr.) 6-2, 6-3 ; M. Maleeva (Bul., nº 15) b. S. Stafford (EU) 6-3, 7-6 ; J. Novotna (Rép. Tch., nº 7) b. P. Hy (Can.) 6-1, 6-2.

HUITIÈMES DE FINALE
Troisième quart de tableau

G. Sabatini (Arg., nº 8) b. E. Likhovtseva (Kaz.) 6-2 6-1 ; G. Fernandez (EU) b. G. Helgeson (EU) 6-3, 6-4.

Quatrième quart de tableau

K. Date (Jap., nº 8) b. L. Meskhi (Géo.) 6-2, 6-7, 7-5 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 2.) b. A. Grossman (EU) 6-2, 6-0.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
de deuxième division
(Huitième journée)

*Nancy et Dunkerque 1-1
*Alès et Red Star 1-1
*Niort et Charleville 0-0
Châteauroux b. *Beauvais 3-1
*Gueugnon et Valence 0-0
*Mulhouse et Toulouse 1-1
*Angers et Guingamp 0-0
*Le Mans et Nîmes 1-1
*Saint-Brieuc b. Laval 2-0
*Sedan et Perpignan 0-0
*Marseille b. Amiens 5-0

Classement. – 1. Marseille, 19 pts ; 2. Guingamp, 18 ; 3. Gueugnon, 15 ; 4. Mulhouse et Amiens, 14 ; 6. Dunkerque et Châteauroux, 13 ; 8. Toulouse et Red Star, 12 ; 10. Alès et Laval, 10 ; 12. Nancy, Valence et Charleville, 9 ; 15. Beauvais et Le Mans, 8 ; 17. Angers, Niort et Perpignan, 7 ; 20. Sedan, 5 ; 21. Saint-Brieuc, 4 ; 22. Nîmes, 3.

CINÉMA

La politique de production d'ARTE

Inquiétudes sur un bastion du film d'auteur

Devenue un point d'appui essentiel au maintien de la diversité du cinéma français, la chaîne culturelle essaie de changer sans se renier.

Les rumeurs inquiètes allaient bon train dans le petit monde de la production indépendante, vivier du cinéma d'auteur. Arte, ou plus exactement sa filiale de coproduction de films, La Sept-Cinéma, que dirige Georges Goldenstern, s'apprêterait à changer de politique, délaissant les projets artistiquement les plus ambitieux et les premières œuvres, au profit de films susceptibles de réunir un public plus vaste, dans les salles et devant le petit écran.

Grave problème, en effet : le cinéma français a conservé une vitalité dont on cherche en vain l'équivalent dans les autres pays européens grâce à sa diversité. Grâce à la circulation, conflictuelle, inégale, confuse – mais, justement, vivace en proportion de ces polémiques et de cette confusion – entre des pôles variés qui permettent l'existence des *Visiteurs* et de *Hélas pour moi*, ou *Libera Me*, qui font qu'entre 1990 et 1993 ont vu le jour 49 superproductions à plus de 50 millions de francs de budget, mais aussi 98 premiers films.

Cette diversité, qui se retrouve dans les sujets et les parti-pris esthétiques, tient à l'existence de dispositifs complexes, où s'imbriquent les producteurs, les circuits, l'État, des instituts financiers, des grands groupes industriels comme CGE ou Bouygues. Et, bien sûr, les chaînes de télévision, non seulement comme clients des films terminés, mais comme partenaires de leur mise en chantier. C'est également ce dispositif qui fait de Paris le lieu le plus accueillant, souvent même l'adresse indispensable, pour toute une partie de la production internationale non hollywoodienne.

Au sein de ce système compliqué, chaque élément compte, et le moindre défaut risque de déchirer l'ensemble du tissu. *A fortiori* pour le secteur économiquement le plus fragile, celui du cinéma dit « d'auteur » et des premiers films, c'est-à-dire le « département de recherche » du cinéma français – et, à nouveau, pour ce qu'il reste de création cinématographique en Europe de l'Est et souvent aussi de l'Ouest, en Asie, en Afrique, à l'occasion même aux Etats-Unis hors des studios. La filiale de production « cinéma » d'ARTE joue un rôle-clé dans la mise sur pied de ce type de projet. D'autant plus que les chaînes généralistes sont engagées dans une lutte pour l'audience impitoyable, et que Canal Plus, principal bailleur de fonds de l'ensemble du cinéma français, tend à concentrer ses investissements sur des produits plus « porteurs ».

Cela explique l'inquiétude des cinéastes et producteurs concernés lorsque, durant le Festival de Cannes, le président d'ARTE, Jérôme Clément, déclara au *Film français* qu'il souhaitait désormais *« aller davantage vers certains films et certains auteurs plus ouverts au grand public. (...). Pourquoi ne pas coproduire Alain Corneau, Louis Malle, ou Jean-Paul Rappeneau » ?* Pourquoi pas, en effet ? À ceci près que, les budgets des films de ces cinéastes étant ce qu'ils sont, et les moyens financiers de La SEPT-Cinéma restant limités (51 millions pour l'année 94), ce sont arithmétiquement plusieurs « petits films » qui n'auraient plus accès au financement de la chaîne pour chaque accord avec l'un de ces réalisateurs prestigieux, mais onéreux.

Cet éventuel revirement paraissait, à Cannes, d'une ironie douteuse : le Festival présentait des films d'André Téchiné, Olivier Assayas et Cédric Kahn, commandés par ARTE comme téléfilms. Ainsi ARTE irait pêcher des metteurs en scène pour ses grilles, tout en abandonnant la participation à la production de ce type de cinéma (sans lequel il n'y aurait ni Téchiné, ni Assayas, ni Kahn). Deux autres éléments ont, depuis, ajouté à l'inquiétude.

D'abord l'arrivée, comme responsable du cinéma chapeautant à la fois les coproductions et les acquisitions de films, de Richard Boidin, jusqu'alors délégué général d'Unifrance films, l'organisme chargé de promouvoir l'exportation du cinéma français que préside Daniel Toscan du Plantier. Aux côtés de ce dernier, également influent vice-président du conseil de surveillance d'ARTE, Richard Boidin a fait la preuve de son efficacité, mais sans afficher de penchants particuliers pour une cinéphilie qui était jusqu'à présent la marque de fabrique de la chaîne culturelle. Ensuite l'annonce du refus de La SEPT-Cinéma de coproduire les projets de cinéastes relevant *a priori* aussi évidemment de son domaine que Jean-Luc Godard, Jacques Rivette ou Michelangelo Antonioni.

Face aux rumeurs et aux angoisses, Jérôme Clément se veut rassurant. Réaffirmant le contrôle de Georges Goldenstern sur les choix de production, il exhibe la liste des engagements de production pour 1994 (19 films, dont 5 premiers longs métrages, Desplechin et Robbe-Grillet, ou, à l'étranger, Angelopoulos, Kanevski et Monteiro, et rien qui traduise une quelconque « dérive »). Et tient un discours en deux temps. D'abord : *« Il n'est pas question de modifier la ligne éditoriale de la chaîne. En cherchant à produire des films tout public nous perdrions notre âme sans gagner de spectateurs. Le cinéma reste une priorité pour la chaîne, il le sera plus encore en 1995, année de son centenaire. »*

Mais, deuxième temps : *« Il n'est pas normal que nous ayons contribué à mettre le pied à l'étrier à tant de jeunes auteurs et de ne jamais en percevoir les bénéfices lorsqu'ils sont lancés et que leurs films sont produits par d'autres. Il n'est pas non plus normal que les producteurs viennent nous voir seulement lorsqu'ils ont des projets à risque. Une partie du cinéma grand public, basé sur les adaptations de grands textes littéraires, aurait parfaitement sa place chez nous.*

» Même si le budget d'un film comme le Hussard sur le toit, *que tourne actuellement Jean-Paul Rappeneau, reste hors de notre portée, nous avons désormais la possibilité, et la volonté, d'investir davantage dans des productions plus lourdes. Jusqu'à présent, La SEPT-Cinéma intervenait pour des montants compris entre 2 et 3 millions de francs, on peut aller jusqu'à 8. »* A quoi l'arithmétique oppose sa froide réponse : coproduire 19 films avec un budget de 51 millions permet d'investir 2,68 millions en moyenne, soit la « fourchette basse » énoncée par Jérôme Clément. Sous réserve d'une augmentation conséquente des moyens de productions, ce dont il n'est pas question à court terme, cela ferait trois ou quatre « petits films » laissés de côté pour chaque apport de 8 millions de francs sur un projet plus lourd.

Pôle européen de production

Quant à l'arrivée de Richard Boidin comme directeur de l'ensemble des activités cinéma, elle répond selon Jérôme Clément à deux objectifs : d'abord, renforcer la chaîne dans ses négociations avec les producteurs qui, d'une part, viennent chercher un cofinancement pour leurs projets auprès de Georges Goldenstern, d'autre part, négocient avec le département « acquisitions », que dirige Hélène Mochiri, la vente de leurs catalogues déjà existants. Ensuite, développer la synergie avec la partie allemande de la chaîne. Ce qui n'est pas une mince affaire, vu l'état de la production cinématographique outre-Rhin, et le maigre enjeu culturel qu'y représente le cinéma.

Au-delà se dessine la véritable ambition, à long terme, de Jérôme Clément pour l'intervention d'ARTE dans le cinéma : la création d'un pôle européen de production, auquel seraient non seulement associés les Allemands, mais d'autres partenaires, les Belges et les Espagnols paraissant les interlocuteurs les plus abordables dans un premier temps. Si chacun versait au « pot commun » l'équivalent des 50 millions de francs investis par les Français, ce *« laboratoire de production européenne »* dont rêve le président d'ARTE disposerait effectivement d'une puissance d'intervention considérable.

Mais même cette éventualité (lointaine) ne permettrait pas de faire l'économie d'une réflexion sur la différence, pouvant devenir antagonique, entre une politique « artistique » (au service de l'art cinématographique et de ses exigences, par nature singulières) et une politique « culturelle » ratissant large, selon une logique extérieure aux œuvres.

J.-M. F.

PHOTOGRAPHIE

ADOLPHE BRAUN au Musée d'Unterlinden de Colmar

Des clichés de fleurs en or massif

COLMAR

de notre envoyé spécial

Quand la photographie est inventée en 1839, les scientifiques et les industriels voient tout de suite l'intérêt d'un procédé qui permet de reproduire la nature avec une rapidité et une vérité inégalables. Les métiers de graveur, lithographe, dessinateur ou même peintre ne vont-ils pas disparaître ? Certains l'affirment.

Adolphe Braun est justement un talentueux dessinateur industriel qui vend ses croquis de fleurs, fruits et autres motifs végétaux aux fabriques d'étoffes, de porcelaines ou de papiers peints. A vingt-sept ans, après quelques tentatives infructueuses, il dirige une entreprise florissante de dessins. Il est donc directement menacé par la photographie. Beaucoup d'ateliers vont en effet disparaître au début des années 1850. Pas la Maison Braun, qui sautera dans le wagon de la photo, preuve de la capacité d'adaptation de cet alsacien.

Adolphe Braun est un bel exemple de mariage entre art photographique et industrie. Car s'il est un as de la technique, s'il a expérimenté des procédés de prise de vue, de tirage et de conservation, s'il a laissé des clichés qui sont des chefs-d'œuvre de la photographie balbutiante, à chaque fois qu'il prend son appareil, Adolphe Braun réagit en commerçant soucieux de sa réputation, mais aussi de ses intérêts. *« Il n'était pas homme à s'encombrer longtemps de procédés qui ne répondent pas à l'exploitation commerciale qu'il projetait d'en faire »*, écrit Christian Kempf, dans un texte qui accompagne l'exposition.

« Chasse aux sponsors »

Adolphe Braun « chasse les sponsors » (les produits photographiques Gaudin) et les subventions (conseil général du Haut-Rhin), il lance des souscriptions pour financer ses travaux (Napoléon III pour son travail sur l'Alsace), court les salons pour trouver des appuis, fréquente les manufacturiers de Mulhouse, « soigne » les journalistes et les notables locaux, adhère à des associations comme la Société industrielle, et affectionne les décorations. Il est fier de ses médailles glanées dans les expositions. Il envoie ses photos à Berlin, Londres, Manchester, Vienne... Il les adresse à l'impératrice Eugénie, au roi d'Angleterre et au roi de Prusse. Tout cela dans un seul but : trouver de nouveaux marchés pour son entreprise.

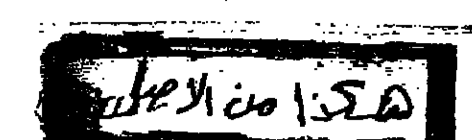
La région de Mulhouse, où Braun est installé depuis 1843, est le sanctuaire de l'impression sur tissu. En 1855, le photographe participe à la création de la Société d'horticulture, dont le but est de *« répandre le goût des fleurs »*. Il révolutionne le genre avec ses photos de bouquets grandeur nature, dont il conserve la fraîcheur, en dépit d'un temps de pose d'une demi-heure par prise de vue, en les trempant dans de l'eau de chaux. Il obtient également une netteté, une profondeur et des dégradés de gris sans pareil. L'exposition universelle de 1855 consacre Braun. La Société industrielle lui décernera une médaille d'argent pour *« sa remarquable application de l'art photographique à la reproduction de fleurs »* et *« le grand service rendu à toutes les industries tributaires de cette branche du dessin »*.

Ses photos de fleurs lui apporteront la réputation. Les commandes et le succès commercial suivront. Il y a d'abord l'activité traditionnelle d'un atelier de quartier comme il en existait des dizaines en France : portraits, cartes de visites, fêtes locales, manifestations, reportages... Il se lance aussi dans le paysage stéréoscopique. Une vue stéréoscopique est constituée de deux clichés d'un même sujet pris sous deux angles espacés de quatre à cinq centimètres (la distance entre les deux yeux). En regardant dans un stéréoscope placé entre les deux clichés, le spectateur découvre une vision en relief de l'image. Le procédé a fait fureur dans les années 1850-1860. Adolphe Braun n'a évidemment pas raté cette occasion, engrangeant plus de sept mille vues.

Mais c'est dans la « vue touristique », essentiellement les Alpes, la Suisse, les glaciers et la haute montagne, que Braun a concilié travail lucratif et œuvre majeure. Ses vues de montagne sont en effet puissantes et élégantes, notamment les panoramiques, où des personnages en pointillés viennent animer un cadre imposant. S'il est souvent difficile d'évaluer le « style Braun », tant de multiples opérateurs, issus de cette maison florissante, ont pris des vues à sa place, il a montré que l'on pouvait – très tôt – « faire de l'argent » avec la photographie tout en réalisant des vues admirables.

MICHEL GUERRIN

▶ Musée d'Unterlinden, 68000 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. Jusqu'au 30 octobre.
A lire, *Adolphe Braun et la photographie*, de Christian Kempf, 200 pages, 185 frances.
A voir également : *Au Yémen en 1856*, photographies et dessins d'Auguste Bartholdi, Musée Bartholdi, 30, rue des Marchands, Colmar. Tél. : 89-41-90-60. Jusqu'au 30 septembre.



ARTS

MEMLING à Bruges

Les retrouvailles de l'artiste



Portrait de dame (1480)

ACL BRUXELLES

BRUGES

de notre envoyé spécial

Devant un *Jugement dernier* « emprunté » par les troupes françaises aux Polonais, et exposé au Louvre de 1807 à 1815, Stendhal eut cette appréciation lapidaire : « *C'est une croûte de l'école allemande représentant le Jugement dernier. Le peuple aime à voir la grimace des damnés.* » Le tableau est aujourd'hui à Bruges, où sont réunies près de la moitié des œuvres connues de Hans Memling. Cette exposition est exceptionnelle à plus d'un titre. Elle regroupe par exemple, et probablement pour la dernière fois, les volets d'un même triptyque habituellement dispersés entre les musées de Bruges et de Venise et la Pierpont Morgan Library de New-York. Un tableau vient du Texas, un autre d'Australie, pour retrouver les rives de la Reye, qui les ont vu naître. Il fallait de bonnes raisons aux conservateurs concernés pour prêter ces panneaux de bois si fragiles, si sensibles à la moindre variation de température qu'ils ont été transportés en caissons climatisés. La *meilleure en est peut-être* l'établissement d'un copieux catalogue raisonné, rédigé par Dirk de Vos, qui travaille sur le sujet depuis un quart de siècle.

La ville de Bruges fête ainsi le cinq centième anniversaire de la mort de celui qui fut pendant trente ans son artiste quasi officiel et le peintre le plus célèbre de sa génération. Cela n'empêcha pas son nom de disparaître longtemps des chroniques. Le tableau vu par Stendhal était à l'époque anonyme. L'écrivain ne se trompait pas entièrement : il avait vu juste, au moins quant à l'Allemagne. Memling est né à Seligenstadt, une ville située sur le Main, qui dépendait de l'électorat de Mayence. On ne sait pas exactement quand. Probablement aux alentours de 1440, une douzaine d'années en tout cas avant l'épidémie de peste qui dévasta la Rhénanie en 1451, tuant du coup ses deux parents. L'orphelin suit un apprentissage dont on ne sait rien non plus, sinon qu'il fut marqué par le style de Stephan Lochner (de Cologne) et qu'il fit très probablement un séjour dans l'atelier de Van der Weyden, à Bruxelles. C'est à Bruges qu'il apparait pour la première fois sans discussion, le 30 janvier 1465.

Il semble avoir choisi un bon endroit pour s'établir : il n'a pas de concurrence, excepté Petrus Christus, qui meurt en 1476. Bruges est alors, pour encore peu de temps, le centre financier le plus important du nord de l'Europe. Et une ville cosmopolite : ainsi, c'est un Florentin, Angelo Tani, qui lui commande vers 1467 le fameux triptyque du *Jugement dernier*, où il se fait représenter avec sa femme. Tani est ce qu'on appellerait aujourd'hui un financier international : légat consulaire à Venise, chargé d'affaires de la banque Médicis à Londres, puis à Bruges et à Londres à nouveau. Memling devient le fournisseur des dignitaires de la cour de Bourgogne, des prélats (comme Jan Crabbe, supérieur de l'abbaye des Dunes et conseiller de Marie de Bourgogne), et des banquiers toscan, comme Tommaso Portinari, gouverneur de la banque de Bruges et conseiller du duc de Bourgogne. Avec de tels clients, il peut dédaigner les bourgeois de la cité flamande : il ne travaillera jamais pour l'administration communale. Fait rarissime, il n'aurait même pas été inscrit dans la corporation des peintres de la cité. Lorsque l'on connaît la puissance des guildes au Moyen Age, un peintre indépendant n'achetant pas sa maîtrise, cela s'appelle un artiste. Ils commençaient tout juste à acquérir ce statut en Italie quand Memling l'imposait sans tapage.

Peintre hors du temps

Memling paraît ignorer la ville de Bruges, comme les événements qui s'y déroulent durant sa carrière. Dirk de Vos l'imagine hors du temps : « *Aucun autre peintre que Memling ne produisit un art si peu en rapport avec le monde qui l'entourait... Tout en représentant comme nul autre les détails de la vie de son temps, il évitait avec soin toute identification ou particularité trop prononcée. Même la ville de Bruges avec ses tours et portes caractéristiques n'apparaît jamais dans ses tableaux.* » Il faut nuancer ce propos, et l'exposition d'ailleurs le fait très bien, en présentant dans une salle annexe, sous-titrée « Réalités de Memling », des objets qui lui furent contemporains, dont une impressionnante panoplie de casques, d'armures et de dagues effilées, qui contrastent fortement avec la douceur de la peinture, mais rappellent aussi que l'époque fut troublée. Les Brugeois débonnaires firent un massacre des partisans de Maximilien, fils de l'empereur allemand et régent contesté du duché de Bourgogne, et coupèrent la tête de leur bourgmestre Jan van Nieuwenhove, qu'un bourreau maladroit trancha en trois fois. Memling est plus précis : dans le volet gauche du retable des deux *Saints Jean*, il représente la décollation de saint Jean Baptiste avec un luxe de détails, des trachées aux vertèbres, jets de sang inclus. Dans la châsse destinée à abriter les reliques de sainte Ursule, martyrisée à Cologne, les principaux monuments de cette ville sont si justement rendus qu'il est probable que Memling soit allé les dessiner *in situ*. En rapport ou non avec les événements du temps, la peinture de Memling est toutefois assez réaliste pour éveiller l'intérêt de Gustave Courbet, qui en fit plusieurs croquis lors d'une visite à Bruges en 1844. Celui qui allait peindre, six ans plus tard, le lent défilé des officiants de l'*Enterrement à Ornans* ne pouvait qu'être fasciné par celui des 11 000 vierges se jetant avec sainte Ursule sur le glaive des Huns. Précédant d'un an la version de la légende peinte par Carpaccio, les panneaux qui constituent les parois du reliquaire mettent l'accent sur la partie fluviale de l'aller-retour fatal de Cologne à Bâle. L'eau du Rhin semble couler en continu à travers la châsse, relève Dirk de Vos. Cela n'a rien d'étonnant pour un peintre qui vit au sein d'une économie fondée sur les échanges maritimes, dans une ville où les drapiers, dont sainte Ursule est la patronne, jouent un rôle important.

A la jonction de deux mondes

Memling est aussi un redoutable constructeur d'espaces, souvent étranges mais radicalement élaborés : il le prouve avec le *Panorama avec la Passion*, qui organise vingt-trois scènes des derniers moments du Christ dans une Jérusalem imaginaire, présentée dans une perspective plongeante, utilisée à l'époque pour dessiner les plans des villes. Mais le peintre sait donner à ce paysage urbain, à mi-chemin du décor de théâtre et du jeu de l'oie, une unité spatiale en jouant sur un fort contraste entre le clair et l'obscur, la lumière qui éclaire et met en valeur chacune des stations laissant le reste de l'architecture dans la pénombre.

Ces compositions complexes à plusieurs personnages ne doivent pas faire oublier que Memling est un des plus importants portraitistes de son temps. Treize tableaux sont là pour le rappeler, bustes d'hommes, de femmes plus rarement, aux mains jointes, au visage en gros plan nettement détaché sur des fond de paysages lointains. Ils semblent parfois sortir du tableau pour pénétrer le monde extérieur : c'est le cas d'une jeune fille dont les doigts, peints en trompe l'œil, reposent à l'avant du cadre. Le curieux statut social du peintre, ses innovations spatiales et l'abandon de l'exécution prudente de ses prédécesseurs pour une facture plus libre dans ses dessins préparatoires situent Memling entre un Moyen Age crépusculaire et une Renaissance déjà bien entamée. Il est à la jonction de deux mondes, au moment où Christophe Colomb en découvre un nouveau. L'art de Memling survenait pourtant dans une ville condamnée. Ses canaux envasés et ses prises de position politiques, allaient faire perdre à Bruges sa prospérité. Cinq siècles après la mort de Memling, il ne resta plus à ses concitoyens que huit de ses œuvres.

HARRY BELLET

▶ Musée Groeninge, Dijver 12, 8000 Bruges. Tél. : (19-32) 50-34-79-59. Jusqu'au 15 novembre. Catalogue en deux volumes, 255 et 128 pages, 1 600 francs belges. Catalogue raisonné, édité par le Fonds Mercator-Paribas, 431 pages, 4 900 francs belges.

« LES TROIS GRÂCES » resteront en Grande-Bretagne. – Epilogue pour le groupe de Canova (*le Monde* du 24 août). Le Victoria and Albert Museum de Londres et les National Galleries d'Ecosse ont annoncé avoir recueilli les fonds nécessaires pour conserver en Grande-Bretagne les *Trois Grâces*, que souhaitait acquérir un musée californien.
Les Britanniques ont reçu le soutien du baron Hans Heinrich Thyssen-Bornemisza qui, avec une donation de 800 000 livres, leur permet de contrer l'offre de 7,6 millions de livres (environ 63 millions de *francs*) *faite par le Musée Getty*. Lord Amstrong, président du Victoria and Albert Museum, a indiqué que le baron Thyssen souhaitait qu'elle soit présentée temporairement à Madrid, où est installée son importante collection.

CINÉMA

Le 51e Festival de Venise

L'Italie en Histoire

VENISE

de notre envoyé spécial

La Mostra est cette année particulièrement riche en productions italiennes, qui dessinent une image détaillée de la cinématographie transalpine. De la partie émergée sur les écrans après quatre jours de festivités, on perçoit des tendances prévisibles, mais aussi quelques bonnes suprises. Et au moins une constante : l'attention portée à l'Histoire récente, des années 40 à hier.

Prévisible était la gentillesse de la reconstitution historique *et sentimentale Il Postino*, qui fit l'ouverture du Festival (*le Monde* du 3 septembre). Et prévisible est le film de Davide Ferrario, *Anime fiammeggianti (Ames enflammées)*, qui cherche à retrouver l'élan de la comédie à l'italienne des années 60 et 70 pour décrire la *déshérence des idéaux de cette* époque enfuie. Le scénario recèle son comptant de gags et de répliques amusantes, mais qu'on ait jugé utile d'y ajouter des images paraît tout à fait superflu. Assez surprenant, en revanche, un court métrage de Mario Canale qui, en treize *minutes*, dresse un sec et fort constat de l'impasse terroriste, affaibli seulement par le penchant du réalisateur pour la technique, au point de donner à son film le nom de la caméra dont il s'est servi, *Steadycam*.

Changements à l'Est

Mais ce sont les deux films en compétition déjà présentés qui ont offert le plat de résistance. *Lamerica* de Gianni Amelio et *Il Toro* de Carlo Mazzacurati ont en commun de rappeler – au *moins au spectateur français* – que les changements à l'Est ont été vécus avec une autre intensité par l'Italie, voisine directe de la partie méridionale de l'ancien bloc. C'est-à-dire au contact direct avec des pays vus par les Italiens à la fois comme des dictatures (d'où compassion pour leurs peuples) et comme des morceaux de tiers-monde misérable et archaïque (d'où incompréhension et méfiance).

Lamerica se déroule en Alba*nie durant la période* tragique qui suivit la chute du régime d'Enver Hodja et raconte le chemin de croix d'un jeune yuppie tendance Benetton, venu faire du business et se trouvant pris dans une tornade où se mêlent passé et présent, évènements réels et romanesques. Amelio *reprend le procédé du film itinérant* qui fit sa réussite avec *le Voleur d'enfants* et donne libre cours à son goût pour la métaphore insistante, le sentimentalisme et l'imagerie, trouvant amplement sa pâture dans la misère des Albanais rêvant d'Italie comme jadis les immigrants italiens rêvaient d'Amérique.

Toutes complaisances qui sont totalement absentes de *Il Toro*. Révélé grâce à *la Nuit italienne* (produit par Nanni Moretti) en 1987, Mazzacurati avait ensuite déçu avec *Amour et bicyclette* (*Il Prete Bello*) et *Une autre vie*. Il retrouve ici son sens de la bonne distance et un humour en demi-teinte, pour évoquer l'odyssée de deux paysans étranglés par la modernisation, et qui traversent la Croatie à peine sortie de la guerre, avant d'arriver en Hongrie où ils veulent vendre un taureau reproducteur, et volé, qu'ils traînent au long de leurs pérégrinations. L'acuité du jugement politique et le regard chaleureux que porte Mazzacurati sur ses deux piètres héros et sur ceux dont ils croisent le chemin construisent en un mouvement toujours entraîné par des faits, et non de la psychologie ou du symbolisme, un film-trajectoire à la fois digne, puissant et distrayant.

JEAN-MICHEL FRODON

FESTIVAL

MUSIQUES CROISÉES à *Saint-Sever*

Les notes des musiciennes

Pour sa cinquième édition, du *1er au 4 septembre*, les participants au festival Musiques croisées – qui mêle concerts et débats – ont joué et réfléchi sur le thème « Musique en femmes majeures ». De la musique ancienne à la variété, les musiciennes ont confronté leur art et leur expérience.

SAINT-SEVER (Landes)

De notre envoyée spéciale

Le festival Musiques croisées a déjà traité du blues, de l'interprétation, de la voix, ou de la musique de chambre. Pour son édition 1994, Saint-Sever abordait la délicate question du rôle de la femme dans l'histoire de la musique. Pour illustrer son propos, « Musiques en femmes majeures », le festival avait invité musiciennes et chanteuses, balayant tout le spectre musical (à l'exception du rock et du rap), de la musique ancienne à la variété (l'ensemble Discantus, le groupe de polyphonies corses Donnisulana, la Sarde Elena Leda, la Béarnaise Marilis Orionaa, la Marocaine Aïcha Redouane, Dee Dee Bridgewater, Hélène Labarrière, Rachel des Bois, Clarika et le duo Native). Deux hommes avaient été pressentis pour interpréter des œuvres de femmes : Paul Bley et le pianiste classique Emile Naoumoff, dont le concert a été annulé à la dernière heure à la suite d'un problème de santé.

Chercheurs, historiens ou ethnomusicologues ont pu établir une carte assez *précise du rôle des* femmes dans les musiques anciennes – des moniales aux pleureuses, en passant par les *trobairitz* (les femmes troubadours) – et traditionnelles. Mais les difficultés commencent avec les temps modernes. En musique classique, la rareté des femmes compositeurs est un sujet bateau : que les mécanismes de la création soient calqués sur les contingences sociales ne fait guère de doute, à moins de convenir avec Robert Schumann qu'« *une femme qui compose de la musique, c'est comme un chien qui marche sur ses pattes arrières* ».

Composante « monosexuelle »

Quant à la composante « monosexuelle » du jazz instrumental, musique jouée par des hommes dans des lieux d'hommes, elle a été constatée maintes fois. Pour se dédouaner, et laisser dans leur légende dorée ses chanteuses, les femmes « bleues » (du blues et des coups), un satisfecit est souvent délivré aux musiciens de jazz pour leur capacité à cultiver leur part féminine dans la musique. Au gardenia que portait dans les cheveux Billy Holliday pour cacher ses blessures infligées par ses compagnons, on opposera facilement la suavité de saxophone de Johnny Hodges (par ailleurs nettement misogyne) rendant hommage à la *Warm Valley* féminine (un thème de Duke Ellington).

Les questions seraient-elles mal posées ? Plutôt que de se demander s'il existe un langage (mots ou musiques) spécifiquement féminin, *pourquoi ne pas évoquer* l'entrée en force des femmes dans le jazz, comme l'explique la contrebassiste Hélène Labarrière, qui il y a dix ans fondait le groupe Lady First. Elles fréquentent les écoles de musique et – instrumentistes ou chanteuses – refusent les rôles subalternes, qui les empêchent d'imposer leur vision.

Les cinq femmes de Donnisulana ont investi le répertoire polyphonique corse, traditionnellement masculin. Elles ont été obligées de revoir de fond en comble l'agencement des voix et des tessitures, de sélectionner les chants anciens qu'elles inscrivent à leur répertoire. « *Au début, les hommes ont un peu fait la tête, mais ils ont attendu le résultat, et comme ça marche...* », explique Jackie Michaeli, tandis que Gigi Casabianca poursuit : « *Se sont superposées la lutte pour la survie de la langue, de la culture corses, et la conquête par les femmes des lieux masculins : les cafés, les églises, la rue, la scène.* » Donnisulana est aujourd'hui l'un des meilleurs groupes de l'île, et *Per Agata*, l'album paru l'an passé chez Silex, a reçu le Prix de l'Académie Charles Cros.

Ni les misères ni les combats

Les temps changent. A petits pas. Mais ils ne sont plus à la contestation. Ainsi en témoigne la chanson d'aujourd'hui. Appelées à la barre des témoins, Rachel des Bois et Clarika, deux jeunes chanteuses de variétés, un secteur où les femmes interprètes ont su garder le pouvoir, parfois en payant le prix fort (Fréhel, Piaf), ont apporté le témoignage d'une génération protégée, « *qui recueille les fruits des combats passés* », et dont la revendication, « *être soi-même* », dépasse le clivage homme-femme. « *Il n'y a pas de mots de femmes, de musique de femmes*, disait Rachel des Bois, *il y a des histoires de nanas, de morues, de filles que nous racontons parce que nous en sommes.* » Se moquant des symboles honnis de la génération précédente – Rachel des Bois, nature et souriante, arrive dans la salle du colloque des bigoudis sur la tête, « *parce que j'étais chez le coiffeur, c'est tout* ». Les deux interprètes, qui sont également auteurs, dessinent pourtant, avec une bonne dose d'inconscience, l'image caustique d'un monde où les hommes ne sont pas des tendres. Ils ont de grosses bombes atomiques (Rachel des Bois), ils sont possessifs et font des scènes (Clarika), et elles en sont amoureuses.

Clarika et Rachel des Bois appartiennent à cette génération qui s'ennuie un peu. Elles parodient les années 70, et les femmes objets (Rachel des Bois tient la scène avec une choriste déguisée en Vanessa Paradis). Elles mettent dans leur panier toutes les musiques du monde, du mambo au rap. Citent Fréhel, Aragon ou Piaf, mais n'en assument ni les misères ni les combats. Sur scène, elles ont du tempérament. Rachel des Bois suit les traces des revues de music-hall et du cirque, Clarika esquisse un univers adolescent où « *il ne faut pas la chercher, sinon elle cogne* ». Elles vont sûrement s'affirmer, car elles ont « *mille choses à faire, sans vraiment savoir le dire* ». (Véronique Sanson, *Donne-toi*, 1976.)

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Selon une étude de l'INSEE

Les catégories populaires ont fortement diminué en huit ans dans les communes aisées

Alors que le poids des catégories populaires a nettement diminué dans la population française, de 1982 à 1990, une étude de l'INSEE (INSEE Première, n° 341) tend à montrer que cette évolution a été inégale selon la taille ou les caractéristiques des villes, ou selon les régions. Le recul a été fort dans les communes qui étaient déjà les plus aisées, à l'exemple de Paris où la proportion d'employés, d'ouvriers et de contremaîtres a baissé de 18 % en huit ans, tandis qu'il a été peu marqué dans les communes plus populaires. En banlieue parisienne, la part des employés, ouvriers et contremaîtres est passée de 54 % à 49 %. Plus la ville est importante (au delà de 150 000 habitants notamment), plus la baisse des catégories populaires a été rapide. A l'inverse, ces catégories sont restées stables ou ont augmenté dans les zones les moins denses, les communes rurales ou les agglomérations de moins de 20 000 habitants.

L'ensemble des catégories d'ingénieurs, techniciens, cadres et professions intermédiaires d'entreprise, qui a progressé au cours de cette période s'est accru de façon plus uniforme sur l'ensemble du territoire. Toutefois, des disparités apparaissent selon les régions, la Champagne-Ardenne, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine voyant leurs effectifs augmenter à peine, tandis que le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon en profitaient à plein. La population des artisans, des commerçants et des professions intermédiaires des services à la population (enseignement, santé, administration) a globalement régressé mais son implantation change. Elle recule dans les communes rurales et les petites agglomérations où elle était bien représentée et se renforce dans les grandes villes des régions du nord.

Quatre tendances

Pour les grandes villes de plus de 60 000 habitants, l'INSEE distingue quatre types d'évolutions. Une forte tendance à la diminution des catégories populaires accompagnée des seules augmentations des chefs d'entreprise et professions libérales non médicales, telle qu'elle se rencontre dans l'agglomération parisienne. Une forte augmentation des catégories aisées avec une croissance rapide de la part des cadres d'entreprise, des ingénieurs et des médecins, par exemple, qui s'est produite dans les arrondissements du nord et du nord-est de paris, dans les communes assez aisées et, en province, dans les villes qui sont les préfectures de région. La troisième variante comprend les villes industrielles à forte composante populaire qui se modernisent et les villes plus bourgeoises qui se technicisent. Les catégories populaires y baissent moins vite qu'ailleurs, alors que les ingénieurs et cadres y arrivent en masse (Montpellier, Nice et Toulouse, notamment).

Enfin, des villes maintiennent leurs catégories populaires mais peuvent être situées dans des régions en crise (Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Le Havre, Amiens, Roubaix...) ou sont des de taille moyenne et marquées par le déclin démographique.

L'ouverture du capital du constructeur automobile

Le gouvernement devrait arrêter sa décision avant la mi-septembre

Interrogé sur France 2 lundi 5 septembre, le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a précisé que l'ouverture du capital de Renault se ferait *« avant la fin de l'année »*. Cette échéance ne sera bien évidemment tenue que si le gouvernement choisit de réaliser cette opération, une décision qui devrait être prise dans les prochains jours, avant la mi-septembre. Une chose est néanmoins certaine, l'Etat resterait majoritaire. La privatisation de la majorité du capital du constructeur automobile *« n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui »*, a rappelé le ministre de l'industrie.

Elle devrait néanmoins se faire ultérieurement, au-delà de l'élection présidentielle. Renault fait partie des privatisables, et son avenir industriel lui impose d'avoir *« les mains libres »*, comme l'explique Roger Fauroux, ancien ministre de l'industrie du gouvernement de Michel Rocard, dans le point de vue que nous publions ci-contre.

M. Viannet (CGT) propose une initiative unitaire

Dans un entretien publié par *l'Humanité* du lundi 5 septembre, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, s'appuie sur les réactions syndicales au projet de privatisation partielle de Renault pour évoquer *« la construction des conditions qui vont nous permettre d'avoir une initiative de grande envergure dans les semaines qui viennent »*. *« Une initiative dont nous ne revendiquons ni l'exclusivité ni le monopole »*, précise-t-il, pour ajouter : *« Nous voulons tout faire pour qu'elle se construise dans l'unité. »*

Elargissant son propos, M. Viannet note que *« la caractéristique de cette rentrée, c'est qu'il y a un certain nombre de convergences sur le constat »* et que, depuis un an, l'essentiel des luttes *« sont des luttes unitaires »*. *« Décidé à parler encore plus fort du renouveau du syndicalisme »*, le secrétaire général affirme que la CGT *« a besoin de changer pour rester elle-même »*.

POINT DE VUE

Rendre Renault à son destin industriel

par Roger Fauroux

RENAULT est pour certains un symbole national. Il faudrait se souvenir que c'est aussi un constructeur automobile parmi beaucoup d'autres sur la scène mondiale et que le choix de la clientèle, même en France et à coup sûr à l'étranger, ne s'exerce guère en fonction de symboles, mais beaucoup plus de raisons très concrètes de qualité et de prix.

Au moment où la privatisation de Renault est à nouveau débattue, la seule question « politique » qui vaille, consiste à se demander si l'entreprise sera ou non plus performante industriellement, commercialement, socialement, le jour où l'Etat aura décidé de s'effacer devant des actionnaires privés. Personnellement je suis convaincu que oui pour des raisons qui empruntent fort peu à l'idéologie et beaucoup à une expérience de l'industrie vécue sous différents statuts et exercée sous des horizons divers.

La première est que l'on ne fait pas de grande industrie sans de grands moyens financiers et que l'Etat sollicité de toutes parts a du mal à boucler ses budgets : on l'a vu capable de sauver une entreprise nationale en extrême péril – et encore grâce à la vente opportune de telle autre pièce du patrimoine –, mais tout a une fin.

Les mains libres

On sait l'Etat chroniquement inapte à accompagner financièrement le développement mondial d'une entreprise. Le serait-il que nos associés européens s'y opposeraient ou multiplieraient les conditions à leur accord. Certes, on peut espérer que l'Europe, une fois la vague ultra-libérale retombée, redeviendra un jour ou l'autre sociale-démocrate, mais on peut douter qu'elle soit pour autant touchée par la grâce des nationalisations et bien disposée à l'égard d'injections massives de capitaux publics dans telle ou telle entreprise concurrentielle.

Pour continuer à jouer dans la cour des grands, Renault doit pouvoir battre monnaie et en tous cas disposer à son gré comme ses concurrents de toutes les ressources offertes par les places financières de la planète.

On ne peut pas en effet prétendre à un rôle mondial et prendre appui sur un seul Etat : dénationaliser c'est à la fois privatiser et littéralement mondialiser. Renault aura besoin d'avoir les mains libres pour construire un jour une alliance internationale de son choix. Elle l'a tenté une première fois avec Volvo, et du fait des Suédois, a échoué. Ces derniers, du point de vue industriel, ont eu tort, mais ils avaient des excuses : cohabiter avec un aussi étrange animal que l'Etat français méritait en effet réflexion et il est vrai aussi que cet épisode industriel, somme toute assez ordinaire, faisait figure, précisément, en raison de la stature symbolique et du statut juridique de Renault, de véritable affaire d'Etat.

C'est ainsi que l'on vit, en 1990, à l'occasion d'un débat parlementaire mémorable, quelques orateurs de droite faire chorus avec les parlementaires communistes, pour refuser une loi de dénationalisation partielle bénéficiant du soutien sans faille de la majorité d'alors.

Tout cela appartient au passé comme d'autres épisodes de la vie mouvementée de Renault depuis cinquante ans. La « Régie », devenue telle par accident historique, a très honorablement assumé son destin et peut être fière d'avoir, au travers de circonstances difficiles, parfois dramatiques, une fois tragique, construit une identité forte qui fait partie de notre patrimoine national. Aux dirigeants de Renault de continuer à entretenir cette culture très fortement marquée par le souci de perfection technique et de solidarité sociale. Mais de grâce, que les politiques de tous bords consentent à décrocher le nom de Renault de leur panoplie guerrière et rendent l'entreprise à son destin industriel qu'elle sera seule à décider.

Les Renault se sont bien battus, maintenant qu'on leur fiche la paix, la paix des braves !

▶ **Roger Fauroux est président d'honneur de Saint-Gobain et ancien ministre de l'industrie.**

FISCALITÉ : les prélèvements obligatoires français sont parmi les plus élevés de l'OCDE. – La France fait partie des pays dans lesquels le taux des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) par rapport au produit intérieur brut est le plus élevé, selon les estimations publiées, jeudi 1er septembre, par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Avec un taux de 44 % en 1993, la France n'est dépassée que par les pays scandinaves et ceux du Benelux. En 1992, la moyenne dans l'OCDE s'établissait à 38,8 % et à 41,4 % dans l'Union européenne.

TRANSPORT : l'aéroport de Strasbourg passe sous contrôle civil. – Après trente-cinq ans de contrôle aérien assuré par l'armée de l'air, l'aéroport international de Strasbourg-Entzheim est passé sous contrôle civil depuis le 1er septembre. La direction générale de l'aviation civile a formé depuis deux ans une équipe de contrôle aérien de trente-deux personnes. A l'occasion de la fermeture de la base militaire, programmée depuis 1992, la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg (CCI), qui exploite l'aéroport, voit sa concession s'étendre sur un site de 300 hectares, contre 17 hectares précédemment.

REPÈRES

DOCKERS

Le consortium VSA suspend ses escales à Fos-Marseille

Le consortium international VSA (Vessel Sharing Agreement), second client du terminal à conteneurs de Fos, a annoncé sa décision de suspendre ses escales à Fos. La durée de cette interruption n'a pas été précisée. VSA, qui regroupe Sealink, P&O, Italia, Nedlloyd, Maersk et Evergreen, a représenté en 1993 et 1994, avec 500 mouvements hebdomadaires, 12 à 13 % des mouvements effectués au terminal, et 14 % des droits de port et d'outillage perçus par le port de Marseille.

La décision de VSA fait suite au conflit opposant dockers et acconiers sur la mensualisation de 250 dockers intermittents. Les négociations suspendues, à la suite des incidents qui ont éclaté jeudi 1er septembre, devaient reprendre lundi 5 septembre.

CONJONCTURE

Une majorité de Français souhaitent une relance de l'activité

Une importante majorité de Français (58 %) souhaitent une relance de l'activité même si celle-ci risque de stimuler l'inflation, selon un sondage publié, lundi 5 septembre, dans *la Tribune Desfossés* et réalisé par l'institut CSA les 31 août et 1er septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1 006 personnes. Seulement 25 % s'expriment pour la poursuite de la politique de rigueur.

D'après ce sondage, 62 % des Français estiment que le pouvoir d'achat se dégrade contre 20 % qui croient à son amélioration ; 57 % contre 20 % pensent que le climat social s'altère ; 55 % contre 15 % voient la protection sociale se détériorer et 47 % pensent que la situation de l'emploi se dégrade. Au sujet de la croissance économique, 44 % des personnes interrogées constatent une amélioration. Une majorité de Français (57 %) se montrent optimistes pour leur situation personnelle.

DISTRIBUTION

Casino devient une société anonyme à conseil de surveillance et directoire

Le groupe de distribution Casino devait annoncer, lundi 5 septembre en début d'après-midi, une réforme de ses structures. Le groupe abandonne le statut de société en commandite pour celui de société anonyme à conseil de surveillance et directoire. Jusqu'ici président du conseil de gérance de Casino, Antoine Guichard devient président du directoire, et Georges Plassat, vice-président.

Présidé par Jean-Charles Naouri, président d'Euris, le conseil de surveillance est notamment composé de David Dautresme, associé-gérant de la Banque Lazard & Cie, Gilles Pinoncély, ainsi que de deux représentants des sociétés Euris et Rallye. La participation de la famille Guichard dans le groupe de distribution fait dorénavant l'objet d'un pacte d'actionnaires avec droit de préemption entre ses membres.

INDE

Le gouvernement va privatiser partiellement 21 sociétés publiques

Le gouvernement de New-Dehli va privatiser partiellement 21 sociétés publiques parmi lesquelles figurent Indian Oil Corporation, Indian Telephone Industries et Shipping Corporation of India, a indiqué, dimanche 4 septembre, un porte-parole gouvernemental. De 10 à 20 % des parts que détient l'Etat dans ces sociétés seront cédées par vente aux enchères ou vente directe d'actifs pendant l'année budgétaire 1994-1995. Le gouvernement du premier ministre Narasimha Rao a fait de la restructuration du secteur public la priorité de son programme de libéralisation économique entamé en juillet 1991.

Le secteur public indien compte plus de 200 sociétés dans des secteurs-clés, tels que les chemins de fer, le pétrole, les télécommunications, l'acier, l'aviation, la construction navale, les transports par autobus et les hôtels.



clichés de fleurs en or massif

Les travaux de la conférence des Nations unies sur la population et le développement

Les critiques des religieux pèsent sur les débats du Caire

La Conférence des Nations unies sur la population et le développement s'est ouverte lundi 5 septembre au Caire. Elle réunit finalement, selon un porte-parole de la conférence, 182 pays sur les 191 invités par l'ONU. Seuls quatre pays arabes boycottent la conférence (Arabie saoudite, Soudan, Irak et Liban), cinq autres Etats n'ayant pas répondu positivement à l'invitation.

■ CRITIQUES. La conférence doit *s'attacher notamment* aux moyens de ralentir davantage la croissance démographique actuelle, qui porterait la population du globe à 7,5 milliards de personnes dans vingt ans. Les travaux, qui doivent s'achever mardi 13 septembre, risquent de donner lieu à de vives discussions sur l'avortement, la sexualité et sur la liberté des individus – notamment des femmes – en matière de procréation. Aux critiques du Vatican, se sont ajoutées celles de divers milieux islamistes.

La conférence des Nations unies sur la population et le développement s'est ouverte lundi 5 septembre dans un contexte difficile. *« La controverse sur un ou deux aspects du programme d'action menace d'éclipser ses objectifs principaux »*, a déploré Nafis Sadik, directrice du Fonds de l'ONU pour la population. Ces organisateurs n'ont toutefois à déplorer que quatres véritables boycottages de la conférence de la part de pays arabes (Arabie saoudite, Irak, Liban et Soudan). Le Lichtenstein, Monaco, le Nauru, la Somalie, la Yougoslavie sont également absents. Dimanche 4 septembre, le pape Jean-Paul II a déclaré que la conférence du Caire ferait mieux de se pencher sur le développement et les façons de distribuer au mieux les ressources économiques plutôt que d'encourager les couples à avoir moins d'enfants. *« Il faut résister à la tentation du raccourci dangereux qui consiste à concentrer ses efforts sur la réduction à tout prix de la natalité »*, a-t-il ajouté. De son côté, le vice-président américain, Al Gore, qui représente les Etats-Unis à la conférence du Caire et qui a été accusé personnellement par le Vatican d'être favorable à l'avortement, a affirmé dimanche que son pays n'est pas partisan d'un droit international à l'interruption volontaire de grossesse. *« Depuis déjà longtemps nous cherchions un additif au document final de la conférence, qui dit clairement qu'il n'existe pas un droit international à l'avortement* [...]. *Ce sujet doit être traité par chaque nation dans le contexte de ses propres lois »*, a-t-il déclaré.

Le Vatican a fait cause commune avec l'université islamique égyptienne d'al Azhar, qui fait mondialement autorité, pour dénoncer le fait que l'ONU ferme les yeux sur l'avortement, la contraception, la prostitution, ce qui aboutit à réduire l'autorité parentale. Si l'Arabie saoudite, le Soudan, l'Irak et le Liban vont boycotter la conférence, l'Iran, tout comme le Pakistan, souhaitent en revanche participer pour défendre les valeurs islamiques.

Des manifestations se sont déroulées samedi à Khartoum contre la conférence de l'ONU. Plus de 4 000 étudiants et professeurs d'une université islamique ont protesté dans les rues de la capitale soudanaise. En revanche, Benazir Bhutto a minimisé dimanche la portée de la protestation des milieux islamistes pakistanais. *« Au Pakistan, il y a un consensus vis-à-vis de la question du planning familial »*, a déclaré le premier ministre du Pakistan, qui a finalement décidé de participer à la conférence. L'OCI (Organisation de la conférence islamique) a exhorté les Etats islamiques à y participer aussi.

Le Caire a été placé sous haute surveillance pour faire face à d'éventuels attentats du Gama'a al-Islamiya, groupe islamiste égyptien, qui a menacé la vie des 15 000 participants qui se rendraient à la conférence. Plus de 14 000 policiers ont été déployés dans la capitale égyptienne.

► Lire page 14 « Dans la presse » et dans « le Monde-l'Économie », page II, la critique du livre d'Hervé Le Bras, *les Limites de la planète*.



Avortement, santé, urbanisation...

Les points en discussion

Sur les quelque cent vingt pages du projet de programme d'action présenté à la conférence du Caire, 90 % au moins ne font pas l'objet de grandes controverses.

Les oppositions qui apparaissent portent en particulier sur deux points. D'abord, l'avortement. Le texte dit nettement que celui-ci *« ne doit pas être un moyen de régulation des naissances »*, et qu'il faut au contraire *« prévenir les grossesses non désirées »*, en fournissant *« la gamme la plus complète de moyens de contraception »* et d'information à ce sujet. Mais il constate par ailleurs que *« dans certains pays jusqu'à la moitié des décès liés à la maternité résultent d'avortements pratiqués dans de mauvaises conditions »*. Il faut donc éviter, lorsque l'avortement est autorisé – ce qui, sous certaines conditions, est le cas le plus fréquent –, qu'il soit pratiqué dans des conditions dangereuses. Position condamnée par le Vatican et ses alliés.

Ensuite, plus largement, mais de façon plus dispersée, différentes indications sur les femmes (et aussi les adolescents) sont mises en cause : l'information en matière de sexualité, la confidentialité de cette information ou la spécificité des besoins des femmes, la libre disposition de leur corps, de leur santé. Derrière, ce qui est en cause, c'est la défense de l'autorité des pères et des maris. On peut y ajouter, par ailleurs, des mesures préconisées pour la prévention de la contamination par le virus du sida (l'usage du préservatif, à côté de l'abstinence).

Mais le texte ne porte pas que sur la reproduction et la sexualité, ni même sur la promotion des femmes. Les problèmes de la population ne se limitent pas à la croissance démographique et à la fécondité.

En matière de santé et de mortalité, par exemple, le projet de programme invite à protéger particulièrement *la santé des enfants* : il s'agit d'un des rares points – avec la généralisation de l'enseignement primaire, déjà retenue par d'autres organismes de l'ONU – où des objectifs chiffrés sont donnés. Le texte propose de réduire d'un tiers, ou de ramener à 50 pour 1 000 naissances, la mortalité infantile qui atteint encore 69 pour 1 000 en moyenne dans les pays du tiers-monde et dépasse 100 pour 1 000 (une naissance sur dix) dans certains. Le vieillissement de la population étant inévitable si la fécondité baisse, comme on le souhaite, il invite à mettre en place des systèmes de sécurité sociale assurant une prise en charge des personnes âgées.

Prévenir les migrations

Le projet de programme s'inquiète aussi de l'urbanisation : les villes accueilleront, prévoit-on, plus de la moitié de la population mondiale en 2005, et des métropoles de plus de dix millions d'habitants vont encore se gonfler. Il souligne la nécessité de politiques d'aménagement du territoire et de développement régional pour éviter l'exode rural et améliorer la vie dans les mégapoles. Dans le même mouvement, le texte invite à prévenir les migrations internationales, *« en donnant des raisons de rester dans son pays »*. Mais il demande aussi de faciliter l'intégration des immigrés en situation régulière et de *« s'attaquer aux causes profondes des migrations clandestines »*. Ce chapitre, contre toute attente, n'a pas soulevé d'objections jusqu'ici.

En revanche, en dépit du titre de la conférence (« sur la population et le développement »), le texte ne consacre que quelques pages sur les relations entre politiques de population et de développement. Et encore s'agit-il souvent de banalités ou de coups de chapeau à des notions aujourd'hui inévitables comme celle de *« développement durable »*.

G. H.

7,5 milliards d'humains dans vingt ans

Suite de la première page

A Bucarest en 1974, les représentants du Vatican avaient aussi bataillé pour le *« droit à la vie »*, et *« le caractère sacré de la famille »* mis en exergue par le pape d'alors, Paul VI. A Mexico, en 1984, l'avortement avait encore été un des sujets les plus discutés. Comme cette fois-ci, Jean-Paul II avait mobilisé les évêques et les nonces des pays catholiques (d'abord ceux d'Amérique latine et en premier lieu du Mexique) ; il avait personnellement pris contact avec les gouvernements représentés à la conférence et avec le directeur général du FNUAP, le Philippin Rafael Salas.

Cependant, l'attention s'était moins focalisée qu'aujourd'hui sur le pape et les autorités religieuses en général, en raison du contexte politique et économique.

En 1974, le monde était encore divisé par les grandes idéologies, *« socialisme »* contre *« capitalisme »*. Beaucoup de pays en voie de développement – notamment en Afrique – étaient indépendants depuis encore peu de temps ; les « non-alignés », le « groupe des 77 », où l'Algérie notamment, jouait un rôle particulièrement actif, agitaient les conférences internationales. Celle de Bucarest avait ainsi été marquée par les revendications d'Etats socialistes (les Chinois en tête) et du « tiers-monde » (Algériens, mais aussi Indiens ou Argentins), accusant les Occidentaux de vouloir empêcher leur développement et limiter leur influence dans le monde. Et certains avaient contre-attaqué avec le slogan : *« Le meilleur contraceptif, c'est le développement. »* Les pays producteurs de pétrole avaient déjà modifié à leur profit l'équilibre économique avec les pays industrialisés en quadruplant le prix de l'« or noir».

En 1984, les enjeux politiques étaient plus éclatés. L'événement avait été le spectaculaire retournement des Etats-Unis, dans le droit fil de la *« révolution conservatrice »* qui avait porté Ronald Reagan à la présidence. Parmi les obstacles au développement, les Américains mettaient au premier plan l'intervention excessive des gouvernements dans l'économie, et mettaient en préalable à toute politique démographique le rétablissement de la liberté économique. Conformément aux convictions de la *« majorité morale »*, ils s'opposaient à tout recours à l'avortement pour le contrôle des naissances ; ils exigeaient que le FNUAP n'accorde aucune aide à des programmes qui l'utilisaient. Comme en 1974, le Vatican avait plutôt joué le rôle de force d'appoint, alors qu'aujourd'hui, il paraît mener une « cabale des dévôts».

D'autres changements sont intervenus. D'un côté, une perte de confiance dans les solutions économiques, de l'autre, une prise de conscience des problèmes de population dans les pays en développement, après plusieurs décennies de croissance démographique rapide. Les pays qui ont réussi leur décollage économique, comme ceux d'Extrême-Orient, n'ont-ils pas donné l'exemple de politiques démographiques restrictives ?

Il y a vingt ans, on se préoccupait encore de *« rééquilibrer les termes de l'échange »*, notamment en raison de la glissade des prix des matières premières. Depuis, la crise a atteint les pays du tiers-monde, en même temps qu'elle renforçait l'égoïsme des puissances industrielles. Le socialisme s'est effondré, et avec lui, les espoirs mis autrefois dans la planification, sinon dans le collectivisme, pour hâter l'industrialisation et le développement. La Chine ne parle de socialisme que complété par le qualificatif *« de marché »*. L'un après l'autre, les Etats adoptent les recettes libérales – bien que les gouvernements des pays d'Extrême-Orient, plus pragmatiques, n'aient pas hésité à intervenir dans la marche de l'économie en cas de besoin.

Le modèle occidental

Parallèlement, au cours des deux décennies passées, de plus en plus d'Etats se sont inquiétés des difficultés supplémentaires que pouvait apporter une croissance démographique (trop) rapide, et ont donc adopté des politiques destinées à ralentir celle-ci en réduisant le nombre d'enfants par famille, avec plus ou moins de constance. D'autres se sont contentés de discours de principe, mais, de plus, le contrôle des naissances, d'année en année, a gagné du terrain, dans les pays catholiques comme dans les pays musulmans.

Les gouvernements latino-américains, par exemple, ne sontpas tous intervenus aussi directement que le Mexique. Au Brésil, on profite même des accouchements par césarienne pour pratiquer des stérilisations. Côté islam, l'Algérie a rejoint le reste de l'Afrique du Nord (1) et de grands pays musulmans d'Asie (Indonésie, Bangladesh) engagés, parfois depuis longtemps comme l'Egypte ou la Tunisie, dans la planification familiale. L'Iran des mollahs lui-même a suivi, reprenant ainsi la suite du gouvernement du chah.

La croissance démographique dans l'ensemble du « tiers monde » a fini par se ralentir, revenant de 2,5 % par an dans les années 1965-1970 à moins de 1,9 % depuis le début des années 90. On discutera sans fin sur les raisons de la baisse de la fécondité, qui ne touche pas encore les pays les plus pauvres (2) et sur le rôle des actions volontaristes dans cette évolution vers le modèle occidental (certains spécialistes croient voir apparaître aujourd'hui une *« transition démographique de crise»*). Mais le consensus sur la nécessité de ces actions n'a fait que s'élargir encore au cours des dernières années : beaucoup d'Etats qui, à la fin des années 80, jugeaient encore l'évolution de leur population *« satisfaisante »*, ont changé d'avis depuis.

Les responsables du FNUAP ont donc souhaité aller plus loin en choisissant comme axes stratégiques pour la conférence du Caire le soutien des besoins des individus et surtout *« une politique de promotion générale de la femme »*, renforçant notamment les investissements dans les domaines de l'éducation et de la santé (maternelle et infantile en particulier), comme l'expliquait au *Monde*, du 3 mai, Nafis Sadik, directeur général de cette organisation.

Ce choix (y compris dans son côté « libéral ») répondait aux vœux des ONG militantes de la planification familiale, qui jouent un rôle considérable – pas seulement financier – dans le développement de celle-ci, en collaboration avec le FNUAP. Il avait l'appui des Américains, premiers bailleurs de fonds internationaux, aussi bien que des Scandinaves. Ces derniers, favorables à l'émancipation des femmes, sont aussi ceux qui consacrent le plus d'argent à l'aide au tiers-monde, notamment en matière sociale et familiale. Cette orientation était « naturelle » pour le FNUAP, où l'on compte aussi plus de médecins que d'économistes. Même si cet organisme finance, sur le terrain, des services de planification familiale intégrés à des programmes de développement local.

Dix milliards de dollars

L'accent mis sur les problèmes de santé, de protection maternelle et infantile, d'éducation permet aussi au FNUAP de réclamer des contributions plus importantes. Selon le document préparé pour la conférence, les dépenses consacrées aux programmes de population devraient atteindre 17 milliards de dollars (3) en l'an 2000 et 18,5 milliards en 2005, dont respectivement 10,2 et 11,5 milliards pour les seuls services de planification familiale. Les Etats intéressés en fourniraient toujours les deux tiers, mais les pays les plus industrialisés devraient doubler leur contribution en ce domaine, en la portant à 3 milliards de dollars dès l'an 2000. Parallèlement, le Fonds souhaite être chargé *du « suivi » du programme défini* par la conférence. Deux moyens de renforcer son influence, et d'obtenir un conseil d'administration autonome, alors qu'il est placé sous la tutelle du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Tout cela devait, logiquement, être accepté aussi des Africains, des Asiatiques et des Latino-Américains. Ceux-ci ne pouvaient que soutenir un accroissement de l'aide au développement. *« Les problèmes de population ne se posent pas qu'en termes de taux de natalité, mais aussi en termes de mortalité infantile, d'éducation. Ce n'est que si l'on tente de résoudre ces problèmes, que si l'on assure un certain nombre d'infrastructures qu'on peut demander aux gens d'avoir moins d'enfants »*, nous déclarait à Mexico un délégué algérien.

On pouvait donc espérer une conférence assez « consensuelle », moins perturbée par des interférences politiques que la précédente, sans trop de chicanes, sauf sans doute sur les questions d'argent, car, comme le notait Alfred Sauvy dans *le Monde* en 1974, deux personnages hantent les couloirs des conférences internationales : Gobseck et Harpagon. C'était compter sans le pape. Jean-Paul II a fourni à de nouveaux acteurs de la scène idéologico-politique, les mouvements « islamistes », de beaux thèmes d'intervention, qui, à leur tour, ont permis à des Etats de régler quelques comptes (comme les Soudanais avec les Egyptiens).

Les absents seront sans doute peu nombreux au Caire. Cela ne fera qu'écorner un peu le grand spectacle espéré par le FNUAP et l'Egypte, avec la présence de flots d'ONG, de quelques vedettes comme le secrétaire général des Nations unies ou le vice-président des Etats-Unis et, pour couronner le tout, trois femmes chefs de gouvernements musulmans, Benazir Bhutto, du Pakistan, Khaleda Zia, du Bangladesh, et Tansu Ciller, de Turquie... dont deux ne viendront pas. Mais surtout, les marchandages politiques habituels seront plus aigus, aux dépens des questions de croissance démographique, de mortalité infantile, d'urbanisation et de développement, qui exigent pourtant attention et prudence...

GUY HERZLICH

(1) Sauf la Libye.
(2) Elle reste à 2,8 %.
(3) Un dollar vaut actuellement environ 5,40 francs.

VIE DES ENTREPRISES

Les suites de l'affaire Schneider

Le « mémoire en nullité » des avocats de M. Pineau-Valencienne met sévèrement en cause le juge belge

Le bras de fer se poursuit entre Didier Pineau-Valencienne et la justice belge. Le PDG de Schneider, inculpé pour « escroquerie, abus de confiance et faux en écriture » le 27 mai et incarcéré pendant douze jours en Belgique, ne s'est pas rendu samedi 3 septembre à Bruxelles à la convocation de Jean-Claude Van Espen, le juge d'instruction en charge du dossier. La semaine dernière, les conseils du patron français avaient déposé un recours en nullité. Ce mémoire de 22 pages rédigé par un des avocats bruxellois du patron français, Me Phillipe Quarré, met sévèrement en cause les méthodes du juge belge.

Didier Pineau-Valencienne est-il tombé dans un piège en se rendant en Belgique pour un rendez-vous avec le juge d'instruction Van Espen, le 26 mai ? Est-il en droit aujourd'hui de refuser de se rendre à une nouvelle convocation ? Le *« mémoire en nullité des actes de procédure »* remis par les conseils belges de « DPV » répond par l'affirmative. Ce document ne sera examiné qu'à la fin de l'instruction par la chambre d'accusation. Il dénie cependant, *« au nom des vices, irrégularités et nullités »* qu'il relève dans la procédure d'instruction, *« toute valeur aux actes d'instruction, de poursuites, ou de procédures posés à l'encontre de l'exposant dans ce dossier répressif ou qui seraient effectués en la cause »*. Pour les conseils de Didier Pineau-Valencienne, l'arrestation du PDG de Schneider, lors de sa venue à Bruxelles le 26 mai, n'a pu s'opérer que *« par violation des textes »*, et notamment de la convention européenne d'entraide judiciaire du 20 avril 1959.

« M. Pineau-Valencienne ne s'est pas rendu spontanément en Belgique », affirme le document. Il *« acceptait »* de rencontrer le juge d'instruction dans le but d'expliquer au juge la teneur de l'accord à l'amiable conclu en décembre 1993 entre Schneider et les actionnaires minoritaires des filiales belges Cofibel et Cofimines. Aux termes de cet accord, ces derniers retiraient leur plainte, après relèvement par Schneider du prix proposé pour son OPA sur les deux filiales belges.

Ce rendez-vous, indiquent les avocats, avait été pris le 4 mai, par un officier de la gendarmerie belge, M. Meurant. C'est le premier vice de procédure, selon le document. Comme il lui est fait obligation dans la convention de 1959, le gouvernement belge a clairement désigné les autorités qu'il considère comme autorités judiciaires pour l'application de ce texte. Les membres de la gendarmerie n'en font pas partie. *« Le gendarme Meurant n'avait ni l'autorité, ni le pouvoir de convoquer M. Pineau-Valencienne, ni même de fixer avec lui un rendez-vous pour obtenir son déplacement à Bruxelles »*, affirment les avocats.

La convention de 1959

Parallèlement, indiquent-ils, le juge d'instruction adressait le 3 mai – veille de la prise de rendez-vous – une demande d'assistance aux autorités françaises, afin de délivrer une ou plusieurs commissions rogatoires pour pouvoir entendre le PDG de Schneider perquisitionner en territoire français et saisir les documents se rapportant au dossier. Pour les conseils de M. Pineau-Valencienne, le juge d'instruction a ainsi joué délibérément l'ambiguïté. Le rendez-vous pris le 4 mai l'a été de manière informelle, hors cadre légal, privant ainsi le PDG de Schneider des protections offertes par la convention de 1959, alors que le juge utilisait cette même convention pour adresser une commission rogatoire aux autorités judiciaires françaises.

« Aucune citation conforme à la convention de 1959 n'a été adressée à M. Pineau-Valencienne », notent les avocats. *« L'irrégularité commise par le juge belge (l'organisation d'un rendez-vous téléphonique par la gendarmerie) était le seul moyen pour lui d'obtenir la présence du patron de Schneider en Belgique à fins d'inculpation et d'arrestation »*, affirment-ils. Pour eux, *« la violation des textes est d'autant plus grave qu'elle n'apparaît pas fortuite, par simple oubli d'une formalité »*. En clair, les conseils belges de « DPV » accusent tout bonnement le juge d'avoir utilisé un subterfuge et de s'être délibérément placé au-dessus des lois pour procéder à une incarcération retentissante. Ils affirment que le mandat d'arrêt – un document d'une quinzaine de pages – avait été préparé avant même l'arrivée de M. Pineau-Valencienne devant le juge. Le PDG de Schneider, indiquent-ils, se réserve le droit de prouver qu'il a été soumis, lors des interrogatoires, à des pressions variées *« pour passer aux aveux »* au mépris des droits de l'inculpé reconnus par la justice belge.

Le *« mémoire en nullité »* prend des allures de déclaration de guerre au juge Van Espen. Chez Schneider, on affirme toujours vouloir collaborer, mais *« dans le respect des procédures »*. *« Didier Pineau-Valencienne, pas plus que ses collaborateurs, ne se rendra désormais en Belgique »*, indique l'entourage du PDG français. *« Le juge n'a que trois solutions. La première, c'est de confisquer la caution remise par « DPV » au moment de sa libération. Cela ne fera pas avancer grand-chose. La deuxième, c'est de délivrer un mandat d'arrêt international, ce qui revient de fait à bloquer l'instruction puisque la France n'extrade pas ses ressortissants. La troisième, la plus raisonnable, consiste désormais à poursuivre la procédure, mais dans le cadre d'une commission rogatoire internationale sous contrôle des autorités judiciaires françaises. La balle est désormais dans le camp du juge belge. »*

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRÉATION

CITIZEN WATCH (horlogerie) va créer une filiale de commercialisation en France. – Le groupe horloger japonais Citizen Watch, dont les produits étaient traditionnellement distribués en France par un agent, va se doter d'une filiale de commercialisation dans l'Hexagone au 1er janvier 1995, dotée d'un capital de 5 millions de francs. L'an dernier, Citizen Watch a commercialisé en France 170 000 montres et horloges. Présent industriellement en Allemagne et en Grande-Bretagne, le groupe nippon a déjà des filiales de distribution dans ces deux pays, ainsi qu'en Suisse, en Italie, en Autriche et dans les pays du Benelux.

REPRISE

JACQUES MARIE, ancien PDG de DIM SA, reprend l'usine de Vagney-Zainvillers (Vosges). – Jacques Marie, ancien PDG du groupe DIM, va reprendre l'usine du groupe textile de Vagney-Zainvillers, dans les Vosges. Annoncée en juin, conclue la semaine dernière, la reprise de cette usine vosgienne, qui fabrique des chaussettes, doit permettre la reprise de 235 de ses 271 salariés. Selon les syndicats, un accord de sous-traitance lierait le repreneur et DIM SA pour six ans.

CONCURRENCE

OLIVETTI va baisser les prix de ses PC de 12 %. – Olivetti réduira les prix de ses micro-ordinateurs de 12 % au cours des prochains mois, dans la foulée des baisses de tarifs de ses concurrents, a annoncé, vendredi 2 septembre, son directeur général Corrado Passera. *« La réduction des prix sur l'ensemble de la gamme de PC sera de 12 % en moyenne »*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse. Corrado Passera s'est refusé à fournir la moindre indication sur les résultats du premier semestre qui doivent être soumis au conseil d'administration le 22 septembre.

MANAGEMENT

JEAN-ROBERT REZNIK, président de Visit France, démissionne de ses fonctions. – Jean-Robert Reznik, qui avait démissionné vendredi 26 août de son poste de PDG de Jet Tours, la principale filiale tourisme d'Air France, a quitté également la présidence de Visit France, l'autre pôle touristique du groupe Air France, a-t-on appris, jeudi 1er septembre. M. Reznik, quarante-neuf ans, sera remplacé, comme pour Jet Tours, par Bernard Morel, cinquante-deux ans, actuel délégué régional d'Air France aux Etats-Unis.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 septembre, ▼ Nouvelle baisse

Troisième séance consécutive de baisse à la Bourse de Paris dans un marché toujours affecté par le recul du marché obligataire. En repli de 0,88 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a ensuite perdu plus de 1,2 % et cassé un temps le niveau des 2 000 points avant de se reprendre pour ne plus céder en milieu de journée que 0,92 % à 2 001,82 points.

Une fois de plus les marchés obligataires dictent leur loi. Le MATIF a très vite après l'ouverture cassé le niveau des 113 points à 112,80 en repli de 0,62 %. Recul de 0,28 % du Bund allemand. Vendredi aux Etats-Unis malgré des statistiques apparemment encourageantes sur l'évolution de l'emploi aux Etats-Unis en août, les taux à long terme aux Etats-Unis sont remontés. Ils atteignaient en fin de journée 7,49 % contre 7,45 % vingt-quatre heures plus tôt. Vendredi après la publication du chiffre du chômage américain, ce taux était tombé à 7,38 %, mais l'analyse plus approfondie des statistiques suscitait de nouvelles craintes sur les risques de relance de l'inflation et de resserrement de la politique monétaire américaine. En Europe, le gel des taux d'intérêt allemands pendant une quinzaine de jours laisse dire aux analystes que la baisse du loyer de l'argent n'est pas envisagée dans un avenir proche.

Après sa forte hausse de la semaine précédente en raison de la flambée des cours de la pâte à papier, La Rochette fait l'objet de prises de bénéfice, cédant 2,2 %. Les valeurs financières sont à nouveau malmenées. On remarque les reculs de 2,4 % de la Compagnie parisienne de réescompte, de 2,1 % de la BNP, de 1,7 % du CCF et de 1 % du Crédit foncier et d'AXA.

TOKYO, 5 septembre ▼ Faiblesse

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du lundi 5 septembre sur une baisse assez sensible de 1,18 %. L'indice Nikkei des 225 valeurs a abandonné en clôture 244,65 points à 20 409,18 points.

Le marché a été calme et l'étroitesse du volume des transactions a accentué l'ampleur de la baisse, notent les opérateurs. De nombreux investisseurs ont hésité à prendre position avant la publication, mardi, de l'enquête trimestrielle de la Banque du Japon sur le moral des entreprises et celle, vendredi, du rapport mensuel de l'Agence de planification économique sur la conjoncture. Le nouveau recul du dollar à 99,05 yens en fin de journée n'a pas non plus incité les boursiers à prendre des risques.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 5 sept.
Bridgestone	1 600	1 580
Canon	1 770	1 760
Fuji Bank	2 230	2 170
Honda Motors	1 660	1 650
Matsushita Electric	1 780	1 760
Mitsubishi Heavy	797	790
Sony Corp.	6 100	5 900
Toyota Motors	2 160	2 140

JAPON, le président de Nomura souhaite voir disparaître les participations croisées

Le président de la maison de courtage Nomura Securities, Hideo Sakamaki, a estimé publiquement en fin de semaine dernière qu'une disparition des participations croisées entre entreprises japonaises serait une bonne chose pour le marché boursier nippon, en le rapprochant du modèle anglo-américain qui prévaut dans le monde.

Depuis deux ans, les grands institutionnels japonais, les banques notamment, ont pioché dans leur actif boursier pour rééquilibrer leurs bilans mis à mal par l'éclatement de la vague de spéculation de la fin des années 80. Ce phénomène a entraîné une dilution des liens traditionnels entre l'industrie et la banque qui protégeaient efficacement les entreprises japonaises de prises de contrôle hostiles, venues notamment de l'étranger. Selon une étude publiée par l'institut de recherche économique de Nomura, les vingt et une grandes banques japonaises ont été, pour la première fois pendant l'année fiscale 1993, vendeuses nette d'actions, et ce à hauteur de 652 milliards de yens (35 milliards de francs). Ce mouvement est *« considérable »*, a souligné M. Sakamaki, en l'expliquant par le faible retour sur investissement des capitaux placés en actions japonaises, qui ne dépasse pas, selon lui, 0,7 % l'an (contre 2,5 % à New-York). Le président de la première maison de titres du Japon a estimé que le mouvement allait continuer, ce qui *« offrira de plus en plus d'occasion pour les fusions et acquisitions »* de la part de compagnies étrangères. – (AFP.)

CHANGES

Dollar : 5,3255 ▼

Lundi 5 septembre, le dollar fléchissait à 5,3255 francs en milieu de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,3930 francs le 2 septembre en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark était stable à 3,4248 francs, contre 3,4224 francs vendredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	2 sept.	5 sept.
Dollar (en DM)	1,5761	1,5561

TOKYO	2 sept.	5 sept.
Dollar (en yens)	99,66	99,05

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 sept.) .... 5 1/4 % – 5 3/8 %
New-York (2 sept.) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	1er sept.	2 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 034,91	2 020,37
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 407,68	1 400,50
Indice SBF 250	1 364,46	1 358,42

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	1er sept.	2 sept.
Industrielles	3 901,44	3 885,58

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	1er sept.	2 sept.
100 valeurs	3 216,50	3 222,70
30 valeurs	2 509,40	2 506,20

FRANCFORT

	1er sept.	2 sept.
Dax	2 200,80	2 204,71

TOKYO

	2 sept.	5 sept.
Nikkei Dow Jones	20 653,83	20 409,18
Indice général	1 641,14	1 618,46

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3270	5,3300	5,3353	5,3398
Yen (100)	5,3878	5,3937	5,4315	5,4393
Ecu	6,5287	6,5341	6,5228	6,5312
Deutschemark	3,4224	3,4255	3,4271	3,4315
Franc suisse	4,0710	4,0765	4,0835	4,0905
Lire italienne (1000)	3,3908	3,3949	3,3638	3,3693
Livre sterling	8,2382	8,2461	8,2393	8,2512
Peseta (100)	4,1147	4,1187	4,0904	4,0962

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	5	5 1/8
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 9/16	8 13/16	9 5/16	9 9/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 3/4	8	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Pékin remercie Bill Clinton pour son revirement politique

Les entreprises américaines ont signé avec la Chine des contrats pour plus de 6 milliards de dollars

La « diplomatie commerciale » est payante. A l'occasion de la visite d'une délégation dirigée par Ron Brown, secrétaire au commerce, en Chine, du 28 août au 1er septembre, les entreprises américaines ont signé des contrats pour un montant de plus de 6 milliards de dollars (32 milliards de francs). Pékin menace cependant de sanctionner les firmes américaines si Washington continue à faire obstacle à l'adhésion de la Chine au GATT.

NEW-YORK

de notre correspondant

La Chine est un pays compliqué pour Bill Clinton, mais aussi pour les hommes d'affaires américains. La délégation conduite par Ron Brown, secrétaire d'Etat américain au commerce, et composée des PDG de vingt-quatre grands groupes industriels, en a fait à nouveau l'expérience à l'occasion de son périple de cinq jours – du 28 août au 1er septembre – à Pékin, Guanzhou et Shanghaï. A l'issue de ce séjour, M. Brown a expliqué que cette visite avait été *« un succès »* : Pékin a accepté la reprise de discussions avec Washington sur les droits de l'homme ; les entreprises américaines ont signé des contrats pour plus de 6 milliards de dollars (32 milliards de francs). Mais la Chine a profité de ce voyage pour menacer les Etats-Unis de nouvelles sanctions commerciales si Washington continue à faire obstacle à son adhésion au GATT – l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Comme attendu, Pékin a remercié les Etats-Unis pour avoir accepté de supprimer tout lien entre commerce et droits de l'homme (*le Monde* du 29 mai). Les industriels qui accompagnaient M. Brown n'ont pas caché que la décision de Bill Clinton de reconduire la clause de la nation la plus favorisée au profit de la Chine avait permis de débloquer de nombreuses négociations.

Les constructeurs et exploitants de centrales électriques ont emporté les affaires les plus importantes, notamment Westinghouse, AES Corp., Entergy Corp., The Wing Group et General Electric. Il s'agit souvent d'engagements pris pour la création de sociétés mixtes. Le numéro un mondial du téléphone, ATT, a reçu une commande d'équipements téléphoniques pour 500 millions de dollars. Le constructeur aéronautique Boeing a renforcé son emprise sur le marché chinois en obtenant l'achat, par une compagnie aérienne de Shanghaï, de onze avions supplémentaires – en plus de sept déjà en cours de livraison. Une entreprise américaine plus modeste, Pitney Bowes, a été chargée de moderniser les bureaux de poste du pays. TRW, IBM, Sprint et d'autres ont emporté des contrats moins importants en valeur mais qui leur assurent une position de force sur le marché.

Au-delà de ces accords, les firmes américaines seraient en négociation sur des affaires portant sur un montant de quelque 25 milliards de dollars, notamment dans le secteur des infrastructures. Afin de conforter la position des firmes américaines, l'administration a signé des accords-cadres de différentes natures avec Pékin. Un centre américain va être ouvert à Shanghaï. Les Etats-Unis vont aider à la formation de cadres et de techniciens chinois. L'Eximbank sera plus active. Un proche de M. Brown a indiqué que, désormais, les Américains vont être *« de plus en plus agressifs »* en matière de prêts aidés. Des taux bonifiés seront accordés de manière à concurrencer ceux offerts par les autres pays industriels, comme la France, l'Allemagne et le Japon.

La question des droits de l'homme fut évoquée à plusieurs reprises, selon M. Brown. Aux Etats-Unis, ce voyage a été, sur ce point, très contesté – même par le *Wall Street Journal*, le quotidien des milieux des affaires. Il donnait trop l'impression que l'Amérique avait vendu sa morale pour ses intérêts mercantiles. M. Brown s'en est expliqué : c'est par la présence des entreprises américaines en Chine, croit-il, que ce pays sera conduit à changer. *« Il y a maintenant un ton nouveau dans les relations entre les Etats-Unis et la Chine »*, a-t-il affirmé.

Une autre pomme de discorde inquiète cependant davantage les industriels américains, c'est la question de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce. Les Américains conditionnent l'entrée de la Chine à certaines réformes du système commercial et financier chinois. Pour Washington, Pékin doit mieux défendre le respect de la propriété des droits industriels. Le système du commerce extérieur doit être libéralisé, ainsi que celui des changes. Les entreprises étrangères travaillant en Chine doivent être traitées sur un pied d'égalité avec les entreprises locales. Jusqu'à présent, les Etats-Unis ont adopté sur ce dossier une attitude très ferme. M. Brown a regretté, lors d'une intervention à Hongkong, que l'Union européenne ne les soutient pas davantage dans un combat pourtant commun. Ayant – dans un passé encore tout récent – constaté l'efficacité des menaces, Pékin a clairement indiqué à la délégation que si Washington continuait à bloquer les discussions en cours, la Chine pourrait se détourner des entreprises américaines et leur préférer d'autres fournisseurs et partenaires.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire aussi « le Monde de l'économie », sur les espoirs de patrons français en Chine

Malgré une bonne saison de vente de chevaux à Deauville

L'Etat vient en aide au PMU et au monde des courses

Le monde des courses traverse une grave crise structurelle et financière. Nicolas Sarkozy, ministre du budget, devrait annoncer un plan de soutien et des mesures statutaires qui renforceront le contrôle de l'Etat sur le PMU. Reste à choisir le patron de l'organisme de gestion des paris.

Sans doute la saison de vente fut-elle satisfaisante à Deauville, fin août, si l'on en croit les organisateurs. Une fois encore, les acheteurs venus d'ailleurs ont dominé le marché des yearlings et les deux tiers des acquisitions ont été effectuées en devises étrangères. Les clients du Moyen-Orient (Emirats, Liban, Egypte) ont dépensé 24 millions de francs sur un total de transactions de 96,66 millions (94,3 millions en 1993). Propriétaire de la plus importante cavalerie au monde, le cheik Al Maktoum a fait, à plusieurs reprises, reculer des Japonais, nombreux et concernés mais plus raisonnables et circonspects dans leurs acquisitions.

Les Chinois de Hongkong et de Macao, les Américains, les Britanniques, les Espagnols, les Italiens étaient présents, ainsi que les Allemands, autorisés à quelques audaces par la force du mark. Quant aux propriétaires français *« moyens »* – ceux dont l'ambition est de « gagner un tiercé » –, ils ne se sont manifestés qu'en fin de cession, mais avec un peu plus d'empressement que l'an dernier : 33 % des achats contre 25 %. Là, les prix étaient abordables.

Côté vendeurs, les marges ont été tout aussi radicales : le haras d'Etreham (Marc de Chambure) a réalisé plus du quart des recettes (24,99 millions francs pour 44 chevaux) ; une quinzaine d'autres éleveurs ont dépassé la barre du million de francs. Les autres éleveurs se sont partagé les miettes.

Mais ces distorsions chez les producteurs comme chez les consommateurs, ceux qui font courir, mettent en relief le caractère et la profondeur de la crise affectant toute l'activité hippique. Les prix des courses stagnent depuis cinq ans et les allocations distribuées ne couvrent qu'à moins de 45 % les dépenses en frais d'entraînement hors investissements. De surcroît, les épreuves classiques les mieux dotées reviennent presque exclusivement aux investisseurs internationaux.

Synergie PMU-galop-trot

Or, pour l'instant, aucune issue n'apparaît. Les enjeux au PMU sont en baisse de 2 % par rapport à 1993, où déjà ils avaient dérivé dans une proportion du même ordre. L'assistance sur les hippodromes se raréfie, jusqu'à 50 % sur certains terrains. Les prévisionnistes n'espèrent aucune embellie tant que la consommation loisirs des Français ne reprendra pas au plan général. Aussi toutes les sociétés organisatrices restent-elles dans le rouge : leur impasse budgétaire dépassera les 400 millions en fin d'année. Quasiment une situation de faillite. Nicolas Sarkozy, saisi du dossier depuis un an, propose une énième réforme statutaire. Elle implique la création d'une meilleure synergie PMU-galop-trot, passant éventuellement par un groupement d'intérêts économiques des courses françaises. Le ministre du budget a affirmé à son auditoire : *« Nous ne vous laisserons pas tomber. »* Dans quelques jours, des mesures de soutien devraient être annoncées ; allant plus loin que le plan de soutien de 1,5 milliard sur cinq ans accordé par le gouvernement Bérégovoy en 1993. Elles pourraient consister en une modification du système des prélèvements sur les enjeux.

Une partie des frais de gestion du PMU (ils représentent 5,5 %) sur la masse des enjeux serait prise en charge par le budget de l'Etat qui, en échange, contrôlerait de plus près encore l'organisme collecteur de paris afin d'assurer sa transparence, la sécurité des enjeux, l'instauration d'une nouvelle génération informatique (plan Pégase) et voulant éviter *« par la séparation des métiers »* son appropriation par les socio-professionnels au détriment du public. L'objectif principal reste la création de nouveaux jeux pour concurrencer le loto.

Mais qui sera le patron de cette relance ? Probablement Pierre Charon, transfuge de la cellule de communication de la Ville de Paris. Il est fort de l'appui politique du ministre du budget. Mais il faudra auparavant résoudre le conflit ouvert qui l'oppose à Jean Farge, président du PMU, qui paraît, lui, davantage soutenu par l'administration de Bercy. L'ancien président de la COB déclare n'avoir *« pour l'instant aucune raison de démissionner »*, cela même si le nom de son éventuel successeur, Philippe Pontet (banque La Hénin), est ouvertement avancé. La tutelle de l'agriculture donne également son avis et plaide pour une structure fédérative.

Les courses, considérées souvent jusqu'à ces dernières années comme la simple occasion de jeux distractifs et populaires, utiles au financement public, deviennent maintenant un enjeu économique et politique considérable et suscitent bien des convoitises.

GUY DE LA BROSSE

ÉCHECS

Alors que Garry Kasparov a été battu par un ordinateur

L'Ukrainien Vassili Ivantchouk remporte la manche londonienne du Grand Prix Intel

L'Ukrainien Vassili Ivantchouk a remporté, samedi 3 septembre, la troisième manche du Grand Prix de l'Association professionnelle des échecs (PCA). Il s'est imposé en finale face à l'Indien Viswanathan Anand, sans toutefois marquer plus de points que lui. Mais, selon le règlement du Grand Prix, un match nul suffit aux noirs (qui disposent de 5 minutes de temps de réflexion contre 6 aux blancs) dans la dernière partie de départage pour être déclarés vainqueurs, ce dont a bénéficié Ivantchouk. Grâce à cette victoire dans ce tournoi doté de 160 000 dollars de prix (environ 860 000 francs), l'Ukrainien s'affirme comme l'homme en forme du moment, après sa première place (*ex-aequo* avec le champion du monde PCA Garry Kasparov) au tournoi de Novgorod (*le Monde* du 27 août).

Cette troisième manche du Grand Prix Intel (la quatrième et dernière manche doit se dérouler à Paris en novembre) a surtout vu l'élimination, en huitième de finale, du Russe Garry Kasparov, défait par un programme informatique, le logiciel Chess Genius II, tournant sur un ordinateur PC animé par un processeur Pentium 90 Mhz. Cette victoire, acquise dans une partie jouée sur un rythme semi-rapide (25 minutes par joueur), qui avantage la vitesse et les puces d'un ordinateur, a relancé le débat sur l'affrontement homme-machine aux échecs. On peut néanmoins supposer que le *« Aucun ordinateur ne me battra ! »*, lancé par Kasparov il y a quelques années, reste valable dans le cas d'une confrontation dans le style d'un championnat du monde, soit vingt-quatre parties disputées sur un rythme de deux heures à deux heures et demie pour quarante coups et par joueur.

A Londres, l'honneur de l'homme a été sauf puisque Chess Genius II a été battu, en demi-finale, par Anand, sur le score de deux victoires à zéro.

P. B.

CARNET

Anniversaires de naissance

– Très bon anniversaire,

Juliette chérie,

Maman.

Décès

Roger BEZOMBES,
artiste peintre,

nous a quittés le 9 août 1994,

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité, à Saint-Germain l'Auxerrois, Paris.

– Rose et Charlie Curchod,
Jean et Lélia Curchod,
Jacqueline et Roland Godart,
Ses enfants,
Alain Godart,
Michel Curchod,
Florence Curchod,
Brigitte et Bertrand Chauchat,
Claude Curchod,
Véronique et Marc Boillot,
Olivier et Florence Curchod,
ses petits-enfants,
Olivier, Nicolas, Claire, Marie, Baptiste, Thomas, Martin, Benjamin et Hélène,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Antoinette CURCHOD-REYNIER,

survenu le 18 août 1994, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Le service religieux a été célébré le lundi 22 août à la Fondation Lambrechts, suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de Châtillon-sous-Bagneux.

A ceux qui l'ont connue et aimée, une pensée, une prière est demandée.

« Seigneur, rends-moi capable de voir ce qu'il y a de bon
Là où l'on ne s'y attendait pas, et de reconnaître des talents
Chez des gens où l'on n'en voyait pas.
Et donne-moi la grâce pour le leur dire. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Lisière »,
CH 1805 Jongny-sur-Vevey.
166, rue Maurice-Arnoux,
92120 Montrouge.
117, avenue Michel-Bizot,
75012 Paris.

– M. Hubert Prévot,
son époux,
Mme Camille Giraud,
sa mère,
M. et Mme Gérard Prévot,
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Prévot,
et leurs enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs,
neveux et nièces,
La famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-sept ans, de

Mme Jacqueline PRÉVOT-GIRAUD,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
secrétaire générale de l'AUDECAM,
ancien rédacteur en chef de *l'Express*,

survenu le 2 septembre 1994, après cinq ans de lutte contre une terrible maladie,

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons peuvent être adressés aux associations de lutte contre le cancer.

3, rue Villain,
78760 Jouars-Pontchartrain.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de l'Association universitaire pour le développement, l'éducation et la communication en Afrique et dans le monde (l'AUDECAM),

ont la grande peine de faire part du décès de

Mme Jacqueline GIRAUD,
secrétaire général de l'AUDECAM,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 2 septembre 1994.

AUDECAM,
100, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Grignan, Annecy, Villard-de-Lans, Thiel-sur-Acolin, Rueil-Malmaison,

Mme Denise Leleux,
son épouse,
Les docteurs Richard et Marie-Laure Normand, née Leleux,
Marion, Vivien, et Nicolas,
Hervé Leleux et Françoise Reynier,
David, Aurélien et Maëlle,
Richard et Jocelyne Leleux,
Maud, Coralie et Manon,
Thierry Leleux et Claude Labaix,
Morgane et Gaëtan,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roland Gauffier,
ses amis de toujours,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Richard LELEUX,
ancien de la deuxième D.B.,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Montélimar dans la nuit du 25 au 26 août 1994.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de son village d'adoption.

Hameau de Bayonne,
26230 Grignan.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 19 juillet dernier, à l'âge de vingt-sept ans de

Béatrice VIENNOT DE VAUBLANC,
en poésie,
Béatrice Douvre.

– Le 26 août 1994,

Sonia LEVÉRY,

était tuée par une voiture.

Elle avait quatorze ans.

Ses obsèques ont été célébrées en la cathédrale Saint-Pierre-de-Lisieux, le mardi 30 août, dans la prière et le recueillement de ses parents et amis.

De la part de

Docteur et Mme Hervé Levéry,
ses parents,
Nicolas, Maïlys et Marianne,
ses frère et sœurs,
Mme Liliane Rosenau,
son arrière-grand-mère,
Mme S. François Bouissou,
M. et Mme Francis Levéry,
ses grands-parents,
Ses oncles et tantes,
Et toute sa famille.

– M. et Mme Bernard Mazaud,
Pascal Mazaud,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme *Léontine* MAZAUD
(Bohémia, Lucie Alba),

survenu le 31 août 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e (Mo Alésia).

Le mercredi 7 septembre, à 10 h 30, une bénédiction aura lieu en l'église d'Ambrugeat (Corrèze) suivie de l'inhumation.

44, rue Fessart,
75019 Paris.

– Mme Odile Morin,
ses enfants,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude MORIN,

survenu à Vannes, le 4 septembre 1994, à l'aube de ses cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Plescop (Morbihan), mercredi 7 septembre, à 14 h 30.
Ni fleurs ni couronnes.

17, rue du Presbytère,
56890 Plescop.

Messes anniversaires

– Il y a dix ans mourait,

Monique DE MONTVALON,

Nous faisons mémoire de l'amour qu'elle nous a donné,
De la foi qui l'animait,
De la plénitude de sa vie.

Jean-François,
Stéphanie, Matthieu, Timothée.

93, rue Legendre,
75017 Paris.

– Pour le quatorzième anniversaire du décès du général d'armée aérienne,

Martial VALIN,
compagnon de la Libération,

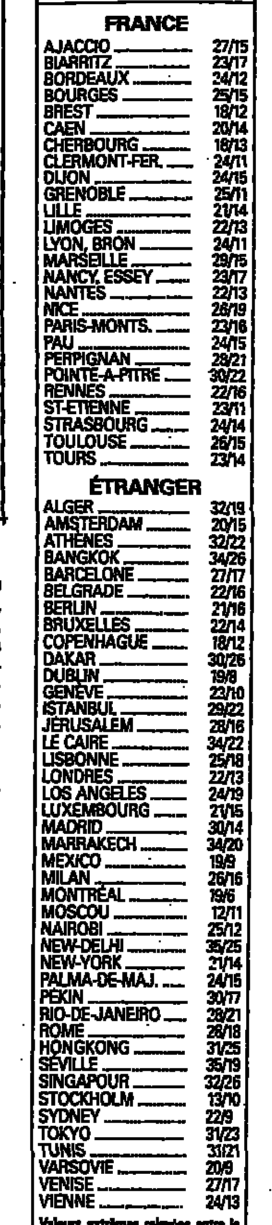
ainsi que pour les aviateurs de la France libre,

une messe sera célébrée le vendredi 9 septembre 1994, à 18 h 30, en la chapelle de l'Ecole militaire.

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE
TEMPS PRÉVU LE MARDI 06 SEPTEMBRE VERS MIDI

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – BRUMES ET ...



TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	27/15
BIARRITZ	23/17
BORDEAUX	24/12
BOURGES	25/15
BREST	18/12
CAEN	20/14
CHERBOURG	18/13
CLERMONT-FER.	24/11
DIJON	24/15
GRENOBLE	25/11
LILLE	21/14
LIMOGES	22/13
LYON, BRON	24/11
MARSEILLE	29/15
NANCY, ESSEY	23/17
NANTES	22/13
NICE	26/19
PARIS-MONTS.	23/16
PAU	24/15
PERPIGNAN	28/21
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	22/16
ST-ETIENNE	23/11
STRASBOURG	24/14
TOULOUSE	26/15
TOURS	23/14
ÉTRANGER	
ALGER	32/19
AMSTERDAM	20/15
ATHÈNES	32/22
BANGKOK	34/26
BARCELONE	27/17
BELGRADE	22/16
BERLIN	21/16
BRUXELLES	22/14
COPENHAGUE	18/12
DAKAR	30/26
DUBLIN	19/8
GENÈVE	23/10
ISTANBUL	29/22
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	34/22
LISBONNE	25/18
LONDRES	22/13
LOS ANGELES	24/19
LUXEMBOURG	21/15
MADRID	30/14
MARRAKECH	34/20
MEXICO	19/9
MILAN	26/16
MONTRÉAL	19/6
MOSCOU	12/11
NAIROBI	25/12
NEW-DELHI	35/25
NEW-YORK	21/14
PALMA-DE-MAJ.	24/15
PÉKIN	30/17
RIO-DE-JANEIRO	28/21
ROME	26/18
HONGKONG	31/25
SÉVILLE	35/19
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	13/10
SYDNEY	22/9
TOKYO	31/23
TUNIS	31/21
VARSOVIE	20/9
VENISE	27/17
VIENNE	24/13

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-09-1994 à 6 heures TUC et le 5-09-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi, pluies au Nord, soleil au Sud. – Le matin, le temps sera couvert et pluvieux au nord de la Loire, soit de la Bretagne à la Normandie et au Centre, jusqu'à l'Ile-de-France. Sur le Nord-Est, les pluies seront plus faibles et éparses. Sur le Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront abondants mais il ne pleuvra pas. Plus au sud, du Poitou-Charentes au Limousin, jusqu'à la Franche-Comté, les nuages deviendront de plus en plus nombreux au fil des heures. De l'Aquitaine jusqu'aux Alpes et au Sud-Est, le soleil sera au rendez-vous après dissipation de quelques brumes ou brouillards locaux.

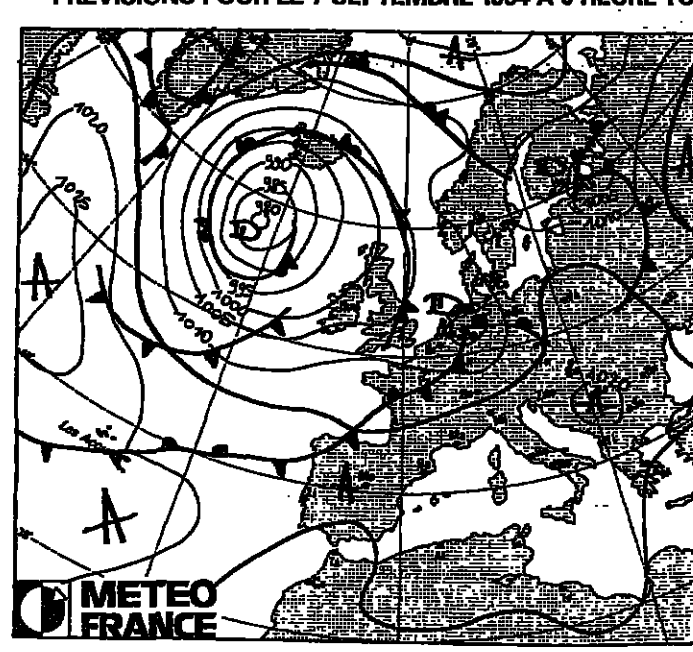
L'après-midi, de la Bretagne aux pays de Loire, juqu'au Centre, à la Bourgogne et au Nord-Est, le ciel sera gris, humide avec quelques pluies faibles. Sur les régions au nord de la Seine jusqu'à l'Ile-de-France, les pluies s'intensifieront mais resteront modérées. Du Poitou au Nord-Aquitaine, à la Franche-Comté, les nuages seront prédominants. Au sud d'une ligne Biarritz-Bourg-en-Bresse, le soleil sera au rendez-vous. Le vent de sud-ouest se renforcera à 80 km/h en rafales sur la pointe de la Bretagne en mi-journée et à 70 km/h sur les régions nord l'après-midi.

Les températures minimales iront de 10 à 12 degrés au Nord, et de 13 à 16 degrés au Sud.

L'après-midi, le thermomètre marquera 18 à 22 degrés au Nord et 24 à 27 degrés au Sud, jusqu'à 30 degrés sur l'extrême Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6381

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■		■		■	
IV									
V					■				
VI				■					
VII						■		■	■
VIII			■						
IX		■				■	■		
X									
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Faire avancer plus vite. – II. Une femme qui a un certain pouvoir. – III. Trait de lumière. – IV. Oter le mal. – V. Un beau coin. Qui peut irriter. – VI. Partie de session. Pas du tout fidèle. – VII. Ville du Nigeria. – VIII. Suffixe pour un savant. Se montrer très prévenant. – IX. Cri d'aficionado. Partie de manille. – X. Gagne son salut quand il est bon. – XI. Nous fait transpirer. Symbole.

VERTICALEMENT

1. Des filles qu'on voit traîner. – 2. Comme des jeux très acrobatiques. Qui n'a rien passé. – 3. Pour le pratiquer, il faut du doigté. Fait sauter. – 4. Utile pour l'architecte. Evite de se faire piquer quand on pique. Un caillou qu'on trouve dans le lit. – 5. Procédai à un enlèvement. A une allure de marquise. – 6. Adverbe. Ses feuilles peuvent enivrer. Préposition. – 7. Pas très fines. – 8. Un peu d'espoir. Période. Bien remués et secoués. – 9. Distrait. Pas banal.

Solution du problème n° 6380

Horizontalement

I. Abonnements. BP (boîte postale). – II. Prié. Dîneurs. RG. – III. Pis. Lièvre. Amen ! – IV. Odorat. OE. Erato. – V. Ignominieux. Sem. – VI. Né. Abois. SCR. RO. – VII. Gnons. Ouragan. – VIII. Avenu. Usure. – IX. Galères. Bitter. – X. ESE. Do. Klee. Ter. – XI. Serpentaire. Rée. – XII. Sans. RN. Essors. – XIII. Roses. On. – XIV. Choux. Nat. Si. PM. – XV. Casse. Cicatrice.

Verticalement

1. Appointages. PCC. – 2. Bridge. Vases. Ha ! – 3. Oison. Gèlera. Os. – 4. Ne. Roanne. Pneus. – 5. Lambourdes. Xe. – 6. Edition. Eon. – 7. Mie. Nisus. Tronc. – 8. Envois. Kansai. – 9. Nérée. Oubli. Etc. – 10. Tué. Usurières. – 11. SR. Excrétées. St. – 12. SAR. Ra. Soir. – 13. Mas. Guêtron. – 14. Prêtera. Réer. PC. – 15. Gnomons. Résumé.

GUY BROUTY



Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

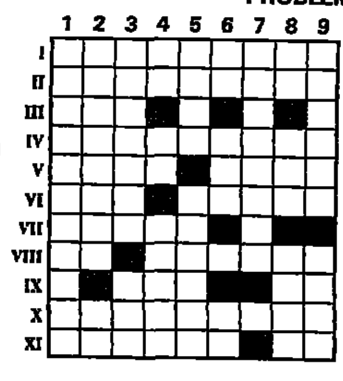
Directeur de l'information : Philippe Labarde
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

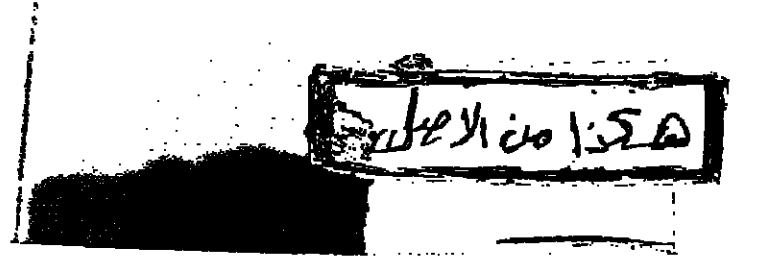
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

LOTO
SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1994
19'55 : 2 9 22 31 35 49 + 27
20'35 : 4 9 15 26 31 48 + 12



LOTO SPORTIF N° 34
RÉSULTATS OFFICIELS



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,92 % (2001,86)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Sicav (sélection) 2 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4125	5,3930	5,10	5,70
Ecu	6,5370	6,5430	—	—
Allemagne (100 dm)	342,1300	342,2400	330	354
Belgique (100 F)	16,6255	16,6270	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,9700	305,0900	292	314
Italie (1000 lires)	3,4145	3,4115	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,7700	86,7600	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2160	8,2260	7,70	8,45
Gde-Bretagne (1 L)	8,3135	8,3215	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2530	2,2535	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,9600	406,8700	391	415
Suède (100 krs)	70,1800	70,0700	63	73
Norvège (100 k)	78,1200	78,1100	73	82
Autriche (100 sch)	48,6170	48,6340	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1265	4,1260	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9623	3,9509	3,65	4,20
Japon (100 yens)	5,4044	5,4065	5,17	5,52

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/09
Or fin (kilo en barre)	67000	67000
Or fin (en lingot)	67200	67350
Napoléon (20f)	385	389
Pièce Fr (10 f)	312	—
Pièce Suisse (20 f)	389	391
Pièce Latine (20 f)	385	388
Souverain	494	499
Pièce 20 dollars	2510	2510
Pièce 10 dollars	1430	1380
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2500	2515
Pièce 10 florins	404	404

Matif (Marché à terme international de France)

2 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 197 902

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	111,96	113,42	112,54
Précédent	111,82	113,36	112,46

CAC 40 A TERME
Volume : 24 116

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	2024	2058	...
Précédent	2041	2051	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Le Monde

Pour remplacer Jacques Delors et Christiane Scrivener

La France propose Edith Cresson et Yves-Thibault de Silguy comme commissaires européens

L'Elysée et Matignon ont fait savoir dans un communiqué commun, diffusé le lundi 5 septembre, que la France avait décidé de proposer *« la désignation de Mme Edith Cresson et de M. Yves-Thibault de Silguy comme membres de la Commission européenne qui entrera en fonction au début de 1995 »*. Mme Cresson, ancien premier ministre, et M. de Silguy, conseiller pour les affaires européennes auprès du premier ministre Edouard Balladur, devraient ainsi succéder à Jacques Delors et à Christiane Scrivener.

[Née le 27 janvier 1934, Edith Cresson est maire de Châtellerault depuis 1983. Elue député (PS) de la Vienne en 1981 et réélue en 1986 et en 1988, elle fut successivement ministre de l'agriculture (1981-1983), du commerce extérieur et du tourisme (1983-1984) et du redéploiement industriel et du commerce extérieur (1984-1986) sous le premier septennat de François Mitterrand. Nommée ministre des affaires européennes de 1988 à 1990 dans le gouvernement de Michel Rocard, elle lui succéda comme premier ministre en mai 1991, avant de quitter l'hôtel Matignon en avril 1992.]

[Né le 22 juillet 1948 à Rennes, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, diplomate, Yves-Thibault de Silguy a été administrateur du Club de l'Horloge, de 1977 à 1980, puis conseiller technique au cabinet de Jacques Chirac, alors premier ministre, de 1986 à 1988. Détaché à la direction d'Usinor-Sacilor, il devient, en 1993, conseiller pour les affaires européennes du premier ministre, Edouard Balladur.]

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Michel Beaud

Professeur à l'université Paris-VII-Jussieu, l'économiste en appelle à *« l'humanité de l'humanité ». « On consacre à l'argent plus d'intelligence et de ressources qu'à secourir les hommes »*, estime Michel Beaud qui souhaite que nous *« remettions l'économie à sa place de servante des sociétés »*. *(page 2)*

INTERNATIONAL

Brésil : la gaffe qui relance la campagne présidentielle

En affirmant devant un micro malencontreusement branché qu'il n'*« aurait aucun scrupule »* à manipuler les chiffres officiels de l'inflation pour favoriser le candidat de son propre parti à l'élection présidentielle du 3 octobre, le ministre des finances a été acculé à la démission. Il met surtout dans l'embarras Fernando Henrique Cardoso, candidat du Parti social-démocrate brésilien, et grand favori des sondages. *(page 5)*.

POLITIQUE

M. Emmanuelli répond à M. Delors

Lors de l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle, Henri Emmanuelli a répondu aux exigences du candidat éventuel à l'élection présidentielle que son parti n'acceptera pas de *« délibérer sous la contrainte »*. Le premier secrétaire s'est par ailleurs montré extrêmement sévère à l'encontre de la politique d'Edouard Balladur *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Jean-Paul II : la semaine de tous les défis

Bien que physiquement diminué, le pape se prépare à livrer trois combats majeurs en une semaine. Au Caire, lors de la conférence mondiale de l'ONU sur la population, le Saint-Siège s'opposera à la politique de régulation des naissances. A Sarajevo, Jean-Paul II militera pour la paix. A Zagreb, il défendra l'œcuménisme *(page 11)*.

COMMUNICATION

L'essor des radios musicales « adultes »

Après Nostalgie, Chérie FM et Europe 2, le réseau RFM change de « format » et tente de conquérir les « 35-49 ans ». Un nouvel épisode de la bagarre qui fait rage sur la bande FM, où chacun recherche « son » public *(page 14)*.

CULTURE

Hans Memling à Bruges

Les retrouvailles d'un peintre et de sa ville. A l'occasion du cinq centième anniversaire de la mort de celui qui fut pendant trente ans son artiste quasi officiel, la moitié des œuvres connues de Hans Memling sont réunies pour une exposition exceptionnelle à Bruges. La fin d'un long anonymat. *(page 17)*.

ÉCONOMIE

Les entreprises américaines ont signé d'importants contrats avec la Chine

La visite en Chine d'une délégation d'hommes d'affairesa permis de décrocher plus de 6 milliards de dollars de contrats. Un manière sans doute pour Pékin de remercier Bill Clinton, qui a reconduit la clause de la nation la plus favorisée en dépit des violations des droits de l'homme. *(page 21)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

Quand l'emploi revient, d'anciennes et délicates questions renaissent. La reprise crée en effet de nouvelles conditions qui ne sont pas toutes faciles à gérer pour les entreprises.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté dimanche 4-lundi 5 septembre 1994 a été tiré à 513.305 exemplaires

Abassi Madani propose « une trêve » au président Zéroual

Les contacts se multiplient en Algérie en vue de faire participer le FIS au « dialogue »

Le « dialogue » officiel, ouvert le 21 août par le général Zéroual avec quelques mouvements d'opposition, devait reprendre, lundi 5 septembre à Alger, alors que se dessine de plus en plus la perspective de la participation des dirigeants du Front islamique du salut (FIS-dissous) à des pourparlers avec le pouvoir en place, sous certaines conditions.

Des contacts se sont multipliés au cours des derniers jours entre le pouvoir et des représentants du FIS. L'une des principales rencontres a eu lieu mardi dernier entre le président et le vice-président du FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj, à la prison militaire de Blida avec le général Mohammed Betchine, ministre-conseiller du président Liamine Zeroual. Annoncée par le quotidien *Liberté*, samedi, elle a été confirmée à Bonn, par le président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger. Rabah Kébir a également confirmé l'envoi par Abassi Madani au président Zéroual d'une lettre, évoquant *« l'éventualité d'une trêve mettant fin à la violence de l'Etat et des groupes armés, si les conditions sont remplies par le pouvoir en vue d'un dialogue sérieux »*.

Le FIS à l'étranger souligne le fait que c'est la première fois que le numéro un du FIS adresse un message au président algérien. Jusqu'à présent, les missives étaient signées par le numéro deux du mouvement, Ali Benhadj. Les trois conditions posées par ce dernier dans une lettre antérieure étaient le *« retour aux lois légitimes »*, la possibilité pour les dirigeants islamistes emprisonnés ou exilés de se rencontrer librement, le traitement de la crise dans la clarté et la liberté les plus totales devant l'opinion publique et la presse.

La semaine dernière, le président de la commission des affaires étrangères du Conseil national de transition (CNT- sorte de parlement dont les membres sont désignés), Djamal Ould Abbas, et deux représentants du FIS à l'étranger avaient déjà tenu une réunion à Lausanne. Les deux représentants du FIS étaient Anouar Haddam, venu de Washington, et Bachir Benzeguir, venu de Stockholm.

Cette rencontre, révélée par le quotidien *el Watan* dimanche dernier, a été d'abord démentie par le CNT, puis confirmée par M. Ould Abbas et enfin par M. Benzeguir lui-même. Tous ces contacts n'ont pas été confirmés officiellement par le gouvernement.

Le FFS toujours hostile

Deux anciens compagnons de détention de MM. Madani et Benhadj, Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham, remis en liberté en février dernier, ont demandé, dans un entretien publié dimanche par le quotidien *el Akhbar*, que soit *« levée la dissolution du FIS et* (que) *lui soit rendue la liberté lui permettant de réunir ses dirigeants ». « La solution ne peut pas venir de la prison sous la contrainte, mais du terrain, après examen de la réalité, concertation avec le reste de la direction du FIS et échange de vues avec les autres partenaires politiques et les oulémas* (chefs religieux) *de la nation »*, ont ajouté ces deux responsables.

En attendant, le Front des forces socialistes de Hocine Aït Ahmed, après une rencontre entre une délégation du FFS et des représentants de l'Etat, a réaffirmé samedi qu'il ne participerait pas au « dialogue », *« aucun élément nouveau n'étant intervenu pour modifier la position initiale du FFS »*. Cinq partis ont participé aux deux précédentes rencontres du « dialogue» : le Front de libération nationale, l'ancien parti unique, le Mouvement pour la démocratie en Algérie, d'Ahmed Ben Bella, le Parti du renouveau algérien de Noureddine Boukrouh, le Mouvement de la société islamique de Mahfoud Nahnah et le Mouvement pour la renaissance islamique, d'Abdallah Djaballah.

Les tractations politiques n'ont pas mis fin aux actes de violence. Les services de sécurité ont annoncé samedi l'assassinat, la veille, d'un magistrat, Khellafi Mohamed, à Chlef, dans le centre-ouest du pays, par quatre hommes armés. Une quinzaine de magistrats ont été assassinés depuis le début des affrontements entre groupes armés islamistes et force de l'ordre en février 1992.

En prévision de la rentrée universitaire prévue à la mi-septembre et après les menaces du Groupe islamique armé (GIA) contre les établissements d'enseignement, les autorités ont annoncé que 1 500 agents seraient recrutés durant l'année 1994-1995, pour assurer la sécurité dans les universités. – *(AFP.)*

Invoquant une « erreur manifeste d'appréciation »

Le tribunal administratif d'Amiens annule l'expulsion d'une Algérienne assignée à Folembray

Le tribunal administratif d'Amiens a annulé, samedi 3 septembre, l'arrêté de reconduite à la frontière vers le Burkina pris par le préfet de l'Aisne à l'encontre de Fathia Ressaf, l'une des vingt personnes « assignées à résidence » à Folembray (Aisne) et reconduites, mercredi 31 août, vers Ouagadougou. Le tribunal a estimé que la décision du préfet était entachée d'une *« erreur manifeste d'appréciation »*, car elle ne tenait pas compte du fait que Mme Ressaf, de nationalité algérienne, avait sollicité, le 19 novembre dernier, le statut de réfugié auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), sans que cette demande ait reçu de réponse jusqu'à présent.

Fathia Ressaf, défendue par Me Gilles Piquois, avait fait l'objet d'un premier arrêté de reconduite à la frontière après la « rafle » anti-islamiste de novembre 1993. Mais cette décision avait déjà été annulée par le tribunal administratif de Paris en ce qu'elle prévoyait le retour forcé de Mme Ressaf en Algérie, pays où sa sécurité pouvait se trouver compromise. L'intéressée avait alors demandé l'asile politique à l'OFPRA. Un nouvel arrêté, pris le 30 août après l'opération de Folembray, avait fixé le Burkina comme lieu de reconduite pour Mme Ressaf, dont l'époux, Djamel Ressaf, lui aussi retenu à Folembray, a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion du ministre de l'intérieur.

La décision des juges d'Amiens est la première à intervenir dans les multiples contentieux soulevés par les avocats à propos des irrégularités dont auraient été entourées l'assignation à résidence à Folembray et l'expulsion des militants islamistes vers Ouagadougou (*le Monde* du 3 septembre). Des contentieux que Charles Pasqua a qualifiés de *« faux procès »*.

Ph. Be.

EN BREF

BOTSWANA : élections générales le 15 octobre. – Le président Ketumile Masire a fixé au 15 octobre les élections générales, a-t-on appris, samedi 3 septembre, de source officielle. Douze partis sont en lice mais la lutte pour le pouvoir ne se jouera véritablement qu'entre les deux principales formations : le Parti démocratique du Botswana (BDP) – au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1966 et dirigé par M. Masire – et le Front national du Botswana (BNP). – *(AFP.)*

GABON : négociations à Paris entre représentants du pouvoir et de l'opposition. – Pour des négociations destinées à normaliser la vie politique gabonaise, des représentants du pouvoir et de l'opposition devaient se rencontrer à Paris, lundi 5 septembre. Les discussions porteront principalement sur les contentieux soulevés après l'élection présidentielle de décembre 1993, l'Etat de droit, le respect des libertés individuelles, ainsi que sur la relance économique. – *(AFP.)*

IRAK : projet de construction d'une « mosquée Saddam ». – Le président Saddam Hussein veut bâtir l'une des plus grandes mosquées du monde et les travaux de construction de ce site commenceront bientôt, a annoncé dimanche 4 septembre l'agence officielle irakienne INA. Elle doit être appelée *« la grande mosquée de l'Etat »*, mais les membres du commandement du parti Baas au pouvoir ont *« suggéré de lui donner le nom du président vu qu'il est l'auteur du projet »*. – *(AFP.)*

ISRAËL : arrestation d'un officier lié à l'extrême droite. – La police a arrêté un officier de l'armée pour *« activités liées à l'extrême droite »*, a-t-on indiqué dimanche 4 septembre, de sources policières. Le lieutenant Oren Edry, résident de la colonie de Kyriat Arba, près de Hébron, en Cisjordanie, est soupçonné d'avoir fourni des armes à des groupuscules d'extrême droite, qui ont été mis hors-la-loi après le massacre de 29 fidèles musulmans par un colon au Caveau des Patriarches à Hébron, le 29 février dernier. – *(AFP.)*

LIBYE : Tripoli « ne cédera pas » aux sanctions imposées par l'ONU. – Le colonel Kadhafi a affirmé, samedi 3 septembre, que la Libye *« ne cédera pas »* à l'embargo qui lui est imposé par l'ONU à cause des attentats dans lesquels ses services seraient impliqués : les explosions en vol d'un Boeing 747 de la Panam, en 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse (270 morts), et d'un DC-10 d'UTA, en 1989, au-dessus du Niger (170 morts). *« Nous souffrons des sanctions mais, même si elles sont maintenues jusqu'au jour du jugement dernier, nous ne braderons jamais notre indépendance et notre souveraineté »*, a affirmé M. Kadhafi lors d'une conférence de presse. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE : treize candidats à la présidence. – L'agence de presse nationale a indiqué, samedi 3 septembre, que treize candidats se sont inscrits pour les élections présidentielle et législatives prévues pour les 27 et 28 octobre. La plupart des candidats appartiennent à de petits partis. Afonso Dhlakama, chef des anciennes forces rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), est considéré comme le plus sérieux rival de l'actuel président Joacquim Chissano. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : Moshood Abiola serait gravement malade. – L'Association médicale nigériane a fait état d'une *« soudaine détérioration »* de l'état de santé de l'opposant Moshood Abiola, emprisonné depuis le 23 juin à Abuja et accusé de *« trahison »*, rapporte la presse locale. Moshood Abiola, vainqueur présumé de l'élection présidentielle annulée de 1993, souffrirait d'*« hypertension »* et de problèmes *« musculaires et neurologiques »*, selon le *Daily Times*, un quotidien pro-gouvernemental. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE : dix-sept morts dans des combats entre factions rivales. – Au moins dix-sept personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées, vendredi 2 et samedi 3 septembre, au cours de combats entre factions rivales à Baidoa et Kisimayo, ont rapporté dimanche des responsables des Nations unies. D'autres incidents ont éclaté samedi à Merka, à une centaine de kilomètres au sud de la capitale, où des « bandits » ont attaqué une école et dérobé le matériel scolaire ainsi que de l'argent. – *(Reuter.)*

En accord avec l'ONU

Des soldats du FPR vont être déployés dans la zone évacuée par les Français au Rwanda

Une trentaine de militaires du Front patriotique rwandais (FPR) en armes vont être déployés dans l'ancienne *« zone humanitaire sûre »* qui avait été créée par les troupes françaises et qui se trouvent maintenant sous le *« contrôle »* de l'ONU, a annoncé, dimanche 4 septembre à Kigali, un porte-parole de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). C'est la première fois que des militaires du FPR seront postés dans cette zone, devenue le *« secteur 4 »* de l'opération de la MINUAR depuis le départ des Français, le 22 août.

Ces militaires sont trois officiers de liaison affectés aux trois bataillons de la MINUAR déployés dans la région et un peloton de soldats chargés de la protection des administrateurs civils, a précisé le major Jean-Guy Plante, porte-parole militaire de la MINUAR. Les trois officiers devaient se rendre lundi auprès des trois bataillons de « casques bleus » (ghanéen, éthiopien et issu de divers pays africains francophones) basés dans les trois préfectures du « secteur 4 » (Cyangugu, Gikongoro et Kibuye), a précisé le major Plante.

Plusieurs *« administrateurs civils »* suivront, *« un petit nombre au début »*, dépêchés par les nouvelles autorités rwandaises mises en place après la victoire militaire du FPR, en juillet. Leur rôle sera celui de maires chargés de remettre sur pied l'administration de la région et de superviser le retour des milliers de Rwandais *« déplacés »*, a précisé le major.

Selon Jean-Guy Plante, la quasi-totalité des problèmes rencontrés sur le terrain sont d'ordre logistique. En très peu de temps, près de 2 000 hommes de la MINUAR ont été déployés dans cette zone, a-t-il souligné. La MINUAR compte maintenant un peu plus de 5 000 hommes au total. Le Ghana et l'Ethiopie fournissent les contingents les plus importants.

D'autre part, la compagnie aérienne belge Sabena a repris samedi ses vols commerciaux vers Kigali, interrompus depuis la reprise de la guerre civile début avril. – *(AFP, Reuter.)*

Après celles déjà nouées avec Israël et la Jordanie

Le Vatican s'apprête à établir des « relations officielles » avec les Palestiniens

Jean Paul II a annoncé, samedi 3 septembre à Rome, l'ouverture prochaine de relations *« officielles »* entre le Vatican et les *« représentants du peuple palestinien »*, après celles déjà nouées avec Israël et la Jordanie.

Le pape a exprimé l'espoir que ces relations *« permettront un dialogue plus fécond pour toutes les parties, et ouvriront pour les communautés catholiques du Moyen-Orient la perspective d'un avenir serein »*. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, s'est aussitôt déclaré *« heureux d'envisager l'ouverture de relations officielles et durables »* avec le Vatican. De plus l'OLP, à Tunis, a exprimé sa *« satisfaction »* après la décision du Maroc d'ouvrir des bureaux de liaison à Gaza et Tel-Aviv (*le Monde* du 3 septembre), estimant qu'elle constituait *« un soutien à l'Autorité palestinienne et une reconnaissance de l'entité nationale palestinienne »*. L'OLP invite *« tous les Etats du monde à suivre l'exemple du Maroc et à reconnaître l'Autorité palestinienne »*.

En revanche, le dirigeant libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, a qualifié la décision du Maroc de *« violation »* de la charte de la Ligue arabe. Il s'est dit *« plus que jamais désespéré par les Arabes qui rivalisent pour s'agenouiller et capituler devant l'ennemi »*. – *(AFP.)*

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 5 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
18.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 ▶ Téléfilm : Chasseur de loups. De Didier Albert.
22.25 Série : Columbo. Accident, d'Edward Abrams.
23.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Concert : Deuxièmes Rencontres internationales de quatuors à cordes. *Quatuor à cordes nº 3*, de Bartok, par le Quatuor Ludwig ; *Quatuor à cordes en sol majeur*, de Mozart, par le Duke String Quartet ; *Quatuor à cordes nº 7*, de Weinberg, par le Quatuor Anton.

FRANCE 2

13.50 Série : L'As de la crime. Le Quatrième Homme, de Lee Sheldon.
14.40 Série : Dans la chaleur de la nuit. Les Enfants de la misère, de Michael Rhodes.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55). Emission présentée par Pascal Sevran. Casino Dancing.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Cooper et nous.
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 2.50).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Michel Sardou, Guy Bedos.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : L'Impure. De Paul Vecchiali (1re partie).
22.50 Téléfilm : Psychopathe. De Gary Sherman. *Un tueur sans visage.*
0.25 Journal, Météo et Journal des courses ; Un livre, des livres : Alain Schifres, les Hexagons.
0.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler et Daniel Schick.

FRANCE 3

13.35 Série : La croisière s'amuse (et à 15.40).
14.25 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot. Les meilleurs moments à Bénodet et Saint-Palais.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin ; Le Cinquième Mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : nos ancêtres les Chinois.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. *Présenté par Pascal Sanchez*, en direct du Festival du film américain de Deauville.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Les Jardins publics*, de Gilles Leroy.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : Tatie Danielle. ■ Film français d'Etienne Chatiliez (1990).
22.45 Météo et Journal.
23.15 Cinéma : Toto le héros. ■■■ Film franco-germano-belge de Jaco Van Dormael (1990).
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 Téléfilm : *Qui a tué Vicky Gilmore ?* De Charles Correll.
15.05 Magazine : Télés dimanche. (rediff.).
15.55 Surprises.
16.25 Cinéma : Fais comme chez toi. □ Film américain de Frank Oz (1992).
18.05 *Canaille peluche.* X-Men.

— En clair jusqu'à 20.33 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10 par Philippe Gildas *et Antoine* de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.33 La Nuit Bardot. Soirée présentée par Isabelle Giordano.
20.35 ▶ Documentaire : Les Années Bardot. De Patrick Jeudy.
21.30 Cinéma : Et Dieu créa la femme. ■ Film français de Roger Vadim (1956).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : En cas de malheur. ■ *Film français de Claude Autant-Lara* (1957).
1.00 Cinéma : Babette s'en va-t-en guerre. ■ Film français de Christian-Jaque (1959).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Table rase. De Christian Zarifian (rediff.).
18.20 Journal musical. Panorama des petits et grands festivals de musique européens.
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et *Annette Gerlach*.

19.30 Magazine : Archimède. Proposé par Dominique Leglu, Barbara Ritzert, Gero von Boehm, Jean-Jacques Henry et *Pierre-Oscar Lévy. Le temps terrestre* ; Aux temps préhistoriques ; La seconde ; Le gardien du temps ; L'heure, c'est l'heure ; Le temps d'une vie ; Le livre du mois ; Le portrait ; La classification périodique : le carbone.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Les Désaxés. ■■ Film américain de John Huston (1963) (v.o.).
22.40 Magazine : Les Cigales et la Fourmi. Francis Cabrel ; Al Jarreau ; Suprême NTM ; FFF ; Franck Black.
23.15 Débat : Les nationalismes ont-ils un avenir ?
0.20 Court métrage : Le Porte-plume. De Marie-Christine Perrodin (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : La Cinquième Victime. D'Ivan Naguy.
17.00 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les deux font la loi.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ciné 6. Depuis le XXe Festival du film américain de Deauville.
20.50 Téléfilm : L'Aventure intérieure. De Joe Dante.
23.00 *Téléfilm :* La Plate-Forme de l'enfer. De Steven Carver.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Jazz 6. Clarke Boland Big Band et Carmen McRae.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Le procès Barbie. Avec André Frossard, Ladislas de Hoyos, Simone Lagrange, Serge Klarsfeld et Jacques Vergès.
21.30 Fiction. Avignon 94 : Pour Roland Dubillard.
22.40 La Radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Rahsaan Roland Kirk : jazz, vibrations, mystique (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Lulu, suite, de Berg ; Concerto pour piano et orchestre, de Schoenberg ; *Rituel in memoriam* Bruno Maderna, de Boulez, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis ; sol. : Patricia Wise, soprano ; Emmanuel Ax, piano.
22.35 Soliste. Par Denise Bahous. Salvatore Accardo, violon. Caprice pour piano nº 6 en sol mineur, de Paganini ; Sonate pour violon et piano en mi bémol majeur K 380, de Mozart.
23.05 Ainsi la nuit.
0.05 Les Fantaisies du voyageur.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 15 : Joseph Sitruck.
France-Inter, 19 h 20 : François Bayrou (« Le téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Indulgences

INTERROGÉ par TF 1 sur les révélations du livre de Pierre Péan à propos de la jeunesse de François Mitterrand, Laurent Fabius esquissa un sourire entendu, le genre de sourire réservé aux grosses bêtises d'un oncle terrible. *« Il n'en fera jamais d'autres, il est comme il est, nous le savons bien depuis longtemps »*, signifiait ce sourire, avant que les mots ne viennent confirmer l'indulgence du verdict. D'un régime criminel contre l'humanité, Vichy, par la grâce de ce sourire compréhensif, se ratatinait aux dimensions d'une grosse bêtise, somme toute excusable. Quelques jours plus tôt, interrogé sur les mêmes *révélations* par Guillaume Durand sur LCI, Jacques Attali, ancien conseiller spécial du président, se dissimulait derrière les mêmes mines entendues, avouant simplement : *« J'ai appris beaucoup de choses. »*

Ce sourire et ces mines, à l'évidence, trahissaient un certain embarras. Mais si ce silence devait rester général, si le socialiste Pierre Moscovici devait rester seul ou presque à se déclarer *« troublé »* par les *sympathies vichyssoises non* repenties du président, alors un boulevard s'ouvrirait désormais vers une révision du jugement historique porté sur Pétain. Après tout, pourquoi s'interdire de fleurir la tombe du maréchal à l'île d'Yeu, si Péan nous apprend que les anti-allemands pullulaient dans son entourage, couvrant en sous-main les opérations clandestines du jeune Mitterrand ? Que pensait le jeune Mitterrand, à propos, du statut des juifs édicté par Vichy ? *« Je ne suivais pas la législation du moment »*, répond à Péan le président d'aujourd'hui. Pourquoi cette sèche échappatoire serait-elle plus recevable que les piteux « je ne savais pas » de tous ceux qui trempèrent main ou bras dans la collaboration ?

Quoi de neuf dans tout cela ? objectera-t-on. La photo, la fameuse photo, de l'entrevue entre Mitterrand et Pétain, qui n'en finit pas de cheminer dans les consciences. La période, écrivait-on dans cette chronique, ne saurait se laisser enfermer dans la simplification d'une image. Cependant, lecture faite, il se trouve que cette photo, dans son atroce simplicité, résume bien les confidences de Mitterrand à Péan : on pouvait, sans devoir plus tard s'en repentir, être pétainiste en octobre 1942, trois mois après la rafle du Vel' d'Hiv'.

Ou bien chacun aujourd'hui en tombe d'accord, et partage la compréhension de MM. Fabius et Attali : il faut *alors réécrire d'urgence les* pages sur Vichy des manuels scolaires, et reconnaître que ce régime fut un « moindre mal » face à l'occupant. Ou bien l'on considère que l'indulgence jamais démentie de François Mitterrand envers Pétain et Bousquet, si elle fait honneur à la fidélité du président, demeure en soi inacceptable. Et l'on ne saurait alors se contenter de sourire.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 6 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Série : Mésaventures (et à 4.00).
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Bricolage ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Ranma un demi ; Nicky Larson ; *Dragon Ball Z ; Liveman ;* Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
18.55 *Série :* Rick Hunter, inspecteur choc.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Cocktail. □ Film américain de Roger Donaldson (1988). Avec Tom Cruise, Bryan Brown, Elizabeth Shue.
22.35 Les Films dans les salles.
22.45 Cinéma : Flashdance. □ Film américain d'Adrian Lyne (1983). Avec Jennifer Beals, Michael Nouri, Belinda Bauer.
0.30 Sport : Surf. Championnat du monde à Biarritz.
1.15 *Journal et* Météo.
1.20 Magazine : Reportages. Les Enfants taupes, de Patrick Charles-Messance et Tony Comiti (rediff.).
1.50 TF 1 nuit (et à 2.50, 3.50, 4.20).
2.00 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). *Deux Mohicans ;* Thons et mulets.
3.00 Documentaire : Histoire des inventions. Inventer pour inventer.
4.30 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et *beauté.*
9.25 Magazine : Matin bonheur. Invité : Marc Jolivet.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 3.35).
12.20 Jeu : Combien tu paries.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : L'As de la crime.
14.40 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Casino Dancing.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Cooper et nous.
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.00).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Christian Clavier, Serge Dupire, Catherine Mouchet, Maureen Dor.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Les Grandes Vacances. ■ Film français de Jean Girault (1967). Avec Louis de Funès, Ferdy Mayne, Claude Gensac.
22.35 Sport : Rugby. Barbarians France-Barbarians Grande-Bretagne, match organisé à l'occasion du 50e anniversaire de la libération de Paris.
0.10 Journal, Météo et Journal des courses.
0.35 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler et Daniel Schick. Reportage sur Taslima Nasreen (Lajja).
1.40 Jeu : Les Trésors du monde (rediff.).
4.00 Dessin animé (et à 5.00).
4.10 24 heures d'info.
4.30 Magazine : Mascarines (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups. Capitaine Zed ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée.
8.05 Les Minikeums. Rosie la chipie ; Widget ; Denver ; Huckleberry Finn ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 Magazine : Emplois du temps. Présenté par Evelyne Thomas. Semaine spéciale ANPE.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (la *Quatrième Dimension, v.o.*) ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en allemand de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Gaspacho ; Soupe aux concombres ; Amuses-gueule.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.35 Série : La croisière s'amuse (et à 15.40).
14.25 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot. Les meilleurs moments à Arcachon et Hendaye.
16.30 Les Minikeums. *Les Aventures de Tintin ;* Le Cinquième Mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Archimède et les Grecs.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Festival du film américain de Deauville.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Un doux parfum d'exil*, de Robert Olen Butler.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Cirque Ringling Bros and Barnum & Bailey Circus. Commentaire de Sergio.
22.25 Météo et Journal.
22.40 ▶ Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. Pétroliers de la honte, la loi du silence, de Patrick Benquet.
23.50 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.25 Musique : Cadran lunaire.

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.14).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.
7.55 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot (rediff.).
8.55 Téléfilm : Le Fracas du silence. De Linda Otto. Avec Joanna Kern, Michael Brandon.
10.20 Flash d'informations.
10.25 Documentaire : Les Allumés... Ces fauves au foyer, de Richard Lewis.
11.00 Cinéma : La Chambre 108. ■ Film français de Daniel Moosmann (1992). Avec Roland Giraud, Jean Carmet, Grâce de Capitani. *Un grand numéro de Carmet.*

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. J'ai participé à une opération d'été ; j'étais cancre et je suis devenu prof.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Et Dieu créa la femme. ■ Film français de Roger Vadim (1956). Avec Brigitte Bardot, Jean-Louis Trintignant, Christian Marquand. *Marivaudage à la Vadim.*
15.05 Musique : U2 Zooropa 93. *La tournée mondiale de U2.*
16.35 Surprises (et à 0.15).
16.50 Cinéma : Les Aventures de Zak et Crysta dans la forêt de Ferngully. ■ Film australo-américain de *Bill Kroyer (1992). Avec les* voix de Véronique Leblanc, Remy Kirch, Daniel Russo. *Simplet mais plutôt sympathique.*
18.05 Canaille peluche. X-Men.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Ma saison préférée. ■ *Film français d'André* Téchiné (1992). Avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga. *Téchiné hésite entre deux sujets : une classique histoire de famille et une obsessionnelle relation frère-sœur.*
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Pink Floyd, the Wall. ■ Film anglo-américain d'Alan Parker (1982). Avec Bob Geldof, Christine Hargreaves, Bob Hoskins (v.o.). *Le monde intérieur d'un rocker traumatisé.*
0.20 Cinéma : Paradise. □ Film américain de Marie-Agnès Donoghue (1991). Avec Melanie Griffith, Don Johnson, Elijah Wood (v.o.). *Remake américain du* Grand chemin.
2.05 Documentaire : National Geographic. Trois lions dans la nuit (55 min).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Les Reporters. De Jürgen Rollmann et Michael Groote (rediff.).
17.40 Court métrage : Barbosa. De Jorge Furtado (rediff.).
17.50 Documentaire : Final Kick. Sur une idée d'Andreas Regenhagen (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Les Hauts Lieux de l'Histoire. Zagreb, d'Hans Emmerling. *Comment vit-on dans la capitale croate, à quelques dizaines de kilomètres de la guerre ?*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les Japonais : tous des fourmis ? Regard croisé franco-japonais.
21.45 Soirée thématique : Herman Melville et l'invention de Moby Dick.
21.46 Cinéma : Moby Dick. ■■ *Film américain de* John Huston (1956). Avec Gregory Peck, Richard Basehart, Orson Welles (v.o.).
23.40 Documentaire : Herman Melville, l'homme qui a été chez les cannibales. De Robert D. Squier. *Ecrivain-aventurier, Melville a bourlingué dans les mers du Sud, vécu chez les cannibales, franchi plusieurs fois le cap Horn... et, bien sûr écrit* Moby Dick. *Un document illustré d'archives qui fait revivre le parcours du jeune matelot devenu écrivain.*
0.55 Bibliographie (5 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Matin express (et à 8.05).
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : *Boulevard des clips* (et à 10.05, 11.00, 15.00, 1.10, 6.10).
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Téléfilm : Le Choix du cœur. De Michael Pressman, avec Melissa Gilbert-Brinkman, Tim Matheson.
17.00 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les deux font la loi.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature. N'Gorongoro ; Volcans ; Les buffles.
20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. De Beth Sullivan, avec Jane Seymour, Joël Lando. *Dans l'Amérique de la conquête de l'Ouest, une ville frontière attend l'arrivée d'un médecin. Surprise : c'est une femme qui descend de la diligence.*
22.35 Cinéma : Rouge baiser. □ Film français de Vera Belmont (1985). Avec Charlotte Valandrey, Lambert Wilson, Marthe Keller.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Mes années clip.
2.10 Rediffusions. Culture pub ; Venise, cité des doges ; Salsa opus 4 (Venezuela) ; Portrait des passions françaises (la fidélité) ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les insectes sociaux, avec Pierre Jaisson.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le Monstre. 1. Toute une vie en compagnie des monstres.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Rahsaan Roland Kirk : jazz, vibrations, mystique (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Ouverture d'Euryanthe, de Weber ; Le *pigeon des bois, de Dvorak ;* Symphonie fantastique, de Berlioz, par le Staatskapelle de Dresde, dir. Colin Davis.
22.40 Soliste. Salvatore Accardo, violon. Concerto pour violon et cordes en mi majeur BWV 1042, de Bach ; Qui tollis, de la Messa di Gloria, de Rossini.
23.10 Ainsi la nuit. Suite pour clavecin en mi mineur, de Rameau ; Concert pour violon, piano et quatuor à cordes en ré majeur op. 21, de Chausson.
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal.

LOGEMENT

Loyers impayés : l'impossible assurance

Les professionnels de l'immobilier tentent de mettre au point des formules d'assurance ou de garantie contre les loyers impayés, bête noire des propriétaires. Mais le produit miracle reste à inventer

LES loyers impayés. Au panthéon des bêtes noires des propriétaires, le locataire qui ne paie plus ses quittances ravit sans doute la vedette au squatter ! Car, dans ce domaine, tout laxisme tourne vite à la catastrophe : plus les mois passent, plus le bailleur aura du mal à « rentrer dans ses sous ». Et les accidents de paiement peuvent poser de réels problèmes aux propriétaires qui comptent dessus pour arrondir une retraite ou qui se sont endettés pour acheter un logement destiné à la location.

Depuis des années, l'idée prévaut que les impayés de loyers sont en augmentation. En fait, si les bailleurs se montrent extrêmement préoccupés par le sujet, aucune étude n'a encore été faite prouvant cette croissance. Il faudra attendre encore quelques mois pour être fixé, les services du ministère du logement ayant pris l'initiative d'en lancer une.

Pour soulager l'inquiétude de leurs adhérents ou de leurs clients, les professionnels ont néanmoins tenté ces dernières années de leur proposer des produits les mettant à l'abri du risque. C'est la compagnie d'assurance l'Abeille qui, la première, a proposé une assurance contre les loyers impayés. En 1981, la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) lançait une garantie. Mais c'est peu dire que les assurances ne se sont pas précipitées sur le marché et rares sont actuellement les bailleurs protégés.

ÉCUEILS • Les compagnies craignent en effet que seuls s'assurent les « mauvais risques », en clair les propriétaires inquiets de la santé financière de leur (s) locataire (s). Cela risque d'être le cas si l'assurance est facultative. Si on la rend obligatoire, le résultat risque d'être pire encore : informés que leurs bailleurs sont assurés contre les impayés, des locataires peu scrupuleux pourraient prendre la fâcheuse habitude de ne pas payer.

Autres écueils : que l'assurance souscrite comporte tant de clauses annexes que la garantie ne s'exerce jamais ! Ou que les conditions de souscription soient tellement draconiennes qu'elles chassent les plus pauvres du marché locatif !



L'exercice est si difficile qu'un groupe de travail, réunissant les professionnels de l'immobilier et de l'assurance au ministère du logement, a étudié le problème ces derniers mois sans réussir à trouver la formule miracle. Les réunions devraient reprendre cet automne mais, selon plusieurs sources, même si l'on se refuse à parler d'échec, on reconnaît que le dossier n'est *« pas mûr »*.

Pour le moment, il n'existe que cinq produits. Exception faite de l'Abeille et de la FNAIM, ils sont offerts par de petites compagnies ou des assureurs étrangers. La FNAIM se distingue des autres sociétés car son produit est une garantie et non une assurance. En clair, c'est le professionnel, lui-même assuré (1), qui garantit au propriétaire que son loyer sera payé.

Le bailleur qui confie la gestion de son bien à un professionnel de la FNAIM peut demander à bénéficier de cette garantie facultative pour laquelle il paiera des honoraires supplémentaires (2 % environ). Ces honoraires supplémentaires seront déductibles du revenu foncier, ce qui n'est pas le cas des primes d'assurance (2). Selon la FNAIM, Service Plus progresse bien (la croissance serait de 15 à 20 % par an). Cette garantie peut même être souscrite pour les contrats en cours.

RENTABILITÉ • Qu'il s'adresse à un agent de la FNAIM ou souscrive une assurance, le propriétaire devra dans tous les cas rémunérer le service rendu, ce qui réduira d'autant la rentabilité – déjà faible – de l'investissement locatif.

Il devra également être très attentif au risque couvert : le contrat concerne-t-il le loyer ou la quittance (charges incluses), les frais de contentieux et d'expulsion, les dégradations éventuelles ? Des franchises et des délais de carence sont-ils prévus ? Le propriétaire peut-il recevoir des avances, lui permettant d'attendre que le problème soit résolu ? Y-a-t-il des plafonds de remboursement, des durées limites, des sanctions en cas de délai trop long ? Nul doute que, pour le petit propriétaire privé, ces questions sont difficiles à résoudre.

Françoise Vaysse

(1) Les agents immobiliers se réassurent auprès d'une compagnie, Antverpia.

(2) Cette disposition fiscale pourrait évoluer au cas où les travaux entrepris sous l'égide du ministère du logement aboutiraient, mais pas avant.

HUMEUR • par Josée Doyère

Manque d'air

ADELINE est furieuse. En juillet et août, elle est restée à Paris. Retraitée, elle préfère éviter les marées humaines vacancières et profiter d'un Paris déserté par ses habitants, même s'il est envahi par les cohortes de touristes. *«D'habitude, j'ai un peu l'impression d'être dans une ville étrangère, inconnue. Je sors, je me promène, ce n'est pas la cohue frénétique des Parisiens grognons, mais celle, bon enfant, de vacanciers éblouis de découvrir la plus belle ville du monde.*

» Cette année, j'ai cru crever. Oui ! Mourir, tout simplement. Six alertes à la pollution, entre le 28 juin et le 4 août ! Déclenchées, par Airparif, « l'institution qui surveille la qualité de l'air en Ile-de-France », *comme je l'ai lu dans ton journal. Moi, je ne pouvais plus respirer. Dès que je mettais le pied dehors, je me sentais horriblement mal, j'avais des nausées, j'avais peur de tomber dans les pommes ou de me payer une crise d'asthme. Il paraît que c'est les bagnoles et la canicule qui sont responsables.*

» Et qu'est-ce qu'on fait ? On interdit aux voitures de circuler, de telle heure à telle heure ? On diminue la circulation, arbitrairement, en décidant que devront rester au garage les autos portant tel ou tel numéro minéralogique ? Je me suis laissé dire qu'à Mexico ou à Athènes, on procède comme ça.

» Chez nous, pas du tout ! Il faut croire que ce ne serait pas démocratique ! Et puis, il faudrait un sérieux courage pour lutter contre le lobby de l'automobile. Laisse-moi te dire. Ce lobby, ce n'est pas seulement les constructeurs de routes et de bagnoles, les transporteurs, mais tous les usagers, ces centaures modernes, qui n'existent vraiment qu'un volant dans les mains et quatre roues sous le derrière.

» Moi aussi, j'aime bien la voiture, parce que c'est pratique de ne pas avoir à crapahuter pour prendre les transports en commun. Mais il ne faut pas exagérer... quand la santé de tous est en jeu. Et puis, comme tout chez nous aboutit à la politique politicienne, il faudrait être « ventré » *pour contrarier si peu que ce soit des électeurs potentiels, à la veille des municipales et des présidentielles. De toutes façons, on est toujours à la veille d'élections ! Le* « courage politique », *j'ai l'impression qu'on peut l'attendre...*

» Alors qu'est-ce qu'on fait ? On « déclenche la procédure d'alerte à la pollution ». *En gros, on nous dit que l'air est devenu irrespirable. Point final. Moi, je n'ai pas besoin d'Airparif pour le savoir. Je m'en aperçois toute seule. Etre malade et savoir pourquoi, ça ne suffit pas à mon bonheur. »*

Le flot verbal d'Adeline s'est tari. Et je me prends à penser qu'elle n'a pas tort, mon amie. Il n'y a pas que les personnes âgées qui sont gênées par la pollution de l'air.

Tout le monde l'est, les enfants comme les joggers qui courent comme des malades le long des trottoirs. Il faudrait peut-être que les Franciliens et, plus tard, quand ils connaîtront le degré de pollution de leur air, les Lyonnais, les Bordelais, forment à leur tour un « groupe de pression »... ■

LA COTE DES MOTS

Réassort

Si *rassortiment* est quasiment sorti de l'usage (on n'écrit plus, comme Octave Mirbeau dans *le Journal d'une femme de chambre : « La mercière, chez qui je suis allée tantôt pour un rassortiment de soie [...] »), réassort* s'est bien implanté dans l'usage comme synonyme moderne de *réassortiment*.

Etant donné(e) la double acception de *réassortiment, réassort* est employé soit au sens d'« action de réapprovisionner un magasin, un commerce, un rayon de grande surface... », soit au sens d'« ensemble de marchandises destinées au réassortiment ». Le terme est très usité, notamment chez les libraires.

Il n'y a rien à reprocher à l'emploi de cette abréviation devenue un nom commun licite, à l'image de *kilo* ou de *métro*.

Le mot n'est pas à confondre avec l'anglo-américanisme *resort* dont les significations sont tout autres : « recours, ressort » : *as a last resort, in the last resort* : « en dernier ressort »; ou encore « lieu de divertissement, de villégiature, de vacances », etc. (*resort hotel*, « hôtel de vacances » ; *seaside resort*, « station balnéaire »...).

Pour ce qui concerne les assortiments, les professionnels parlent de « largeur » pour désigner le nombre des catégories de produits proposés, et de « profondeur » à propos du nombre des références au sein des catégories de produits. Les très grandes surfaces, les hypermarchés, proposent donc en principe à leur clientèle un assortiment « large et peu profond », tandis que les magasins spécialisés exposent un assortiment « étroit et profond ». Question : un individu aux idées *étroites* peut-il, lui, avoir des pensées *profondes* et être d'un commerce agréable ?

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Un nouveau millénarisme

Les craintes exprimées sur les effets de la croissance de la population mondiale traduisent souvent une vision magique de l'humanité

LES LIMITES DE LA PLANÈTE
d'Hervé Le Bras,
Flammarion, 354 pages, 130 F.

HERVÉ LE BRAS, cet agitateur de la démographie, qui s'en était pris, il y a quatre ans, aux convictions « natalistes » de certains de ses confrères français, s'attaque cette fois-ci aux malthusiens. A l'échelle du monde cette fois, et la démonstration touche une question beaucoup plus grave que l'obscur combat de naguère : la croissance démographique met-elle en danger l'avenir des hommes et de la planète elle-même ? Celle-ci pourra-t-elle, pour commencer, nourrir les quelque dix milliards d'hommes que l'on nous annonce pour la fin du siècle prochain ?

Exprimées par des voix en principe autorisées, les alarmes portent d'abord sur les effets de la « surpopulation » attendue sur l'environnement : trou dans la couche d'ozone, voire disparition de celle-ci ; réchauffement dû à l'« effet de serre » qui pourrait entraîner une désertification de certaines régions de la planète. Mais avec ces catastrophes viendraient l'épuisement des ressources en énergie et, surtout, celui des terres cultivables : déjà la production agricole aurait diminué dans le monde, et la pauvreté risquerait de gagner. Outre les catastrophes écologiques, il faudrait redouter la prolifération de masses appauvries. Plus généralement, l'espèce humaine serait en danger, parce qu'elle tend à échapper aux lois de la nature.

A l'issue d'analyses minutieuses, Hervé Le Bras démontre que ces affirmations appuyées sur des « démonstrations » prétendument scientifiques ne tiennent pas. Même si le « trou » dans la couche d'ozone devenait permanent sur l'Antarctique, les preuves formelles des conséquences pour les végétaux, les animaux et les humains font complètement défaut.

L'« effet de serre » met en jeu des phénomènes complexes, dont les conséquences sont difficilement prévisibles. Enfin, les changements climatiques ne sont pas brutaux, laissant donc aux hommes la possibilité de s'adapter.

De la même façon, les analyses portant sur les ressources naturelles ne tiennent pas compte des évolutions économiques ni des substitutions possibles : les réserves prouvées de pétrole n'ont fait que croître depuis cinquante ans, en fonction des besoins mais aussi des prix, tandis que l'on développait d'autres sources d'énergie, comme le nucléaire. D'autre part, il n'y a pas de lien entre la densité des hommes et le niveau de développement économique : *« Il y a des pays riches et denses, des pays pauvres et peu peuplés, mais aussi, à l'inverse, des pays riches et peu peuplés auxquels s'opposent des pays pauvres et denses. »*

ESPÈCES • Quant aux expériences cherchant à trouver les conditions de *« population limite »* et rapprochant la situation des hommes de celles d'autres espèces animales, elles se révèlent trompeuses, et sont contredites par l'observation d'autres espèces : la nature ne fonctionne pas comme un laboratoire. Les comparaisons avec les rats, les insectes ou même les singes proposent une vision *« imaginaire »* de la nature.

De façon générale, Hervé Le Bras met en évidence les erreurs de méthode sur lesquelles reposent tant de sombres prédictions : *« L'utilisation d'un seul nombre pour appuyer raisonnement et prévision ; le mélange des champs scientifiques par le transfert des méthodes ou résultats de l'un dans un autre ; et enfin, la confusion des échelles d'observation, c'est-à-dire le fait de prendre le tout pour sa partie ou inversement. »* Alors que dans chaque domaine scientifique, les sujets font l'objet de débats précis, les *« concepts vagues »* utilisés notamment par certains écologistes induisent *« des raisonnements encore plus vagues »*. Le chiffre, avec sa *« neutralité apparente »* n'est souvent qu'un *« trompe l'œil »* dont la précision fait illusion.

Pour Hervé Le Bras, de même que jadis les ouvrages de Grauntou, de Malthus visaient à montrer les voies de la Providence, derrière cet apparence de scientificité se cache une nouvelle idéologie, un nouveau millénarisme, comme naguère autour de la bombe atomique. Les démographes y contribuent aussi.

Ils se sont souvent trompés (en 1944 encore, certains ne voyaient pas le baby-boom). Surtout, leurs projections ont souvent été marquées par des visions politiques : après avoir prévu un monde européen en expansion, on voit aujourd'hui celui-ci *« cerné par la dynamique démographique »* des autres continents, ce qui alimente les fantasmes d'invasion, les peurs de l'immigration. Pourtant prudentes, les projections actuelles ne tiennent pas compte de l'entrée de nombreux pays dans le monde « développé ».

Convaincante, la démonstration invite aussi à l'exigence envers l'auteur. Entraîné par son élan, celui-ci en vient parfois à expédier rapidement des questions difficiles comme les relations entre développement et croissance (et non pas densité) de la population, contrairement à ses affirmations sur la complexité du social. Certes, face aux « malthusiens », il avoue un point de vue *« bosérupien »* (1), une *« confiance dans les relations sociales et la nature »*. Mais cette confiance paraît parfois un peu légère. Et, dans la comparaison entre la circulation du gaz carbonique et le GATT, ou dans son analyse des relations entre le commerce des grains et le développement agricole en Afrique, on voit réapparaître le vieux fantôme des méfaits universels de l'« impérialisme ».

Guy Herzlich

(1) Du nom de l'historienne danoise Ester Boserup, qui, dans un ouvrage sur la croissance de la production agricole, a montré comment cette dernière se réorganise sous l'effet de la pression démographique.

NOTES DE LECTURE

POPULATION ET DÉVELOPPEMENT
de Jacques Véron.
PUF, coll. « Que sais-je ? », 130 pages.

Le petit livre de Jacques Véron n'a pas les ambitions théoriques de celui d'Hervé Le Bras, *les Limites de la planète (lire ci-contre)*. Mais ce démographe, spécialiste des relations entre démographie et développement, fait le tour de tous les aspects de cet enjeu majeur pour les prochaines décennies. On trouvera là un résumé des principaux débats théoriques (malthusiens et antimalthusiens, la transition démographique, les recherches de corrélations), et des questions actuelles : problèmes d'agriculture et d'alimentation ; emplois et revenus ; santé, épidémies et mortalité ; urbanisation ; migrations.

Au-delà de cet examen sectoriel, Jacques Véron examine aussi ce que peut recouvrir la notion aujourd'hui en vogue de *« développement durable »* et tente de mettre en évidence les *« systèmes de développement »*. Ceux-ci ne se résument pas aux « modèles » plus ou moins sophistiqués imaginés par les économistes, mais essaient de retrouver une cohérence.

G. H.

LES PIÈGES DE L'AUSTÉRITÉ
sous la direction de Pierre Paquette et Mario Seccaracia.
Presses de l'université de Montréal/Presses universitaires de Grenoble, 270 pages.

Cet ouvrage remet vigoureusement en cause les prétendus bienfaits économiques des politiques d'austérité budgétaire. Les auteurs, professeurs d'économie, canadiens pour la plupart, critiquent vigoureusement les politiques budgétaires menées dans leur pays respectif, au regard de l'objectif pour eux prioritaire : le plein emploi. La plupart de ces critiques rappellent de façon saisissante celles formulées lors de la crise des années 30.

Les auteurs s'élèvent contre plusieurs postulats courants : l'effet d'éviction, le danger du financement du déficit budgétaire par la création monétaire, les *« déficits jumeaux »* (conception selon laquelle le déficit budgétaire entrainerait fatalement le déficit du commerce extérieur) et, d'une façon générale, l'approche purement comptable du budget de l'Etat, alors que celui-ci doit être considéré comme un des principaux instruments de gestion de la demande globale.

Après deux décennies d'effritement du « consensus » keynésien avec les résultats que l'on connaît, cet ouvrage présente des solutions s'inspirant d'analyses qui furent largement à l'origine de la prospérité que les économies occidentales ont connue pendant un quart de siècle.

H. de L.

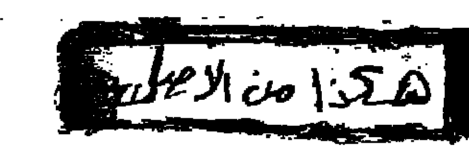
AGENDA

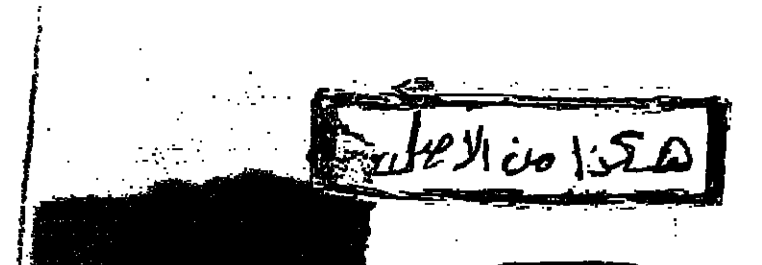
MARDI 6 SEPTEMBRE. Paris. Réunion intersyndicale Air France et Air Inter à l'initiative des PDG des deux compagnies.
Cuba. Séminaire à La Havane sur la réinsertion de Cuba au sein de l'économie mondiale et l'aide que peut lui apporter l'Union européenne (jusqu'au 10 septembre).

MERCREDI 7 SEPTEMBRE. Washington. Rencontre entre Mickey Kantor, représentant du président américain, et Ryutaru Hashimoto, ministre japonais du commerce et de l'industrie.

JEUDI 8 SEPTEMBRE. Paris. Visite du président chinois Jiang Zemin (jusqu'au 12).
Paris. Les parlementaires des Antilles et de Guyane reçus par Nicolas Sarkozy, ministre du budget.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE. Allemagne. Réunion informelle, à Lindau, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales de l'Union européenne et des quatre futurs pays membres – Suède, Finlande, Norvège et Autriche (jusqu'au 11).





Le Monde

Bretagne : le porc se rebiffe



Malgré la baisse des subventions, le coût des céréales et les futures règles antipollution, les industriels de l'agroalimentaire breton se sentent de taille à relever le défi de l'exportation.

page VI

Petits patrons français en Chine



La Chine, eldorado des années 90, attire en masse les étrangers. Après Edouard Balladur *en février*, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, s'y est rendu en juillet avec cent vingt patrons français.

page VIII

Lettre de Tokyo : les Coréens



Les yeux rivés sur la concurrence japonaise, on oublie ceux qui, dans leur ombre, sont en passe de se tailler une jolie part du marché automobile mondial : les Coréens, dont la production *égale celle du Canada.*

page IX

L'ECONOMIE

BULLETIN

Surenchères

LA polémique sur les rémunérations des patrons est aussi vieille que l'industrie. Le paradoxe est qu'elle resurgisse au moment où le capitalisme triomphe partout, et dans les pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne) les plus acquis aux idées libérales, où le fait de gagner beaucoup d'argent est plutôt valorisé. A y bien regarder, ce n'est pas le niveau absolu – si élevé soit-il – des émoluments qui pose problème, mais leur niveau relatif et les conditions dans lesquelles ils sont fixés.

Nul ne conteste qu'un PDG de premier plan, ayant à son actif un ou plusieurs redressements ou réussites indiscutables, soit payé au prix du marché, c'est-à-dire, selon les pays, entre 10 et 40 millions de francs par an. Choquent en revanche les primes de départ énormes – *golden goodbyes* – empochées par des patrons « débarqués » pour cause d'échec, de même que ledécuplement des salaires à la tête des entreprises nouvellement privatisées en Grande-Bretagne, que rien ne justifie. Choque aussi *l'écart de plus en plus large* entre les salaires du sommet et ceux d'une base élargie désormais aux cadres supérieurs. Car la crise qui a pesé sur les rémunérations de la majorité des salariés, y compris l'encadrement, n'a pas arrêté la surenchère au niveau des PDG. Au contraire, en période difficile, les meilleurs patrons, fort courtisés et exerçant un métier à haut risque, ont vu leur « prix » s'envoler.

D'autant plus vite que le débauchage des « surdoués » ignore de plus en plus les frontières et que les salaires extrêmes tendent à s'aligner d'un pays – voire d'un continent – à l'autre, les Etats-Unis tirant les pays européens. Dans notre économie « globale », on voit ainsi peu à peu se détacher du lot une petite frange de privilégiés, compétitifs à l'échelle mondiale, de plus en plus demandés, de mieux en mieux payés, qui parlent anglais, comptent en dollars, sautent les frontières et se rient de la conjoncture. A l'autre bout, la masse des moins doués, sous, mal ou moyennement qualifiés, enfermés dans des frontières nationales, subit de plein fouet la crise et supporte de plus en plus mal l'autorité et les privilèges des premiers. La reprise arrondira les angles. Elle ne changera pas la tendance.

Véronique Maurus

POLÉMIQUES DANS LES PAYS OCCIDENTAUX

Les patrons sont-ils trop payés ?



NICOLAS GUILBERT

Les rémunérations des PDG sont-elles excessives ? Dans les pays occidentaux, la polémique semble se réveiller. Aux Etats-Unis, il a fallu des dispositions fiscales et une transparence accrue pour calmer le débat, mais en Grande-Bretagne il fait rage depuis l'été. En France, où l'opacité est de règle, l'écart se creuse entre les PDG et les cadres dirigeants.

Lire les articles de Pierre-Angel Gay, Erik Izraelewicz, Jean-Michel Normand et Marc Roche pages IV et V

A-CÔTÉS

La seconde vie des livres

A côté d'un marché du neuf très réglementé, prospère le monde du livre d'occasion, où tout est permis

DANS les bacs à 30 francs, les Mémoires de Nancy Reagan côtoient *le Métier de lire* de Bernard Pivot. *La Grande Illusion* d'Alain Minc rivalise avec *l'Ecume des jours* et *les Fleurs du mal*. *Les Mémoires d'un lion*, ouvrage de Marcel Bleustein-Blanchet, le père de la publicité française, et qui rencontra lors de sa parution un certain écho, se négocie aujourd'hui aux alentours de 8 francs contre 15 francs pour un numéro défraîchi des *Pieds Nickelés*. Plus ancien, *le Petit Chose* d'Alphonse Daudet dans son édition de 1928 se maintient au cours de 45 francs tandis que la biographie du maréchal de Lattre, à peine sortie dans le commerce, est déjà 40 % en dessous de son prix public. Et même dans l'indémodable Pléiade, Balzac résiste mieux à l'usure *du temps que les Frères Karamazov*.

Best-sellers, ouvrages ésotériques, écrivains célèbres ou illustres inconnus, collection précieuse ou format de poche, tous les livres qui sortent dans le commerce ont de grandes chances de commencer un jour ou l'autre une seconde vie sur le marché du livre d'occasion.

Fanny Beuscart

Lire la suite page III

LES DÉSORDRES DE LA TRANSITION EN RUSSIE

Quand la mafia évince l'Etat

En Russie, la mafia s'est constituée en pouvoir économique, débordant le cadre des activités criminelles traditionnelles, et se substituant à l'Etat, qu'elle concurrence par ailleurs

ON *connaît les symptômes* : le taux élevé d'homicides (1), les bouffées de violence occasionnelles (en juin, plusieurs explosions à Moscou ; au début du mois de juillet, la reprise de la « guerre mafieuse » en Crimée et l'assassinat du leader du parti chrétien-libéral), les risques courus dans certaines professions particulièrement « exposées » comme les banquiers (sept sont morts assassinés en 1993), les députés et les leaders de petits partis douteux comme celui du « Parti *des sportifs* » (parrain mafieux connu assassiné au début de l'année). On connaît moins l'ampleur de la gangrène qui atteint un tel point qu'elle menace les possibilités de transition du pays.

La Russie est désormais soumise au contre-pouvoir de la mafia, constituée en véritable pouvoir économique, débordant largement le cadre des activités criminelles traditionnelles, drogue, prostitution ou racket. A la fin du mois de juin, le président du FBI, Luis Free, a visité les pays de l'Est pour proposer l'installation d'une antenne du FBI à Moscou et une collaboration multilatérale étroite pour la lutte contre le crime organisé, venant en cela après le gouvernement allemand qui a déjà offert à la ville de Moscou les BMW qui sillonnent la capitale pour le compte des brigades municipales d'intervention de choc. Mais il a annoncé par avance qu'il *ne pensait pas qu'éliminer la mafia* soit un but réaliste : il se propose seulement de tenter de la rejeter de la place centrale qu'elle occupe actuellement dans une position « marginale »...

Quel est, en face de l'Etat, le mode de contrôle de la société par la mafia ? Il semble que la réponse ne soit pas univoque : d'un côté, elle se substitue à un Etat défaillant, de l'autre, elle le combat sur son terrain.

Esther Duflo
Assistante de recherche à l'European Expertise Service à Moscou

(1) Le Goskomstat, intitut officiel de statistique, annonce pour 1993 un taux de mort violente de 3 pour 1 000.

Lire la suite page VII

PERSPECTIVES



LES PATRONS SONT-ILS TROP PAYÉS ?

Les patrons sont-ils trop payés ? Dans tous les pays occidentaux, la controverse semble se réveiller, bien que le niveau des rémunérations et la connaissance que l'on en a diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, où une certaine transparence est de règle, le débat est permanent sur des revenus souvent très élevés – ce que les Japonais n'ont pas manqué d'utiliser contre les Américains dans leurs controverses. Pour calmer la polémique, il a fallu adopter des mesures améliorant encore la transparence et des dispositions fiscales limitant les avantages des patrons les mieux payés.

En Grande-Bretagne, les actionnaires, notamment les grands fonds de placement, ne s'inquiètent pas tant que les résultats sont à la hauteur. Mais le cas des sociétés privatisées a fait scandale. Et le faste de « Tiny » Rowlands, patron de la multinationale Lonrho, a servi d'élément à charge dans l'offensive lancée contre lui. En France, enfin, où l'opacité règne encore, malgré quelques efforts, les écarts semblent se creuser entre les PDG, qui profitent aujourd'hui seuls de la croissance des rémunérations annexes, et les cadres dirigeants, longtemps logés à la même enseigne, mais aujourd'hui rattrapés par la crise.

Grande-Bretagne : les excès des privatisées

Les hausses de salaires phénoménales que se sont octroyées les PDG des nouvelles entreprises privatisées suscitent un véritable tollé dans l'opinion britannique

LONDRES
correspondance

EN Grande-Bretagne, les augmentations de salaires excessives que se sont récemment octroyées les dirigeants d'entreprise, en particulier ceux qui président aux destinées des anciens services publics dénationalisés, ont provoqué un véritable tollé au creux de l'été. Les associations de consommateurs, qui attendent toujours les effets bénéfiques d'une concurrence tardant à se concrétiser, se mobilisent. Le Parti travailliste, pour sa part, dénonce le *« plus grand scandale qui ait jamais éclaté au cœur du système capitaliste britannique »*. Les syndicats, dont les membres ont été soumis à la politique de rigueur salariale depuis trois ans, s'indignent du *« deux poids deux mesures »*. Quant à l'association des investisseurs institutionnels, elle a mis l'affaire des rémunérations des PDG à l'ordre du jour de sa prochaine assemblée générale.

« Les privatisations sentent désormais le soufre en raison du manque de sensibilité et de l'âpreté au gain de certains chefs d'entreprise », clame un éditorial de l'hebdomadaire dominical de droite *Sunday Times*, dont le ton inquisiteur fait frémir la fine fleur de la City. Assez embarrassé, le gouvernement Major refuse d'intervenir dans cette polémique tout en invitant discrètement les PDG à davantage de retenue.

Le cas de John Baker, cinquante-six ans, est exemplaire. Directeur général de National Power, il est devenu millionnaire depuis la privatisation de 1991. En 1993, son salaire de base s'est élevé à 287 000 livres (1), auquel sont venus s'ajouter divers avantages en nature, comme la voiture de fonction et la souscription à une assurance médicale privée. Grâce à la prime de fin d'année versée à Noël, qu'il s'est lui-même octroyée, sa rémunération brute totale a atteint 437 000 livres. Les *share options* (actions à l'intéressement) qu'il a accumulées depuis valent plus de 1,2 million de livres.

PERFORMANCES • Directeur général du Central Electricity Generating Board, à l'époque l'équivalent britannique d'EDF, John Baker gagnait moins de 50 000 livres en 1989. Depuis la dénationalisation, National Power est devenue une société florissante enregistrant d'excellentes performances boursières. Aux yeux de son patron, pareils résultats justifiaient ce niveau de rémunération, même si le jugement des consommateurs, qui soulignent la hausse des tarifs et l'absence d'amélioration de la qualité du service, est plus nuancé.

A chaque privatisation, on observe le même scénario : la nouvelle équipe dirigeante s'offre de substantielles augmentations de rémunérations pour rattraper leurs collègues de l'industrie. C'est là que le bât blesse, comme le souligne Peter Brown, président du Top Pay Research Group, une firme conseil des entreprises en matière d'augmentations salariales : *« Ce système, qui compare l'ancien service public à une entreprise industrielle, mélange les torchons et les serviettes. Une firme privatisée qui dispose d'un marché domestique où elle est en situation de monopole n'a rien à voir avec une entreprise industrielle soumise à la concurrence et exportant une partie de sa production. Les risques de gestion ne sont pas les mêmes. Les dirigeants de sociétés privatisées ont la tâche plus facile. »*

> **“Les investisseurs institutionnels ne se fâchent que lorsqu'un patron licencié pour incompétence reçoit un chèque à sept chiffres.”**

De surcroît, en vertu du *corporate governance*, le code de conduite en matière d'éthique des sociétés cotées en Bourse, publié en décembre 1990, un comité d'administrateurs extérieurs était chargé de contrôler les rémunérations des dirigeants. Mais les liens personnels tissés entre les *executive directors* et l'état-major de la firme compliquent cette mission de surveillance.

Pour leur part, les gros actionnaires que sont les organismes de placement, qui disposent d'un formidable pouvoir d'intervention, ne sont guère regardants tant que la direction obtient de bons résultats. *« Les investisseurs institutionnels ne se fâchent que lorsqu'un patron est licencié pour incompétence et reçoit un chèque à sept chiffres »*, note un observateur. Quant au ministère du commerce et de l'industrie, il estime que limiter la cupidité des entrepreneurs est l'affaire de l'assemblée générale des actionnaires et non pas des pouvoirs publics.

Mais le vent tourne. Devant l'émotion suscitée par cette polémique, Postel, une caisse de retraite regroupant les fonds de British Telecom et des Postes, a publiquement exigé la fin des ponts d'or faits aux managers qui partent à la retraite. Une première que d'autres investisseurs pourraient bien suivre...

Marc Roche

(1) Une livre vaut 8,30 francs.

Le cas « Tiny » Rowland

LONDRES
correspondance

« Je suis trop jeune pour prendre ma retraite », lance Tiny Rowland. Un sourire sardonique flotte sur les lèvres sèches du flamboyant fondateur de la multinationale Lonrho. Venus assister nombreux à la chute prédite de l'un des derniers « flibustiers » de la City, les journalistes en seront pour leurs frais. Tout comme Dieter Bock, codirecteur de ce groupe international d'un millier de compagnies – présent dans plus de quatre-vingts pays –, qui a tenté d'évincer « Tiny-le-pirate » lors de la réunion mensuelle du conseil de direction, le 1er septembre.

Dernier pied-de-nez de ce financier de soixante-seize ans, devenu sans conteste, à la force du poignet, l'un des plus célèbres patrons du Royaume-Uni ? S'il a finalement conservé son poste, celui qu'un premier ministre de Sa Majesté avait, un jour, qualifié de *« visage inacceptable du capitalisme »* l'a pourtant échappé belle... La mésaventure de Tiny Rowland, né en Inde d'un père allemand, est en effet significative du nouvel état d'esprit prévalant outre-Manche à la suite de la vive polémique touchant la valse folle des rémunérations des présidents-directeurs généraux.

Mines, hôtels, agriculture et négoce... Lonrho, atteinte de gigantisme, s'était fortement endettée sous la houlette de Tiny Rowland. Ce dernier avait été contraint, en 1993, de céder 18,8 % des parts de la société en difficulté au jeune entrepreneur allemand Dieter Bock. Le nouveau venu a progressivement étendu son emprise, éliminant les uns après les autres les hommes liges de Rowland pour placer des gestionnaires liés à lui aux postes de responsabilité.

Restait à se débarrasser du magnat – qui ne contrôle plus que 6 % des parts mais demeure très populaire auprès des petits porteurs. Sa présence au conseil de direction est également un obstacle de taille à la désignation d'un président capable de réconcilier le groupe avec une place financière qui n'a jamais apprécié cet outsider dépourvu de « pedigree » ou de manières. En raison de son comportement autocrate, de ses contacts scabreux avec le colonel Kadhafi ou des dictateurs africains, et de sa boulimie d'acquisitions, Rowland s'est également fait des ennemis puissants : le prince Philip, époux de la reine, qui l'a rayé de la liste des invités aux traditionnelles « garden parties », le « raider » James Goldsmith et le sultan de Brunei, l'homme le plus riche du monde.

Pour abattre le PDG, Bock a recours à l'arme la plus redoutable ces jours-ci dans la guerre de la City : les « fuites » à la presse sur ses frasques de parvenu et ses caprices de diva. La manœuvre paraît imparable en ces temps où la cupidité et l'âpreté au gain sont sur la sellette. C'est ainsi que dans son édition du 31 août, le *Financial Times*, bible des hommes d'affaires internationaux, révèle l'incroyable train de vie mené par Tiny Rowland.

D'après le rapport annuel de Lonrho, la rémunération et les frais de représentation de Tiny Rowland se sont élevés à 1,6 million de livres en 1993. Et voilà que l'on apprend que ce dernier reçoit au total plus de 5,5 millions de livres de la société. Outre son traitement, il perçoit 500 000 livres pour entretenir un hôtel particulier à Londres et une belle résidence de campagne de style géorgien dans le Buckinghamshire. Le « boss » touche par ailleurs plus de 2 millions de livres pour l'entretien de son avion Gulf Stream et quelque 300 000 livres pour régler les frais d'intendance. Enfin, on lui rembourse plus de 200 000 livres de cadeaux offerts à des conseillers de dirigeants africains et arabes qu'il connaît de longue date...

Par ailleurs, une « source anonyme » dévoile que Rowland ne cesse de mettre des bâtons dans les roues du comité de rémunération installé par Bock conformément aux directives de la commission Cadburg afin d'améliorer la transparence des hauts salaires.

De belles histoires sont sorties du placard, notamment les 60 millions de livres dépensés en vain lors de l'inutile bataille contre les frères Fayed pour le contrôle des grands magasins Harrod's, réglée à l'amiable en 1993. Sans parler du dernier « coup » qui défraie la chronique, à savoir le financement d'un long métrage sur l'attentat de Lockerbie, revendu à une société de Libye, en infraction avec les restrictions des Nations unies sur les investissements dans ce pays mis au ban de la communauté internationale.

La contre-offensive du vieux routier du « big business » est foudroyante. *« Ces sommes sont exagérées »*, déclare-t-il en recevant un reporter du *Guardian* sur le pas de sa porte. Perfide, il tempête contre le conseil de direction invité à le limoger : *« A une ou deux exceptions près j'ai désigné tous ces administrateurs... Ce sont des amis. »* L'ancien directeur de l'hebdomadaire *The Observer*, que Lonrho a revendu en 1993 au même *Guardian*, insiste sur le fait que les fastes de son ancien patron ont permis à Lonrho de gagner bien des contrats dans le tiers-monde. Placé soudain sur la défensive, Dieter Bock prend peur et retire la question de l'éviction de Rowland de l'ordre du jour. L'entourage de « Tiny » a immédiatement fait savoir que celui-ci examine la possibilité de réduire certains de ses avantages en nature. Honni soit qui mal y pense...

M. R.

Etats-Unis : un PDG vaut 145 ouvriers

Le débat tourne autour de l'écart croissant entre le salaire des patrons américains et ceux de leurs salariés

NEW-YORK
de notre correspondant

EN 1993, Michael Eisner, le PDG de Walt Disney Corp., a encaissé 203 millions de dollars (1 milliard de francs), une somme qui aurait permis de rémunérer, pendant un an, plus de 8 000 ouvriers américains. La révélation de ces chiffres, au printemps, a relancé aux Etats-Unis le débat sur la rémunération des PDG. Au même moment, un livre corrosif, *The Cost of Talent*, écrit par l'analyste Derek Bok, dénonçait les excès commis en ce domaine.

La polémique, vive au début des années 90, s'est pourtant un peu calmée. La reprise économique, certaines dispositions fiscales et réglementaires et une plus grande sensibilité des conseils d'administration au sujet y ont contribué. L'attaque était venue, d'abord, des Japonais : ceux-ci avaient ironisé, à l'époque de George Bush, sur ces PDG américains, paresseux et inefficaces, qui percevaient des rémunérations élevées, de trois fois au moins supérieures à celles des patrons nippons.

Elle avait été nourrie, pendant la récession de 1991-1992, par les grands gestionnaires de fonds : ceux-ci s'inquiétaient de la déconnection croissante entre la rémunération des patrons et la performance des entreprises. Les PDG continuaient à voir leurs salaires, bonus et autres compensations, augmenter alors que les résultats de leurs firmes se détérioraient.

Les hit-parades des plus gros salaires, publiés au printemps par les principaux magazines américains *(Business Week, Forbes, Fortune...)*, donnent néanmoins toujours lieu, aux Etats-Unis, à un vif débat. En 1993 – les derniers chiffres connus –, Michael Eisner a pulvérisé tous les records, alors que sa société, Walt Disney, enregistrait, pour la première fois depuis vingt ans, une baisse de ses résultats ! Le salaire de « M. Picsou » n'a pas varié : il est resté à 750 000 dollars (4 millions de francs). Il n'a pas été complété par les bonus traditionnels, liés aux profits de l'année. Michael Eisner a en fait levé une partie des options qu'il avait accumulées, sur des actions de sa société, au cours des dix derniers années : il a à ce titre empoché 202 millions de dollars.

Ce cas, exceptionnel, mis à part, la rémunération moyenne des PDG américains reste néanmoins très élevée. Alan C. Greenberg, le patron de la banque d'affaires Bear Stearns, a touché en 1993 environ 15 millions de dollars (80 millions de francs), autant que Roberto Guizeta de Coca-Cola. Globalement, le revenu moyen des patrons des 360 plus grandes firmes cotées américaines s'élevait en 1993, d'après *Business Week*, à 3,8 millions de dollars (20 millions de francs). Le redressement actuel des comptes des entreprises américaines contribue à calmer la critique. D'autres éléments ont aussi joué dans ce sens.

TRANSPARENCE • Pour mieux satisfaire les représentants des actionnaires, les sociétés cotées à la Bourse sont tenues à une plus grande transparence. En vertu de dispositions arrêtées en octobre 1992 *(le Monde* du 3 novembre 1992) par la Commission des opérations de Bourse américaine, la SEC, ces sociétés doivent indiquer, dans leur rapport annuel, la rémunération du PDG ainsi que celle des quatre plus hauts salaires – s'ils sont supérieurs à 100 000 dollars. Le PDG n'est d'ailleurs pas toujours le plus haut revenu de l'entreprise. A Wall Street, le numéro un de la banque d'affaires Salomon a encaissé 7 millions de dollars en 1993 : le chef du département changes aurait, lui, touché – primes comprises – 28 millions !

Le président américain Bill Clinton a ensuite approuvé, en 1993, la suppression de certains avantages fiscaux pour les rémunérations supérieures à 1 million de dollars. Les conseils d'administration se préoccupent enfin davantage de ce problème. Dans les sociétés cotées, c'est généralement un petit comité *ad hoc*, créé à l'initiative du conseil d'administration, qui fixe le salaire du PDG. Surveillés par des administrateurs davantage sensibilisés à cette question, ces comités font désormais beaucoup plus fréquemment appel à des consultants extérieurs. Il y a aujourd'hui un plus grand lien entre rémunération des PDG et performance des entreprises. Plusieurs grands patrons ont vu leur fiche de paie réduite en 1993 – celui du groupe pharmaceutique Merck par exemple.

Malgré ces progrès, le débat sur le salaire des PDG reste permanent aux Etats-Unis, où l'on n'a pas les pudeurs françaises pour évoquer le sujet. Un point en particulier est souvent évoqué : l'écart croissant entre les revenus des PDG et ceux de la masse de leurs salariés. Les chèques encaissés par les dirigeants d'entreprises ont continué à se gonfler alors que ceux de leurs personnels les moins qualifiés ont régulièrement diminué, en valeur réelle, depuis vingt ans. *« La rémunération des PDG était d'environ quarante-trois fois le salaire moyen de l'ouvrier en 1960, elle est passée à plus de cent fois en 1990 »*, note Derek Bok dans son ouvrage.

L'écart continue à s'accroître. Le revenu moyen du PDG était, en 1993, 145 fois supérieur a celui de l'ouvrier, d'après *Business Week*. Ce magazine, proche des milieux d'affaires et peu suspect d'idéologie socialiste, s'inquiétait, dans son édition du 25 avril, des risques sociaux, d'une telle dérive.

Erik Izraelewicz

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

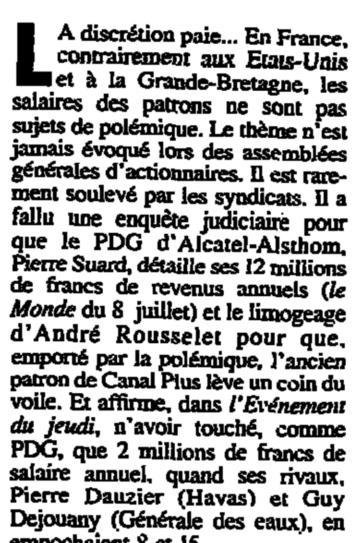
Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans
à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

LES PATRONS SONT-ILS TROP PAYÉS ?

France : un bonheur discret



Dans l'Hexagone comme ailleurs, à mesure qu'on monte dans la hiérarchie les « rémunérations annexes » augmentent... très discrètement. Mais les cadres dirigeants, atteints par la crise, n'en ont pas profité.

LA discrétion paie... En France, contrairement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, les salaires des patrons ne sont pas sujets de polémique. Le thème n'est jamais évoqué lors des assemblées générales d'actionnaires. Il est rarement soulevé par les syndicats. Il a fallu une enquête judiciaire pour que le PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, détaille ses 12 millions de francs de revenus annuels (*le Monde* du 8 juillet) et le limogeage d'André Rousselet pour que, emporté par la polémique, l'ancien patron de Canal Plus lève un coin du voile. Et affirme, dans *l'Evénement du jeudi*, n'avoir touché, comme PDG, que 2 millions de francs de salaire annuel, quand ses rivaux, Pierre Dauzier (Havas) et Guy Dejouany (Générale des eaux), en empochaient 8 et 15.

Les chasseurs de tête, eux-mêmes, avouent leurs difficultés à appréhender un univers d'autant plus opaque que l'accès leur en est, en partie, fermé par cette pratique bien française de la cooptation. *« Dans les très grands groupes, beaucoup de choses se passent entre énarques et polytechniciens »*, constate le directeur général du cabinet de recrutement Egon Zehnder International, Gérard Francin, en soulignant que, s'il a bien été amené à recruter un PDG, Noël Goutard, *« c'était pour Valeo, une filiale du groupe italien De Benedetti » !* Dans les PME familiales, aux frontières floues entre actionnariat et rémunérations, les revenus des patrons peuvent atteindre des sommets, mais sont tout aussi difficiles à cerner.

Les rémunérations des patrons vont bien au-delà du simple salaire de base. Il y a les « bonus », ces primes liées aux résultats de l'entreprise et aux performances personnelles des dirigeants. Il y a les avantages en nature, comme la voiture et le chauffeur à disposition. Il y a les jetons de présence versés aux membres des conseils d'administration – les onze personnalités du conseil de L'Oréal, par exemple, ont reçu, en 1994, 5,42 millions de francs (sur les 6,06 millions autorisés par l'assemblée des actionnaires de 1993) et les dix-huit de Bouygues, 3,04 millions. Il y a encore ces rémunérations complémentaires versées *via* des filiales à l'étranger.

STOCK OPTIONS • Il y a, enfin, l'essor fulgurant des « stocks options », ces actions que l'on pourra acheter à terme au-dessous de leur cours de Bourse. Venu des Etats-Unis, ce mode de rémunération connaît un succès croissant. *« Alors que le montant négocié par contrat s'élevait en moyenne à 2 millions de francs, il oscille désormais entre 5 et 10 millions »*, note ainsi Brigitte Lemercier, directrice générale du cabinet de recrutement Russel Reynolds, en apportant l'explication : *« C'est avantageux, puisque fiscalement considéré comme une plus-value, et non comme un salaire. »* Désormais, *« si on transforme les stocks options en termes de gain, cela peut représenter, par an, de 15 % à 100 % du salaire de base annuel »*, souligne, de son côté, Arnaud de la Tour, responsable du département rémunération du cabinet de conseil Mercer Ressources humaines. Conséquent.

La pratique est désormais si commune, et les gains engrangés par ce biais si grands que la Commission des opérations de Bourse (COB), le gendarme de la Bourse, en vient à s'interroger sur le risque d'éventuels délits d'initiés. Le bénéficiaire de stocks options peut, en effet, opportunément lever ses options lorsque l'entreprise réalise une importante opération, empochant au passage des gains particulièrement élevés. L'idée a donc été avancée de confier la gestion des stocks options à des tiers, ou de lui appliquer des règles automatiques. Mais, pour l'instant, aucune décision n'a été arrêtée.

BILAN SOCIAL • Bref, plus on monte dans la hiérarchie, et plus la part variable de la rémunération devient importante. Plus son montant global est difficile à connaître. Plus l'écheveau devient redoutable à démêler. Le chapitre renseignements généraux du rapport annuel des sociétés, comprend bien une rubrique rémunération des organes de direction et d'administration, mais n'y figure qu'une somme globale non détaillée, sans indication même du nombre de dirigeants et d'administrateurs concernés. Le « bilan social » des entreprises indique le montant total des dix plus hauts salaires, mais nombre de sociétés rechignent à le communiquer.

Sa lecture, pourtant, est riche d'enseignements. On peut y voir se creuser l'écart entre sociétés anciennement ou nouvellement privatisées. En 1993 par exemple, les dix plus hauts salaires de la Société générale – privatisée dès 1987 – dépassaient ensemble les 30 millions de francs, quand ils plafonnaient à 19,5 millions à l'UAP, à 13,6 millions à la BNP et à 10,7 millions aux AGF (toujours publics). Avec l'accélération des privatisations, verra-t-on se développer en France, comme en Grande-Bretagne, une polémique sur l'envol des rémunérations des dirigeants de ces sociétés ?

Ce n'est plus inimaginable. Car chasseurs de tête et conseils en ressources humaines le confirment : dure pour la base, éprouvante pour les cadres, la crise a relativement épargné le sommet de la hiérarchie. Ou tout au moins une partie de celle-ci. *« C'est la loi de l'offre et de la demande*, explique Gérard Francin, d'Egon Zehnder International. *Dans une période agitée, un redresseur d'entreprise n'a pas de prix. Alors que les directeurs opérationnels ou fonctionnels, nettement plus nombreux, sont soumis aux lois du marché. »*

COUPES • Restructurations et coupes dans les sièges sociaux ont remis sur le marché bien des cadres supérieurs, exerçant *« ces deux dernières années une pression d'autant plus forte sur les rémunérations »*, comme le souligne Philippe Bouvard du cabinet de recrutement Leader Trust International. Une pression plus sensible, semble-t-il, dans l'industrie que dans la finance ; une pression brutale dans des secteurs longtemps généreux, comme la publicité ou l'informatique. C'est ainsi que la rémunération annuelle couramment proposée à un directeur général d'une *« start-up »* informatique (l'une de ces PME à la croissance explosive) est tombée de 2 millions de francs avant la crise à 1,2 million environ.

« Toutes catégories confondues, la hausse des salaires de base des cadres va s'amenuisant, ajoute Arnaud de la Tour, de Mercer Ressources humaines. *Le rythme était de 6 % à 7 %, il y a quatre ou cinq ans. Il est tombé à 2,6 % ou 2,7 % aujourd'hui. En réel, il est passé de deux à trois points au-dessus de l'inflation à moins d'un point aujourd'hui. »* En moyenne, la hausse du salaire de base demeure plus forte chez les cadres supérieurs. *« Mais*, ajoute Arnaud de la Tour, *derrière une moyenne de 4 % à 5 %, se cachent des situations extrêmement contrastées. »* Car c'est la partie variable du salaire qui a souffert : primes et bonus ont fait les frais de la crise. Non dans leur montant individuel – généralement inchangé –, mais dans le nombre d'attributaires. *« Les cadres dirigeants qui ont perdu leur bonus – les plus nombreux – ont vu leur rémunération globale baisser, malgré la hausse de leur salaire de base »*, conclut Arnaud de la Tour.

Des patrons épargnés, des cadres dirigeants et supérieurs aux évolutions de carrière de plus en plus contrastées... La crise a fait voler en éclats la belle unité des sièges sociaux. Au risque de fragiliser l'entreprise ?

Pierre-Angel Gay

L'individualisation des salaires progresse

L'individualisation des salaires a progressé en 1993. Selon une étude du ministère du travail (1), 38 % des entreprises ayant augmenté les rémunérations de leurs salariés ont recouru à cette pratique, contre 36 % en 1992. Mais 39 % d'entre elles y avaient déjà recours en 1991. Désormais, une entreprise sur cinq ne pratique que des augmentations individualisées. Ce qui montre une progression régulière sur les dernières années.

Cette évolution concerne pour l'essentiel les sociétés de moins de 200 salariés. Les plus grandes entreprises, au contraire, ont davantage tendance à s'en remettre aux seules revalorisations générales.

D'autre part, les augmentations individuelles concernent toujours davantage les cadres, techniciens et agents de maîtrise que les ouvriers. Enfin, et ce n'est pas sans lien avec le constat précédent, seules 36 % des entreprises pratiquant l'individualisation des salaires disposent d'un système formalisé d'évaluation des performances...

Une autre enquête du ministère du travail (2) fait apparaître que, en 1993, les primes représentaient en moyenne 14,4 % de la rémunération des salariés du secteur privé ou semi-public. La proportion atteint 17 % chez les agents de maîtrise et techniciens, mais n'est que de 14,8 % chez les cadres. Avec les primes mensuelles et les primes non mensuelles, la rémunération brute mensuelle moyenne des ouvriers atteignait 8 920 francs en 1993, celle des employés 9 811 francs et celle de agents de maîtrise-techniciens 13 505 francs. Quant aux cadres, leur rémunération était évaluée à 24 785 francs (la moyenne étant de 12 056 francs pour l'ensemble des salariés).

Enfin, les branches où les primes sont proportionnellement les plus importantes sont l'industrie pharmaceutique (17,8 % de la rémunération moyenne), le pétrole (16,5 %) et les organismes financiers (16,2 %). A l'opposé, ces rémunérations annexes sont particulièrement faibles dans l'industrie de l'habillement (3,4 %).

Jean-Michel Normand

(1) *Premières synthèses*, n° 65, août 1994.

(2) *Premières informations*, n° 422, août 1994.

LA BRETAGNE FACE AU GATT ET A LA PAC

Le porc se rebiffe

Malgré la baisse des subventions, le coût des céréales, les règlements sur l'environnement, producteurs de volailles « marchands de cochons » et autres industriels de l'agroalimentaire ne renoncent pas à exporter et à se développer

BREST
de notre envoyé spécial

« *ON nous a poignardés dans le dos. Le GATT, c'est le plus mauvais coup qu'on nous ait porté, mais on ne va pas se laisser crever.* » A Châteaulin, au siège du groupe Doux, numéro un français et européen de la volaille, Briec Bounoure, le directeur général manifeste son inquiétude avec véhémence.

L'avenir n'est pas non plus sans nuages sur le marché du porc, la production phare de la région ; les prix demeurent bas, les nouvelles de Bruxelles n'ont rien d'encourageant, et les contraintes résultant de l'environnement risquent de bloquer un développement qu'on rêve sans limites.

La nouvelle PAC (politique agricole commune), les obligations du GATT (les décisions prises après les négociations commerciales internationales de l'Uruguay Round, commenceront à s'appliquer en 1995), les contraintes de la lutte contre la pollution, peuvent-elles soudainement provoquer un retournement de tendance ? Le boom exceptionnel de l'agroalimentaire breton, fruit de quarante ans d'efforts et pierre angulaire du développement de la région est-il menacé ? Préoccupés mais sûrs de leurs atouts et de leur dynamisme, les dirigeants des groupes industriels ou des grandes coopératives, issus le plus souvent du monde paysan, restent majoritairement confiants.

SUCCÈS • Le succès passé et présent, fondé principalement sur quatre filières (lait, légumes, porc et volaille), est là pour les motiver. Le temps est loin de la Bretagne misérable, de l'émigration obligée. Le développement de la production, puis de la transformation, a été spectaculaire, exigeant des investissements considérables. Les résultats sont là : la Bretagne, c'est 21 % de la production laitière française, 40 % de celle de volailles, 55 % de celle de porcs, 30 % de la production de carottes, 75 % de celle d'artichauts, 83 % de celle de choux-fleurs

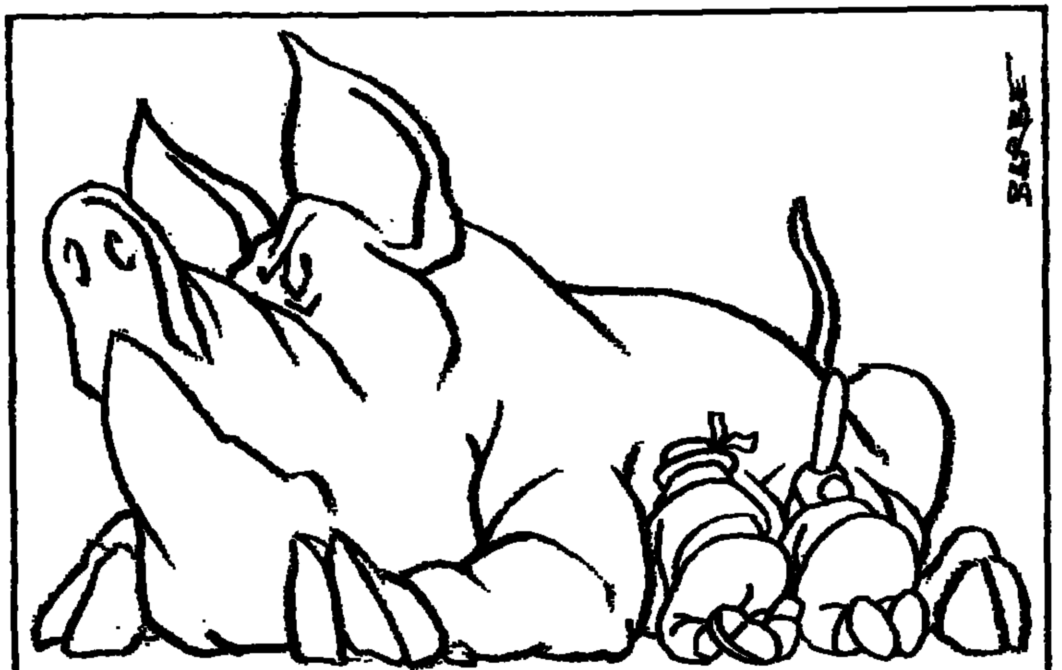
Sept ou huit groupes ou unions de coopératives, avec des chiffres d'affaires se situant entre 3 et 8 milliards de francs, dominent le secteur, à côté de nombreuses et souvent performantes PME. Les industries agricoles et alimentaires représentent deux tiers des emplois industriels crées en Bretagne depuis quinze ans, pas suffisamment peut-être pour compenser l'exode rural, mais assez cependant pour permettre aux quatre départements bretons de connaître un taux de chômage inférieur de un point à la moyenne nationale.

Confiance ne signifie pas angélisme, et la colère inquiète de Briec Bounoure n'est pas feinte, le secteur de la volaille apparaissant aujourd'hui comme le plus affecté par les engagements pris au GATT. Doux, une entreprise familiale qui n'a cessé de grandir depuis la guerre, maîtrise l'ensemble de la filière. Elle compte aujourd'hui près de 7 000 salariés, dont 5 000 en France, répartis sur une quarantaine de sites (principalement dans le Finistère et le Morbihan) et pas loin de 2 000 à l'étranger, avec des filiales en Allemagne, en Espagne, en Suisse. Le chiffre d'affaires dépasse 7 milliards de francs et, en 1993, en dépit d'une année difficile (prix en baisse, en raison de la pression de la grande distribution), le résultat a encore été très honorable.

EXCÉDENT • L'activité du groupe se déploie pour plus des deux tiers au sein de l'Union européenne, et c'est donc environ 30 % de la production qui est exporté vers les pays tiers, essentiellement le Proche-Orient. Comme le rappelait récemment Charles Doux, le président de l'entreprise, la France réalise 70 % des exportations de volailles de l'Union (l'essentiel étant fait par trois groupes bretons : Doux, Bourgoin et Unicopa), qui apportent un excédent commercial dépassant 5 milliards de francs.

C'est celui-ci qui est en cause. L'Union, de même que ses partenaires commerciaux, s'est engagée à réduire de 21 % ses exportations subventionnées. Mais, pour établir le volume maximal de poulets exportable au cours des années à venir, les négociateurs du GATT ont pris comme référence les années 1986-1989. « *Il faut être complètement idiot ou ignorant pour prendre comme référence une période éloignée, pour un marché en pleine expansion, de 8 à 10 % par an* », se lamente Briec Bounoure. En fait, c'est une réduction de plus de 50 % par rapport à 1993 que l'accord du GATT entend imposer d'ici à l'an 2000 !

Les services de Bruxelles ont ignoré de telles critiques, convaincus que, grâce à la forte baisse des prix des céréales prévue par la réforme de la PAC, les producteurs de volaille pourraient bientôt réduire leurs prix de vente et, donc, exporter sans subventions (les « restitutions »). « *Les céréales ne baissent pas, au contraire, elles sont 10 % plus chères qu'il y a un an* », réplique Briec Bounoure,



furieux de constater qu'alors que rien ne l'y obligeait encore, la Commission européenne a réduit ses subventions dès la fin de 1993, sans prévenir et sans tenir compte de la baisse du dollar, écartant ainsi les Français du marché iranien.

« *A nos protestations, on répond que nous avons continué à développer nos exportations. C'est ahurissant, si nous avons progressé, c'est que le marché est demandeur. On va essayer de bricoler, de trouver des moyens concrets de s'en sortir, marché par marché* », conclut Briec Bounoure.

CYCLIQUE • Jean-Yves Le Barzic, le président d'UNICOPA, un des principaux groupes coopératifs bretons (4 000 salariés, 7,2 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'activité industrielle, dont 22 % à l'exportation) renchérit : « *La Commission ajuste à la baisse ses restitutions en se fondant sur des prix théoriques qui ne correspondent pas à la réalité. Garder nos marchés d'exportation de volaille sur le Moyen-Orient est une de nos priorités. Par suite des difficultés budgétaires, il y aura concurrence entre les céréales et les productions animales. La profession doit se montrer vigilante, éviter qu'on aille au-delà des engagements pris au GATT.* »

Le porc est une production cyclique, et, depuis l'automne 1992, une chute des cours secoue sérieusement les moins solides des éleveurs. Au cours de la phase précédente, alors que les prix étaient hauts, la production bretonne a « explosé », son taux d'auto-approvisionnement passant de 82 % en 1989 à 98 % en 1992. Aussi les Bretons se tournent-ils vers l'exportation et se préoccupent-ils, eux aussi, des tours que pourrait leur jouer le GATT.

Jean Floch, un ancien de la Cooperl (une des principales unions de coopératives), qui, depuis sept ans, à Locminé dans le Morbihan, préside aux destinées de la société Bernard, une entreprise en pleine croissance (1 100 salariés) couvrant l'ensemble de la filière, du ramassage à la fabrication du jambon, peste également contre les contraintes bruxelloises. « *Les céréales américaines, si je pouvais les acheter au prix où elles arrivent à Lorient, je n'aurais pas besoin de subventions pour exporter. Les difficultés que nous connaissons dans le hors-sol sont dues à l'excès de protection dont bénéficient les céréaliers. Actuellement, la Commission nous donne des restitutions suffisantes, mais je crains pour l'avenir.* »

Guillaume Roué, le jeune président de la chambre d'agriculture de Quimper partage cette analyse. « *Le projet de budget de l'Union pour 1995 prévoit 95 millions d'écus pour les restitutions porc, au lieu de 120 millions en 1994. On avance ainsi l'application du GATT et la Commission parie sur une baisse des cours des céréales qui, pour le moment fait défaut.* »

Mais, plus que le GATT et la PAC, la principale interrogation de ces nouveaux marchands de cochons, comme ils s'appellent eux-mêmes, c'est l'environnement, la crainte d'être bloqués par les nouvelles directives communautaires limitant l'épandage du lisier. Pour continuer à développer la production, il faudra traiter le lisier, une opération coûteuse et aux résultats tellement incertains que les Néerlandais y ont apparemment renoncé. Les Bretons, qui ne semblent pas disposés à ne plus accroître leur production, veulent se persuader que c'est possible. Les professionnels rencontrés parlent tous dans ce sens, mais les élus se montrent plus dubitatifs. « *C'est une bataille essentielle qui concerne tous les agriculteurs, car il y va de leur image et de la qualité de leurs produits. Des efforts ont été accomplis, mais beaucoup reste à faire pour obtenir des résultats tangibles* », note ainsi Jean Le Floch, vice-président du conseil général des Côtes-d'Armor.

DIVERSIFICATION • « *La nouvelle dynamique, c'est le porc et la volaille* », admet Jean-Yves Le Barzic, lui-même exploitant et président de coopérative. Les grands groupes, initialement à dominante laitière, tels UNICOPA ou EVEN (2 000 salariés, 4 milliards de chiffre d'affaires, dont 340 millions à l'exportation), continuent certes à produire du lait, du beurre, de la poudre et des produits frais, mais, bloqués depuis 1984 par les quotas imposés par la Communauté pour stopper les excédents, ils se sont diversifiés, notamment vers le porc et la volaille, mais aussi les aliments du bétail, les légumes surgelés. Illustration de tentatives nouvelles, Even commercialise avec la marque Salmor des saumons haut de gamme, élevés en baie de Morlaix et, sous la marque « Laboratoires Sodiètal », des produits destinés aux cliniques pour l'alimentation des malades.

ALLIANCE • La course à l'aval, à la transformation, tel est le moyen d'accroître la valeur ajoutée, de peut-être échapper à la dure loi du « *hard discount* » imposée par les grandes surfaces, de créer des emplois. Pour faire face aux investissements nécessaires, UNICOPA et EVEN, comme d'autres, ont fondé des filiales spécialisées avec des groupes auparavant concurrents. « *Nous nous nous sommes associés voici quatre ans avec l'UNCAA, une autre union de coopératives, pour créer à 50-50 Olympig et implanter un abattoir neuf très important, devenant ainsi le second abatteur de porcs après la Cooperl* », raconte Jean-Yves Le Barzic.

Cette politique d'alliance, d'association par métier, est volontiers pratiquée dans la région où l'on se méfie (la déconfiture de l'Union laitière normande a eu là une influence évidente) des trop grands ensembles, difficiles à gérer. « *La structure de nos groupes est bonne, elle nous permet d'identifier clairement les centres de profit et d'éviter les bazars ingouvernables* », estime Jean Le Vourch, le président d'EVEN.

L'évolution n'est pas achevée, et, en dépit des obstacles rencontrés, les Bretons se sentent des ailes. En particulier, les producteurs de porcs qui, avec l'aide de la Mission régionale de coordination du commerce extérieur breton (MIRCEB), qui dépend du conseil régional, viennent d'obtenir l'agrément au Japon et comptent bien y développer leurs exportations. Souvent présents en Europe de l'Est (Bernard est en Pologne, en Lettonie, en Russie, bientôt au Vietnam), ils se considèrent volontiers comme les égaux des meilleurs, c'est-à-dire, en fait, à leurs yeux, des seuls Danois, car les Néerlandais, les Allemands – les exemples d'hier – sont considérés comme dépassés ! « *La filière porcine bretonne est imbattable* », assène Jean Le Vourch. « *Si nous parvenons à répondre au défi de l'environnement, c'est gagné pour cinquante ans* », assure en écho Guillaume Roué.

Philippe Lemaitre

Alexis Gourvennec, paysan, président et armateur

SAINT-POL-DE-LÉON
de notre envoyé spécial

Il fut un des premiers à ne pas monter à Paris, à s'accrocher pour rester paysan au pays. Alexis Gourvennec, cinquante-huit ans, qui reçoit dans les bureaux de la SICA (société d'intérêt collectif agricole) de Saint-Pol-de-Léon, qu'il a fondée et dont il demeure le président, fut un des principaux acteurs du renouveau de la Bretagne et de son spectaculaire essor agroalimentaire. « *Nous étions assez pauvres pour ne pas avoir envie d'y rester, pas assez pour ne pas pouvoir réagir* », aime-t-il expliquer. Un père salarié agricole, puis à la tête d'une exploitation légumière de 6 hectares. A quatorze ans, une petite école agricole ; ensuite, comme vraie formation, la JAC (Jeunesse agricole chrétienne) qui donne le sens des responsabilités et au sein de laquelle ont milité bon nombre des futurs dirigeants agricoles bretons.

De la JAC, on passait tout naturellement au syndicalisme : à vingt-quatre ans, le jeune Gourvennec prend avec quelques complices le contrôle de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles finistérienne et pose le problème de la zone légumière du Léon : 6 000 familles paysannes avec une production de 200 000 tonnes de choux-fleurs, d'artichauts, de pommes de terre de primeur. Quatre-vingts négociants, sans aucune transparence dans la négociation, sans normes, sans recherche collective de débouchés, dominaient le marché et « faisaient » les prix. En période de pléthore, ceux-ci s'effondraient.

DISCIPLINES • Son premier combat fut d'organiser ce marché. L'idée de base, inspirée des *Veilings* hollandais, était d'établir les prix à la production, chaque matin, par vente aux enchères publiques. Des disciplines concernant le calibrage et la pesée étaient instaurées et un corps de contrôleurs disposant d'un pouvoir de sanction mis en place pour les faire respecter. Un prix minimum de vente, avec retrait des quantités excédentaires, était fixé, au-dessous cependant du prix de revient afin de ne pas placer les producteurs dans une situation de sécurité excessive (Gourvennec approuve la récente proposition de Bruxelles de rendre moins attractifs les prix de retrait communautaires afin de mettre fin aux abus et de mieux maîtriser la production).

En mars 1961, la SICA commença à fonctionner avec 3 000 volontaires. Après quelques semaines, les négociants, privés de marchandises, renoncèrent à leur tentative de boycottage. Cependant, les jeunes syndicalistes voulaient prendre la gestion globale du marché ; ils demandèrent aux pouvoirs publics d'étendre à tous les intervenants les règles définies par un groupement de producteurs. Henri Rochereau, ministre de l'agriculture, et Michel Debré, premier ministre, refusèrent. « *Alors nous nous sommes fâchés. Nous ne demandions pas de l'argent, mais une loi. Nous avons pris la sous-préfecture de Morlaix et bloqué la ville vingt-quatre heures. On nous a mis quinze jours en prison, mais ça a flanqué le feu dans les campagnes bretonnes. Le général de Gaulle a remplacé Rochereau par Edgar Pisani, qui fut un grand ministre de l'agriculture.* »

En août 1962, la loi complémentaire agricole imposait le renforcement des pouvoirs des organisations de producteurs.

Depuis, le marché au cadran assure la vente de 96 % de la production du nord-Finistère. « *On a triplé la production et beaucoup diversifié. Il reste aujourd'hui 3 600 exploitants et le chiffre d'affaires de la SICA atteint 1 milliard de francs, dont un tiers provient de la commercialisation de produits qui n'existaient pas il y a dix ans, tels les brocolis, la laitue ou la tomate sous serre. De nouvelles zones maraîchères se sont créées à Paimpol (1 000 producteurs) et à Saint-Malo (500), mais les cadrans sont synchronisés : un acheteur à Saint-Pol peut se porter acquéreur à Saint-Malo, il y a unité parfaite du marché.* »

Pour chapeauter l'ensemble, les mêmes hommes créent en 1964 un comité économique régional des fruits et légumes de Bretagne, le CERAFEL. C'est à ce niveau que s'exerce le soutien et la promotion du marché, avec notamment la marque Prince de Bretagne. « *Nous gagnons des parts de marché, nous exportons 50 % de notre production de pommes de terre primeurs, 60 % de celle de choux-fleurs, 95 % des laitues Easberg* », se réjouit Alexis Gourvennec, comme il se doit président fondateur du CERAFEL.

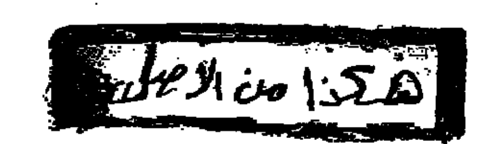
Le meneur des années 60 est devenu un important producteur de porc, l'emblème du nouveau succès agricole breton. « *C'est un métier compliqué qui laisse un maximum d'initiative au producteur, où on peut espérer creuser l'écart entre les moyens et les meilleurs.* » Le dirigeant de Saint-Pol n'oublie pas la sensibilité sociale acquise à la JAC : « *Nous avons contribué à donner aux salariés agricoles une tout autre allure. Dans les élevages porcins, il y a peu de smicards et les deux tiers de mes 60 salariés gagnent plus de 10 000 francs par mois.* » Il n'est pas loin de penser, comme la plupart de ses pairs, que la filière bretonne est la plus performante d'Europe.

FERRIES • La réforme de la PAC le laisse perplexe. « *En plafonnant la production de céréales, on a libéré des hectares, en limitant celle de lait, on a libéré des hommes et on risque de déstabiliser ainsi l'ensemble de l'agriculture.* » A propos du GATT, il trouve que les Européens « *ont fait preuve d'une grande tolérance à l'égard des pays tiers* », et déplore notamment qu'il n'y ait dans les accords conclus en décembre 1993 ni volet monétaire (président de la caisse régionale du Crédit agricole, les problèmes de change lui sont familiers), ni amortisseur social.

Comment passe-t-on de la production d'artichauts ou de l'élevage de cochons à la profession d'armateur ? « *Nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait pas de solutions uniquement agricoles au problème paysan.* » Afin de désenclaver le Nord-Finistère, Alexis Gourvennec et ses amis ont milité pour obtenir la modernisation des routes et des télécommunications, la création d'une université et d'une plate-forme industrielle à Brest, celle d'un port en eau profonde à Roscoff.

« *L'histoire nous disait qu'il fallait renouer avec la mer. La Bretagne était riche au seizième siècle lorsqu'elle regardait vers l'océan. Nous avions écrit en 1965 que la Grande-Bretagne entrerait dans le Marché commun, il fallait s'y préparer. Nous sommes plus près de Londres que de Paris, de Plymouth que de Rennes. Les travaux du port de Roscoff ont été engagés en 1970, mais n'on a pas trouvé d'armateurs...* » Alors Alexis Gourvennec et les organisations paysannes ont crée Brittany Ferries qui, aujourd'hui, arme neuf navires sur des lignes reliant Roscoff, Cherbourg, Saint-Malo à Plymouth, en Angleterre, et à Cork, en Irlande (auxquelles il faut ajouter une rotation de Plymouth à Vigo, en Galice) ; l'entreprise emploie 2 500 salariés parmi lesquels 1 500 marins, et son chiffre d'affaires se situe autour des 2 milliards de francs. « *C'est le seul armement dont le capital est détenu par des agriculteurs* », relève notre paysan-président.

Ph. L.



RUSSIE

Quand la mafia évince l'Etat

Suite de la page 1

La structure actuelle des forces mafieuses est relativement simple : quatre à cinq groupes se partagent chaque région. A Moscou et à Saint-Pétersbourg sont ainsi implantées deux mafias russes, une mafia géorgienne, une mafia arménienne, une mafia tchétchène. A l'échelle du pays, les groupes de même nationalité sont fédérés. Les *Izvetsia* ont même fait état en juin d'une *« conférence des parrains russes »* tenue à Vienne, où se seraient traitées les questions principales posées aux groupes criminels : contrôle des salles de jeu de Moscou, partage des zones d'influence...

Les conflits qui subsistent sur des démarcations de territoires opposent à présent des forces identifiées et peu nombreuses (la « conférence des parrains russes » se propose *« de maintenir la tactique d'une élimination lente des adversaires caucasiens des villes strictement russes, en premier lieu Moscou »*). Cet « ordre » relatif succède à la guerre urbaine qui opposait les bandes pour la maîtrise de chaque demi-rue, avant cette concentration réalisée progressivement entre 1985 et 1992. Les groupes sont strictement hiérarchisés, chacun possédant une véritable force armée : à Saint-Pétersbourg, on estime à plus de 10 000 le nombre des gardes mafieux. D'autre part, l'ensemble de la police nationale régulière est payée pour faire respecter l'« ordre » mafieux. Le salaire, 500 dollars par mois et par personne (pour un salaire officiel de 70 dollars), est connu de tous.

ORDRE • Il s'agit bien d'un « ordre ». Ordre dans la rue, où la sécurité est assurée aux magasins et aux kiosques : le banditisme inorganisé n'est pas toléré, et même les luttes entre les groupes pour le territoire laissant intacts les commerces, objets du combat et sources de richesse. Ordre dans l'économie de l'ombre, où la liberté d'action et de formation des prix est garantie par la protection d'un « toit » dans la mafia, dès lors que les « taxes » sont régulièrement acquittées ; or cette économie de l'ombre occupe, selon le vice-ministre des finances, Serge Vassiliev, 6 millions de gens (9 % de la population active), dans les secteurs les plus négligés jusque-là, et les plus porteurs : les services, la restauration, le commerce de détail.

Ordre dans les relations économiques enfin, par l'instauration d'une discipline de fer là où la faiblesse de la loi ou de sa mise en application laissait les agents démunis : ainsi, les banques, qui sont mal protégées contre un risque de non-remboursement des crédits extrêmement élevé, contraignent-elles leurs clients à souscrire une assurance-crédit ; en cas de défaut, c'est l'assurance qui rembourse la banque, grâce à la saisie (au besoin par la force) d'un gage exigé au moment de la signature du contrat, ou à un « coup de pouce » au client en défaut pour, par exemple, retrouver une livraison « égarée » à la frontière : dans les deux cas de figure, collaboration ou bienveillance de la mafia sont indispensables. Le système réduit le risque pour le client comme pour la banque, et les transactions sont rendues possibles

Naturellement, ces services ne sont pas gratuits : huit banques ou commerces sur dix paient une taxe à la mafia (10 % à 50 % de leur chiffre d'affaires). Mais en définitive, d'après les estimations, la surcharge de prix payée par le *consommateur du fait de la mafia* n'est que de 20 %. L'existence de plusieurs groupes, la liberté d'action des protégés, assurent le maintien d'une certaine concurrence sur les tarifs, même pour des produits dont l'importation est complètement assurée par la mafia : si, officiellement, le commerce bilatéral est quasi nul entre la Russie et le Japon (2), de petites compagnies d'exportation japonaises approvisionnent largement un marché russe illégal en extension régulière (des centaines de millions de dollars en rotation extrêmement rapide). La marge bénéficiaire prélevée par la mafia n'est donc pas hors de proportion avec les services rendus.

Mais la mafia joue aussi contre l'Etat, en lui disputant ses revenus et en détournant ses dépenses. Toute une partie de son activité est tournée vers la fraude fiscale systématisée. Ainsi, quand un petit magasin troque l'existence officielle contre l'affiliation à la mafia, la taxe forfaitaire mensuelle qu'il verse se monte à 30 % de son bénéfice. Les impôts qu'il paierait s'il était légalement enregistré atteindraient 70 % du bénéfice. Aucune subvention, aucun crédit centralisé ne parvient à destination sans prélèvement d'une commission.

L'effet le plus apparent est une explosion des inégalités, parce que l'Etat est privé des ressources nécessaires pour assurer ce que la mafia ne prend pas encore en charge : protection sociale, éducation, santé publique. L'étalage des nouvelles fortunes sous forme de visons ou de Mercedes n'est donc pas un phénomène marginal quoique spectaculaire : il manifeste effectivement un étirement de l'ensemble de la structure des revenus. Mais il ne faut pas négliger le caractère redistributif de la captation de la richesse publique par la mafia : il s'agit en fait d'une privatisation sauvage, d'une dénationalisation de fait. Les richesses détournées échappent aux fonctionnaires et aux grands combinats déficitaires pour être (partiellement) injectées dans l'économie du pays et entrer dans un cycle d'échanges.

INSOLVABLE • Le danger majeur est pourtant celui d'une explosion sociale et politique (dont les élections de décembre 1993 sont peut-être un avant-goût), bien senti par les analystes russes (ce n'est pas un hasard si un rapport de l'administration présidentielle sur la mafia a pour titre : « Le crime organisé et le risque d'arrivée au pouvoir du national-socialisme »). Car l'Etat est rejeté dans un cercle vicieux : appauvri, insolvable, il n'est plus capable d'assurer ses tâches et de payer ses fonctionnaires (un rapport du ministère de l'intérieur annonce en mai qu'il n'est plus en mesure de remplacer les uniformes des policiers). La mafia saisit l'opportunité pour le remplacer et le déloger, en s'appuyant sur la corruption (on a identifié 52 000 crimes liés à la corruption en 1993), les recettes fondent, la défaillance de l'Etat s'aggrave et la corruption se répand quels que soient les efforts législatifs déployés, la mafia s'en renforce, etc.

Au fil du processus, l'Etat s'étiole irrésistiblement et perd tous ses leviers, tant en matière de politique économique qu'en matière d'action sociale. Un discours fascisant jouant sur ce thème et renvoyant tous les débats sur les programmes politiques au rang de discussions de salon peut s'épanouir. Les propos du maire de Moscou, Youri Lujkov, menaçant le gouvernement de faire appliquer sa propre loi à Moscou si des mesures « exceptionnelles » n'étaient pas prises, sont très inquiétants, en raison des souvenirs qu'ils remuent : *« La terre doit brûler sous les pieds des criminels et de ceux qui emploient le terrorisme pour réaliser leurs objectifs (3) »*, a-t-il déclaré ; or ce sont les termes mêmes d'une directive du comité central du PCUS, qui, il y a vingt ans, partait en croisade contre le « hooliganisme ». Et le décret présidentiel du 14 juin – *« Mesures d'urgence contre la mafia »* –, entré en vigueur malgré les protestations des intellectuels et des députés , prend des libertés préoccupantes avec les tout récents droits constitutionnels, autorisant notamment l'arrestation immédiate des *« potentiels »* membres de la mafia, et dispensant les brigades spéciales du respect de tout secret commercial et bancaire.

ENTREPRENEURS • Est-il néanmoins possible de concevoir un scénario optimiste ? Il s'agirait alors, en se souvenant que la mafia recherche avant tout le profit, de considérer l'aspect positif de la formation en son sein d'une nouvelle classe d'entrepreneurs, celle qui, dit-on, a toujours manqué en Russie. Leurs méthodes pour s'enrichir sont certes celles du capitalisme sauvage –création de rentes de situation artificielles, distorsion de la structure des marchés, etc. Un exemple : les camions transportant les fruits du Sud sont arrêtés avant Moscou, la production est achetée et vendue sur les marchés de la capitale à des prix suffisamment élevés pour rendre concurrentielle la vente des fruits et légumes importés, contrôlée par la mafia.

Mais cette extorsion de profits, qui concentre la richesse entre quelques mains, résout le problème de l'accumulation primitive : les 53 milliards de dollars que la mafia russe possède sur des comptes suisses (4) peuvent être considérés comme l'embryon d'une fortune nationale. A très long terme, on peut espérer que les anciens mafieux enrichis formeront la nouvelle élite économique du pays. Mais *« dans le long terme, nous serons tous morts »*, disait Keynes : il n'est pas sûr que la Russie puisse attendre patiemment le relais des générations futures.

Esther Duflo

(2) Officiellement, la part russe dans le commerce extérieur japonais n'est que de 0,5 %.

(3) Communiqué de presse du 11 juin (*Izvestia*, 11 juin).

(4) *Chiffre fourni par la revue Bilanz*, citée par Associated Press dans les *Izvestia* du 15 juin.

LES CONTRADICTIONS DE LA TRANSITION EN ALLEMAGNE

Les golfs pullulent à Berlin

Le Land de Brandebourg possède dix terrains de golf. Trente-trois autres devraient bientôt être créés. Le développement de ce « sport de riches » ne va pas sans grincements de dents dans une région en reconstruction, minée par le chômage

LA « fièvre du golf » atteint Berlin et le Land de Brandebourg. Depuis 1990, les investisseurs s'implantent près de la capitale allemande. Aujourd'hui, dix terrains sont ouverts autour de la ville. Trente-trois projets ont obtenu un permis de construire. Et quarante autres dossiers ont été déposés auprès du ministère de l'environnement de Brandebourg.

Les « Ossies » (Allemands de l'Est) seraient-ils tous devenus des maniaques du club ? Pas vraiment. La très grande majorité des 3 500 licenciés de la région sont des Berlinois de l'Ouest. En effet, pour devenir adhérent « à vie », un golfeur doit payer la coquette somme de 22 000 marks en moyenne (soit 77 000 francs). Et cela dans un Land en reconstruction, où le chômage atteint le taux de 16,3 %. En Ile-de-France, le droit d'entrée dans un club moyen s'élève à 36 000 francs environ.

Autre aberration aux yeux des habitants du Land et des protecteurs de la nature : le besoin d'une cinquantaine de clubs estimé par la Fédération de golf. A titre de comparaison, en région parisienne, pour une population du double de celle de Berlin-Brandebourg, soixante-deux terrains sont ouverts.

En février 1993, le *Berliner Zeitung* surnomme le Land de Brandebourg *« le pays aux mille trous »*. A cette époque, l'*« hystérie »* du golf atteint son apogée : plus de 160 projets sont déposés auprès du ministère de l'environnement de Brandebourg. Pourtant, l'attaché de presse du ministère, Florian Engels, déclare : *« De notre point de vue, dix places de golf suffisent. Nous restons très sceptiques concernant ce sport. Mais nous n'avons pas assez de pouvoir pour contrer ces aménagements. »*.

> **Un golf apporte peu d'emplois. Une vingtaine de personnes, bien souvent des saisonniers, suffisent à l'exploitation d'un terrain.**

Une fois le dossier déposé par les promoteurs, le ministère de l'environnement procède à un premier examen : discussion avec les investisseurs, étude minutieuse du lieu d'implantation hors de tout parc naturel protégé et écoute de la population. *« Ce sont de très bons investissements pour la région »*, estime-t-on au ministère de l'économie. *« C'est un plus comparé aux autres nouveaux Länder. De toute façon il n'y a rien d'autre ici ! »* Quant à l'apport d'emplois, il reste bien maigre. Une vingtaine d'employés, bien souvent saisonniers, suffisent à l'exploitation d'un golf.

La population, elle, demeure partagée. Les cafetiers et les restaurateurs attendent une nouvelle clientèle. Mais une bonne partie des habitants désapprouve. *« C'est un sport de riches »*. *« Ils feraient mieux de reconstruire une clinique. » « Là des malades pourraient être soignés. » « Cela donnerait des emplois. » « Ah oui ! Les caddie boys ! Les jeunes du village qui ramassent les balles de golf ! Nous ne sommes que les esclaves de ces millionnaires. Ici, c'était une très bonne LPG (Landvirtschaft Produktion Genossenschast, coopérative de production agricole) du temps de la RDA ! »*

INVESTISSEURS • Après la réunification, dans un contexte économique agricole difficile, beaucoup de terres restèrent inexploitées. Une opportunité pour ouvrir un golf près de la nouvelle capitale. La campagne est plate. Elle a attiré des investisseurs ouest-allemands mais aussi étrangers : un Suisse, un Autrichien et la première société américaine d'exploitation, McCormack, qui construit un club à Scharnützelsee (sud-est de Berlin). Ce sport occupe des surfaces importantes, en moyenne 130 hectares et parfois jusqu'à 320 hectares.

Les dix terrains de golf déjà existants sont concentrés aux alentours de la capitale, dans un rayon de quarante kilomètres autour de Berlin. *« Le Land de Brandebourg n'a plus qu'à devenir un énorme terrain de golf ! »*, s'insurge Heidrun Schöning, la jeune attachée de presse du Naturschutzbund Deutschland, mouvement protecteur de la nature. *« Les clubs sont toujours situés près des lieux les plus beaux : un lac ou une forêt. Bientôt, il faudra payer la nature. Nous voulons que la nature reste accessible à tous. »*

« Le golf, un sport populaire », rétorque la Fédération de golf Berlin-Brandebourg. Mais les frais d'investissement, de 6 à 25 millions de marks (soit 21 à 88 millions de francs) et l'exploitation annuelle, un million de marks (soit 3,5 millions de francs) ne le rendent pas à la portée de tous. *« Nous sommes en négociations avec le ministère du sport et celui de l'environnement pour l'ouverture d'un golf public. Là, tous les habitants de Brandebourg pourraient pratiquer ce sport pour 50 marks* [175 francs] *la journée, sans devenir adhérents. Le golf ne doit pas rester un sport élitiste »*, défend Roderick Wegener-Wenzel, secrétaire général de la Fédération.

La première initiative soutenant *« le golf, un sport populaire »* sera accessible à l'automne 1995 à Wilkendorf (nord-est de Berlin). Pour 50 marks la journée tout habitant de Brandebourg ou de Berlin pourra s'exercer au golf sur un parcours de 18 trous. Mais attention ! Avant de mettre la main au club, il faut passer un test. Novice s'abstenir. Pour maîtriser ce sport, il faut des dizaines d'heures de pratique : pour s'initier, au minimum quinze heures de cours. Coût des leçons : 800 marks (soit 2 800 francs)...

Sandrine Jorand

PERSPECTIVES

DES PETITS PATRONS FRANÇAIS EN CHINE

La Chine est l'eldorado des années 90. Son ouverture économique au « socialisme de marché » donne confiance – à tort ou à raison – aux dirigeants occidentaux et attire en masse les firmes étrangères. Ses 1,2 milliard d'habitants font miroiter d'immenses marchés sur lesquels les firmes veulent au plus vite prendre position.

La Chine a accueilli en 1992 des implantations étrangères pour 11 milliards de dollars, flux énorme, qui la classe au troisième rang mondial dans l'importation de capital, derrière la France et la Grande-Bretagne et loin devant des pays développés comme l'Allemagne (6,8 milliards de dollars). Plus de 47 000 entreprises étrangères sont installées sur place.

Le fort rythme de croissance – actuellement de 12 % – et cet afflux d'investissements, plutôt mal contrôlé, ne sont pas sans poser des problèmes dans un pays gigantesque au système politique resté rigide. L'inflation grandissante avait conduit le gouvernement à prendre des mesures de restriction des crédits, il y a un an. En conséquence, le nombre des nouveaux projets étrangers a reculé de 40 % sur les six premiers mois de 1994 par rapport à la même période de 1993. Mais le volume de ces projets reste en augmentation nette. La banque centrale ne parvient pas à imposer la rigueur et l'inflation continue (+ 24 % en juillet). Le gouvernement a décidé de geler les prix, mesure qui conduit à penser que, même si l'orientation générale d'ouverture n'est pas remise en cause, l'heure est au refroidissement.

Les visites de délégations étrangères sont toujours aussi nombreuses. Le ministre américain du commerce vient de se rendre à Pékin accompagné d'une forte représentation patronale (*le Monde* du 27 août). La France, qui veut renouer des relations « normales » avec la Chine, tente de rattraper son retard. Jiang Zemin, président de la Chine, vient en visite officielle à Paris du 8 au 12 septembre. Et les ministres français se sont succédé à Pékin. Après Edouard Balladur en février, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, s'est rendu en Chine début juillet, à la tête d'une délégation de cent vingt dirigeants d'entreprise. Dont beaucoup de patrons de PMI.

« Tout en deux jours »

« Le lundi, à Pékin, lors de la réunion organisée pour la délégation française par les autorités, j'ai rencontré cinq représentants du China National Heavy Duty Trucks Corporation. Il s'agit du grand constructeur de camions chinois qui emploie 100 000 personnes à Jinan dans le Shandong. On discute. Le mardi, j'étais à Shangaï, où j'avais suivi la délégation ministérielle française. Mais trois de mes Chinois avaient fait dix-huit heures de train pour nous rejoindre. On poursuit nos discussions et nous concluons un accord de principe. » Affaire réglée en deux jours.

Philippe Mangeard aime aller vite. Et il ne manque pas de culot, persuadé qu'il est de posséder un *« produit génial »*. Des bennes. Des bennes de chantiers dont il a racheté l'affaire au début de cette année. *« J'ai parcouru toute la France en huit semaines et l'Europe en un mois. Bonjour la Chine ! Ce pays me servira de plate-forme pour toute l'Asie »*.

L'affaire en question avait été créée par Bernard Guillaume, *« un ancien chauffeur qui a le sens de la mécanique*, raconte Philippe Mangeard. *En 1988, il a eu l'idée de faire une benne en apposant deux plaques de tôle l'une sur l'autre au lieu d'une seule. C'est beaucoup plus solide parce qu'un caillou qui tombe dessus rebondit. De surcroît, il a utilisé un nouvel acier développé par Creusot-Loire, et il a choisi une forme cylindrique pour que la charge se place d'elle-même au centre de la benne. »* Résistante, légère, la benne Guillaume rencontre un réel succès commercial, et Bernard Guillaume construit une usine de semi-remorques en 1990 en Lorraine. Erreur. La crise du BTP le contraint en juillet 1993 à un dépôt de bilan.

Philippe Mangeard, trente-huit ans, est né entrepreneur. Avant même d'avoir en poche son diplôme d'ingénieur agronome de Nancy, il fonde *« une boîte d'importation d'écrevisses de Turquie »*. Qu'il revend en 1986 pour se lancer dans l'agence immobilière. *« Un bide. Drapeau ! »* Mais il lui reste quelque argent pour racheter les bennes Guillaume dont le principe l'a séduit, ou plutôt la grande presse de l'usine, et la presse seulement. *« Car l'erreur fut de vouloir trop en faire. Moi, je me limite à fabriquer les tôles pliées. De cette façon, les fabriquants de bennes ne sont plus des concurrents mais des clients qui achètent les tôles et rajoutent cent cinquante heures de travail pour les monter sur les camions »*. En huit semaines de voyages avec sa voiture, il parcourt la France et trouve vingt-cinq constructeurs convaincus par le produit. Puis vient l'Europe.

« J'écoutais France-Info et j'ai entendu parler du voyage de Balladur en Chine. Le plus grand marché de travaux publics du monde, je ne pouvais rater ça ! J'ai envoyé immédiatement un fax à Matignon. Pas de réponse. Mais ensuite, j'ai réussi à convaincre l'entourage de Longuet. » Le ministre lorrain le prend dans ses bagages.

« Mes Chinois sont venus en France en août. Je souhaite faire en Chine comme en France. Fabriquer les bennes pour les revendre aux constructeurs de camions et, de là, arroser toute l'Asie. »



Bretelles de Fougères

Le pli de son pantalon beurre frais est impeccable, malgré les 40° C de la Chine du Sud. Le coordonné de couleurs de la cravate et de la chemise est parfait. La monture de lunettes est à la mode. Il fabrique des bretelles.

Il ignore ce qu'est un consul ou un poste d'expansion économique. Il découvre le fonctionnement des cabinets ministériels. Il ouvre de grands yeux quand on évoque les systèmes publics d'aide à l'exportation, la COFACE, les « protocoles ». L'Etat ? Il ne connaît pas. Il fabrique ses bretelles à Fougères.

Georges Herbert de la Porbarré est patron d'ORCA-Accessoires, une entreprise de cent cinquante personnes avec un chiffre d'affaires de 90 millions de francs. Pourquoi la Chine ? *« Mes clients, Daniel Hechter, Benetton, Celio, voudront un jour acheter en Chine les produits que je fais en France. Je les précède. »* Il a entendu parler du voyage du ministre de l'industrie et s'est inscrit pour faire partie de la délégation. *« J'importe déjà de Chine 2 millions de dollars de gants, de casquettes ou de bobs de Shanghaï. J'y ai donc des fournisseurs. Je viens les voir pour réfléchir à ce qu'on pourrait fabriquer ensemble. Je me donne un an. »*

Georges Herbert de la Porbarré est d'origine parisienne. Il crée son entreprise d'accessoires de mode en 1974 à Fougères *« parce qu'on y offrait les meilleures aides »*. La cité de la chaussure traverse une crise de reconversion. Bretelles, ceintures, bonneterie : toujours le travail du cuir.

Il vendra sa firme en 1988 pour la racheter quatre ans plus tard, le repreneur ayant échoué. Entre-temps, il avait acquis une quincaillerie à Nantes qui conditionne de la visserie : soixante personnes, 40 millions de chiffre d'affaires. Dans ce domaine aussi, il importe de Chine. Et importer, c'est bientôt s'implanter.

Du pain au pays du riz

Vendre des machines à façonner la pâte à pain dans un pays qui n'en mange pas : Machines Bertrand prend le pari. Le fabricant de Nevers, intégré depuis 1988 dans l'ensemble Dino-Sama, qui appartient à Electrolux, a gagné l'Oscar de l'export dès 1981.

La moitié du chiffre d'affaires de 900 millions de francs (pour 450 personnes) est obtenue hors de France, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Allemagne. Mais comment faire manger du pain aux Chinois ?

« Les Chinois ont découvert le pain dans les grands hôtels internationaux. Il existe une clientèle aisée. Mais, hélas, il n'y a pas de boulanger. » Michel Barbesolle, directeur des exportations et de la technologie, a l'idée de vendre de la pâte surgelée, préparée dans une mini-usine conduite par un seul boulanger, qui est ensuite cuite dans des *« terminaux de cuisson »* sans besoin de boulanger qualifié. *« On vend la chaîne complète*, explique-t-il. *L'usine, les chambres froides, les terminaux, et on forme le boulanger. »*

Une petite trentaine de chaînes ont été placées en Chine. Mais il a fallu adapter le produit. *« Au début, on a vendu des baguettes de 75 centimètres. Mais nous nous sommes aperçus de notre erreur : placées à l'arrière des vélos, elles étaient immédiatement cassées dans la circulation. Désormais, on vend des pains plus courts. »* Machines Bertrand vend également des pains sans croûte, car les Chinois, peu habitués, se blessent les gencives.

L'étape suivante est déjà imaginée : *« Nous allons aider à créer des cafés-boulangeries qui offriront des sandwiches ou des pizzas au pain français afin de familiariser de nouvelles clientèles. »*

Visite impromptue

Un jour de juin 1993, Clément Rousseau, PDG du cabinet de design Plan créatif, est prévenu que *« deux Chinois attendent dans le hall »*. Visite impromptue. Les deux Pékinois demandent à voir les locaux. Intrigué, *« amusé »*, Clément Rousseau accepte et s'entend expliquer qu'ils viennent de la part de Mme Chang Shana, directrice de l'Académie des arts et du design de Pékin. Du design dans un pays communiste ?

« L'idée nous apparaissait saugrenue. Mais pourquoi pas ? En octobre, nous avons pris l'avion à trois pour rencontrer une dame élégante, née en France et qui cherche un partenaire. Dix jours plus tard, nous étions séduits. Mais encore fallait-il trouver de l'argent pour créer la société commune. » Au retour, Clément Rousseau contacte la COFACE, *« qui a bien fonctionné »*, puis profite du voyage de Gérard Longuet.

Plan créatif a été créé en 1985 et s'est approché de son homologue britannique Crabtree Hall en 1989. Avec une cinquantaine de personnes, le cabinet est spécialisé dans le design global, travaillant pour la RATP ou Gaz de France, le design de produits (les téléphones Amarys de France Télécom) ou le graphisme (Jeux olympiques d'Albertville). Pourquoi investir si loin ? *« Le design chinois a peut-être un lien naturel avec la France : celui de l'utilité collective. Les Japonais ont choisi Stark c'est-à-dire une signature individuelle, les Chinois non. Une chance pour nous »*.

Éric Le Boucher

Point de vue

Un risque de crise sociale

Les mesures de « refroidissement » prises par les autorités chinoises risquent, s'ajoutant aux suppressions d'emplois déjà intervenues, de provoquer une montée du chômage en Chine (*le Monde* des 17 et 18 août). Selon le ministère du travail, le nombre de sans-emploi pourrait atteindre 268 millions de personnes dans quelques années (sur une population totale de 1,3 milliard). Ce qui amène à mettre progressivement en place une forme d'assurance-chômage. Une mesure d'autant plus indispensable que, comme le montre Michel Cartier, l'essentiel des emplois créés aujourd'hui en Chine ne bénéficient d'aucune couverture sociale.

par MICHEL CARTIER (*)

DEPUIS le lancement des réformes, la Chine a laissé se développer un secteur privé ou semi-privé très mal pris en compte dans les statistiques, d'où des divergences considérables entre les séries fournies par les ministères responsables de l'économie et les données des recensements.

Les chiffres reproduits dans les annuaires correspondent essentiellement à des emplois statutaires – y compris des engagements sur contrat –, mais il existe désormais un vaste secteur privé ou informel échappant plus ou moins aux contrôles de l'administration. D'autre part, la catégorie des salariés du secteur public inclut, outre l'ensemble des emplois du service public, huit ou neuf millions d'ouvriers des fermes d'Etat. Il n'est pas possible, dans ces conditions, de porter un diagnostic sur la situation sans savoir de manière précise de quelle (s) sous-catégorie (s) relèvent les emplois supprimés.

Néanmoins, les chiffres publiés peuvent être interprétés comme un signal ou un clignotant. En dépit d'une amélioration passagère, résultant de l'arrivée à l'âge de l'emploi du creux démographique des premières années de contrôle des naissances, la Chine devrait créer tous les ans une dizaine de millions d'emplois.

D'après les séries statistiques disponibles, le secteur public créait bon an mal an entre 2 millions et 2,5 millions d'emplois, soit plus de la moitié des nouveaux emplois recensés par les ministères. Or, selon les données récentes, ce secteur public aurait commencé à dégraisser, après avoir culminé à près de 109 millions d'emplois en 1992, alors que le secteur dit « collectif » aurait perdu entre-temps un minimum de trois millions, soit une perte globale de quatre millions, peut-être compensée par un transfert vers le secteur « privé » qui occuperait maintenant plus de cinq millions de salariés.

Emplois précaires

Ce qui reviendrait à dire qu'en dépit de la vive relance des deux années passées, et à la différence de ce qui s'était passé pendant la phase de surchauffe de 1985-1988 qui avait d'abord profité au secteur public, l'économie chinoise ne créerait désormais que des emplois précaires, non comptabilisés dans les statistiques et ne bénéficiant d'aucune couverture sociale. Autrement dit, la croissance incontrôlée de la production pourrait bien déboucher à court ou moyen terme sur une crise sociale majeure, annoncée d'ailleurs depuis années par les experts chinois...

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

UN VITICULTEUR CHAMPENOIS A BANGALORE

Quand l'Inde s'initie au vin

Le pari était risqué. Pourtant, un viticulteur champenois, associé à un industriel de Bombay, produit un million de bouteilles de vin en Inde du Sud

DODBALLAPUR (Karnataka)
de notre envoyé spécial

L'INDE redécouvre le vin. On dit que le dieu Indra avait une faiblesse pour le jus de raisin fermenté. On sait qu'au temps de la dynastie moghole, il coulait à flots à la cour de l'empereur Shah Jahan. Mais la crispation musulmane qui avait précédé la décadence de l'empire, puis l'arrivée de ces buveurs de bière de britanniques devaient mettre fin à l'histoire du vin sous ces latitudes.

L'expérience menée depuis quelques années dans l'état du Karnataka dans le cadre d'une association franco-indienne marque peut-être le début du grand retour du vin. Celui-ci fait certes de plus en plus son apparition sur les buffets des réceptions de la haute société, mais il s'agit de bouteilles de marque étrangère achetées à grand prix au marché noir. Quant au vin indien, le golconda en Andhra Pradesh et le bosca au Maharashtra, c'est un infâme breuvage au goût de pétrole ou de mauvais porto.

La seule exception notable était constituée jusqu'à présent par le champagne Marquise de Pompadour, boisson des plus honnêtes, également produit sous assistance technique française non loin de Puné, au Maharashtra (*le Monde* du 22 septembre 1989).

L'aventure tentée à Dodballapur, à une quarantaine de kilomètres de Bangalore (Inde du Sud), est cependant d'une tout autre nature : en 1983, le viticulteur champenois Georges Vesselle, connu notamment pour son bouzy rouge, est contacté en France par un homme d'affaires indien. Kanwal Groover, industriel de Bombay, est un fin connaisseur des vins français. Il rêve d'importer des raisins de l'Hexagone et de démarrer une production locale en Inde.

« Quand Groover m'a fait cette proposition, j'ai cru que c'était une plaisanterie, se souvient Georges Vesselle. *L'Inde, ça ne me serait pas venu à l'idée. Alors je lui ai dit : si vous voulez faire de la piquette, ne comptez pas sur moi. Mais si vous êtes sérieux, je suis votre homme. »*

Le marché conclu, et la joint-venture mise sur pied (la famille Groover est majoritaire à 37,5 %), il fallut se décider sur la question délicate de l'implantation géographique. Cette région du Karnataka fut finalement retenue en raison de la richesse de son sol, de la pluviosité, du climat relativement tempéré, de l'humidité, et enfin des contrastes de température entre le jour et la nuit. Trente-cinq variétés de raisins furent ensuite sélectionnées puis plantées jusqu'à ce que, en 1989, neuf d'entre elles soient choisies.

RÉCOLTE ● La première récolte a eu lieu fin 1991 et, en 1992, Groover Wine se lançait modestement à l'assaut du marché avec une première livraison presque symbolique. En 1993, cent mille bouteilles de rouge, blanc et rosé ont été distribuées, le double est prévu en 1994 et l'objectif est d'arriver prochainement au million.

Le Groover rouge (cépage cabernet-sauvignon) est un vin léger, agréable, peu tanisé qui manque sans doute encore un peu de corps, mais constitue le meilleur des vins jamais produits en Inde. Le blanc (cépage blanc de blancs) est lui aussi léger et de bon aloi, mais la vraie réussite, c'est l'excellent rosé, fruité et frais, qui se marie délicieusement avec les saveurs brûlantes de la cuisine indienne.

« On a encore du chemin à faire, mais nous sommes sur la bonne voie », estime Bruno Yvon, ingénieur agronome et œnologue détaché à Bangalore depuis deux ans et demi en qualité de conseiller technique de Groover Wine. *Je suis sûr que l'on peut arriver à faire du très bon vin ici. » « Nous avons déjà résolu 70 % des problèmes*, renchérit Georges Vesselle, *le plus difficile a été d'adapter la vigne en fonction des pluies de mousson et des maladies inhérentes au climat. Mais on arrive à faire deux récoltes par an, ce qui est impossible en France... »*

A 200 roupies la bouteille (40 francs), le Groover reste tout de même un luxe inaccessible, même aux nombreux consommateurs d'une classe moyenne en pleine expansion. Le fils de Kanwal Groover, Kapil, devenu directeur général de la société, balaie cependant ces objections : *« Je suis persuadé qu'avec une production annuelle d'un million de bouteilles, on ne fera qu'atteindre le sommet de l'iceberg. A terme, nous pensons d'ailleurs pouvoir abaisser les coûts. Les études de marketing indiquent que les habitudes de consommation vont changer de plus en plus vite en Inde. Dans quelques années, nous allons cibler l'élite de l'élite en faisant vieillir le vin en fûts et vendre des bouteilles millésimées. »*

On ne changera certes pas les Indiens du jour au lendemain : dans un pays où, même chez les riches, la plupart des convives passent leur temps à siroter du whisky avant d'avaler rapidement leurs plats, il n'est pas aisé de combler le fossé culturel. Le principe de la dégustation reste largement inconnu, même si se multiplient dans les journaux les chroniques gastronomiques et que, la libéralisation aidant, les alcools étrangers commencent à faire leur apparition légale.

« L'Inde n'est pas préparée au vin, dit encore Georges Vesselle, *il faut éduquer les gens, il faut les ouvrir à une autre civilisation. Et il faut nous « vendre » sous le label : vin français, tradition française. »* La chambre de commerce de la région Aquitaine songe également à un projet de bordeaux en Inde. Projet encore dans les limbes, mais qui fait penser que, après tout, il n'est peut-être pas si optimiste de croire que, question vin, les Indiens finiront par prendre de la bouteille...

Bruno Philip

OPINIONS

LETTRE DE TOKYO



Gare aux Coréens !

par Philippe Pons

LES constructeurs automobiles nippons combattent la valorisation du yen par une rationalisation à outrance de la production. Avec succès. Toyota, le premier constructeur, qui a certes enregistré en 1993 une diminution de 25 % de ses profits, annonce qu'avec un cours de change de 100 yens pour un dollar, il reste compétitif sur le marché américain : en juin, les ventes de voitures japonaises y ont d'ailleurs augmenté de 15,8 %, en franchissant à nouveau le seuil des 30 % du marché, entamé il y a deux ans. Les yeux rivés sur les Japonais, on a parfois tendance à oublier ceux qui, dans leur ombre, sont en passe de se tailler une jolie part du marché mondial : les Coréens.

En mai, la production automobile coréenne avait augmenté de 31 % en un an et les exportations de 18 % par rapport au même mois l'année précédente. A ce rythme, sur l'ensemble de 1994, les constructeurs coréens devraient mettre sur *le marché* 2,4 millions de véhicules (dont 800 000 sont destinés à l'exportation). Laissant derrière l'Espagne, ils vont dépasser rapidement le Canada pour prendre allègrement la cinquième place sur le marché mondial.

L'offensive coréenne sur le marché *automobile* est d'autant plus sensible que le groupe Samsung vient d'annoncer qu'il se lançait à son tour dans la compétition avec un investissement initial de 5 milliards de dollars. Samsung produira 50 000 véhicules en 1997. Son entrée sur le mar*ché automobile, attendue depuis plusieurs* mois, a provoqué les craintes des autres constructeurs (Hyundai, Daëwoo, Kia et Ssangyong) et un tir de barrage des autorités. Samsung a décidé de passer outre.

Le gouvernement est embarrassé : à son arrivée au pouvoir, le président Kim Young-sam avait annoncé son intention de « discipliner » les grands conglomérats (*chaebols)* en les incitant à se spécialiser plutôt que de chercher à être présents dans tous les secteurs. Une politique aux résultats peu probants dont l'offensive de Samsung est une illustration. Son entrée sur le marché automobile risque de déclencher une *guerre des prix et d'affecter* les économies d'échelle des autres constructeurs.

Samsung est épaulé dans son offensive par Nissan, le numéro deux nippon, avec lequel le conglomérat a signé en mai un accord de transfert de technologie d'un coût de 87 millions de dollars pour développer trois modèles. La stratégie de Samsung va à l'encontre de celle de Hyundai, le premier constructeur coréen (48,4 % du marché intérieur, bénéfices prévus en 1994 : 100 millions de dollars, en augmentation de 34 %*), qui cherche à se dégager* de la tutelle de son partenaire Mitsubishi. La récente commercialisation du modèle Accent, premier véhicule à 100 % coréen, et le développement d'un nouveau moteur sont les signes de cette ambition d'indépendance technologique.

A l'inverse, Kia, deuxième constructeur (28,6 % du marché coréen et une capacité de production de 740 000 véhicules par an), poursuit une politique de coopération technologique *avec l'assemblier allemand* Karmann et l'anglais Rover. Kia a pour partenaires – et actionnaires – Ford et Mazda. L'ambitieuse politique d'expansion de Kia, qui développe ses implantations dans la région (Taïwan, Philippines, Vietnam) ainsi qu'au Venezuela, en Allemagne (pour viser le marché de l'Europe de l'Est) et sera bientôt présent en Inde et au Pakistan, l'a conduit à attaquer le marché japonais non plus sur ses « marches » mais au cœur même de l'archipel : Kia va installer un laboratoire de recherches aux environs de Tokyo. Vulnérable (elle n'a derrière elle aucun *chaebol*), Kia semble s'engager dans une sorte de fuite en avant.

En plein essor, la construction automobile coréenne présente cependant des situations contrastées. Si Hyundai *et Kia* voguent en tête, les petits (Ssangyong qui a un accord avec Mercedes-Benz plus favorable aux Allemands qu'à leur partenaire) et même le *chaebol* Daewoo sont en moins bonne position.

Comme il l'a fait pour les chantiers navals, le président de Daewoo, Kim Woo-choong, vient de prendre lui-même la tête de l'unité de production automobile du groupe afin de donner à celle-ci un second souffle. Ses objectifs laissent rêveurs : une augmentation des ventes de 30 % en 1995 et une production de 2 millions de véhicules en 1997. Après la rupture de ses liens avec General Motors en 1992, Daewoo Motors, orphelin, a été malmené par la concurrence et, en 1993, l'entreprise a enregistré 100 millions de dollars de *pertes. Daewoo a cependant réussi un joli* coup en s'implantant en Ouzbékistan (où résident 400 000 Coréens) : le groupe a investi pour 650 millions de dollars dans la production de camions qui seront commercialisés en Asie centrale. Daewoo a en outre l'intention de s'associer à l'indien DCM Toyota.

Avec des programmes de développement se chiffrant au total à quelque 10 milliards de dollars sur les prochaines années, les constructeurs coréens se sont lancés dans une compétition tous azimuts (sur la *chasse gardée du marché intérieur, qui* tend à être saturé, et à l'étranger) avec pour objectif de produire 4,5 millions de véhicules en l'an 2000. Des chiffres qui font tourner la tête. Leur offensive reste cependant, pour l'instant, tributaire des technologies étrangères : japonaise, allemande ou américaine... mais non française. Il y a des contacts. Il est vrai que les Coréens sont passés maîtres dans l'art de « faire courir » les Européens pour tenir la dragée haute aux Japonais et finalement traiter avec eux.

Le drame africain

Vaincre la malédiction

La tragédie du Rwanda renforce encore les idées reçues sur l'Afrique, continent maudit, archaïque et violent. Mais les Africains n'ont que faire d'une compassion réductrice. Ils ont besoin de notre considération. Maintenir ce regard contribue à enfoncer le continent et à l'écarter des grands courants de *développement*.

par ALAIN PECQUEUR (*)

LA tragédie rwandaise, les massacres au Burundi, les guerres civiles, les dictatures et la famine constituent une sinistre litanie, qui nous fait décidément penser que ce continent est destiné à rester l'enfant attardé de l'humanité. La Bible le disait *déjà : des trois fils de Noé, qui* peuplèrent la terre, seul Cham, ancêtre des Africains, fut maudit par son père.

Confirmant en quelque sorte cette malédiction, nous avons au fil des siècles affirmé que l'Afrique n'a pas eu d'histoire, que ses tribus n'ont cessé et ne cessent de se déchirer en d'éternels combats, qu'elle n'a produit que des civilisations primitives entre les mains de despotes sanguinaires et qu'elle résiste de toutes ses forces à la modernité.

Pour simplistes qu'ils soient, ces clichés restent aujourd'hui encore, aujourd'hui surtout, profondément enracinés en nous-mêmes. L'Afrique reste une terre de fantasmes collectifs, comme si nous avions besoin qu'une partie du monde demeure le lieu symbolique des archaïsmes et de la violence originelle de l'humanité ; nous ne cessons d'interpréter à cette aune les événements qui secouent ce continent.

Même lorsque nous considérons l'Afrique avec *sympathie, ce sont toujours des* images fantasmées qui nous viennent à l'esprit, des images d'hommes secrètement liés aux forces naturelles et surnaturelles, d'hommes *primitifs et spontanés*, de danses et de fêtes sauvages, des images de paradis perdu. Etre ainsi considéré comme le « Musée de l'homme » du monde, comme le conservatoire de tous nos rejets et de tous nos regrets est un handicap singulièrement lourd, qui s'ajoute aux nombreuses difficultés qui bouleversent aujourd'hui ce continent.

L'Afrique est le plus souvent écartée des grands courants de développement, les mises en tutelle sont sévères et nombreuses, les capitaux s'en détournent et son exclusion de la communauté internationale ne cesse de s'amplifier de jour en *jour : en dix ans, la place de* l'Afrique dans les échanges internationaux est passée de 7 % à 2 %.

Dans les plus pauvres des Etats africains, les pays riches ne font plus que leur devoir d'humanité, laissant de plus en plus aux seules organisations non gouvernementales (ONG) le soin d'y travailler avec des moyens simplement un peu renforcés. Certaines ONG *cherchent à passer de l'action* purement sociale à l'action économique, mais ce travail ne saurait suffire sans réintégration de l'Afrique dans la communauté internationale. Les causes de cette mise à l'écart ne sont évidemment pas purement externes, mais le regard qui pèse sur l'Afrique y contribue largement.

En réalité l'Afrique est un continent normal, dont les habitants mettent en œuvre leurs ressources et ont avant tout besoin de notre solidarité économique ; ils ne sont ni plus violents, ni moins civilisés que le reste de l'humanité.

La maladie sous toutes ses formes, l'absence de démocratie, la capacité à se détruire mutuellement et le tribalisme sont, hélas, observables un peu partout dans le monde. Au début de ce siècle, la volonté de mettre fin aux perpétuelles guerres tribales figurait en bonne place parmi les justifications idéologiques de la colonisation ; quelques années plus tard commençait la Grande *Guerre, qui vit s'entretuer, dans* des conditions souvent atroces, ceux-là même qui prétendaient pacifier l'Afrique. L'horreur nazie qui a suivi un peu plus tard et aujourd'hui nos guerres tribales en Irlande, dans l'ancienne Yougoslavie ou dans l'ex-URSS devraient nous rendre un peu plus modestes.

Différences

Quant aux civilisations africaines elles ne sont pas en retard, elles sont différentes ; elles ont, à partir d'autres conditions de départ, exploré d'autres voies que les nôtres. Il a fallu un égal génie humain aux Européens pour développer une formidable technologie à partir d'une population dense sur des terres riches, et aux Africains pour apprivoiser des immensités ingrates à partir de groupes humains très peu nombreux ; ils ont su y construire des civilisations souvent ingénieuses et originales dans le domaine des relations sociales et des systèmes politiques. Leurs *réalisations sur ce plan, leur* grande culture des rapports humains sont la plupart du temps aussi sophistiquées dans leur domaine que nos inventions les plus modernes dans celui de la technologie.

L'Afrique a besoin de la technologie européenne, mais nos sociétés, souvent en quête d'une convivialité plus grande, de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles valeurs, ont besoin de l'expérience africaine ; nous aurions le plus grand intérêt à nous en inspirer. Dans l'histoire des rapports entre civilisations, ce sont souvent les plus développés matériellement qui ont imposé *leur modèle* et, jusqu'à présent, l'Afrique sub-saharienne n'a que peu contribué à la civilisation mondiale ; elle a pourtant beaucoup à apporter pour peu que nous sachions la voir pour ce qu'elle est réellement.

Les Africains n'ont que faire d'une compassion réductrice ; ils ont besoin de toute notre considération. Il n'est évidemment pas question de sous-estimer les multiples maux dont souffre l'Afrique, ni de minimiser la responsabilité des Africains dans leur déclenchement, mais de souligner qu'il est des regards *qui réduisent, paralysent et* excluent. A maintenir ces regards, non seulement on contribue à enfoncer l'Afrique, mais on prive l'humanité de tout ce qu'elle peut apporter.

(*) Directeur de l'association Afrique verte

COURRIER

Nomenklatura française

Votre bulletin intitulé « Clones » dans « le Monde-l'Economie » du 19 juillet décrit *fort bien les rigidités de la formation* et les modes de cooptation de la nomenklatura française. Il rejoint parfaitement ma propre expérience de nomenklaturiste retraité issu des mêmes filières : lycée Henri-IV, écurie Sciences po, ENA. L'exemple de la gestion aventureuse et laxiste du Crédit lyonnais illustre concrètement l'impunité dont jouissait cette élite, avant le démarrage d'une offensive judiciaire à l'italienne qui ne respecte plus les tabous consacrés. Si les contrôleurs ne sont pas plus sévères avec les responsables économiques et financiers que l'Etat les a chargés de contrôler, c'est non seulement parce qu'ils sont issus du même milieu, mais aussi parce qu'ils n'ont qu'une ambition, pantoufler à leurs côtés, ce qui explique leur discrétion. La plupart de ces nominations par cooptation, au *sein des grandes sociétés nationalisées*, sont d'ailleurs notoirement illégales parce qu'elles ne respectent pas le délai de veuvage, ou de décence, qu'impose un article bien connu du code pénal.

La même grille d'analyse s'applique, point par point, au choix des responsables politiques. Comme le disait Alfred Sauvy : *« Le droit administratif ou constitutionnel nous dit bien qui tient le volant, mais il ne précise pas qui tient la main de celui qui tient le volant. »*

Cela explique donc, dans une large mesure, l'inaptitude de notre système politico-adminis*tratif à se réformer* de lui-même pour sortir de la « société bloquée » que dénonce Michel Crozier. L'opinion publique française peut-elle vraiment, pour préparer les mutations accélérées de *l'an 2000, se* contenter d'élire, l'an prochain, un « président-clone » ? Existe-t-il actuellement dans notre pays un homme libre de toute camarilla, un homme intègre, au-dessus des partis et *des clans*, comme Mendès France ou de Gaulle, qui veuille et puisse réveiller notre géant endormi et le libérer des mille liens lilliputiens des réseaux d'influence et des conformismes *des intérêts acquis*, qui nous vouent à l'immobilisme ? L'éducation, l'emploi, l'Europe, bref tout notre avenir attend celui qui *pourrait, qui oserait nous faire* sortir de l'ornière où nous nous enlisons.

François D. Châtel
(Vendôme, Loir-et-Cher).

Le temps de l'économie

L'économie existe et se développe dans le temps ; mais, ce temps ne peut-il être parallèlement produit par de l'économique ? Certains comportements économiques, notamment ceux de consommations se construisent en effet principalement autour d'une norme de durée, de choix ou de contraintes qui s'écarte de la préférence temporelle pour le présent enseignée par nos *manuels de microéconomie. S'il* est commun d'analyser l'évolution dans le temps des mécanismes et comportements économiques, plus difficile est d'appréhender un phénomène *tel que* l'attente forcée de consommation, dans une économie russe en transition chaotique vers l'économie de marché.

Une multitude de consommateurs potentiels soumis à la progression plus ou moins ordonnée d'une multitude de files d'attente relève-t-elle d'ailleurs de l'économique ? En d'autres termes, l'individu n'est-il un *Homo economicus* qu'une fois franchi le « guichet » *qui lui permettra, au terme de* son attente, d'acquérir telle quantité de tel bien et à tel prix ? Nous pensons qu'il existe, dans ces situations où la pénurie généralise l'attente forcée de consommation, un comportement économique spécifique qui s'accorde plus sur un « facteur temps » endogène que sur les traditionnels facteurs prix, quantité. Tenter de caractériser ce facteur temps par la théorie standard de l'intérêt – *qui découvre* un consommateur régi par le « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » – n'a guère de sens dans la mesure où cette théorie présuppose l'instantanéité de l'acte de consommation.

Découvrir une fonction de consommation intégrant tout ou partie du processus de l'attente forcée pourrait jeter les bases d'une compréhension véritablement microéconomique de la pénurie, mais aussi inciter les économistes à ne pas laisser *dans l'ombre ce facteur temps* dont dépendent maints comportements économiques.

Gilles Gazon
(Allocataire de recherche, EHESS-CEMI)

La formation des adultes

L'article de Rémy Prud'homme « Quand le public fait mieux que le privé : l'exemple de la formation des adultes », paru dans « le Monde-l'Economie » du 19 juillet laisse rêveur. Il est vraisemblable que si l'on poussait dans la voie choisie par l'auteur, on aboutirait à une conclusion inverse de celle annoncée dans le titre de l'article.

Les 800 millions d'heures de la formation professionnelle continue privée sont les heures de présence effective des stagiaires. Les 800 millions d'heures de cours des étudiants résultent de la multiplication des inscrits en début d'année par le nombre d'heures de cours qu'ils ont la faculté de suivre ou de ne pas suivre.

Les dépenses et les charges des établissements privés comportent des loyers, ou des amortissements, normaux, c'est-à-dire payés au prix du marché *pour les locaux, les matériels*, etc. Je me demande comment sont pris en compte les mêmes moyens dans la « comptabilité » des universités.

Lorsqu'un enseignant du public effectue des travaux de recherches qui aboutissent à des publications, des brevets, ou toute autre prestation facturable à des tiers, il est rare que les recettes en découlant soient rapportées à la caisse des universités. Lorsqu'un enseignant du privé effectue les mêmes travaux, il est rare que les recettes n'appartiennent pas, du fait de son contrat de travail, à l'institution dont il est le salarié et qui *d'ailleurs le rémunère en conséquence...*

Olivier Masson
(Maître de conférences universitaire et directeur d'une société « privée » de formation)

CONJONCTURE

INDICATEUR ● La production industrielle

Dynamisme ralenti

LA vigueur de la reprise en Europe est inattendue. Au cours du deuxième trimestre, la production industrielle progresse, comparée au premier, à des rythmes annuels voisins de 10 % en Allemagne, en France, en Italie comme au Royaume-Uni. Sur l'ensemble des neuf principales économies européennes, cette tendance est de l'ordre de 8 %, contre 5 % aux Etats-Unis. La production du Vieux Continent dépasse aujourd'hui de 4 % son niveau de 1993. Selon la dernière enquête auprès des industriels de l'Union européenne, les appréciations sur les carnets de commandes continuent de s'améliorer, tandis que les perspectives de production demeurent stables et que le niveau des stocks est jugé satisfaisant.

Ce dynamisme devrait pourtant transitoirement s'atténuer au cours des prochains mois, orientation que le mois de juin porte déjà en germe. Au Royaume-Uni, les bons résultats industriels sont imputables au secteur énergétique et la production manufacturière recule de 0,2 % par rapport à mai. En France, où l'effet des mesures d'incitation à l'achat d'automobiles s'essouffle, le tassement de l'activité dans cette branche entraîne un repli de l'ensemble de la production manufacturière. Outre-Atlantique, la consommation montre des signes de faiblesse au deuxième trimestre.

Le gonflement des stocks dans l'industrie pourrait donc résulter en partie de cette baisse des débouchés. Dans l'ensemble des pays, à l'exception pour l'instant du Royaume-Uni, le manque de vigueur de la consommation pourrait finir par ternir les performances industrielles, qui reposent essentiellement sur la demande de biens intermédiaires et d'équipement. Si les enquêtes européennes auprès des consommateurs s'améliorent, les réponses négatives l'emportent encore.

ALLEMAGNE

110 105 100 95 90 85

92,1 · 94 · 94,4 · 96 · 95,5 · 95,9

1994 janv. fév. mars avr. mai JUIN

sur 12 mois : + 3,6 %

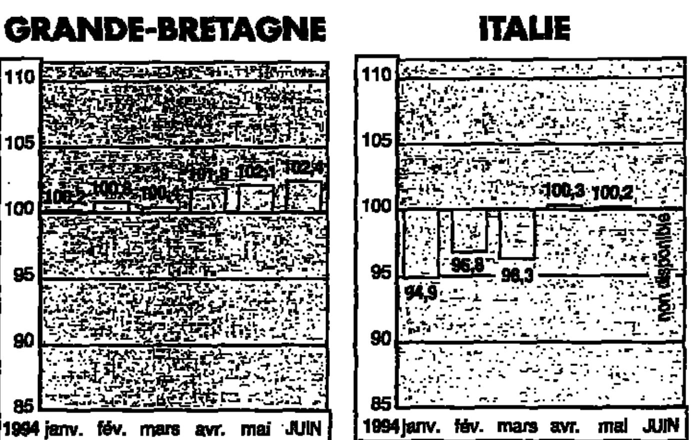
FRANCE

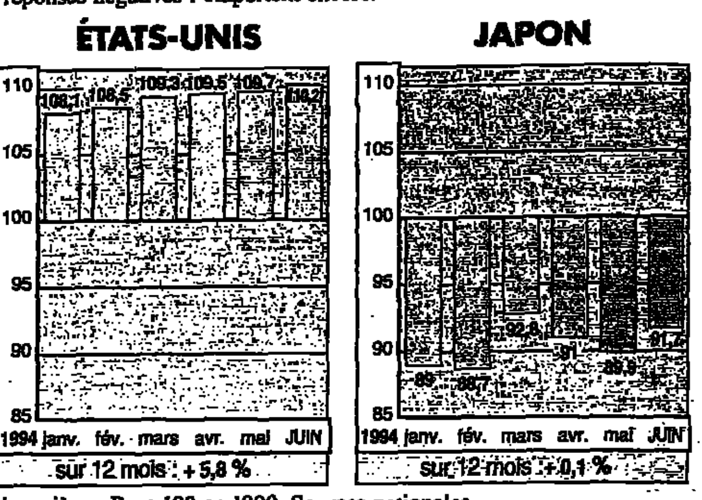
110 105 100 95 90 85

96,2 · 95,6 · 96,9

1994 janv. fév. mars avr. mai JUIN

sur 12 mois : + 3,1 %





Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1990. Sources nationales.

RÉGION ● Le Proche-Orient

Désapprendre la guerre

LES six entités du Proche-Orient méditerranéen directement concernées par le conflit israélo-arabe (Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Syrie et territoires autonomes) ne sont pas encore assurées de récolter les dividendes socio-économiques de la paix.

Passer de la course aux armements à la course au développement humain suppose des réformes structurelles et des ajustements macroéconomiques pour rééquilibrer les termes de l'échange, et un environnement – tant politique qu'économique et social – stable, afin d'attirer les capitaux dans la région pour enfin jeter les bases d'un développement régional.

Programme ambitieux s'il en est, dont la première phase – désapprendre la guerre – s'annonce déjà ardue, en raison des mentalités marquées par un demi-siècle de conflits, mais aussi pour des raisons économiques. Les budgets de défense représentent des parts considérables des dépenses publiques : 27 % en Jordanie en 1992, 42 % en Syrie, 22 % en Israël. Mais les réorientations budgétaires auront des effets dissemblables sur la prospérité des différents pays : les producteurs d'armement (Israël suivi de loin par l'Egypte) ne sont pas dans la même position que les pays importateurs.

Une situation de paix devrait en principe libérer des ressources pour les activités civiles, avec l'hypothèque toutefois des coûts importants de la démobilisation, surtout dans les pays où l'armée masque le chômage (Egypte, Syrie, Jordanie...). En Israël, elle permettra de réduire la taille de l'armée, mais pas nécessairement les dépenses d'armements sophistiqués, produits ou non sur place. On verra donc perdurer la méfiance dans la zone et donc les budgets militaires, en attendant un règlement de paix global au Proche-Orient.

D'ailleurs, la réduction des dépenses militaires, qui s'élèvent en moyenne à 15 % du produit intérieur brut, bien que nécessaire, n'est pas *ipso facto* suffisante ; il faudra que les ressources libérées soient orientées vers les investissements requis. Dans quelle mesure les dirigeants des pays de la région sont-ils prêts à accepter l'idée de dépenser plus pour l'éducation et la santé que pour l'armée ? Les dépenses militaires représentaient, en 1990-1991, 373 % des dépenses de santé et d'enseignement combinées en Syrie, 138 % en Jordanie, 52 % en Egypte ; en Israël, santé et éducation constituaient ensemble, en 1992, 15,5 % des dépenses publiques face à 22,1 % pour la défense.

Une première approche serait que chaque pays transfère les ressources libérées par la réduction des dépenses militaires sur un fonds de démilitarisation pour pouvoir, ensuite, financer la reconversion militaire et, enfin, orienter les investissements vers les activités civiles vitales et le développement humain.

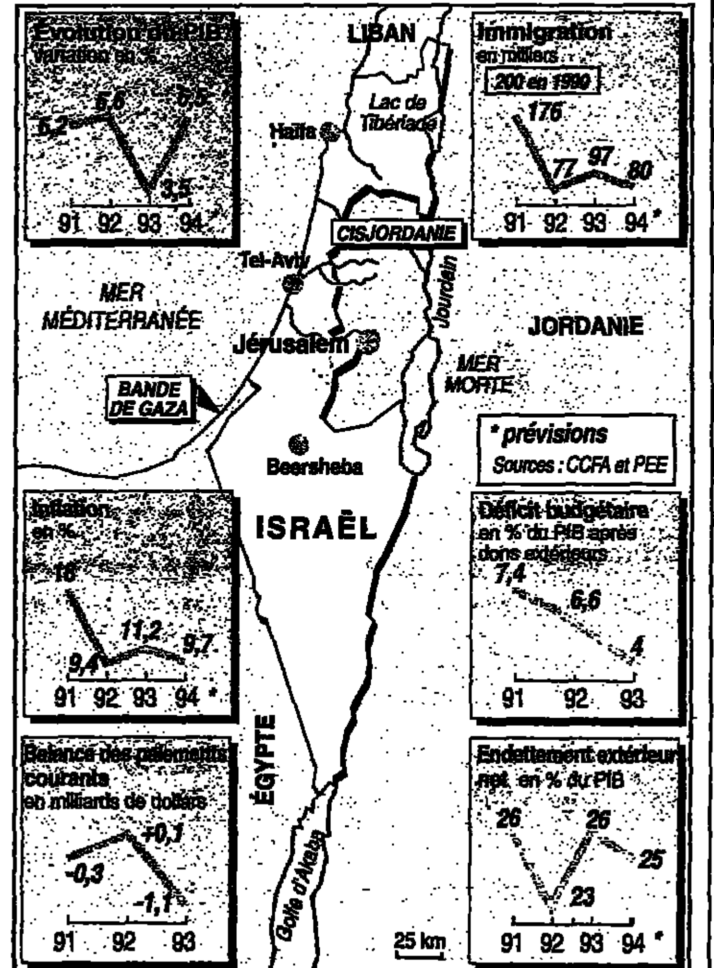
Quant à la coopération régionale, elle rencontre un obstacle majeur, à court et à moyen terme, résultant, principalement des disparités entre les différents pays de la région, tant pour le PNB par tête d'habitant, que pour le développement humain (IDH, selon la formule du Programme des Nations unies pour le développement, qui combine des indicateurs économiques avec des indicateurs sociaux comme l'espérance de vie, le niveau d'instruction et de revenu). En 1992, le PNB *per capita* allait de 630 dollars en Egypte à 13 230 en Israël et environ 1 000 dollars dans les autres pays de la région. L'IDH atteignait un niveau élevé en Israël (0,900), moyen en Syrie (0,727), en Jordanie (0,628) et au Liban (0,600), et faible en Egypte (0,551).

Les taux d'industrialisation sont de surcroît très inégaux. L'industrie reste marginale dans la plupart des pays de cette zone alors qu'elle est importante et très sophistiquée en Israël : la valeur ajoutée créée par l'industrie de transformation en 1992 était d'environ 22 % en Israël, 12 % environ en Egypte et 15 % en Jordanie, ce qui provoque un déséquilibre au niveau régional dans le commerce extérieur. En 1992, les exportations de l'Egypte, de la Syrie, du Liban et de la Jordanie n'atteignaient ensemble que 10 milliards de dollars, soit 0,27 % des exportations mondiales, alors que celles d'Israël étaient à elles seules de 13 milliards, soit 0,3 %, et celles de la Turquie de 15 milliards, soit 0,4 %.

De telles distorsions mettent en évidence les faibles chances de réussite d'une coopération. L'économie israélienne oriente l'essentiel de son potentiel d'intégration régionale vers les Etats du Golfe. Envisager une transposition d'une évolution de type « CEE » paraît donc prématuré au Proche-Orient, du moins avant une longue phase de transition concluante, respectant les aspirations des nations impliquées les plus démunies.

Une politique économique réaliste se fait d'ailleurs jour peu à peu, heureusement. On envisage des accords spécifiques sur des domaines cruciaux pour les populations, comme l'eau : les négociations jordano-israéliennes, entamées en juillet, révèlent l'urgence d'une gestion commune du bassin du Jourdain, dont les ressources sont essentiellement utilisées par Israël. D'ores et déjà, la coopération vise le tourisme, qui bénéficiera de l'ouverture des frontières « physiques » entre des pays riches d'histoire et de sites. Elle peut aussi se faire sur une politique commune de lutte contre la pollution. Des transferts de technologie seraient propices à raviver la confiance et à promouvoir la coopération. Mais il faudra une prospérité partagée équitablement et les bases d'une assise sociale stable pour garantir une paix durable.

Katia Salamé-Hardy



PAYS ● Israël

Absorber l'immigration

L'ACCORD Israël-OLP sur l'autonomie du 4 mai et le protocole Israël-OLP du 29 avril, qui prévoit, sous réserve de certains aménagements, une union douanière entre Israël et les territoires autonomes ainsi qu'un libre accès mutuel au marché du travail, sont de nature à créer un nouveau climat propice à la croissance économique israélienne : un objectif de 6,5 % de progression du PIB a été fixé pour 1994. Après un net fléchissement en 1988-1989, Israël a retrouvé une croissance relativement forte du produit national brut (PNB) : 5,8 % en 1990, 6,6 % en 1992, 3,5 % en 1993.

L'immigration et, à partir de 1992, l'exportation ont été les principales locomotives de cette croissance. Le flux d'immigrants, entre 1990 et 1993, a atteint 550 000 personnes , venues principalement de l'ex-URSS, s'ajoutant à un « accroissement naturel » d'environ 74 000 personnes par an. La population israélienne, fin 1993, atteignait 5,3 millions d'habitants, soit 16,7 % de plus qu'en 1989 : on en prévoit 6,3 millions en 2005. Cette forte augmentation a relancé la demande intérieure. Selon les données du Centre français du commerce extérieur et du poste d'expansion économique, la hausse de la demande a entraîné une hausse des importations en valeur de 55 % et des exportations de 34 % au cours de la période 1990-1993.

Conséquence, le déficit de la balance commerciale a fortement augmenté au cours des trois premières années. 77 % des importations et 63 % des exportations ont été réalisées avec les pays ou groupes de pays qui ont signé avec Israël des accords de libre-échange : la CEE (1975), les Etats-Unis (1985) et l'AELE (1992). La hausse de la demande privée intérieure et, à partir de 1992, de la demande extérieure, n'ont cependant pas empêché la persistance du chômage (10,4 % en 1993).

L'afflux de main-d'œuvre venu de l'ex-URSS déséquilibre le marché du travail israélien, déjà confronté à des disparités régionales : la plupart des emplois sont localisés dans la région côtière proche de Tel-Aviv. Par ailleurs, la vulnérabilité de ses équilibres extérieurs reste une des caractéristiques majeures de l'économie israélienne. Le déficit accru de sa balance des biens et des services entraîne, malgré d'importants transferts, une sensible dégradation de la balance des paiements courants. L'endettement extérieur a nettement progressé en 1993, la dette nette représentant 26 % du PNB.

Le manque structurel de ressources d'Israël ne lui permettra pas d'absorber l'immigration sans importants financements extérieurs (8 à 10 milliards de dollars). Une telle dépendance se manifeste aussi à l'égard des débouchés extérieurs : une paix durable dans la région apporterait à Israël des marchés plus proches des lieux de production.

K. S.-H.

SECTEUR ● La moto

La revanche des Européens

APRÈS avoir fait illusion quelque temps, le marché de la moto – ou plus exactement celui du « deux-roues à moteur » – n'a pas tenu le choc en 1993-1994. Les ventes de motocyclettes, cyclomoteurs et scooters ont chuté de 21 % sur les sept premiers mois de cette année par rapport à la même période de l'an passé (54 823 immatriculations contre 68 952).

Les raisons de cette déroute n'ont rien de mystérieux. Contrairement au secteur automobile, qui a bénéficié de la « prime Balladur » de 5 000 francs offerte pour l'achat d'un véhicule neuf en échange de la mise « à la casse » d'une voiture âgée de plus de dix ans, la moto n'a pas reçu de coup de pouce gouvernemental. Une différence de traitement peu surprenante lorsque l'on sait que, hormis les scooters MBK et Peugeot qui sont assemblés en France, la quasi-totalité des cyclomoteurs et motocyclettes sont importés du Japon. Pouvant difficilement être considérés comme des produits de première nécessité, ces engins ont donc subi de plein fouet la crise de la consommation.

Pourtant, la récession n'atteint pas uniformément les constructeurs. Sévère pour les firmes japonaises, elle épargne totalement les constructeurs européens qui, débordés depuis les années 70 par les fringantes machines nipponnes, font mieux que relever la tête. Qu'on en juge : sur un marché en baisse de 20 %, les BMW, Triumph, Vespa, Ducati, Cagiva et autres Guzzi voient leurs ventes atteindre, sur les sept premiers mois de l'année, 9 643 unités. Une hausse de 25 % qui porte de 11 % à 19 % leur part de marché.

Parallèlement, les quatre « majors » japonais (Honda, Yamaha, Suzuki et Kawasaki) affichent une chute de 40 %. Honda, le numéro un mondial, creuse l'écart face à ses concurrents Yamaha et Suzuki qui ont tenté d'inverser la tendance en finançant eux-mêmes des « primes à la reprise ».

Les difficultés des constructeurs japonais tiennent essentiellement à la hausse du yen, qui pèse sur leur compétitivité. Du coup, ils ont renoncé à proposer de nouveaux modèles alors que les Européens faisaient flèche de tout bois. Ainsi, l'augmentation de 50 % des ventes de BMW a été rendue possible par l'apparition de deux machines entièrement nouvelles, dont une moto de cylindrée moyenne proposée à un prix intéressant car fabriquée en Italie.

On assiste d'ailleurs à une nouvelle percée des deux-roues transalpins – aidée, il est vrai, par la dépréciation de la lire – grâce à Ducati et Cagiva – alors que les traditionnels Vespa bénéficient de l'excellente tenue du marché des scooters. Enfin, la renaissance de Triumph se confirme. La célèbre marque anglaise doit encore se contenter de volumes relativement faibles (833 immatriculations entre janvier et juillet) mais en constante augmentation.

Pour les mois à venir, la chambre syndicale des importateurs de cycles et motocycles se montre assez optimiste. Outre la reprise de la consommation qui paraît se dessiner, les spécialistes considèrent que la montée en régime des européennes est de nature à dynamiser l'ensemble du marché. Du reste, Japonais et Européens s'apprêtent à lancer cet automne de nombreux modèles nouveaux.

Enfin, la récente introduction dans le droit français de la directive européenne portant sur le permis moto devrait lever certaines hypothèques. En 1980, l'adoption d'une réglementation assez restrictive (le permis voiture ne permettait plus de conduire une 125 centimètres cubes) avait en effet sonné le début d'une lente érosion des ventes qui avait duré jusqu'à la nouvelle réforme de 1985. Avec la nouvelle réglementation dont l'entrée en vigueur est prévue en 1996 – qui permettra notamment de piloter dès seize ans des engins de moins de 125cc dont la vitesse sera plafonnée à 90 km/h – les constructeurs savent désormais sur quelles bases élaborer leur politique commerciale.

Jean-Michel Normand

